LE FONDATEUR

DE LA

REVUE DES DEUX MONDES

FRANÇOIS BULOZ

Lorsqu'une œuvre comme la *Revue des Deux Mondes* est arrivée à ce degré de succès qui fait les créations durables, la première pensée est de se demander de quoi se compose ce succès, comment il s'est formé, étendu et consolidé, par quel ensemble de causes il a échappé aux révolutions publiques et aux crises intimes qui auraient pu lui être mortelles.

Les œuvres de ce genre supposent sans doute bien des conditions. Elles ont besoin de naître dans une atmosphère favorable. Elles ne peuvent se développer et grandir que par le concours habilement recherché ou ménagé de l'élite des talens qui s'élèvent et se succèdent. Même avec la faveur des circonstances et ces concours nécessaires, elles seraient encore à peu près impossibles, ou du moins elles n'auraient qu'un éclat éphémère, si elles ne rencontraient, au moment voulu, un de ces hommes qui semblent nés pour être des fondateurs, qui réunissent les facultés les plus diverses : la volonté, le jugement, l'esprit de suite, l'attention passionnée et infatigable. C'est là justement ce que François Buloz a été depuis la première heure pour cette *Revue*, dont il a fait l'objet de ses soins, la préoccupation invariable et l'honneur de sa vie, — dont la fortune se lie au mouvement du siècle. Son originalité parmi

ses contemporains est de n'avoir point cessé un instant d'être l'homme de la *Revue*, et, sans être par lui-même un écrivain ni un politique de profession, d'avoir créé un des foyers les plus actifs de politique et de littérature. Son mérite est d'avoir maintenu, à travers les agitations et les mobilités, les traditions, le caractère de ce centre d'intelligence toujours ouvert à la raison, à l'étude sérieuse, à l'imagination, à la science, à tous les talens, à toutes les idées de modération libérale, fermé seulement à l'esprit de parti ou de secte, aux utopies et aux vanités despotiques. Pendant quarante-six ans, il a été occupé à cela, et lorsqu'il y a quatre mois nous allions l'ensevelir, ceux qui se rencontraient autour de cette tombe près de se clore ne pouvaient se défendre d'une grave et forte impression : ils avaient sous les yeux la fin d'une des plus sérieuses carrières du temps; ils revoyaient par le souvenir cette vie de travail et de lutte concentrée dans une entreprise unique, dans une de ces créations dont le succès n'apparaît jamais mieux que le jour où, l'ouvrier tombant sur sa tâche accomplie, l'œuvre reste tout entière.

Voici en effet quarante-six ans passés que ce labeur commençait sous l'influence excitante de la révolution de 1830, dans ce premier moment où toutes les tentatives pouvaient se produire. François Buloz avait alors vingt-sept ans. Il était né en 1804 à Vulbens, dans un petit village de ce pays alpestre de Savoie, français à cette époque comme aujourd'hui, et où il devait après un demi-siècle retrouver ses derniers jours de repos. Sa jeunesse, bien que modeste et obscure, n'avait été nullement privée d'instruction. Il avait fait ses études au collége Louis-le-Grand, où il avait eu pour compagnon, entre bien d'autres connus depuis, M. Barthélemy Saint-Hilaire, à qui il est resté toujours attaché, et qui ne lui a pas manqué au jour des derniers devoirs. Obligé, au sortir du collége, d'aller chercher un petit emploi dans une fabrique de produits chimiques au fond de la Sologne, et bientôt revenu à Paris sans plus de ressources, il avait subi la condition de tous ceux qui ont à se créer un avenir et qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Son apprentissage de la vie en Sologne avait été rude et sans profit. A Paris, il s'était fait imprimeur par nécessité, donnant ses journées à sa profession nouvelle, passant ses soirées, souvent ses nuits à écrire des articles de voyages, de biographie, ou à traduire de l'anglais la *Chimie* de Parish, et portant à tout une tenace énergie d'application. Sa nature sérieuse et forte ne pouvait rien prendre à la légère, et en peu d'années il était devenu un correcteur éprouvé, maître de tous les secrets d'un art qui exige autant de savoir que d'attention. Il avait l'expérience de son métier, l'ambition d'aller

plus loin, le goût des entreprises littéraires avec les idées de son temps et une vigoureuse séve de bon sens.

C'était un jeune homme cherchant sa voie à travers toutes les difficultés pratiques de la vie, lorsqu'au mois de février 1831 un imprimeur qui était, je crois, un de ses anciens camarades de collége, M. Auffray, l'associait à la direction d'un recueil qu'il venait d'acquérir. C'est l'origine réelle de la *Revue des Deux Mondes*, qui ne naissait pas sans doute matériellement ce jour-là, qui avait été fondée dès 1829 et s'était même déjà transformée en prenant le titre de *Journal des Voyages*, mais qui n'est devenue une chose sérieuse que par cette association du 1er février 1831 à la faveur de laquelle François Buloz faisait le premier pas dans la carrière. Tout était modeste à ce point de départ déjà si lointain. Ce recueil à l'existence précaire, qui en était à sa troisième transformation en deux ans, ne comptait pas plus de 350 abonnés. Le nouveau directeur ou rédacteur en chef devait recevoir un traitement conforme à la fortune de l'entreprise : il avait 1,200 francs et 2 francs par abonnement! mais il avait l'énergie, la volonté, la résolution de bien faire, la confiance dans cet instrument qu'il recevait si faible, dont il devait fonder la puissance.

Les revues existaient à peine alors en France, ou du moins elles en étaient à s'essayer, à chercher leur vrai caractère et même les moyens de vivre. Elles n'étaient pas devenues encore ce genre littéraire approprié aux sociétés nouvelles, plus varié que le livre, moins éphémère que le journal, participant de l'un et de l'autre, résumant sous une forme périodique la substance des choses, le sens des événemens publics et des mouvemens de l'esprit, rassemblant dans un même cadre l'art, la science, la politique. Sans se rendre entièrement compte, au moins dès le premier jour, de ce qu'il y avait de fécond dans cette idée, François Buloz avait certainement l'instinct de ce que devait être une revue, de ce qui pouvait lui assurer le succès. Il avait devant les yeux, comme modèles, les grandes revues anglaises d'Édimbourg et de Londres, qui étaient devenues si populaires, qui exerçaient toujours une action si profonde dans la politique comme dans la littérature par le choix, par l'éclat des travaux qu'elles publiaient tous les trois mois. Il se disait que ce qui avait réussi en Angleterre devait réussir à Paris, qu'une revue d'une périodicité plus fréquente, entrant dans le mouvement de rénovation qui s'accomplissait en France, ralliant les esprits au lendemain d'une révolution, avait un rôle moral possible en même temps que des chances de succès matériel. Il comprenait surtout que pour une revue sérieuse la première condition d'existence et d'extension était de ne subir aucun joug, de vivre par une sorte

d'impartialité supérieure, par l'indépendance, — et, mieux que tout autre, peut-être précisément parce qu'il n'était rien qu'un homme de bonne volonté, il était fait pour une création de ce genre.

S'il eût été un écrivain engagé dans les luttes du temps, il aurait eu ses préférences, ses exclusions, ses fétichismes, ses fantaisies, et il n'aurait réussi qu'à faire une œuvre d'école ou de coterie. S'il eût été un politique classé, enrégimenté, il serait devenu l'esclave des combinaisons de circonstance, des majorités, des ministères, des ambitions, des intrigues, et il n'aurait fait qu'une œuvre de parti. S'il n'eût été qu'un industriel cherchant l'occasion d'une affaire, il aurait tout subordonné à l'intérêt d'industrie, et il n'y aurait eu qu'une spéculation banale de plus. François Buloz entendait tout autrement la tâche à laquelle il se dévouait. Ce qu'il avait dans la pensée, c'était une œuvre libre, indépendante, ayant par elle-même sa raison d'être, sa force et son inspiration. La *Revue des Deux Mondes* n'a été que la réalisation continue, croissante de cette idée à travers trois ou quatre révolutions, au milieu des difficultés de toute sorte, et si François Buloz, après les humbles commencemens de 1831, est devenu si vite l'âme et la tête de l'entreprise, c'est qu'il a montré aussitôt ce qu'il pouvait. Si malgré le concours des associés successifs qu'il a eus dans les premières années il est resté le seul et réel fondateur de la *Revue*, c'est que seul il lui a donné son caractère, son esprit, sa direction; seul il en a fait, comme il en avait l'ambition, une sorte d'institution permanente de haute culture intellectuelle, un organe accrédité allant porter à tous les coins du monde la langue et les idées de la France. Il a eu l'honneur jusqu'au bout, après avoir eu la peine dès le premier instant.

Tout se réunissait, il est vrai, à cette date heureuse de 1831, dans ce temps de modestes débuts, d'espoirs sans limites et d'efforts aussi désintéressés qu'énergiques. Tout avait un air de nouveauté, le régime qui naissait avec la confiance d'être la victoire définitive, la réalisation sincère du libéralisme constitutionnel, les talens qui grandissaient au théâtre, dans la poésie, dans le roman comme dans la critique et dans l'histoire, les idées qui germaient de toutes parts. S'il y avait un danger, il ne pouvait être que dans l'excès de vie, dans la confusion d'un avénement tumultueux. L'art d'un fondateur de revue était de profiter de ces forces nouvelles, de savoir prendre position, pour ainsi dire, au cœur de ce mouvement, en un mot, de faire dans des proportions plus étendues, avec plus d'ensemble et de suite, ce que le *Globe* avait fait un instant sous la restauration, ce que des recueils plus récens, notamment la *Revue de Paris*, venaient de tenter. Engagé dans cette redoutable partie

sans un nom connu, presque sans ressources, mais avec une vigoureuse trempe de caractère, François Buloz n'était pas homme à être dupe de la vanité et à se figurer comme d'autres que la première condition pour un directeur était « d'avoir des chevaux dans son écurie. » Il ne s'est jamais piqué de prendre attelage pour aller plus vite au succès, pas plus que de mettre le luxe dans ces bureaux de rédaction qu'on lui a si souvent reprochés.

L'homme avait une idée autrement sérieuse de son affaire. Il marchait d'un pas plus sûr, ne négligeant rien, ni démarches ni sollicitations, infatigable aux courses utiles comme au travail, et avant que deux ans fussent écoulés il avait réussi à conquérir les collaborations les plus brillantes. Il avait Alfred de Vigny et *Stello* préludant à *Laurette*, au *Capitaine Renaud*, — Alexandre Dumas et ses *Impressions de voyage*, — Balzac lui-même et quelques-unes de ses nouvelles, Nodier racontant ses voyages au Mont-Saint-Bernard; il avait *les Deux voix* d'Hugo, et *l'Idole*, le *Pianto* de Barbier, et Brizeux. Il allait avoir Alfred de Musset tout entier, George Sand qui se révélait, Mérimée qui devait un jour lui donner *Colomba*. Et puis encore, sans parler de Lerminier, à la voix retentissante, un peu emphatique, bientôt fatiguée, c'était Jouffroy, c'était Augustin Thierry avec ses *Nouvelles lettres sur l'histoire de France*. Sainte-Beuve, Gustave Planche, ralliés des premiers, représentaient la critique nouvelle, vivante, curieuse ou réfléchie, et au besoin vigoureusement armée, à côté des poètes, des romanciers et des historiens. La « chronique, » qui naissait alors, avait pris un nom fait pour le temps : elle s'appelait alors les *Révolutions de la Quinzaine;* elle allait devenir presque une puissance avec Loève-Veimars, un polémiste trop oublié qui avait débuté par des traductions de Heine, par des *Lettres sur les hommes d'état*, et qui par sa verve acérée faisait passer de mauvais momens aux ministres, même à des ministres qui s'appelaient le maréchal Soult, M. Thiers, M. Guizot.

Entre tous ces talens d'ailleurs, entre ces écrivains qui avaient la séve de la jeunesse, le directeur, jeune lui-même, s'efforçait de maintenir un lien, comme une pensée commune de généreuse impartialité dans une libre alliance. C'était la pensée de la première heure, et quand on demandait à quel camp appartenait la *Revue*, si elle était doctrinaire, radicale, catholique, saint-simonienne, romantique du rite de 1828, un de ceux qui écrivaient la « chronique » avant Loève-Veimars, — c'était, je crois bien, Sainte-Beuve ce jour-là, — répondait : « Il y a en ce temps-ci un certain nombre d'esprits studieux, intelligens, qui, après avoir passé déjà par des phases diverses, ressentent l'enfantement d'un ordre nouveau, y aident de grand cœur, mais ne croient pas qu'il soit donné à une

formule unique et souveraine de l'accomplir. Les esprits qui jugent de la sorte ont un rôle à jouer dans l'effort commun. Ils ont à exciter ceux qui doutent d'une issue, à tempérer, à ne pas suivre ceux qui voient à chaque pas un *labarum*. Ils ont à multiplier les points de vue de l'histoire, les documens de l'érudition, les variétés réelles, innombrables qui déconcertent les unités étroites et factices... Ils ont enfin à ne pas laisser dépérir dans ces routes pénibles les facultés délicates, brillantes, l'imagination, l'âme, l'art et toutes les cultures qu'il suggère. C'est une pensée semblable, une pensée de bon sens, d'étude, de tolérance, de progrès laborieux et aussi d'agrément qui anime l'ensemble de la *Revue*. C'est son genre d'unité, et elle tâchera de s'y affermir de plus en plus au milieu de tant d'assertions téméraires et de promesses ambitieuses... » (1er mars 1833.) — C'est l'âge fabuleux et légendaire de la *Revue*, qui se confond avec le premier essor des talens du siècle, avec les années militantes du régime de 1830.

D'autres jours sont venus, mêlés de prospérités et d'épreuves. En réalité, l'impulsion une fois donnée, ce qui arrive désormais n'est plus qu'une suite, un développement ou une série de développemens. Qu'on remarque en effet que depuis le premier jour la *Revue* procède par une sorte de formation successive, étendant par degrés son cadre, sa sphère d'action, sans dévier néanmoins de sa direction essentielle, de la pensée intime qui l'inspire. Elle naît en 1831 : à partir de ce moment, elle passe près de dix ans à conquérir, avec l'éclat littéraire, l'importance politique. Elle n'a pas seulement l'incomparable « pléiade » des poètes, des romanciers, des critiques nés en même temps qu'elle et déjà populaires; elle acquiert d'année en année dans tous les ordres de travaux les collaborateurs éminens : elle compte dans ses rangs, avec Augustin Thierry, Victor Cousin, M. Mignet, qui commence en 1835 ses études sur la réformation, M. Michel Chevalier, qui publie en 1836 ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Léon Faucher, le vigoureux économiste, M. de Carné, l'honnête publiciste d'un torysme sensé dans une monarchie démocratique. Dès 1840, elle hérite d'une autre revue inspirée par M. Guizot et réduite à disparaître; elle reçoit d'un seul coup un « brillant bataillon, » M. de Rémusat, M. Vitet, M. Léonce de Lavergne, M. Duvergier de Hauranne, Rossi, le politique plein de sagacité, qui prend la « chronique » après Loève-Veimars, après M. Lefebvre de Bécour, un des plus vifs esprits, un de nos plus aimables diplomates d'hier. C'est l'élite de 1830 dans la variété de ses talens, dans l'éclat de son activité et de ses succès. M. Thiers lui-même, président du conseil en 1840, est un jour un collaborateur voilé et facilement deviné.

Bientôt cependant, à côté de ces aînés des générations nouvelles, à défaut de ceux qui disparaissent, qui se fatiguent ou se dispersent, les nouveau-venus commencent à se presser. C'est comme un second ban littéraire qui entre en scène : la tradition ne s'interrompt pas! Aux romanciers, aux poètes de la première heure, succèdent déjà ou vont succéder des romanciers nouveaux : Jules Sandeau, avec ses récits d'une séduisante délicatesse, Mme Charles Reybaud, et, avant qu'il soit longtemps, Octave Feuillet, Paul de Molènes, Henry Murger, puis Cherbuliez, ceux qui sont venus plus tard. Les publicistes, les savans, les philosophes et les critiques des commencemens ont, eux aussi, des successeurs ou des émules : Émile Saisset, le pénétrant et ferme penseur, M. Jules Simon, le philosophe d'autrefois, le président du conseil d'hier, Eugène Forcade, notre infortuné Forcade, promis à une si cruelle fin, Alexandre Thomas, un autre naufragé, — Émile Montégut, M. Saint-René Taillandier, M. H. Desprez, qui est aujourd'hui un directeur expérimenté aux affaires étrangères, Henri Blaze de Bury, le poétique historien de Goethe, le brillant critique de l'art musical. Plus d'un nom pourrait dès lors se joindre à ceux-ci en attendant M. Claude Bernard, M. Renan, M. Caro, M. Janet, Beulé, M. Vacherot. Par le fait, la *Revue*, à mesure qu'elle se développe, devient comme une œuvre de tout le monde; elle trouve des collaborateurs un peu partout, dans les académies, dans l'université, dans la société, dans le parlement, dans l'armée et les hautes fonctions, parmi les voyageurs qui savent se souvenir. De plus en plus aussi elle embrasse, avec l'imagination et les arts, l'étude des pays étrangers et de leurs révolutions, les affaires de diplomatie, les questions d'économie sociale. Elle s'alimente de tout, et c'est ainsi qu'elle se fait une constitution assez robuste pour défier les crises, augmentant ses forces par la durée, devenant tour à tour, sans changer de rôle, un foyer de défense publique dans les révolutions de 1848, un asile de libéralisme sous l'empire, liant entre elles plusieurs générations et reflétant dans sa carrière encyclopédique la vie, le mouvement d'un demi-siècle. Comment s'est réalisée cette fortune d'une œuvre créée de rien, progressivement étendue et consolidée? Elle n'a été possible que par la sûreté de la pensée première et par la puissance d'une activité de tous les instans incessamment tendue vers le but.

La vérité est que François Buloz était né avec le génie de ce qu'il entreprenait, génie mêlé d'exactitude, d'âpreté au travail, de sagacité pratique et de dévoûment absolu. Il a réussi surtout parce qu'il a eu d'abord la foi, la passion de la *Revue*, une passion qui ne s'est jamais attiédie ni fatiguée, que les obstacles, les luttes inévitables

n'ont fait qu'exciter et qui, aux derniers jours comme à la première heure, est restée entière. Il n'a pas été seulement un directeur; il s'est dès l'origine identifié corps et âme, de toute l'ardeur d'une forte nature, avec sa création, il a vécu par elle et pour elle. Cet homme aux formes rudes, au fond sensible et droit, avait pour la *Revue* une tendresse inépuisable et naïve, il s'y était attaché sans réserve comme à un être né de son sang. Il croyait à la *Revue*, et comme il l'aimait, il en avait l'orgueil. Il n'avait jamais fait assez pour elle; il jouissait profondément, sincèrement, de ses succès, de même qu'il souffrait de ce qui pouvait lui nuire. Il faut bien se dire que pendant quarante-six ans il n'a peut-être pas passé une heure, à coup sûr pas un jour sans être à sa dévorante tâche, devenue pour lui un besoin, un attrait et un tourment. Rien ne le détournait : habitudes, relations, plaisirs même, se coordonnaient à l'idée unique, à la préoccupation fixe. Tout ce qui l'entourait, — et dès 1835 il s'était créé une famille, — tout ce qui l'entourait, il l'associait et le confondait dans sa pensée avec la *Revue*.

C'était sa vie. Chaque numéro était pour lui un combat, une suite de combinaisons, d'efforts et surtout d'émotions. A peine avait-il échappé à la crise du dernier jour d'une quinzaine, il avait déjà l'œil fixé sur l'étape suivante, prêt à recommencer avec la même fièvre d'action. A mesure qu'il approchait de nouveau de la date terrible, il redoublait d'inquiétude au milieu des difficultés qu'il augmentait quelquefois par un excès de soin, par ses exigences passionnées. Il craignait toujours de ne pas toucher le but périodique; il protestait de l'accent le plus convaincu que la *Revue* allait manquer, qu'elle ne pourrait pas paraître. Et pourtant pendant quarante-six ans elle n'a jamais manqué, elle n'a même jamais subi un retard, — non, pas même pendant le siége ni pendant la commune! Je me souviens qu'en 1871, au lendemain de la reprise de Paris sur l'insurrection, nous allions ensemble à Versailles avec un de ces sauf-conduits nominatifs que l'état de guerre rendait nécessaires. Arrivés avec bien d'autres au bord de la Seine, à Sèvres, nous dûmes remettre le sauf-conduit au chef de poste chargé de garder le passage du pont, et l'officier, revenu peut-être depuis peu d'Allemagne, à la vue du nom inscrit sur le permis, se tourna vers nous avec un sourire d'intelligence en nous demandant si la *Revue* n'avait pas été interrompue, s'il pourrait retrouver les numéros des derniers mois. Notre vieux compagnon de route se sentait à la fois triste et fier de ce simple mot d'un officier inconnu qui lui rappelait ses peines, mais qui lui prouvait aussi que ses efforts n'étaient pas perdus.

Le fond primitif et invariable chez François Buloz était cet intérêt

ardent, intense, qui a été l'âme, le ressort énergique d'une direction appliquée à tout, incessamment préoccupée des mille détails d'exécution aussi bien que de la considération morale et de la propagation extérieure de la *Revue*. Avec la passion qui l'animait, il tenait essentiellement pour la *Revue* à une exécution soignée; il y mettait une attention extrême, et en cela il était servi par la connaissance profonde qu'il avait de la typographie. L'imprimerie trouvait en lui un guide et un maître souvent difficile, à qui rien n'échappait. Corriger des épreuves, cela semble peu de chose; pour lui, c'était une condition de succès, c'était un art, et j'oserai dire que pour les écrivains eux-mêmes il n'y avait pas de garantie plus sérieuse que cette révision patiente, obstinée, à laquelle il se livrait. Il s'inquiétait de tout, du caractère, de la netteté de l'impression, de la disposition d'un titre, de la ponctuation, de ces mille détails qui semblent n'être rien et qui font une exécution supérieure. Il ne publiait pas un travail qu'il ne l'eût revu ainsi et corrigé au moins deux fois. Il lisait tout et il gardait note de tout dans son esprit, au point de pouvoir se souvenir dix ans après de ce qui avait paru dans la *Revue*. Il ne ménageait pas son temps; souvent il passait une demi-journée sur quelques pages, il était malheureux s'il laissait échapper quelque faute, et lorsqu'avec les années il sentait sa vue s'affaiblir, lorsqu'il éprouvait plus de difficulté à lire, il se désespérait, il luttait avec lui-même. Il se plaignait naïvement de trouver les impressions moins bonnes ou les papiers plus mauvais, et il finissait par reconnaître, non sans tristesse, que c'était lui qui vieillissait. « Je ne puis plus lire, c'est mon chagrin, » écrivait-il; mais quarante années durant il a été le lecteur le plus intrépide, le plus sérieux, il avait la religion de son état.

Bien entendu, il ne lisait pas seulement en typographe, il lisait en homme qui tenait à la bonne renommée littéraire et politique de la *Revue* encore plus qu'à la correction matérielle, qui jugeait ce qu'il lisait. Il avait son droit de directeur et il l'exerçait avec une faculté naturelle de critique qui n'était qu'à lui, avec une conscience aussi scrupuleuse qu'indépendante. Il ne faut pas croire qu'il cédât à des fantaisies : il lisait avec une sincérité complète et avec autant de soin que de sincérité. Il avait un mot caractéristique pour définir son rôle, il disait : « Je suis le public, je ne demande pas mieux que d'être instruit ou intéressé; si un travail ne m'intéresse pas ou ne m'instruit pas, il y a des chances pour qu'il ne produise pas un meilleur effet sur les autres, sur le vrai public à qui il est destiné : il faut voir! » Plus d'une fois on s'est plu à parler de ses minuties, de ses exigences, de ce qu'on appelait ses manies de correcteur. On ne sait pas toutes les circonstances où il a donné un conseil utile,

où il a prévenu de véritables méprises, où il a obtenu des améliorations réelles dans un travail insuffisant. Un jour, je l'ai vu, à la lecture d'une épreuve, signaler du fond de la Savoie, dans un article d'une certaine importance, tout un passage où il devait y avoir, selon lui, une erreur des plus graves, — il s'agissait, je crois, de Robert Peel. Le travail était d'ailleurs intéressant, seulement l'erreur, si elle était réelle, devait en affaiblir l'effet. On s'empressa de vérifier, et c'était évident, l'erreur existait, elle put être rectifiée. Un autre jour, il reçoit d'un homme considérable dans la politique une étude d'histoire. A la première lecture, il fait une singulière découverte dont il est obligé de faire part à l'auteur. « J'ai lu votre article, lui écrit-il aussitôt, et, en le lisant, il me semblait avoir déjà lu une partie de tout cela. Chose bizarre en effet, cela m'a rappelé un article sur le même sujet de notre pauvre Labitte. J'ai recouru alors au numéro et, chose non moins singulière, avec l'article de Labitte que j'ai confronté avec le vôtre, j'ai trouvé un travail de vous... Vous n'avez pas eu sans doute connaissance de l'article de Labitte; mais vous vous rencontrez à tel point, vous insistez l'un et l'autre sur les mêmes détails avec tant d'accord, que l'on ne manquerait pas de se demander pourquoi la *Revue* se répète ainsi. Vous concevez mon embarras. Je ne sais que faire. Je crois la publication de votre travail impossible... » Et l'article en effet ne parut pas.

Que de fois, avec ses sévérités de révision, n'a-t-il pas réussi à provoquer un effort heureux, à mettre des écrivains en garde contre des longueurs ou des obscurités, contre quelques-unes de ces faiblesses dont le talent ne se défend pas toujours! Quand il croyait une observation juste, il ne cédait pas aisément, il insistait, au risque d'avoir affaire à ce redoutable ennemi, l'amour-propre d'auteur, et bien souvent, après un premier moment de mauvaise humeur, ceux qui passaient par cette petite épreuve finissaient par convenir qu'il avait eu raison. C'est qu'en effet il avait, avec un instinct sûr, un jugement des plus solides mûri et fortifié par l'expérience des choses et des hommes, par une longue familiarité avec le monde littéraire et politique de son temps. J'ajouterai qu'après avoir fait ses observations, après avoir bien combattu dans l'intimité, dès qu'un travail avait paru, il ne le laissait plus attaquer devant lui. Le directeur continuait son rôle en défendant tout ce qui avait trouvé abri sous le pavillon.

Ce jugement, don de sa vigoureuse nature, François Buloz n'a cessé de le porter dans ses relations avec les écrivains de deux ou trois générations, dans ce qu'on pourrait appeler son gouvernement, car c'était un vrai gouvernement qui a eu ses difficultés, ses luttes,

avant d'avoir sa solidité et ses traditions. Former d'abord, étendre, entretenir les relations littéraires et politiques de la *Revue*, était toujours la grande affaire, la condition essentielle. Buloz, dans cette partie de son œuvre, avait certainement ses rudesses, ses saillies de caractère, ses emportemens que nous connaissions tous; il avait ses inconvéniens avec ses qualités, il en convenait. La première de ses qualités était, avec le respect pour la *Revue*, pour le public, un goût naturel pour le talent. Il aimait le talent pour lui-même, il le recherchait, et il en subissait la séduction avec une sorte d'ingénuité.

Quand il recevait un roman de choix, une belle étude de politique, de philosophie, d'histoire ou de critique, quand il découvrait quelque récit touchant, une merveille comme *le Péché de Madeleine*, il se sentait heureux. La lecture devenait pour lui une véritable jouissance. Toute sa vie, malgré les crises qui ont pu éclater par intervalles, il a été sous le charme de Mme Sand. Lorsqu'il parlait du passé et de ceux qui avaient commencé avec lui, de Loève-Veimars, cet écrivain plein de ressources et d'esprit qui est allé mourir dans l'obscurité d'un consulat, il ne tarissait plus. Sainte-Beuve, Gustave Planche, étaient pour lui des autorités qu'il entourait d'une affectueuse estime. Il regrettait toujours Charles Labitte, mort si jeune après de brillans débuts. Alfred de Musset était son admiration, il le défendait même lorsque l'auteur du *Caprice* n'avait pas encore la popularité qu'il a eue depuis, et dans la *Revue* il se plaisait à garantir de toute atteinte cette poétique renommée (1). En un mot, chez tous ces écrivains comme chez bien d'autres qui se sont succédé, il aimait en dehors de tout le talent : c'était le secret de l'influence qu'il pouvait avoir sur eux et de la confiance qu'ils lui témoignaient souvent à leur tour. On pouvait se quereller parfois, l'habitude était une libre cordialité, et à une époque où tout le monde n'avait pas du génie, où l'on ne se croyait pas au-dessus d'un conseil ou d'une correction, Alfred de Musset pouvait écrire dans une de ces lettres intimes de tous les jours qui faisaient autant d'honneur à celui qui les écrivait qu'à celui qui les recevait : « Ce que vous m'avez dit pour la deuxième partie de *la Confession* (*la Confession d'un enfant du siècle*) me tourmente. Vous avez rai-

(1) C'est M. Paul de Musset lui-même, le frère du poète, qui raconte dans son récent et intéressant volume, — *Biographie de Alfred de Musset*, — que dès 1838 Buloz intervenait spontanément et très discrètement pour faire accorder à l'auteur de *Rolla* les fonctions de bibliothécaire du ministère de l'intérieur. La chose ne marcha pas toute seule; elle finit cependant par réussir, et la nomination fut faite. C'était une position bien modeste, qui n'avait surtout rien à démêler avec la politique; quand vint le 24 février 1848, peu de jours après la révolution, le nouveau ministre de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, destituait brutalement Alfred de Musset!

son, je le crois du moins; mais je ne sais trop comment faire pour y remédier. Si je veux revoir cela moi-même, je n'y ferai rien qui vaille. Il faudrait que vous me trouvassiez quelqu'un qui eût à la fois assez de complaisance et assez de jugement pour s'en charger. Qui? je n'en sais rien... Si je pouvais prier Sainte-Beuve de lire simplement le premier volume, je pourrais ensuite de moi-même faire les corrections sur ses avis. J'ai peur qu'il ne soit froid pour moi à cause des dernières circonstances (au sujet de Mme Sand). Que le diable m'emporte si je lui en veux!.. Faites-moi donc le plaisir de penser un peu comment venir à bout de cela... C'est très important; mais je suis si bête que je ne puis me corriger moi-même. Dites-moi un peu comment faire... »

Ce que je veux dire, c'est que François Buloz portait dans ses relations ce goût vif du talent qui faisait de lui l'ami, souvent le conseiller utile de ses collaborateurs. Il était dans son rôle en aimant le talent, en le recherchant, et il n'avait nullement à coup sûr l'esprit exclusif qu'on lui a si souvent prêté; il n'avait point cette étrange idée de faire de la *Revue* une sorte de citadelle inaccessible ou fermée à tous ceux qui n'auraient pas le mot d'ordre. C'est précisément le contraire qui est vrai. Il n'y avait pas d'homme moins exclusif que lui. Toutes les tentatives sérieuses avaient la chance de trouver auprès de lui un accueil hospitalier. Il y a eu toujours sans doute des hommes à qui leur illustration ou leur notoriété a naturellement ouvert toutes les portes. Les autres n'ont jamais été exclus ou évincés parce qu'ils n'étaient pas encore assez connus. Qu'était Eugène Forcade lorsqu'il a commencé en 1844? Qu'était Émile Montégut lorsqu'il publiait en 1847 son premier article sur Emerson? C'était un jeune et simple étudiant. Buloz ne connaissait ni l'un ni l'autre la veille; le lendemain, il les excitait au travail, il leur faisait la place due à de jeunes esprits pleins de promesses. Je pourrais citer d'autres écrivains tout aussi inconnus alors, qui sont devenus depuis des collaborateurs assidus, et dont l'entrée à la *Revue* n'a pas coûté dix paroles. Qu'on ouvre cette *Table* qui a été publiée il y a deux ans, et qui résume tout un passé, toute une histoire : il y a là quelque chose comme sept cents noms et plus! Ceux qui ont une signification, et ils sont à toutes les pages, représentent les nuances les plus diverses d'opinions et de talens. Presque tous les noms du monde contemporain sont présens à ce défilé : poètes, conteurs, publicistes, diplomates, ministres de la veille ou du lendemain, maréchaux, princes : il y a même une souveraine étrangère, à l'esprit cultivé autant que sympathique à la France.

C'est assurément le contraire d'un système d'exclusion, et quant à ce despotisme dont on s'est plu quelquefois à évoquer le fantôme,

qui aurait tout commandé, tout inspiré, tout réglementé, pour finir par imprimer une couleur uniforme aux travaux admis par la *Revue*, c'est une légende comme tant d'autres, faite avec quelques bribes d'anecdotes. Ceux qui ont vécu longtemps dans la familiarité de l'homme et qui ont pu connaître le fond de sa pensée, comme ses habitudes, ne se sont jamais doutés qu'il y avait là auprès d'eux un si lourd despotisme, — auquel ils auraient pu d'ailleurs si aisément se soustraire. Buloz n'avait pas ce puéril orgueil d'imposer une forme ou des idées; il n'avait pas non plus un assez médiocre sentiment de son rôle pour commander des articles de littérature comme il aurait commandé des articles de ménage dans un établissement d'industrie. Ce qui est vrai, c'est qu'il avait l'œil à tout; il se préoccupait de tout ce qui pouvait intéresser, il interrogeait et avait soin de se tenir au courant de ce qui se passait dans les pays étrangers, des choses littéraires et politiques. S'il y avait des documens, des renseignemens à recueillir, il ne négligeait rien pour les avoir, pour les procurer à ceux qui pouvaient s'en servir utilement. Il préparait ou il provoquait : au-delà, il savait parfaitement à qui il avait affaire. Il discutait avec feu, c'était dans sa nature, il ne prétendait en aucune façon se substituer aux écrivains, surtout quand ces écrivains connaissaient leur art, et s'il faisait des observations, il se hâtait d'ajouter : « Ne prenez pas mal mes critiques, faites pour le mieux ! »

Il respectait complétement la liberté des opinions et du talent, pourvu qu'il y eût réellement du talent, chez les plus jeunes comme chez les plus anciens; mais en même temps avec les plus anciens comme avec les plus jeunes, avec les plus célèbres comme avec les nouveau-venus, il y avait des conditions supérieures, une direction générale qu'il voulait inflexiblement maintenir : sur ce point il était intraitable. Il ouvrait un champ assez large pour que toutes les libertés légitimes de l'esprit pussent se produire et que le vrai talent n'eût point à souffrir; il ne voulait à aucun prix livrer ou laisser compromettre les traditions, l'indépendance de la *Revue*. Pour sauvegarder cette indépendance, il aurait tout sacrifié, même des concours dont il sentait la valeur, il se serait résigné à ce qu'il appelait des « séparations douloureuses. » Lorsque vers 1840 Mme Sand inclinait de plus en plus vers le radicalisme, il n'hésitait pas. Après avoir essayé de la retenir, il refusait de la suivre, d'ouvrir la *Revue* à des œuvres d'une inspiration toute révolutionnaire. Ici le goût du talent cédait au jugement. C'est à l'occasion du roman d'*Horace* qu'éclatait la première rupture après sept ou huit années d'intimité. Et qui pourrait dire aujourd'hui que Mme Sand n'aurait pas mieux fait de s'arrêter, que sa gloire d'écrivain ne se serait pas

mieux trouvée de produire quelques œuvres de plus comme *André*, *Mauprat*, ou *la Dernière Aldini*, et quelques livres de moins, comme *Horace* ou *le Compagnon du tour de France?* Qui avait raison du directeur ou du brillant collaborateur entraîné par son imagination, par sa chimère?

Cette indépendance à laquelle François Buloz attachait un si juste prix n'était point assurément aisée à défendre et à sauvegarder au milieu de ce conflit de passions, d'amours-propres, de vanités, qui se donnent rendez-vous autour d'un recueil littéraire. Buloz, avec l'idée qu'il se faisait, ne pouvait éviter de rencontrer des difficultés de toute sorte, d'amasser contre lui les hostilités et les ressentimens. Ainsi une de ses préoccupations était de maintenir à la *Revue*, même à côté des romanciers et des poètes, la liberté complète de la critique, bien entendu d'une critique sérieuse, sans malveillance, exercée au nom de l'art et du goût. C'était à ses yeux une des raisons d'être de la *Revue* et la forme la plus nette de cette indépendance à laquelle il tenait. Sainte-Beuve, Gustave Planche, comme ceux qui leur ont succédé, gardaient tous leurs droits sur le domaine littéraire; mais le jour où Sainte-Beuve effleurait Balzac d'un trait savamment aiguisé et juste, l'auteur du *Père Goriot* ne se contenait plus, il exhalait ses colères, — et voilà la guerre déclarée contre la *Revue*, contre le directeur, qui naturellement acceptait une entière solidarité avec Sainte-Beuve! Lorsque Gustave Planche soumettait à un examen inexorable le théâtre de Victor Hugo et montrait ce qu'il y avait d'artificiel dans ces drames, travestissemens somptueux et équivoques de la nature humaine comme de l'histoire, il soulevait des orages. Il avait manqué à la majesté du dieu, de celui qui allait se déguiser modestement sous le nom d'Olympio! On ne négligeait rien pour réduire « l'insulteur » au silence, et peut-être n'eût-il tenu qu'au directeur d'obtenir pour la *Revue* quelque promesse opulente, roman ou poésies, — à la condition toutefois d'exclure Planche. Buloz maintenait énergiquement l'inviolabilité de la critique, et ici encore, on pourrait répéter comme pour les romans révolutionnaires de Mme Sand : Qui donc avait raison? qui oserait dire aujourd'hui, après plus de quarante ans passés sur certains drames de M. Hugo, que Gustave Planche n'était pas dans le vrai, que le directeur ne faisait pas son devoir envers le public comme envers ses collaborateurs en gardant un asile à une parole libre?

Sans aller toujours jusqu'à prendre ce caractère aigu et personnel, cette question de l'indépendance de la critique ne laissait point dès lors et n'a point laissé depuis d'être souvent, sous plus d'une forme, d'une manière invisible, une des difficultés les plus graves

dans l'intérieur de la *Revue*. On ne sait pas, on ne peut pas soupçonner ce qu'il y a quelquefois de prétentions, d'exigences, de susceptibilités en jeu dans une simple affaire de critique. Des hommes supérieurs, — et les plus désintéressés, les plus graves en apparence, ceux qui sembleraient être au-dessus de ces préoccupations, ne diffèrent pas en cela des poètes, — ont certainement créé plus d'un embarras. Je ne nomme personne. Dès qu'un de ces hommes publiait un livre, il ne voulait pas seulement qu'on parlât de son livre, ce qui eût été tout simple, il tenait à choisir son critique. Il envoyait ses amis en ambassade. C'était toute une campagne organisée pour le soin d'une renommée qui le plus souvent n'avait pas besoin de ces petites tactiques. Si l'on ne se hâtait pas de se rendre au désir exprimé, aussitôt commençaient les froissemens, même quelquefois les menaces. Tel homme de talent du plus haut monde, parce qu'il avait eu quelque succès à la *Revue*, se croyait vraiment autorisé à envoyer des ultimatums et à mettre sa collaboration au prix d'un article sur un de ses ouvrages. Que de tentatives de ce genre! Je ne dis ceci, et encore en effleurant, que pour montrer au milieu de quelles difficultés un directeur sérieux avait à se mouvoir. Buloz, malgré les assauts ou les récriminations que cela lui valait, ne se croyait nullement obligé de céder à des exigences qui n'auraient pas tardé à dénaturer et à compromettre la *Revue*. Il les déclinait fermement ou habilement, non sans recourir parfois à une certaine diplomatie, et il avait même imaginé le pseudonyme de Lagenevais comme un masque léger qu'on se passerait tour à tour, qui, dans des circonstances délicates, pourrait permettre un peu plus de liberté. Le plus souvent il se tirait d'affaire avec les sollicitations en répondant qu'un autre écrivain s'était déjà chargé de l'article qu'on lui proposait, et je me souviens qu'un jour un collaborateur se trouvait ainsi conduit à écrire sur un personnage éminent une étude à laquelle il n'avait pas d'abord songé, qu'il entreprenait en toute indépendance comme en toute déférence, mais qui ne répondait pas précisément aux vues du principal intéressé.

Ce qui est certain, c'est que, si François Buloz n'était ni l'homme exclusif ni l'autocrate qu'on a dit, il n'était pas non plus un complaisant. Il ressemblait, dans la mesure de son originalité, à une sorte d'Alceste gardant son franc parler, maintenant autour de lui les priviléges du franc parler. Il avait seulement une idée qui pouvait lui donner cet air exclusif qu'on lui a si souvent reproché sans raison, et qui devait lui attirer toutes les guerres possibles. Il ne voulait pas que la *Revue* pût être considérée comme une maison banale, appartenant indistinctement à tout le monde, et où pouvaient entrer toutes les excentricités, les prétentions, les fantaisies qui se

donneraient pour du talent. Il entendait que cette maison restât un asile sérieux et respecté ; il était parfaitement décidé à la fermer aux prépotences de la vanité, aux tyrannies de secte, aux inventions malsaines, à la fausse littérature ou à la littérature industrielle qui commençait à lever son drapeau. C'était assez pour nouer par degrés contre lui la coalition de tous ceux qui croyaient avoir à se plaindre, qui avaient essuyé une critique ou un refus. C'était plus qu'il ne fallait pour préparer des orages comme celui qui éclatait vers la fin de 1844 contre la *Revue* et son directeur. Alexandre Dumas, dans un moment d'humeur violente, s'excitant lui-même et ramassant tous les griefs, tous les ressentimens, conduisait bruyamment l'assaut comme il aurait conduit une comédie ou un drame.

Pour le coup la *Revue* ressemblait à une place assiégée. Heureusement elle n'était plus déjà facile à prendre, et dans cette lutte elle avait pour défenseur, avec Buloz lui-même, Sainte-Beuve, qui se faisait un devoir de relever ces défis, ce qu'il appelait des « attaques violentes et outrageuses. » Sainte-Beuve, dans des études successives, — *Dix ans après*, — *la Littérature industrielle*, — *Quelques vérités sur la littérature*, — avait déjà signalé les progrès du désordre littéraire qui éclatait maintenant sans frein, et, par les pages nouvelles qu'il publiait sous le titre de *la Revue en 1845*, il se plaisait à venger l'œuvre et le directeur. Il félicitait Buloz de « l'incroyable déluge d'invectives » qu'on amoncelait contre lui. « Nous pourrions bien lui affirmer, disait-il, que ce n'est point tant à cause des inconvéniens et des défauts que toute œuvre collective et tout homme de publicité apportent presque inévitablement jusqu'au sein de leurs qualités et de leurs mérites qu'il est attaqué et injurié avec cette violence; mais c'est précisément à cause de ses qualités mêmes, — qu'il le sache bien et qu'il en redouble de courage s'il en avait besoin, — c'est pour sa fermeté à repousser de mauvaises doctrines, de mauvaises pratiques littéraires, et pour l'espèce de digue qu'il est parvenu à élever contre elles et dont s'irritent les vanités déchaînées par les intérêts... » Et prenant corps à corps les assaillans, montrant toute une race nouvelle « sans principes, sans scrupules, habile et rompue à la phrase, âpre au gain, une race résolue à tout, » Sainte-Beuve ajoutait : « La reconnaissez-vous, et est-ce assez vous marquer par l'effigie cette monnaie de nos petits Catilinas? Que le public qui voit les injures sache du moins à quel prix on les a méritées. Ce qu'à toute heure du jour un recueil qui veut se maintenir dans de droites lignes se voit contraint à repousser de pamphlétaires, de libellistes qui veulent s'imposer et qui, refusés deux ou trois fois, deviennent implacables, ce nombre-là ne saurait s'imaginer. De là les haines; de là aussi

la difficulté de trier les bons et un souci qui peut sembler exclusif parfois et qui n'est que prévoyant. — Il y a dix ans que je ferme la porte aux barbares, disait un jour le fondateur de cette *Revue*. — Nous lui répondions qu'il exagérait sans doute un peu; mais voilà qu'aujourd'hui on se charge de prouver qu'il n'y a que trop de *barbares*, même quand ce sont les habiles qui y tiennent la main... » Cette vigoureuse sortie dispersait pour le moment les assaillans. Alexandre Dumas, avec tout son esprit emporté jusqu'aux iniquités injurieuses, avait fait une triste campagne.

Les violences n'avaient d'autre effet que de mettre plus nettement en relief l'œuvre qu'on voulait ruiner ou démanteler, de rallier sous le feu la masse des vrais collaborateurs qu'on croyait peut-être ébranler. C'était le mot de Sainte-Beuve : « le lien qui, disait-on, avait manqué quelquefois à nos travaux, ce lien existe désormais; les attaques mêmes du dehors et l'union des agresseurs nous le démontrent. » Et c'est ainsi que, par la contradiction autant que par les efforts des défenseurs, la *Revue* s'affermissait dans ses conditions essentielles, dans son caractère, dans sa pensée plus que jamais avouée : « maintenir publiquement, en face de tous, certaines traditions d'art, de goût et d'étude... » Buloz lui-même, malgré ses exaspérations, ne pouvait que gagner personnellement à ces luttes de toute sorte, bruyantes ou invisibles, faites pour montrer en lui cette « forte qualité » que lui reconnaissait Sainte-Beuve, qui lui attirait de tels outrages, mais qui lui valait aussi l'estime croissante des esprits réfléchis. Il se sentait entouré et appuyé. Il n'avait cessé, pendant les treize ou quatorze années qui venaient de s'écouler au milieu de tous les labeurs, d'étendre ses relations dans le monde politique comme dans le monde littéraire, et dans ces relations utiles, nécessaires, il avait une règle, aussi fine que sensée, qu'il rappelait quelquefois dans l'intimité : « Ayez toujours soin, disait-il, de voir ceux qui sont plus haut que vous ou qui en savent plus que vous, et avec qui vous pouvez apprendre quelque chose. » Cette règle, il l'avait pratiquée avec habileté et avec fruit. Comme directeur, il avait eu plus d'une fois l'occasion de voir de près quelques-uns des chefs politiques du temps, de qui il n'avait pas tardé à se faire apprécier pour son jugement. Je citerai particulièrement deux ou trois hommes à qui il n'a cessé de garder des sentimens assez divers, mais également sérieux et durables à travers toutes les luttes de partis.

Un de ces hommes était le comte Molé. Pendant la coalition parlementaire organisée en 1839 contre le cabinet qui avait pour président M. Molé et pour ministre de l'intérieur M. le comte de Montalivet, la *Revue* avait soutenu sans hésitation, avec une prévoyance

trop justifiée depuis, le gouvernement. Buloz avait vu surtout à cette époque M. Molé, avec qui il a eu longtemps des rapports empreints de sa part d'une sérieuse déférence. Il avait du respect pour l'homme et une intime considération pour ce politique de grande naissance et de grâce supérieure, aux manières graves et simples, à l'esprit juste et pratique. M. Molé a toujours été un de ceux que Buloz se plaisait à consulter dans les circonstances décisives. M. le comte de Montalivet était un autre de ces hommes qui lui avaient inspiré autant de confiance que d'attachement.

Au fond, celui de nos contemporains que Buloz aimait, je pourrais dire de cœur, c'est l'homme illustre auprès de qui il s'est si souvent retrouvé depuis quarante ans et à qui il devait témoigner une sincère, une invariable fidélité jusqu'au bout, dans les dernières, les douloureuses crises de la France, — c'est M. Thiers. Il n'a pas été le seul dans notre temps à subir le charme; plus que tout autre peut-être, il s'est senti toujours attiré par cette lumineuse intelligence, par la séduction d'un esprit infatigable, d'une raison si naturelle et d'un patriotisme qui devait être soumis à de si cruelles épreuves. La *Revue* n'avait pas toujours suivi M. Thiers dans les temps anciens de 1839; elle avait combattu dans un autre camp pendant la coalition. Buloz revenait sans effort, par goût et par affection, vers lui dès le ministère de 1840. Un jour, durant ces mois de l'été de 1840 où une guerre d'Orient semblait près d'éclater, la *Revue* se trouvait avoir pour collaborateur extraordinaire le président du conseil lui-même, et ces rapports de confiance ne cessaient pas avec le ministère de 1840. Sans entrer dans une opposition active sous le ministère de M. Guizot, qui commençait alors (29 octobre 1840) et qui allait être la dernière étape de la monarchie de juillet, la *Revue* restait rapprochée de M. Thiers; elle avait la collaboration de quelques-uns de ses amis les plus brillans ou les plus actifs, M. de Rémusat, M. Cousin, M. Vivien, M. Duvergier de Hauranne.

Certainement, avec la préoccupation constante de son œuvre, Buloz aurait désiré que M. Thiers fît encore ce qu'il avait fait étant président du conseil; il aurait voulu obtenir quelque travail de politique ou d'histoire dont il aurait aimé à parer la *Revue*. M. Thiers n'était pas insensible à ce désir, car il avait pris de Buloz une opinion des plus sérieuses qu'il a toujours gardée. Il promettait, autant qu'il pouvait promettre dans une vie si occupée, et un jour de juillet 1841, étant à Lille, entre une course en Hollande et un voyage en Allemagne, où il allait étudier pour son histoire les champs de bataille de l'empire, il écrivait dans l'abandon de l'intimité cette lettre, dont on tirera, même aujourd'hui, la moralité qu'on voudra:

« Mon cher Buloz,... je songe souvent à écrire pour vous un article sur la question d'Orient; mais j'ai quelque peine à quitter mon travail. Je me dispose cependant à prendre la plume pour vous tenir enfin ma promesse. Je vous dirai qu'avec un goût tous les jours plus vif pour la grande politique, j'en ai tous les jours un moindre pour la petite, et j'appelle petite politique celle qu'on fait chaque jour pour la circonstance. Ce pain quotidien dont on vit à Paris m'inspire un dégoût presque insurmontable. Je suis fort partisan de nos institutions, car je n'en sais pas d'autres possibles; mais elles organisent le gouvernement en un vrai bavardage. L'opposition ne parle que pour embarrasser le gouvernement cette semaine, et le gouvernement n'agit que pour parer à ce que l'on dira la semaine prochaine. Tout le monde est plus ou moins sous ce joug-là, et quiconque veut voir plus loin manque d'à-propos, condition indispensable pour réussir dans ce monde si changeant! C'est donc pour moi un vrai sacrifice que de rentrer dans ce présent si étroit et si agité pour dire ou écrire quelque chose. Je suis heureux où je suis, en faisant ce que je fais... Cependant je ferai un effort pour vous avant de partir pour l'Allemagne... Je ne vois rien de bien important sur notre horizon, sauf la question d'Orient, qui n'est pas une question du moment et qui durera plus que nous tous!.. » J'oserai ajouter que, même avec ceux qu'il aimait et qu'il respectait, dont il se plaisait à écouter la parole, Buloz savait garder la mesure d'indépendance qui convenait à la *Revue*, et c'est parce que la *Revue* restait indépendante même avec eux qu'elle méritait leur estime.

A tout prendre, François Buloz s'est trouvé en rapport avec la plupart de ses contemporains qui ont eu un nom dans la politique et dans les lettres. Ces relations n'ont point été toujours assurément à l'abri des orages. Il y a eu des crises, des chocs de caractères ou d'intérêts, des ruptures ou des incompatibilités. Sainte-Beuve lui-même, un des collaborateurs les plus intimes de la première heure, le défenseur de la *Revue* dans des momens difficiles, s'est éloigné à un certain jour et pendant quelques années pour faire sa campagne des *Lundis*. D'autres se sont séparés pour des susceptibilités, pour des raisons d'opinion. Buloz, dont la vie était un combat, a pu céder parfois à des mouvemens impétueux : soit, et en définitive, de tout cela qu'en est-il réellement? S'il y a eu des scissions irrévocables, la masse de la *Revue* est restée toujours à peu près intacte. La plupart de ceux qui ont commencé avec elle leur carrière ou qui se sont associés un peu plus tard à ses travaux ne l'ont plus guère quittée. Il y a toute une légion de collaborateurs de trente ans, de vingt ans, qu'elle n'a perdus que par la mort. Mme Sand s'est éloignée, puis elle est revenue, et au moment où elle s'est

éteinte elle venait de publier un roman, elle allait se remettre encore à l'œuvre; les rapports intimes de la jeunesse s'étaient renoués d'eux-mêmes. Sainte-Beuve, quelques années avant sa mort, se sentait de nouveau attiré, et il m'écrivait : « L'un des bénéfices de mon retour à la *Revue*, retour qui ne sera complet que lorsque je me trouverai un peu plus libre de mon entrave hebdomadaire, sera de nous y revoir tous quelquefois... C'est encore la *Revue* qui donne les brevets... » Buloz a gardé jusqu'au bout, dans la politique comme dans les lettres, les relations qui lui étaient les plus précieuses, qui l'honoraient; preuve évidente de ce qu'il y avait de juste dans ce que Sainte-Beuve lui-même disait en 1845 : « Quand vous voyez un homme attaqué avec acharnement, avec furie, par toute sorte de gens, soyez bien sûr que cet homme a une valeur et qu'il y a là-dessous quelque bonne et forte qualité en jeu... »

Chose cependant étrange! La *Revue* avait déjà parcouru une assez longue carrière, elle touchait à la quinzième année de son existence; elle avait réuni les talens les plus brillans, elle avait rapidement conquis le crédit politique aussi bien que l'importance littéraire, et malgré tout, sa prospérité matérielle était encore loin de répondre à sa notoriété morale. Elle a eu une croissance régulière, ininterrompue, mais lente. La *Revue* avait commencé avec ses modestes 350 souscripteurs; elle n'atteignait qu'en 1834 le chiffre de 1,000, elle touchait à 1,500 en 1838, elle ne doublait le cap des 2,000 qu'en 1843, et au commencement de 1846 elle ne dépassait pas encore 2,500! C'était peut-être beaucoup pour le temps; en réalité, il n'y avait pas de quoi vivre, ou du moins l'on ne vivait qu'à force d'économie industrieuse. Ce n'était point une affaire. Buloz ne songeait guère alors à des gains opulens; il se contentait d'un modique traitement personnel, et c'est même pour y suppléer que dès 1838 il avait désiré ou accepté, concurremment avec la direction de la *Revue*, les fonctions de commissaire du roi au Théâtre-Français. Il en était là en 1845 lorsqu'en peu de temps survenaient deux circonstances qui ont eu une influence décisive sur les destinées d'une œuvre si laborieusement formée.

Jusqu'à ce moment, la *Revue* avait eu plusieurs phases successives d'organisation intérieure. M. Auffray, le premier associé de Buloz, avait promptement disparu. Un homme que tous nos contemporains ont connu, Alexandre Bixio, était entré dans une société nouvelle, et à son tour il n'avait fait que passer. Une troisième combinaison, formée vers 1834, avait donné à Buloz pour associés M. Florestan Bonnaire, notaire de Paris, et son frère Félix Bonnaire. Cette combinaison, qui avait eu pour effet de réunir dans la

main des mêmes propriétaires, sous la même direction, la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*, cette association avait duré dix ans. Elle avait traversé une période difficile. Un jour, — c'était justement en 1845, — MM. Bonnaire arrivaient assez mystérieusement auprès de Buloz et lui offraient tout à coup une somme respectable, il s'agissait de plus de 100,000 francs, pour le prix de sa part de propriété de la *Revue*. Ils avaient même la somme dans leur portefeuille pour en finir sur l'heure. Je suis bien sûr qu'au fond du cœur Buloz n'avait pas un doute. Il ne pouvait cependant se décider à la légère. La première personne qu'il consultait était Mérimée, qui l'engageait très fort, par des raisons de prudence, à accepter ce qu'on lui offrait. Dans sa famille, il trouvait des conseils plus hardis, plus résolus. Sainte-Beuve, je crois, était aussi consulté, et il détournait vivement Buloz d'abandonner son œuvre.

La question était d'autant plus grave, on peut bien le dire aujourd'hui, que la proposition des frères Bonnaire se liait à quelque combinaison politique; une démarche intime du confident d'un des principaux ministres ne permettait pas d'en douter. On trouvait la *Revue* trop peu ministérielle, trop disposée à incliner vers M. Molé ou vers M. Thiers; on voulait, dans l'intérêt de la politique régnante, une *revue* dévouée, agréable : on n'aurait probablement réussi qu'à la tuer sous le poids du dévoûment dont on lui aurait infligé le devoir monotone! Ce n'était pas de quoi décider Buloz. Guidé par son instinct, soutenu par quelques amis, il n'hésitait plus; mais ici complication nouvelle. S'il refusait, il devait, de son côté, payer à ses associés, pour leur double part de propriété, le double de la somme qu'on lui avait offerte, et seul il ne pouvait assumer cette charge. C'est de là en réalité que naissait l'idée de créer une société nouvelle par actions où entreraient des hommes considérables de la politique, M. Molé, le duc de Broglie, M. d'Haussonville, M. de Saint-Priest, le comte Roger, M. de Rothschild, M. Baude, etc., même des collaborateurs qui acquitteraient leur action par leurs travaux. Assurément ni les uns ni les autres, ni Buloz lui-même, ne se doutaient que ce jour-là ils faisaient la meilleure affaire de leur vie. On voulait simplement maintenir un organe sérieux, indépendant, de politique et de littérature. C'est la société qui existe encore et dont Buloz devenait en 1846 le directeur statutaire. Par cela même, la *Revue* se trouvait constituée dans de plus larges et plus fortes conditions, et je puis bien dire aussi que la force la plus réelle de la société ainsi créée était dans l'homme qui la personnifiait, qui en restait plus que jamais la tête et le bras.

L'autre circonstance, qui avant peu allait bien étrangement et

bien à l'improviste servir la *Revue*, c'est ni plus ni moins la révolution de 1848. Sans manquer à la tâche qu'il considérait comme la première et la plus chère, en s'y fixant plus intimement au contraire par la constitution d'une société nouvelle, François Buloz était resté en même temps, sous le titre de commissaire du roi, directeur du Théâtre-Français. Il n'avait pas cessé d'occuper ces fonctions depuis 1838. Son administration avait eu la bonne fortune de s'inaugurer avec les débuts de Mlle Rachel. Sa position avait été agrandie et fortifiée d'un supplément d'autorité qui lui permettait de vaincre toutes les résistances, toutes les difficultés, même quand ces difficultés devaient se présenter sous les traits de cette séduisante et capricieuse jeune fille de génie qui venait de faire revivre tout à coup la vieille tragédie. Il se flattait de conduire la république de la rue Richelieu, d'ouvrir la scène à quelques écrivains nouveaux, et par le fait c'est lui qui, avec l'aide d'une ingénieuse comédienne revenant de Russie, introduisait au Théâtre-Français *le Caprice* d'Alfred de Musset. Il avait, en un mot, comme un double gouvernement qui touchait aux deux mondes les plus agités, et je crois même qu'un jour on lui reprochait gravement d'avoir dit, dans une audience privée, au roi Louis-Philippe qu'il avait affaire aux deux mondes les plus difficiles à gouverner. La vérité est qu'il s'intéressait au Théâtre-Français comme il s'intéressait à tout ce qu'il entreprenait, mais que cette administration théâtrale de dix ans n'a été et ne pouvait être pour lui qu'un épisode, une diversion dangereuse dans une vie occupée. Il se faisait illusion à lui-même sur les inconvéniens de ce double gouvernement qui divisait ses forces, qui aurait fini peut-être par égarer son activité. Que serait-il arrivé? La révolution du 24 février 1848 se chargeait de trancher la question par une brutale destitution, et les maîtres du jour, en frappant le directeur du Théâtre-Français, ne savaient pas à quel point ils servaient ce jour-là Buloz lui-même aussi bien que la *Revue*, en rendant l'homme tout entier à l'œuvre pour laquelle il était fait et dont il allait avoir désormais à s'occuper sans partage.

Au premier moment sans doute Buloz ne pouvait se défendre d'une profonde impression. Il n'aurait pas été ce qu'il était s'il n'eût ressenti vivement cette catastrophe de février pleine de redoutables mystères, où il voyait, à part une position perdue, une épreuve des plus graves pour la *Revue* elle-même, pour les lettres, pour les intérêts de l'esprit comme pour tous les intérêts de la France. Heureusement il était aussi de ceux qui, à la faculté de s'émouvoir, de s'inquiéter de tout, joignent la faculté de ne se décourager de rien, de se ressaisir très promptement, de retrouver aussitôt leur vigueur naturelle, une force singulière de résistance. Quelques jours étaient

à peine passés que déjà il avait pris son parti, acceptant les conditions laborieuses du lendemain d'une révolution, se remettant à l'œuvre avec une activité qu'enflammaient les circonstances, et, j'oserai presque dire, la nécessité. On le rendait tout entier à la *Revue*, il se consacrait à elle absolument, exclusivement, avec une passion retrempée dans l'épreuve universelle. Dès les mois de mars et d'avril, des hommes comme M. Michel Chevalier, Léon Faucher, étaient courageusement sur la brèche pour tenir tête au socialisme, qui déjà par ses propagandes orgueilleuses et ses excitations meurtrières préparait la sanglante bataille de juin. La *Revue* entrait vivement dans cette lutte qui s'inaugurait au milieu des révolutions éclatant partout à la fois en Italie, à Vienne, à Berlin, comme à Paris.

C'était une crise de plus de trois années pendant laquelle la *Revue* ne cessait de s'affermir et de s'étendre par des efforts habilement dirigés. Son rôle était simple sans laisser d'être difficile : sans regrets inutiles, sans antipathies, sans préventions contre la république nouvelle, elle n'avait d'autre objet que de servir avec indépendance la cause de la société en péril, ralliant les esprits littéraires dans ce grand désarroi, suivant cette politique que Buloz lui-même résumait dans une lettre qu'il m'écrivait au moment de l'élection présidentielle de 1848. La *Revue* n'avait pas cédé à la fascination du « grand nom; » elle n'avait pas voulu soutenir la candidature napoléonienne. Elle ne soutenait pas non plus le général Cavaignac, elle aurait voulu que le parti modéré osât à tout risque avoir son candidat, et Buloz m'écrivait dès ce temps-là : « Ce que l'on repousse chez le général Cavaignac, c'est l'idée hautement affichée de vouloir fonder *sa* république, non la république de tous. Il nous faut au contraire un gouvernement large, impartial, qui nous rende les jours prospères et tranquilles que nous avons vus, n'importe sous quelle forme, pourvu que la grandeur et la liberté n'en souffrent pas et restent intactes. » Vœu bien ambitieux, quoiqu'il semble si simple, et qui n'a point certes encore perdu son à-propos!

Il faut avoir vu Buloz au feu de l'action pour se faire une idée de la ténacité et de la variété de ses efforts pendant ces années d'agitation et de lutte. Il devait nécessairement songer à tout, à la vie morale comme à la vie matérielle de la *Revue*. La vie morale, c'était la rédaction incessamment accrue de tous ceux qui voulaient servir « la bonne cause, » la cause des notions justes, des principes ébranlés, des traditions de liberté modérée et de conservation prévoyante. C'est ce qu'on pourrait appeler la période conservatrice de la *Revue*. En même temps, Buloz se préoccupait d'une question qui a toujours été des plus graves pour le succès matériel tant qu'elle n'a pas été résolue; il se mettait plus que jamais à combattre pied

à pied la contrefaçon étrangère organisée pour exploiter la production intellectuelle française. Plus que tout autre peut-être, par ses voyages, par ses instances, par ses démarches auprès des ministres successifs, par ses notes incessantes, il a contribué à hâter l'abolition de cette audacieuse piraterie, à préparer la négociation des traités qui ont définitivement garanti la propriété littéraire. D'un autre côté, il ajoutait à la *Revue* un supplément, qui était à lui seul un ouvrage considérable, l'*Annuaire*, destiné à résumer périodiquement l'histoire politique, diplomatique, financière, administrative de tous les pays du monde. Ces efforts multiples, incessans, ne restaient pas infructueux. Avant la fin de 1851, la *Revue* avait conquis plus de souscripteurs, — elle dépassait 5,000, — que pendant les quinze premières années de son existence. Ce qui aurait pu être une crise mortelle se trouvait ainsi n'avoir été qu'une crise de croissance, et, par une singularité de plus, ce que la révolution du 24 février 1848 avait commencé, la révolution du 2 décembre 1851 allait l'achever. Le 2 décembre, loin d'arrêter la *Revue* dans son essor, comme Buloz le craignait un instant, ne faisait qu'ouvrir une carrière nouvelle à sa fortune grandissante, et cette fortune, en définitive, elle la devait à la persévérante fermeté de sa direction. Après avoir été conservatrice sans être napoléonienne, sous la république, la *Revue* avait le mérite de rester sous le régime du coup d'état et de l'empire un organe modéré, mais insoumis, représentant dans le silence universel la seule opposition possible, et c'est par là justement qu'elle répondait à une situation où les difficultés n'étaient qu'un stimulant de plus.

Si la révolution de février avait servi la *Revue* sans le savoir, l'empire à son tour la servait sans le vouloir et de plus d'une manière. Il lui rendait le concours de bien des talens détournés ou dispersés par les luttes des dernières années, par les entraînemens ou les obligations de la politique active. En suspendant la vie parlementaire et les discussions de journaux, en supprimant la liberté partout, il fixait l'attention sur cet asile survivant de la pensée indépendante. C'est le caractère, l'originalité de la *Revue* d'avoir accepté dès le premier jour et invariablement gardé ce rôle de libérale indépendance qu'elle a rempli par honneur, et qui, en fin de compte, était le plus habile, qui lui assurait la clientèle du monde intelligent en France et en Europe. Elle n'a eu sous le second empire qu'une prétention qu'elle a justifiée, j'ose le dire : elle a voulu rester debout, gardant toujours une place à ceux qui ont voulu rester debout, suivant la marche des choses sans vaine hostilité comme sans faiblesse, marquant son attitude par un silence significatif et souvent importun quand elle ne pouvait parler. Ce n'était vraiment

pas facile ni même sans péril. Ceux qui n'ont pas vécu à cette époque et qui ne se sont pas sentis serrés dans ce réseau de répression administrative, de menaces, d'avertissemens de toute sorte dont nous étions enveloppés, ceux qui n'ont vu l'empire qu'après les dix premières années, ceux-là ne peuvent plus guère comprendre ce que c'était que cette vie précaire et disputée sous un régime ombrageux qui pouvait tout, qui voyait presqu'une sédition dans la dissidence, dans les fidélités d'opinion, jusque dans les *regrets*. Il fallait calculer chaque parole, sonder le terrain avant de faire un pas, se former en un mot à une certaine stratégie. Je sais bien qu'il y aurait eu une manière plus simple d'éviter le péril, c'eût été de s'abstenir ou de s'enfermer dans une sphère toute littéraire. Le pouvoir nouveau n'eût peut-être pas demandé mieux. On préférait tenir quand même, et à la rigueur on se sauvait encore par une réserve un peu sceptique à l'égard des affaires intérieures du jour, par des études sur toutes les questions d'histoire, de diplomatie, de finances, en attendant mieux. L'essentiel était de garder le poste, de tenir les mauvais vouloirs en respect par la modération et de ne pas laisser oublier le mot de liberté.

A la vérité, pendant ces années de dure contrainte, il y avait parfois comme des éclaircies. Quand survenaient de grandes questions extérieures, la guerre d'Orient et plus tard la guerre d'Italie, la *Revue* n'hésitait plus à servir ce qu'elle considérait comme un intérêt national, à faire campagne auprès du gouvernement qui portait le drapeau. Elle se prêtait avec empressement à des communications, à des rapports qui lui rendaient faciles de vieux liens avec quelques-uns des principaux représentans de la diplomatie. Elle ne s'est jamais refusée, par une sorte d'opposition renfrognée, à ces relations avec des hommes considérables de la politique même sous des régimes qu'elle n'aurait pas choisis. Au fond, on le savait bien, elle restait ce qu'elle était; elle ne s'aliénait pas, elle gardait toute sa liberté, et au besoin elle en usait sans crainte de déplaire. Assurément c'était un acte de courage à cette époque de publier sous un pseudonyme transparent des travaux des princes d'Orléans, qui avaient été frappés d'un décret de spoliation, et dont le nom seul importunait les familiers de l'empire. C'était si bien un acte hardi qu'un peu plus tard le gouvernement impérial croyait devoir s'armer d'une disposition particulière de loi contre les publications des exilés. Buloz n'ignorait pas qu'il pouvait y avoir un danger sérieux; il ne publiait pas moins dès 1855 cette première étude sur les *Zouaves*, d'un si vif accent militaire et patriotique, et il méritait que quelques années après un de ces princes lui écrivît : « C'est à votre courageuse sympathie que ces articles ont dû leur publicité à une époque où il y avait du danger à les accueillir. Aussi, c'est à

vous que j'adresse le premier exemplaire de cette réimpression en témoignage de reconnaissance... » Ces princes retrouvaient par l'esprit à la *Revue*, selon le mot de M. Saint-René Taillandier, la patrie qui leur était interdite. Lorsque Ampère, appelant le passé à son aide, décochait ses traits contre l'empire sous le voile de l'*Histoire romaine à Rome*, c'était certainement une des piqûres les plus désagréables au gouvernement. Buloz n'aurait pas toujours recherché ce genre de guerre, il acceptait les chances de la liberté de l'esprit.

Le gouvernement ne pouvait s'y tromper, il s'en irritait par instans et il était entouré d'amis empressés à l'exciter ou à exploiter sa mauvaise humeur. Il se défendait sans doute de la tentation d'aller jusqu'à un acte d'omnipotence violente, de frapper la *Revue* qui venait de servir patriotiquement la politique française dans la guerre de Crimée et dont la suppression ne lui aurait pas fait une bonne renommée en Europe; mais il est bien certain qu'il aurait voulu la réduire ou l'intimider, éteindre en un mot ce qu'on appelait un foyer d'hostilités indirectes et d'opposition systématique. Tantôt il essayait, par des intermédiaires, d'acquérir la part de propriété de Buloz, et il s'agissait d'une somme bien autre que celle de 1846; il s'agissait au moins d'un million! Buloz repoussait sans balancer ces offres renouvelées à plusieurs reprises. Il se sentait plus que jamais engagé d'honneur à ne pas se séparer de son œuvre. Tantôt le gouvernement employait d'autres moyens : il suscitait des concurrences, il multipliait les subventions, — subvention du ministère, subvention de l'empereur, — et on allait même jusqu'à tenter d'enlever à la *Revue*, par des promesses ou par des menaces, un certain nombre de collaborateurs, fonctionnaires, professeurs de l'université. C'était un moment où l'on parlait de créer une « littérature d'état, » et celui qui écrit ces lignes se permettait de rappeler dans la *Chronique* au gouvernement qu'avec cela on avait ce qui s'est appelé autrefois de ce nom ridicule de « littérature de l'empire. » Il se permettait aussi de demander ce qu'on reprochait aux rédacteurs de la *Revue;* « ils aiment la liberté, disait-il, ils croient en elle : est-ce donc que la liberté est un nom proscrit? ils croient à son efficacité et à son retour... Par-dessus tout ils tiennent comme au premier des biens à l'indépendance de l'esprit, et là est le lien de tant d'écrivains qui, sans abdiquer leurs opinions, se rencontrent sur le même terrain... Il resterait à savoir si c'est une grande habileté de vouloir persuader aux pouvoirs publics qu'ils ont un ennemi partout où il y a un homme debout, dans les académies, dans les chaires de Sorbonne aussi bien que dans les plus sérieuses publications. » C'était une réponse à toute une campagne de dénonciations et de menaces.

Quelquefois, il est vrai, le gouvernement ne s'en tenait pas là; il

allait plus loin, au risque de recevoir les éclaboussures de ses propres coups d'autorité : témoin cette petite aventure probablement assez peu connue. Un jour de l'automne de 1861, Eugène Forcade, qui écrivait alors la *Chronique*, avait eu une conversation avec M. A. Fould, qui était en ce moment hors du pouvoir et qui avait désiré cet entretien. L'ancien ministre avait fait part à notre collaborateur de ses inquiétudes sur la situation financière du pays; il lui avait communiqué un rapport qui avait été soumis à l'empereur, que l'empereur avait approuvé, qui restait néanmoins encore un secret entre le souverain et son ancien ministre, — et M. Fould demandait à Forcade si, en dehors de toute considération de parti, dans un intérêt public, il voudrait l'aider à éclairer l'opinion. Forcade, sans hésiter, acceptait cette mission, et avec le rapport, avec les documens, avec les chiffres de M. Fould, il écrivait la *Chronique* du 15 octobre 1861, exposé lumineux, véridique et sévère de la situation financière. Qu'arrivait-il? Dès le lendemain, 16 octobre, un « avertissement » lancé par le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, s'abattait sur la *Revue*, frappée pour « s'être efforcée, par les assertions les plus mensongères, de propager l'alarme dans le pays et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement. » Buloz reçut la nouvelle au fond de la Savoie, où il allait déjà régulièrement après chaque numéro, — et sait-on quelle fut sa première pensée? Il se demandait aussitôt comment il pourrait publier la prose du ministre de l'intérieur sans déparer la *Revue*; mais ce n'est pas là le plus piquant de l'aventure. Avant qu'un mois eût passé sur l'avertissement, tout ce qu'avait dit Forcade avait la sanction d'une lettre publique de l'empereur, le rapport de M. Fould était au *Moniteur* et M. Fould lui-même était au ministère des finances, — ce qui n'empêchait pas M. de Persigny, toujours ministre de l'intérieur, d'avoir, un mois auparavant, *averti* la *Revue* pour ses « assertions mensongères. » Et voilà comment allaient les choses en ce bienheureux temps! Le gouvernement impérial ne voyait pas que par ses tracasseries malhabiles, par ses persécutions décousues et au bout du compte impuissantes, il ne faisait que rehausser l'importance, étendre le crédit de la *Revue*, et travailler lui-même à son succès.

Ce n'était pas la lutte qui effrayait Buloz, bien qu'il y ait eu des momens de crise plus aiguë où il en était à se demander sérieusement s'il ne serait pas obligé de transporter la *Revue* hors de France. Cette lutte, il était de trempe à ne pas la craindre; il se préoccupait bien plutôt des moyens de la soutenir. Il y avait dans cette vie laborieuse, jusqu'au sein d'une prospérité croissante, des difficultés que seul il pouvait sentir, qu'il ne sentait certes pas d'une manière vulgaire. Il commençait surtout à s'inquiéter d'un phénomène déjà

visible après dix années d'empire, et ces inquiétudes il les déposait dans une lettre adressée à un personnage des plus éminens résidant à l'étranger; il les exprimait peut-être un peu en vieux combattant agité de l'invincible regret d'un brillant passé, mais aussi en observateur sagace d'un mal qui s'est dévoilé depuis. « Il y a aujourd'hui, disait-il, une chose peut-être passagère qui m'afflige et qui me fait souvent perdre courage : c'est l'affaissement intellectuel du pays. La France n'est plus, je le crains, une fabrique d'hommes, du moins d'hommes pensans et hardis, si elle est toujours une officine de soldats. Il n'y a plus l'éducation politique et publique d'autrefois sur les intérêts et les affaires du pays; on ne se fait guère une idée de l'indifférence des jeunes gens pour toutes ces questions qui étaient notre vie il y a un quart de siècle. Il est vrai que j'en parle un peu au point de vue de ma situation particulière... Quand je vois l'anémie morale qui règne, j'ai des jours de désespoir, je vois la *Revue* impossible et ne songe qu'à la retraite. Puis vient une éclaircie, c'est-à-dire un manuscrit qui annonce un esprit distingué, cela me rend l'espérance, et je me remets à rouler mon rocher; mais où est la belle pléiade de 1830? Rien ne vient la remplacer, le régime du silence n'en fera pas venir une nouvelle, et je ne puis me dissimuler que j'ai une tâche à peu près impossible... » Impossible, il avait toujours eu un peu la faiblesse de croire la tâche impossible, et il ne la poursuivait pas moins avec la même énergie. Il se reprenait bien vite à cette espérance dont il parlait. Quant à la ligne de conduite au milieu de toutes les difficultés, il n'avait aucun doute.

On ne se trompait point évidemment parmi les familiers de l'empire, si on croyait qu'on n'obtiendrait jamais la complicité ou l'abdication de la *Revue;* on se trompait en voyant à chaque page une sédition. La politique traditionnelle de la *Revue*, telle qu'elle s'est faite pour ainsi dire spontanément, telle qu'elle est résultée du concours de tous, n'a cessé de se résumer dans cette indépendance si souvent revendiquée et affirmée, dans la prétention de ne s'asservir ni aux gouvernemens ni aux partis. C'est Buloz lui-même qui, écrivant un jour à un prince pour lequel il avait une affectueuse déférence et racontant un entretien qu'il avait eu avec un ministre de l'empire, disait qu'il avait cru devoir commencer la conversation par ces paroles : « Si les princes d'Orléans étaient aux Tuileries, la *Revue* serait peut-être plus sympathique à un gouvernement selon nos idées; mais elle ne changerait pas de ligne de conduite. Je sais trop ce qu'il en coûte à un organe sérieux d'être à un gouvernement; on ne lui sert à rien et on se perd... » Au fond, sous l'empire comme sous la monarchie de 1830, comme sous la république, Buloz est resté ce que l'on pourrait appeler un vieux

libéral et un vieux patriote. Dans toutes les occasions, cette séve vivace reparaissait. Le libéral était d'instinct, de raison pour les institutions parlementaires, pour les garanties régulières, pour toutes les causes généreuses. Le patriote avait la fibre française. Pour lui, au-dessus des préférences personnelles, au-dessus des formes de gouvernement et des partis, il y avait la liberté et la France. « Pourvu que la grandeur et la liberté restent intactes, » écrivait-il en 1848, — et malheureusement ni la liberté ni la grandeur ne sont restées intactes !

Ce jour-là, François Buloz avait profondément, naïvement souffert; il avait ressenti toutes les émotions des dernières épreuves de la France, de la lutte militaire, de la défaite, de la guerre civile. Dès le premier moment, il avait fait son devoir. Lorsque éclataient tout à coup le désastre de Sedan et la révolution du 4 septembre, il se trouvait en Savoie, déjà fatigué, menacé dans sa santé. Aussitôt qu'il apprenait la marche des armées ennemies sur Paris, il se rendait malgré tout et sans plus de retard à son poste. Il avait une responsabilité des plus graves, — il n'écoutait que le patriotisme. A ces heures extrêmes qui précédaient le siége, des conseillers sans doute bien intentionnés cherchaient à lui persuader de transporter la *Revue* hors de Paris. — Que ferait-on dans une ville assiégée? La *Revue* allait être séparée de sa clientèle extérieure! Beaucoup de collaborateurs seraient absens! Ces raisons pouvaient avoir leur valeur. Buloz, quant à lui, n'hésitait pas, il tenait à ne pas quitter Paris. Il pensait d'abord que là où paraissait devoir se concentrer la défense nationale, là devait rester la *Revue*, quelque dure que dût être l'épreuve, si terribles que dussent être les difficultés.

Ces difficultés, on ne les prévoyait pas toutes assurément, on n'en pressentait pas encore la durée; à les prévoir, on n'aurait jamais cru pouvoir les surmonter, et pourtant cinq mois durant la *Revue* les surmontait. Elle était, il est vrai, obligée de se restreindre, et même dans des conditions restreintes elle avait de singuliers embarras. N'importe, elle paraissait toujours, elle trouvait quelques écrivains dévoués et au premier rang M. Vitet, qui n'était pas le moins impétueux parmi nous. Elle ressentait, elle aussi, l'ardeur ou même, si l'on veut, la fièvre de la lutte, et comme d'autres, elle envoyait à travers les airs quelques numéros qui allaient prouver au dehors qu'elle n'avait pas cessé d'exister. Elle ne songeait guère en vérité à raisonner et à critiquer; elle témoignait de sa fidélité et de son dévoûment à la cause commune en étant tout entière à la défense, en soutenant toujours ceux qui montraient le plus de fermeté et de résolution, et je me rappelle qu'après la crise un homme d'un esprit supérieur, d'une raison éminente, mais calme,

qui était en province pendant le siége, me disait : « Je ne vous cache pas que de loin, même à la *Revue* vous nous paraissiez tous un peu fous. » Il n'y avait du moins dans une telle folie rien que de généreux en ce temps-là. Buloz, en ressentant ardemment tout ce qui se passait, avait nécessairement la première part de bien des difficultés qu'il ne pouvait vaincre qu'à force de volonté et d'industrie, en s'épuisant à la tâche que pour le coup il aurait pu appeler « impossible. » Sans lui, sans son obstination, on aurait été plus d'une fois exposé à s'arrêter, la publication aurait peut-être risqué d'être interrompue par les mille embarras de tous les jours, et c'eût été dommage : il fallait que Paris assiégé, affamé, bombardé offrît jusqu'au bout le spectacle de la première ville du monde, déployant avec ses appareils militaires toutes ses forces morales. La *Revue* n'était pas seule sans doute; elle représentait à sa manière et non sans une certaine autorité assez reconnue la complicité de l'esprit dans la défense. Buloz se faisait un point d'honneur de tenir jusqu'à la dernière heure, et il y réussissait; mais tout était épuisé. Au moment de la capitulation on avait atteint l'extrême limite des ressources, il ne restait plus rien, ni papiers ni moyens matériels d'alimenter l'imprimerie. Un mois de plus, on ne pouvait pas paraître, et directeur, collaborateurs, se sentaient, eux aussi, à bout de forces.

Ce n'était cependant encore que la moitié de l'épreuve, la première étape douloureuse. Au lendemain du siége, il y avait à s'occuper de tout reconstituer, de remettre tout en mouvement. Il fallait attendre le dénoûment, la paix qui était désormais inévitable, les premières résolutions de l'assemblée réunie à Bordeaux, l'issue des négociations dont M. Thiers se trouvait bientôt chargé. Il fallait surtout laisser passer la crise de l'occupation prussienne avant de sortir de la fournaise où nous avions vécu pendant cinq mois, avant d'aller respirer un peu d'air libre et fortifiant.

Alors seulement, dès le lendemain du 15 mars, on pouvait quitter Paris. Buloz avait besoin de s'absenter, je partais de mon côté pour le midi, d'autres partaient aussi, lorsque tout à coup, derrière nous, éclatait l'insurrection du 18 mars! La commune nous trouvait séparés et dispersés, les uns à Paris, les autres en province. Avant qu'on pût se reconnaître, la tempête s'était déchaînée dans toute sa fureur, et ce n'est qu'après quelques jours qu'on pouvait se rejoindre à Versailles avec le gouvernement, avec l'assemblée. Les difficultés auraient été peut-être moins grandes qu'au mois de septembre 1870 pour transporter la *Revue* à Versailles, elles étaient pourtant encore assez sérieuses, et les événemens marchaient d'ailleurs si vite qu'ils devançaient toutes les délibérations. La *Revue*

se trouvait enfermée dans Paris, ayant à supporter le second siége comme elle avait supporté le premier, et, dans cette crise nouvelle, — je ne craindrai pas de soulever le voile, je ne serai que juste, — Buloz trouvait un lieutenant dévoué et hardi dans Mme Buloz, qui était restée à Paris. En femme courageuse, Mme Buloz gardait tout son calme, elle appelait à son aide les amis, les collaborateurs qui étaient présens; elle allait sans s'émouvoir, bravant les mésaventures, de Paris à Versailles. Elle ne craignait rien. Il s'était établi entre les deux villes un certain service qui maintenait une intelligence permanente, qui permettait de continuer la publication, et, chose étrange, la *Revue* semblait d'abord avoir échappé à l'attention des maîtres de Paris. Cela ne pouvait durer. La *Revue* se voyait bientôt menacée de visites inquiétantes que Mme Buloz attendait sans trouble. M. Émile Beaussire, l'auteur d'un courageux article sur les événemens du jour, *le Procès entre Paris et la province*, était brusquement emprisonné, et d'autres, à commencer par le directeur, auraient été certainement arrêtés, s'ils s'étaient trouvés là. Bref, les diplomates de l'Hôtel de Ville finissaient par juger que la *Revue* pourrait nuire à leur considération en Europe, et l'un d'eux le disait dans le langage diplomatique du moment : « Nous ne voulons pas être pris pour des fripouilles ! » Aux approches de la catastrophe, le lendemain du 15 mai, la *Revue* recevait à son tour son arrêt de suppression; mais il était trop tard. Avant la fin du mois, la commune avait disparu dans le sang et dans l'incendie; elle avait passé comme un mauvais rêve, et la *Revue*, qui n'avait jamais manqué depuis quarante ans, échappait encore une fois à la chance de ne pas paraître, à l'heure fixe, le 1er juin 1871 ! Elle pouvait désormais reprendre ses travaux.

Tant de crises successives, douloureuses, n'avaient pu cependant qu'ébranler profondément François Buloz; elles l'avaient d'autant plus éprouvé que depuis 1869 réellement il avait commencé à se sentir frappé dans tout son être. A cette époque, il avait reçu un coup terrible en perdant un de ses fils, Louis Buloz, jeune homme intelligent, appliqué et dévoué, dont il faisait déjà un compagnon de travail et qui était son espérance. Il avait, il est vrai, un autre fils sur qui il avait le droit de compter, qui devait naturellement recueillir l'héritage de la direction de la *Revue*; le coup n'avait pas été moins rude pour le père. Depuis ce jour, il avait chancelé. La guerre de 1870, l'invasion, le siége, le démembrement, la commune éclatant sur ces entrefaites, l'avaient achevé. Il avait l'esprit inquiet et agité, le travail lui devenait pénible. Il ne trouvait quelque soulagement, quelque repos, qu'en allant dans son pays natal, en Savoie, sur une terre qu'il avait acquise depuis 1859. Il y allait

presque régulièrement le 1er et le 15 de chaque mois, sans craindre les fatigues d'un double voyage. Il se plaisait dans cette propriété, qu'il avait agrandie, améliorée, embellie, et d'où le regard s'étend sur la vallée de Chambéry et sur le lac du Bourget, entre le Nivolet et le mont du Chat. C'était, après la *Revue*, sa dernière passion. Elle lui aurait fait oublier le déclin de ses forces, la ruine croissante de sa robuste constitution, si c'eût été possible; mais, depuis 1872 surtout, il était visiblement atteint d'un mal qui faisait des progrès lents et irrésistibles.

Malgré tout néanmoins il ne cessait de s'occuper des intérêts publics, de la politique, des moyens de réparer les désastres de la France, et si les événemens de 1870 avaient échauffé son vieux patriotisme, il avait gardé dans les crises intérieures qui ont succédé à la guerre la sûreté de sa raison et de son jugement avec ses vieux instincts libéraux. Il portait à M. Thiers un attachement sincère et reconnaissant pour les services que l'illustre président de 1871 avait rendus. Au fond du cœur sans doute il n'a cessé de croire que la monarchie constitutionnelle aurait pu mieux que tout autre gouvernement relever la patrie française de tant de crises meurtrières; il n'avait ni prévention ni malveillance à l'égard de la république, pourvu que la république restât régulière et sensée. Que de fois n'avons-nous pas répété entre nous que désormais, après tous les malheurs qui venaient de passer sur le pays, il n'y avait pour la *Revue* d'autre politique que de s'occuper peu des formes, d'avoir sans cesse devant les yeux l'intérêt national, de défendre la France éprouvée, laborieuse, libérale, mais toujours modérée, contre la fureur des partis! Il vivait, il a vécu dans ces pensées jusqu'au bout, jusqu'aux derniers jours où elles traversaient encore son esprit. C'est l'héritage moral de cette *Revue* qu'il a léguée comme sa création, comme l'œuvre destinée à lui survivre en portant son nom. Ce que la *Revue* a été avec François Buloz, elle le sera avec son fils, chargé aujourd'hui de la direction, avec le concours de ses collaborateurs anciens ou nouveaux, et si c'est pour M. Charles Buloz une manière de continuer la tradition paternelle, c'est pour nous une manière de rester fidèles à notre passé en servant aujourd'hui comme hier dans la *Revue* la grandeur et la liberté de la France.

CH. DE MAZADE.

LES

PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

II. [1]

LE DÉPOT PRÈS LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Les prisons administratives de Paris, — les seules dont nous ayons à nous occuper, — sont au nombre de huit : Mazas, maison d'arrêt cellulaire destinée aux prévenus, — la Conciergerie, qui est la maison de justice, où l'on enferme momentanément les accusés qui doivent comparaître devant la cour d'assises ou les tribunaux correctionnels, — la Santé et Sainte-Pélagie, maisons de correction pour les individus condamnés à moins d'un an et un jour d'emprisonnement, — Saint-Lazare, maison d'arrêt et de correction exclusivement réservée aux femmes et divisée en plusieurs sections, où l'on peut garder sans contact les prévenues, les jugées, les jeunes filles retenues en correction paternelle et les filles publiques; une infirmerie où l'on traite certaines maladies spéciales et contagieuses est annexée à la maison, — la Petite-Roquette, maison d'éducation correctionnelle pour les garçons, — la Grande-Roquette, dépôt des condamnés, où les grands criminels attendent leur départ pour les maisons centrales, la déportation outre-mer ou l'échafaud. En temps

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

normal, tout individu arrêté est écroué d'abord dans une vaste prison attenant au Palais de Justice et qui est le dépôt près la préfecture de police, divisée en deux parties distinctes, l'une destinée aux hommes, l'autre attribuée aux femmes que surveillent les sœurs de Marie-Joseph. Cette énorme geôle, contenant cent quatre-vingt-quinze cellules et de vastes salles, est disposée pour la détention individuelle et pour la détention en commun; nouvellement bâtie dans les dernières années de l'empire, elle est en fortes pierres de taille, triste, sombre et outillée de manière à défier toute tentative d'évasion. Les salles du commun pour les hommes et pour les femmes s'étendent sous le grand escalier du Palais de Justice qui fait face à la place Dauphine.

La façade occidentale du Palais est aujourd'hui dégagée, car l'incendie a détruit toutes les vieilles constructions qui la masquaient encore aux jours de la commune; elle était alors littéralement enveloppée, et le dépôt avec elle, par les bâtimens de la préfecture de police. Celle-ci était un assemblage de maisons branlantes, juxtaposées plutôt que réunies, et que l'on avait utilisées, vaille que vaille, selon les multiples nécessités du service, qui s'y trouvait fort mal. Au bout de la place Dauphine, un vaste porche que l'on pouvait, en cas de besoin, fermer à l'aide d'une porte de fer, indiquait l'entrée de la préfecture; à gauche, au rez-de-chaussée, la loge du portier principal, à côté le poste des officiers de paix; à droite, le bureau des passeports, au-dessus les bureaux de la deuxième division; au-delà du porche, la rue de Harlay-du-Palais, de l'autre côté de laquelle une grande maison où l'on avait installé au rez-de-chaussée le service actif des mœurs auprès du poste des brigades centrales; dans les étages supérieurs, les différens services de la première division et de la police municipale. Un long couloir en bois, rejoignant ces bâtimens annexés à l'ancien hôtel des premiers présidens au parlement, conduisait aux bureaux politiques, au cabinet du préfet et aux appartemens de celui-ci, qui dominaient la cour de la Sainte-Chapelle. Dans la rue de Harlay-du-Palais était établie la *permanence*, où l'on prenait le nom et le signalement des gens arrêtés avant de les envoyer au dépôt, qui était côtoyé de fort près, à l'ouest et au sud, par les masures où la préfecture de police était à l'œuvre jour et nuit.

I. — LE PRÉSIDENT BONJEAN.

Le 18 mars 1871, vers sept heures du soir, M. Coré, directeur du dépôt, acquit la certitude que la préfecture de police et le Palais de Justice avaient été évacués par les autorités régulières;

resté sans ordres, il s'adressa à M. Place, inspecteur-général des prisons de la Seine, et n'en put recevoir aucune instruction. On savait que l'insurrection était maîtresse de Paris, on se sentait bien près de la préfecture de police, contre laquelle un mouvement serait certainement dirigé; on se tint forclos, on enjoignit aux sœurs de Marie-Joseph d'avoir à revêtir des costumes laïques et on attendit. Le personnel des surveillans, presque tous choisis parmi d'anciens sous-officiers, était à son poste. A onze heures du soir, le 101e bataillon, l'un des plus ardens pour la commune, s'empara de la place Dauphine, sous les ordres d'un certain Jollivet, qui fit une tumultueuse perquisition dans la préfecture de police afin d'y découvrir un prétendu dépôt de 40,000 fusils, dont pas un n'existait. Pendant que Jollivet et ses hommes saccageaient les bureaux de la première division, Lullier, qui dès lors prenait le titre de général en chef, arriva à la tête d'une troupe nombreuse de fédérés. Les deux bandes fraternisèrent un peu; on échangea quelques verres d'eau-de-vie, des poignées de main, des vivats, et Lullier, obliquant par la rue de Harlay, passant sur le quai de l'Horloge, entra dans la cour du dépôt. La foule armée qui le suivait s'y précipita comme une trombe. A peine éclairées par un réverbère, les murailles montraient les solides barreaux protégeant les fenêtres; la lourde porte de fer était fermée. On l'attaqua à coups de crosse, à coups de pierres, à coups de pied; chaque heurt retentissait comme une détonation d'artillerie dans l'intérieur du dépôt. M. Coré fit ouvrir la porte et parlementa avec Lullier; les fédérés, surexcités par la victoire et par le vin, vociféraient et demandaient simplement que tous les gardiens fussent passés par les armes.

Un sous-brigadier, nommé Pierre Braquond, homme de sang-froid et d'une rare énergie, dit à Lullier : « Est-ce que vous allez nous laisser égorger par tous ces gens-là? Vous êtes leur chef, dites-leur de respecter de vieux soldats! » Lullier, qui n'était rien moins que cruel, se tourna vers ses hommes et leur fit cette étrange allocution : « Citoyens, vous allez me jurer de ne faire aucun mal à ces employés, je les connais; ce sont de *charmans garçons :* levez la main et jurez de ne point souiller la victoire du peuple! » Les fédérés jurèrent et se mirent à crier : « Nos camarades! nos camarades! Viard! Chouteau! Chouteau! » Lullier les apaisa d'un geste, entra au greffe, suivi de quelques-uns de ses officiers, se fit présenter le registre d'écrou et donna l'ordre de mettre immédiatement en liberté : Prudhomme (Alexandre-Antoine), Viard (Pompée-Auguste), Chouteau (Henri-Louis), amenés le matin même au dépôt sur mandat du capitaine rapporteur du IXe secteur pour cause d'excitation à la guerre civile. Libérés à l'instant même, ils furent

reçus en ovation par leurs compagnons de révolte, surtout Chouteau, qui, dans les bas-fonds du monde révolutionnaire et conspirateur, jouissait d'une certaine notoriété. Cette belle expédition, qui n'avait été que bruyante, une fois terminée, Lullier remonta à cheval, cria à sa troupe : « A notre état-major, place Vendôme! » et s'éloigna.

Le lendemain on apprit que le « général » Duval, ouvrier fondeur appartenant au groupe des blanquistes, était nommé délégué militaire à la préfecture de police, et que Jollivet, installé à la permanence avec le titre de commandant de place, contre-signerait la signature du « préfet. » Le 20, on eut à écrouer soixante-deux gardes républicains (ancienne garde de Paris, ancienne garde municipale), abandonnés le 18 sur les hauteurs de Montmartre et faits prisonniers. Le même jour, vers trois heures, M. Coré reçut une communication du commandant de place : « Ordre au chef du 162e bataillon d'envoyer immédiatement une compagnie prendre possession du dépôt, et de ne laisser entrer ni sortir qui que ce soit de cette maison sans un ordre signé par nous et revêtu de notre cachet. — Jollivet. » Muni de ce papier, un capitaine se présente suivi de cent vingt-cinq hommes. M. Coré refuse naturellement d'introduire cette bande, dont la présence au dépôt et le contact forcé avec les détenus auraient pu avoir les plus graves inconvéniens. Il se rend à la permanence afin d'en conférer avec le commandant Jollivet, qui est tellement ivre qu'il ne comprend rien de ce qu'on lui dit. M. Coré s'adresse alors directement au « général » Duval, qui demande à réfléchir, déclare que la mesure est grave, qu'il a besoin de s'entendre avec Jollivet et qu'il fera connaître sa décision. Une heure après, M. Coré est mandé au cabinet du préfet; il n'y rencontre ni Jollivet ni Duval, et se trouve face à face avec Raoul Rigault, qui vient d'entrer en fonctions. M. Coré fit valoir ses raisons; Rigault l'écouta attentivement et lui dit : — Vous êtes destitué. — M. Coré riposta vertement que, nommé par arrêté ministériel, il ne pouvait être révoqué qu'en vertu d'un ordre émanant du ministre de l'intérieur. Rigault répondit : — Nous allons simplifier ces formalités. — Il écrivit quelques mots sur une feuille de papier, remit celle-ci à un homme placé près de lui, lequel appela deux fédérés de service à l'antichambre, escorta lui-même M. Coré jusqu'au dépôt et le fit écrouer au secret dans la cellule n° 182. Le personnage qui venait d'emprisonner le directeur régulier était le nouveau directeur, Garreau, ouvrier serrurier, âgé de vingt-quatre ans, connaissant les prisons pour y avoir séjourné, un peu malgré lui, pendant quatre années. C'était un homme dur, menaçant, haineux et sobre, qui ne fut doux ni aux surveillans, ni

aux détenus, ni aux otages. M. Coré était prisonnier, mais il avait rendu un grand service à tout le personnel du dépôt, car Raoul Rigault, tenant compte de ses observations, prescrivit la retraite de la compagnie fédérée, qui avait reçu de Jollivet mandat de s'emparer de la prison et d'en faire la police.

Le premier otage et le premier des otages fut amené le lendemain. Jusque-là on avait pu croire que les gendarmes, les gardes républicains, les anciens sergens de ville arrêtés étaient considérés comme prisonniers de guerre et qu'on les retenait sous les verrous simplement pour les empêcher d'aller rejoindre le gouvernement siégeant à Versailles; mais dès le 21 mars on dut comprendre de quel sort les gens de bien étaient menacés. Parmi les hauts personnages de la magistrature et de la politique, un homme s'était toujours distingué par ses idées tolérantes en religion, libérales en politique; pendant la guerre, il avait, malgré son âge avancé, donné l'exemple du patriotisme et, toutes les fois qu'il en avait trouvé l'occasion, il avait fait acte de présence aux fortifications et ailleurs. Travailleur infatigable, il n'avait dû sa grande situation, l'honorabilité extrême dont il était entouré, qu'à lui-même et à des efforts que rien n'avait pu ralentir. C'était M. Bonjean, l'un des présidens de chambre de la cour de cassation, petit vieillard alerte, ingénieux, éloquent, très respecté, toujours écouté, aimant le bien naturellement, le faisant avec passion, voué au devoir et à la vertu. Le 21 mars, il avait présidé la chambre des requêtes, — car justice ne chôme; — vers cinq heures du soir, on alla le saisir chez lui et on le conduisit au dépôt. Il donna ses noms au greffe : Bonjean (Louis-Bernard) âgé de soixante-six ans, né à Valence (Drôme); l'ordre d'écrou portait : Au secret le plus absolu. Le président fut enfermé dans la cellule n° 6, où, pendant les seize jours qu'il y resta, il fut, de la part des surveillans et des greffiers, l'objet des attentions compatibles avec le mauvais vouloir agressif du citoyen directeur. M. Coré, du fond de son cabanon, n'avait point perdu toute autorité et ne cessait de recommander à son personnel de redoubler de sollicitude envers M. Bonjean. Deux femmes surtout furent utiles à celui-ci : Mme Coré, qui continuait à habiter son appartement du dépôt, et la femme du sous-brigadier Braquond; autant qu'il leur fut possible, elles adoucirent la très dure captivité du président, lui donnèrent les soins que réclamait souvent le mauvais état de sa santé et réussirent à lui procurer une nourriture moins défectueuse que l'*ordinaire* de la prison.

Si les otages détenus, aux dernières heures de la commune, n'ont point tous été massacrés, si le plus grand nombre a pu échapper à une mort atroce, ils le doivent exclusivement aux greffiers, briga-

diers, sous-brigadiers, surveillans, appartenant à l'administration normale, qui n'ont point abandonné leur poste, ont, dans bien des cas, tenu tête aux fédérés et, au moment suprême, se sont associés à la résistance des prisonniers. Ceci ressort absolument de tous les documens qui ont passé sous nos yeux et nous ont permis d'entreprendre cette étude de pathologie sociale; mais si les surveillans, soupçonnés, injuriés, menacés par les gens de la commune, n'ont point déserté les maisons pénitentiaires dont ils avaient la garde, c'est à M. Bonjean qu'on le doit. Il avait précédé tous les otages religieux, car le premier de ceux-ci fut M. Blondeau, curé de Plaisance, arrêté le 31 mars. Seul, dans sa cellule, assis sur l'escabeau de bois ou étendu sur le dur grabat, M. Bonjean avait réfléchi: il ne se faisait aucune illusion sur la bestialité instinctive et voulue des hommes d'aventure qui s'étaient emparés de Paris; il s'attendait à un nouveau 2 septembre, il croyait à un massacre dans les prisons et était persuadé que la commune entasserait dans celles-ci tout ce qu'elle parviendrait à découvrir de gens considérables par leur position, leur fortune ou leur nom. Il résolut donc, pour assurer quelque protection aux détenus qui ne manqueraient pas d'être jetés derrière la porte des geôles, d'user de toute son influence pour engager le personnel des surveillans à rester courageusement au devoir. La situation de ces braves gens était fort critique et très embarrassante : ils n'ignoraient pas qu'ordre avait été transmis à tout employé du gouvernement de se replier sur Versailles; rester, c'était en quelque sorte s'associer à des faits de révolte; s'en aller, c'était livrer les détenus à toutes les fantaisies de la commune. Cette question, d'où leur avenir pouvait dépendre, les troublait beaucoup; ce fut M. Bonjean qui dénoua la difficulté. Le 29 avril, il avait reçu, pendant une absence de Garreau, la visite de M. Durlin, second greffier à la maison de justice; il l'avait adjuré de ne point quitter la Conciergerie et de veiller sur les pauvres gendarmes qui y étaient enfermés. Cette recommandation ne fut point perdue, nous le verrons plus tard. Il connaissait trop bien l'administration pour ne pas savoir qu'elle obéit à une hiérarchie indispensable et que les surveillans seraient hésitans et anxieux tant qu'ils pourraient ne pas se croire approuvés par leur chef direct; or ce chef direct était à Versailles, et les routes, on l'a vu par l'arrêté de Lucien Henry, n'étaient point positivement libres. M. Bonjean, se fiant sans réserve et avec raison au dévoûment que tous les employés de la prison lui témoignaient, écrivit à M. Paul Fabre, procureur-général à la cour de cassation, une lettre datée du *30 mars 1871, sept heures du matin,* dont le texte même est sous nos yeux et qu'il faut citer tout entière, car elle eut d'inappréciables résultats :

« Mon cher procureur-général, des notes insérées dans plusieurs journaux invitent les employés des diverses administrations de Paris à *cesser tout service dans cette ville*, pour se rendre à Versailles. Je ne sais si ces notes ont un caractère officiel; mais ce qui est évident pour moi, c'est que la mesure dont elles parlent, étendue aux *employés des prisons*, pourrait devenir fatale à une foule d'honnêtes gens actuellement détenus à Paris sous divers prétextes. Cependant, à la lecture de ces notes, beaucoup d'employés hésitent; quelques-uns même, craignant d'encourir la disgrâce du gouvernement, ont déjà abandonné leur service au grand chagrin des pauvres prisonniers. Autant que j'ai pu du fond de ma cellule, j'ai combattu une tendance si funeste, non certes dans l'intérêt de ma sécurité personnelle, dont je ferais bon marché, mais pour celle d'environ deux cents gendarmes, sergens de ville, commissaires de police et autres fonctionnaires, en ce moment détenus au dépôt seulement, dont la sûreté pourrait être compromise par la désertion en masse de l'ancien personnel, composé, vous le savez, d'hommes choisis parmi les meilleurs sujets de l'armée et qui comprennent mieux que ne le feraient peut-être ceux qui les remplaceraient qu'à côté du devoir d'empêcher les prisonniers de sortir, il y a pour eux le devoir plus sacré encore de les protéger contre toute violence illégale. Il me semble impossible que personne à Versailles ait pu avoir la pensée d'exposer les détenus à un aléa si terrible. Veuillez, je vous prie, mon cher procureur-général, donner connaissance à qui de droit, notamment à MM. Dufaure, Picard, Leblond, de cette note écrite à la hâte, après avoir toutefois entendu les observations que vous soumettra le porteur, qui connaît beaucoup mieux que moi tout ce qui intéresse le service des prisons. Votre ami et collègue, BONJEAN. »

Le porteur était M. Kahn, commis greffier au dépôt, qui prit cette note sans enveloppe, la dissimula sous la coiffe de son chapeau et partit pour Versailles, où il arriva sans encombre la veille du jour où l'on devait faire les obsèques de M. Fabre. Il s'adressa alors à son chef hiérarchique, M. Lecour, chef de la première division de la préfecture de police, qui fit immédiatement expédier aux employés du dépôt et à ceux de toutes les prisons de la Seine l'ordre de tenir bon à leur poste et de veiller, autant que possible, à la sécurité des personnes incarcérées sur mandats illégaux. Ce fut cette mesure, sollicitée par M. Bonjean, rapidement adoptée par M. Lecour, approuvée par le général Valentin, alors délégué à la préfecture de police, qui assura plus tard le salut d'un grand nombre d'otages, parmi lesquels malheureusement ne se trouvait plus l'homme éminent qui l'avait provoquée.

Deux fois on essaya de sauver M. Bonjean. Deux fédérés avaient

été arrêtés; leurs camarades adressèrent à Raoul Rigault une lettre pour obtenir leur mise en liberté. Le recto et le verso de la première page seuls étaient couverts; sur le recto de la page blanche, Rigault écrivit : *Ordre de mettre en liberté les deux détenus ci-contre désignés*, et envoya ce lever d'écrou au greffe du dépôt par un planton. L'on vit immédiatement le parti que l'on pourrait tirer de ce mandat mal libellé, où les noms n'étaient même pas indiqués, et qui, en fait, constituait un blanc-seing; il suffisait de faire disparaître le corps même de la lettre et d'écrire deux noms au-dessus de la phrase de Rigault pour justifier une mise en liberté. On alla trouver M. Bonjean dans sa cellule, on lui expliqua brièvement le projet et les moyens de mettre celui-ci à exécution. Le prisonnier répondit : « Je ne veux compromettre personne, mon évasion serait le signal du renvoi de tous les employés du dépôt et de leur remplacement par des gens dangereux. » Une fatalité singulière empêcha son transfèrement à la maison municipale de santé, maison Dubois. Un certificat de M. Legrand du Saulle, médecin attaché au dépôt, avait été présenté à Duval, qui n'en avait tenu compte; la démarche, renouvelée le lendemain, fut favorablement accueillie; Duval approuva la translation; mais, préoccupé à son insu du nom populaire de la maison, il signa *Dubois* au lieu de signer *Duval*. Au greffe du dépôt, on s'aperçut de l'erreur; on retourna promptement à la préfecture, Duval venait de sortir. On s'adressa à Raoul Rigault, qui refusa brutalement et dit : « Bonjean restera en prison tant que Blanqui ne signera pas lui-même son ordre d'élargissement ici, sur mon bureau. » Sans cet étrange contre-temps, M. Bonjean aurait peut-être été sauvé, comme le fut le général de Martimprey, qui, écroué au dépôt le 26 avril, fut transféré le 30 à la maison Dubois.

Il ne suffisait pas à Raoul Rigault et à Th. Ferré que le président Bonjean fût sous les verrous; ils tourmentaient cet héroïque vieillard, qui, dans la solitude de sa prison, pensait à sa femme, à ses enfans qu'il adorait, et qui cependant ne regrettait rien, car il estimait qu'il n'avait fait que son devoir. Un soir, Ferré, Rigault et quelques-uns de leurs amis, après avoir fait un de ces dîners dont la carte à payer s'élevait à 228 francs, et que nous avons signalés, s'amusèrent à visiter le dépôt. Ferré ouvrit le guichet de la cellule n° 6 et dit : « Monsieur Bonjean! monsieur Bonjean! voulez-vous vous sauver? Je suis surveillant, Garreau est couché, voulez-vous filer? » M. Bonjean s'approcha et répondit : « Je suis las, laissez-moi reposer. » Une autre fois, dans la nuit du 4 au 5 avril, le jour même de l'arrestation de l'archevêque de Paris, la veille du transfèrement à Mazas, qui était la première étape vers la mort, les mêmes exécra-

bles polissons revinrent. Ce fut encore Ferré, que Raoul Rigault mettait volontiers en avant, et qui, précisément à cause de sa taille minuscule, ne reculait devant rien, ce fut Ferré qui ouvrit le guichet de M. Bonjean et qui cria : « Eh bien! mon vieux, comment trouves-tu le bouillon? — Qui êtes-vous, vous qui me parlez ainsi? — Nous sommes des gens fatigués parce que nous arrivons de Versailles; nous avons flanqué Thiers dans la pièce d'eau des Suisses, et nous avons empalé le gros Picard; ton tour viendra bientôt, ne t'impatiente pas. — Jeunes gens, répliqua M. Bonjean, laissez dormir un vieillard! » L'employé des prisons, témoin oculaire qui nous a raconté cette scène, nous disait : « Les clés me tremblaient si fort dans la main que Raoul Rigault s'est tourné vers moi en me criant : — As-tu bientôt fini de jouer des castagnettes? » Par un juste retour, Ferré devait plus tard avoir à supporter des avanies pareilles, et celles dont il fut coupable n'excusent en rien celles qu'on lui infligea. Arrêté, écroué transitoirement au dépôt, il écrivait le 11 juillet 1871 à M. Coré, rentré en possession de sa direction : « Je vous prierai de faire cesser la petite taquinerie dont je suis l'objet depuis mon arrivée dans votre maison; à chaque instant on ouvre mon guichet, on me regarde comme si j'étais une bête féroce au Jardin des Plantes, et derrière ma porte j'entends constamment ces aimables exclamations : Canaille, scélérat! on devrait bien le fusiller. » A cette heure, pensa-t-il à M. Bonjean et eut-il un regret? Ce que l'on sait de sa nature permet d'en douter.

II. — LES ARRESTATIONS.

M. Bonjean ne devait pas longtemps rester seul en qualité de « grand otage, » ainsi que l'on disait alors; le 4 avril, les portes du dépôt se refermèrent sur plusieurs membres du haut clergé de Paris : Mgr Darboy et son vicaire, Lagarde, qui n'avait jamais lu l'histoire de Régulus; M. de Bengy, le père Clerc, l'abbé Allard, aumônier des ambulances, l'abbé Crozes, l'aumônier de la Roquette, le défenseur constant et entêté des condamnés, M. de Perny, un missionnaire qui n'a jamais vu chez les sauvages une sauvagerie analogue à celle de la commune, l'abbé Deguerry, le curé de la Madeleine, fort populaire à Paris, avec sa haute taille, ses longs cheveux ébouriffés et sa brusque démarche de colonel de carabiniers, le père Ducoudray, viennent s'asseoir dans les étroites cellules et sont mis au secret rigoureux. Ce n'est pas assez : le lendemain, Mgr Surat, archidiacre de Paris, M. Moléon, curé de Saint-Séverin, sont réunis à eux. Jusqu'aux derniers jours de la commune, il en sera ainsi; partout où l'on pourra saisir un séminariste, comme

le jeune Seigneret, un sacristain, un bedeau, un prêtre ou un moine, on l'enfermera, sans autre forme de procès, parce qu'il adore un Dieu que la commune ne reconnaît pas, et s'il demande pourquoi on l'arrête, on lui répondra : « Voilà quinze cents ans que vous nous la faites, et ça finit par nous *embêter*. » C'est du moins ce que Raoul Rigault répondit à l'archevêque. Ces prêtres étaient bien placés entre les mains de Garreau, qui éprouvait, on ne sait pourquoi, une telle haine contre tout ce qui touchait à la religion, que l'on fut obligé, le 29 mars, de faire partir les sœurs de Marie-Joseph, quoique déguisées sous vêtemens ordinaires, parce qu'il parlait sans cesse de faire fusiller « toutes ces nonnes. »

Chez l'abbé Deguerry, on avait pillé comme dans une ville mise à sac; à l'archevêché, on y mit un peu moins de sans façon. L'archevêque avait été arrêté à son domicile par un capitaine de fédérés nommé Révol, homme assez complexe, à ce qu'il paraît, car, s'il avait porté, sans hésiter, la main sur Mgr Darboy, il fit des efforts sérieux pour obtenir l'élargissement de l'abbé Crozes, qui avait été saisi dans l'antichambre de Raoul Rigault au moment où il venait demander une permission pour visiter un prêtre détenu. Ce Révol fut incarcéré à son tour et écroué à Mazas; il put en sortir le 22 mai, se mêla aux derniers combattans de la commune, et, moins spirituel que la plupart de ses chefs, se laissa prendre et fut exécuté dans les fossés du château de Vincennes, en compagnie d'un prince Bagration, fourvoyé, on ne sait comme, dans cette sanglante mascarade. Il eut quelques égards pour l'archevêque et permit que celui-ci fût amené à la préfecture de police dans sa propre voiture, qui fut immédiatement réquisitionnée comme étant de bonne prise, et servit à promener dans Paris Raoul Rigault, son ami Gaston Dacosta, et parfois aussi quelques péronnelles ramassées un peu partout. Le service auquel les chevaux furent tout d'abord condamnés ne dut point leur paraître une sinécure, car dans les deux jours qui suivirent l'arrestation de Mgr Darboy, ils firent vingt-huit voyages entre la préfecture et l'archevêché; la voiture était devenue voiture de déménagement, car on déménageait l'appartement de l'archevêque. Biens d'église, biens d'émigrés : biens nationaux; — Flourens l'avait décrété au lendemain de la victoire. Tous les ornemens d'église, tous les vêtemens sacerdotaux étaient apportés à la préfecture et jetés pêle-mêle dans les bureaux de la police municipale ou dans ceux de la première division. C'était là une tentation bien forte pour les fédérés libres penseurs, qui s'écriaient puérilement dans leurs journaux : Nous biffons Dieu! Ils ne surent y résister et ne perdirent pas cette occasion de faire une malpropreté de plus; ils coiffèrent les mitres, revêtirent les chasubles, prirent en main les

crosses pastorales, les calices, les ostensoirs, les saints-ciboires, les encensoirs, les croix, les chandeliers, et dans le corridor qui longeait, à cette époque, toute la première division, ils jouèrent à la messe et à la procession. Quand ils se furent bien amusés, les vases et les ornemens furent chargés dans un fourgon et portés à la Monnaie. Ces bravades d'impiété étaient fort à la mode sous la commune; l'autel d'une chapelle que nous ne nommerons pas servait de lit nuptial à Sérizier.

Ces prêtres, ces religieux, nous les retrouverons plus tard à Mazas, où ils furent transférés le 6 avril en même temps que M. Bonjean; nous les retrouverons aussi à la Grande-Roquette, comme nous trouverons à Sainte-Pélagie le pauvre Gustave Chaudey, écroué le 13 avril au dépôt et transporté à Mazas dès le lendemain. La commune appliquait la loi des suspects; son livre d'écrou est intéressant à consulter. Qui jamais pourra savoir pourquoi M. Glais-Bizoin, M. Schœlcher, ont traversé les cellules du dépôt? Les ordres d'arrestation tombent au hasard, comme la foudre tombe du ciel. Le 7 avril, M. Kahn, greffier, est de service; de sa longue écriture renversée, il vient d'écrouer sous le n° 1,801 un certain Victor, arrêté sans motif par ordre du citoyen Chapitel, chef de bureau à la *permanence*; subitement l'écriture change, et le n° 1,802 est l'écrou de M. Kahn lui-même, que l'on enferme dans la cellule n° 11, sur mandat de Th. Ferré, sous prétexte qu'il a proféré des menaces contre les membres de la commune et qu'il entretient des intelligences avec Versailles. Il reste détenu jusqu'au 16 mai. Parfois le registre fait des révélations curieuses et affirme, d'un mot, la vérité de certains faits qui jadis avaient été niés énergiquement. — 2 mai : C... (Eugène), cordonnier, a dénoncé, sous l'empire, le complot des bombes. — Ceci est un aveu qu'il eût été plus prudent de retenir.

La situation des personnes incarcérées était devenue fort inquiétante depuis le 5 avril. Jusque-là on avait pu croire à une sorte d'abus d'autorité commis par esprit de taquinerie malfaisante et par ignorance; mais alors il fallut changer d'opinion, regarder les choses en face et comprendre qu'elles cachaient un péril redoutable. L'issue désastreuse du combat du 3 avril, de la fameuse sortie en masse, avait exaspéré la commune, qui reconnaissait du même coup sa faiblesse congénitale et la force de ce grand parti des honnêtes gens que l'on n'attaque pas toujours en vain. Elle eut immédiatement recours aux mesures excessives; se sentant perdue dans un avenir plus ou moins prochain, elle voulut appuyer sa débilité sur la terreur. Elle fit afficher une proclamation et un décret qui remplirent de stupeur la partie saine de la population restée à Paris : « Les coupables, vous les connaissez; ce sont les

gendarmes et les sergens de ville de l'empire, ce sont les royalistes de Charette et de Cathelineau qui marchent contre Paris au cri de *vive le roi!* et le drapeau blanc en tête. Le gouvernement de Versailles se met en dehors des lois de la guerre et de l'humanité... Toujours généreux et juste, même dans sa colère, le peuple abhorre le sang comme il abhorre la guerre civile, mais il a le droit de se protéger contre les attentats sauvages de ses ennemis, et, quoiqu'il lui en coûte, il rendra œil pour œil et dent pour dent... » Puis suivait le décret : « Article 4. Tous accusés retenus par le verdict du jury d'accusation seront les otages du peuple de Paris. — Article 5. Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la commune de Paris sera sur-le-champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus en vertu de l'article 4, et qui seront désignés par le sort. » C'est sur la proposition de Raoul Rigault, de Th. Ferré, de Gabriel Ranvier, que cette motion fut adoptée; la proclamation qui précède immédiatement le décret est signée : *La Commune de Paris*; c'était affirmer que la commune entière acceptait la responsabilité de cet acte, mais c'était aussi se rappeler que les collectivités sont toujours irresponsables. C'est dans ce document que le mot *otages* est prononcé officiellement pour la première fois; tous les individus qui furent arrêtés comme tels l'ont été en vertu de mandats invariablement signés par Th. Ferré ou par Raoul Rigault. Celui-ci les appelait ses « détenus personnels » et ne tolérait pas que l'on parlât de les mettre en liberté.

Il n'en était pas tout à fait ainsi pour les individus arrêtés sur l'ordre du délégué à la justice, qui se nommait Eugène Protot, et dont les comparses de la magistrature improvisée ne paraissent pas avoir scrupuleusement respecté les décisions. Plus d'un genre d'accommodemens fut possible avec les agens inférieurs de la commune. On avait installé quelques juges d'instruction au Palais de Justice, acteurs d'arrière-plan dans la tragédie que l'on jouait, pris on ne sait où et ignorant tout de la jurisprudence, jusqu'à son nom. Parmi ces gaillards, qui auraient pu étudier le code d'instruction criminelle pour leur propre compte, il en est un qui ne fut point bête. C'était un gros garçon d'une trentaine d'années, à face débonnaire, fort sceptique en toute chose, se souciant médiocrement de la commune et de Versailles, ne voyant dans cette grande subversion que l'occasion de passer quelques bons momens, point farouche, encore moins cruel, et ne dédaignant pas de rendre quelquefois service. Il n'était point insensible aux sollicitations des jolies femmes et avait découvert que la loi, dans certains cas, autorise les magistrats à mettre les prévenus en liberté provisoire sous

caution. Ce fut une révélation féconde pour ce pauvre diable, qui avait traversé la Caisse des dépôts et consignations et n'en était pas sorti les mains nettes. Toutes les fois qu'il le put, qu'il ne se sentit pas trop directement sous les yeux très clairvoyans de Raoul Rigault et de Ferré, il signa un ordre de mise en liberté sous caution; seulement la caution, qui variait entre 500 francs et 2,000 francs, était déposée sur son bureau; prudemment il n'en donnait jamais de reçu et oubliait toujours de la déposer entre les mains de l'autorité compétente, ce qui lui a permis d'avoir la poche suffisamment garnie lorsqu'il décampa prestement après la chute du gouvernement dont il avait représenté la justice. Il ne manquait pas de complaisance pour quelques-uns de ses amis et s'employait volontiers aux négociations délicates. Par son entremise, un notaire de Paris, écroué au dépôt le 5 mai, transporté le 8 à Mazas, recouvra la liberté le 13, après avoir prêté 5,000 francs à une personne qui sans doute en avait besoin.

Les gens de la commune n'ont point manqué aux saines traditions de la terreur; ils ont arrêté leurs adversaires, mais ils se sont bien gardés de ne pas s'arrêter les uns les autres. Le premier qui apparaît sur les registres d'écrou, c'est Charles Lullier. Le 23 mars, il est écroué au dépôt, sans motif, mis au secret néanmoins et placé dans la cellule n° 26; le 18 mars cependant il était général en chef des forces insurrectionnelles; pour lui, comme pour Mirabeau, la roche Tarpéienne était près du Capitole. Celui-là n'appartient pas à l'histoire, il revient de droit à la pathologie mentale : il était fou, absolument fou; sa place était dans un de nos asiles d'aliénés. Il n'en fut pas moins incarcéré par l'ordre et par les soins du comité central. Pourquoi fut-il arrêté? Il est bien difficile de le savoir : parce qu'il ne s'était pas emparé à temps du Mont-Valérien, racontent les uns; parce qu'il a dit de désagréables vérités au comité, répondent les autres; parce qu'il est fou, parce qu'il a voulu se jeter par les fenêtres et qu'il a fallu le protéger contre lui-même, réplique le comité central. Quoi qu'il en soit, il était au dépôt, et y restait. Il eut l'esprit de ne pas y rester longtemps. Le 29 mars, on enferma dans la cellule n° 24, voisine de la sienne, un jeune journaliste, nommé Émile Le Beau, qui, croyons-nous, avait momentanément dirigé le *Journal officiel* de la commune; ils se connaissaient, car dans une lettre, rendue publique, Lullier l'appelle son secrétaire. Ils purent sans doute communiquer entre eux par leurs portes complaisamment entr'ouvertes; ils se concertèrent et, dans la nuit du 3 avril, ils s'en allèrent bras dessus bras dessous. Lullier avait son costume de général en chef, son costume de bataille; les sentinelles postées dans la cour du dépôt lui présentèrent les armes.

Le lendemain matin, on fut très surpris en constatant cette double évasion; elle était cependant fort simple. Garreau, en prenant la direction, avait amené avec lui un de ses amis nommé Lécolle, qu'il avait installé comme surveillant, avec la mission secrète de lui rendre compte de la conduite des gardiens. Lécolle, facilement circonvenu par Lullier, avait ouvert la porte de l'infirmerie spéciale des aliénés, qui communique d'une part avec le dépôt, d'autre part avec l'extérieur, et avait ainsi rendu la liberté aux deux détenus. Lullier n'était pas content, il exhala sa mauvaise humeur dans une lettre adressée au journal *le Mot d'ordre* : «... J'ai été mis au secret au moment où Paris a besoin d'hommes d'action et de praticiens militaires. Le dépôt est transformé en prison d'état, et les précautions les plus rigoureuses sont prises contre les détenus... A cette heure, j'ai 200 hommes dévoués qui me servent d'escorte, et trois bons revolvers chargés dans mes poches... je suis bien décidé à casser la tête au premier venu qui viendra pour m'arrêter. » On savait Lullier incapable de manquer à sa parole, on se le tint pour dit et on ne l'inquiéta plus. Émile Le Beau profita aussi de la liberté pour parler au peuple; le 15 avril, il fit afficher une proclamation dans laquelle il demandait que l'on confisquât la fortune des impérialistes, qui se montait à « environ 40 milliards. »

Adolphe-Alphonse Assi, un des associés les plus influens de l'Internationale et qui dans les dernières années de l'empire avait eu la spécialité des agitations parmi les ouvriers des forges du Creuzot, membre de la commune, délégué à la commission de la sûreté générale, président du comité central, presque dictateur, commandant militaire de l'Hôtel de Ville, est amené au dépôt le 1er avril sur l'ordre du général Duval, contre-signé Raoul Rigault. Il avait eu la loyale imprudence de soutenir, au conseil de la commune, que celle-ci outre-passait tous ses pouvoirs et mentait à son programme, qui, se limitant aux libertés municipales, n'avait jamais fait allusion aux choses du gouvernement général dont on s'emparait. Il n'en fallut pas plus pour exaspérer les jacobins et les hébertistes. Assi fut traité de réactionnaire; on lui fit comprendre à mots peu couverts qu'on le soupçonnait d'avoir été agent secret de M. Rouher, et, sur l'injonction de Delescluze, on le mit en cellule. Il ne s'y tint pas tranquille; c'était un homme exalté, emporté, poseur, aimant, lorsqu'il discutait, à promener un poignard autour du visage de son interlocuteur, ivre d'orgueil comme la plupart des fruits secs du socialisme, et d'humeur naturellement violente. La claustration et la solitude du secret augmentèrent singulièrement ses instincts irascibles; il appelait les surveillans à toute minute, faisait venir le directeur et demandait des juges. On lui répondait

qu'il n'y en avait plus; il refusait de le croire, et cependant ce n'était que la vérité. Le dépôt fut enfin débarrassé de cet énergumène de vingt-sept ans, qui faisait plus de bruit lui seul que tous les autres détenus : le 6 avril, on le transporta à la Grande-Roquette; il en sortit le 11 pour être interné sur parole dans l'Hôtel de Ville et devenir aussitôt après directeur du comité des subsistances.

Quel qu'eût été le sort de la commune, Lullier et Assi n'y auraient jamais pu jouer qu'un rôle secondaire, l'un à cause de son caractère incohérent et mobile, l'autre à cause de son ignorance et de sa vanité insensée. Le 2 avril, le lendemain du jour où Assi avait été écroué, la veille de celui où Lullier devait s'évader, le personnel fut surpris de voir arriver Louis Rossel, arrêté par ordre du commandant de la place de Paris « pour cause politique. » Celui-là passait pour un homme de valeur; du moins il en avait l'apparence, apparence trompeuse et qui cachait un vide profond où s'agitaient des rêveries sans but et des projets sans formule. Il ne fut pas longtemps maintenu en prison. Dès le 3 avril, Raoul Rigault, qui voyait en lui un homme d'action prêt à tout, le fit délivrer. Selon lui, il avait été arrêté pour avoir essayé d'introduire quelque discipline dans l'armée de la fédération ; selon le comité central, qui l'envoya sous les verrous, on s'en était promptement débarrassé parce que l'on avait pressenti qu'il visait à la dictature; quelques bons apôtres ont prétendu, après la défaite de la commune, qu'ils avaient cherché à l'annihiler dès le début parce que sa science militaire et ses connaissances spéciales lui permettaient de tenir en échec l'armée française : c'est grand honneur qu'on lui faisait et gros mensonge que l'on proférait. Il avait été arrêté simplement parce que sa nature raide et cassante n'avait point paru se plier aux flagorneries qui seules plaisaient aux maîtres du jour. Raoul Rigault prit sur lui de lever immédiatement son écrou; il devança de la sorte une décision qui n'était point douteuse, car la commune se serait hâtée de rendre à la liberté un homme vers lequel ses regards se tournaient avec complaisance et qui tranchait singulièrement sur les Duval, les Eudes, les Bergeret, les Lisbonne, et autres grosses épaulettes de pacotille révolutionnaire, dont elle était plus embarrassée que satisfaite. Louis Rossel avait du reste, comme l'on dit, donné des gages. Dans l'armée sous Metz, il s'était montré un des plus mécontens; il avait fomenté son petit complot et avait même donné des ordres, comme un dictateur improvisé. Évadé après la capitulation, il était venu se mettre à la disposition de la délégation de Tours et avait laissé entrevoir des prétentions excessives; M. Gambetta le devina sans doute : il reconnut un homme à la fois violent et indécis, sans opinions bien assises et dévoré par une ambition

dont l'intensité s'ignorait peut-être elle-même. Il le nomma colonel d'emblée, mais le chargea d'une mission qui devait le tenir éloigné des opérations militaires proprement dites. Louis Rossel se crut méconnu et fut pris de haine pour les gouvernemens, réguliers ou non, qui dédaignaient les capacités extraordinaires qu'il s'attribuait; être colonel du génie à vingt-cinq ans ne lui suffisait pas. Son mépris hautain apparaît dans les notes qu'il envoie à la délégation de Tours : « J'ai vu des préfets assez variés et des généraux assez uniformes; les préfets tous avocats, les généraux tous empaillés. » Le 19 mars 1871, il était au camp de Nevers; il expédie sa démission au ministre de la guerre et accourt à Paris se mettre aux ordres du comité central; on ne le connaît guère, et cependant il obtient à l'élection le grade de chef de la 17e légion. Il fut incarcéré, comme nous venons de le dire, mais cela ne nuisit pas à sa fortune, puisque le 13 avril il est nommé chef d'état-major au ministère de la guerre. Servir sous Cluseret dut lui paraître humiliant, car il ne professait pour les talens de celui-ci qu'une estime fort médiocre.

Rossel se croyait doué de facultés militaires de premier ordre; or il était tout, excepté soldat. Il eût pu être un écrivain spécial comme Jomini, un géomètre, un mathématicien, un savant, mais il n'aurait jamais pu être un homme d'action; hésitant et troublé devant le fait brutal, il était incapable de mener à bonne fin une opération de guerre. Deux fois il s'essaya sous Paris contre les troupes de Versailles, et deux fois il fut sans initiative, sans énergie et presque ridicule. Les combinaisons plaisaient à son esprit, qui s'en repaissait; il rêvait et n'agissait pas. Cela ne l'empêchait guère d'aspirer aux destinées les plus hautes; dans ses visions, il avait aperçu le profil du général Bonaparte, il avait entendu le *hail* des sorcières de *Macbeth*. Il croyait ingénûment que le troupeau humain était fait pour lui obéir et s'estimait de force à le commander. Il s'était composé une attitude qu'il ne démentit jamais en public; dur et hautain avec ses inférieurs, dédaigneux avec ses supérieurs, il s'appliquait à écrire des lettres publiques insolentes, concises, où les lettrés sentent une recherche d'imitation qui n'est pas de bon aloi. C'est un homme de bronze, disait-on alors. C'était un homme oscillant, timide, mécontent des autres, mécontent de lui-même, et qui s'ouvrait parfois dans des épanchemens intimes dont toute trace n'est pas perdue. La lettre suivante fait foi de l'état de cette âme troublée : « *Ministère de la guerre*. Mes bien-aimés, je suis horriblement fatigué de tout cela, vous n'en serez point étonnés. Aussitôt une révolution faite, un groupe d'incapables s'en empare, chacun demande des fonctions; on a de la sorte un gouvernement

républicain sans républicains, un gouvernement révolutionnaire sans révolutionnaires. Le pays n'est plus qu'un vaste fromage de Hollande où chacun se construit son petit ermitage. Je vais aux avant-postes faire un tour; si je suis blessé, je me trouverai honorablement dispensé de continuer. Je vous embrasse, je vous aime et je vous regrette. — L. Rossel, 17 avril 1871, trois heures après-midi. » Son rôle lui pesait et lui plaisait; il ne sut ni l'accepter résolûment ni le rejeter; aveuglé par son ambition, il s'était précipité dans une impasse où il devait nécessairement périr.

Lorsque la commune, fort soupçonneuse de sa nature, comme en général tous les gouvernemens dirigés par des incapables, eut révoqué Cluseret, Louis Rossel fut nommé délégué à la guerre. C'est là que le personnage se dessine et laisse deviner aux moins clairvoyans le but qu'il cherche à atteindre. Il se soumet en apparence au contrôle administratif du comité central et rend compte à la commune de ses opérations militaires; il flatte ces deux pouvoirs rivaux et s'appuie sur l'un pour neutraliser l'autre; il rêve de les absorber tous les deux, de vaincre l'armée de Versailles, de devenir l'idole du peuple délivré par lui et d'entendre crier : *Ave, Cæsar!* Ce rêve ne fut pas long, car il était prématuré. Rossel ignorait que toute révolution, à son début, obéit à la force centrifuge et qu'il lui faut bien du temps, bien des malheurs, bien des revers pour qu'elle en arrive à s'absorber dans un seul homme; faute d'avoir connu cette loi inéluctable, inscrite à chaque page de l'histoire, il prit la mauvaise route et arriva au précipice plus rapidement encore que ses éphémères et médiocres prédécesseurs. Il avait acquis dans l'armée régulière des habitudes de discipline et de commandement qui se trouvaient singulièrement choquées par les étranges soldats qu'il avait à diriger; il essayait des réformes et poussa l'aberration jusqu'à vouloir faire passer des examens techniques aux officiers fédérés; c'était le comble du comique. On pourra juger du degré d'instruction des officiers qui caracolaient alors dans Paris par la note suivante que je copie sur l'original; elle émane du commandant des *Enfans du père Duchêne* : « *Citoyen se la mest impossible de pouvoir solder cest voiture puisque je n'aie aucune solde des officier puis qu'ils ont disparut depuis 4 jours cela est hors de ma porter; je vous salut.* — Sanson. » Les officiers furent mécontens à la pensée que l'on pourrait leur demander autre chose que de porter des galons, de boire de l'eau-de-vie et d'aller au feu; ils déclarèrent, sans circonlocution, que Rossel était « un propre à rien. » C'était le vrai mot; il ne pouvait rien faire avec les élémens détestables qu'il avait en mains et sa perpétuelle hésitation en présence d'une action sérieuse.

Il sentait qu'il était fourvoyé, mais il n'en voulait démordre, comptant sur un hasard heureux et n'osant peut-être reculer, car il s'était fermé toutes les voies de retour. Du reste, il jugeait bien les hommes : « Je cherchais des patriotes, a-t-il écrit, et je trouve des gens qui auraient livré les forts aux Prussiens plutôt que de se soumettre à l'assemblée; je cherchais la liberté, et je trouve le privilége installé à tous les coins de rue; je cherchais l'égalité, et je trouve la hiérarchie compliquée de la fédération, l'aristocratie des anciens condamnés politiques, la féodalité des ignares fonctionnaires qui détenaient toutes les forces vives de Paris... Ces gueux d'officiers de la commune, trinquant au comptoir avec quelque sergent, gueux déguisés en soldats et qui transforment en guenilles l'uniforme dont on les a affublés... drôles qui prétendaient affranchir le pays du régime du sabre et qui ne pouvaient qu'y substituer le régime du *delirium tremens.* » Il y avait à peine huit jours qu'il était ministre de la guerre et commandant en chef que déjà le dégoût le noyait; il eut envie de faire fusiller sommairement tous les chefs de légion; le peloton d'exécution réuni n'attendait plus que ses ordres, qu'il ne donna pas. Le 9 mai, il envoya sa démission au comité de salut public par une lettre hautaine qui se termine ainsi : « Je me retire et j'ai l'honneur de vous demander une cellule à Mazas. » On se préparait à déférer au désir exprimé, lorsqu'il se ravisa et disparut.

Sous le nom de Gardembois et avec les faux papiers d'identité d'un employé du chemin de fer de l'Est, il s'était réfugié boulevard Saint-Germain, hôtel *Montebello,* où chaque soir il recevait Delescluze, nommé à sa place délégué à la guerre; ce furent ses conseils, tant qu'il fut possible de venir les demander, qui dirigèrent la résistance. La presse révolutionnaire, avec laquelle il avait entretenu d'étroites et fréquentes relations, ne l'abandonna pas; *le Père Duchêne,* redoublant de jurons et d'invectives, lui proposait d'aller soulever Belleville et de renouveler contre la commune l'insurrection que le comité central avait dirigée, le 18 mars, contre le gouvernement régulier. Rossel ne se décida pas, attendit sans doute une circonstance propice, et, pendant qu'il réfléchissait ou rêvassait, l'armée française reprenait possession de Paris. Sa retraite fut découverte; traduit devant le troisième conseil de guerre, présidé par un colonel du génie, il s'entendit condamner à la peine de mort. On fit tout pour le sauver; on prépara un plan d'évasion qui ne put aboutir; des influences très hautes, des influences souveraines, intervinrent inutilement pour obtenir une grâce que l'on était fermement résolu à refuser. Appartenant à l'armée régulière, il avait déserté à l'ennemi, combattu le pouvoir légal et ses anciens com-

pagnons d'armes; on crut que l'implacable discipline exigeait l'exécution du coupable, et tout espoir fut perdu pour lui. Sa mort fut simple et un peu hésitante. Il retenait à ses côtés, il rappelait le pasteur protestant qui adoucissait pour lui les dernières affres. Il cherchait à prononcer quelque parole que l'histoire pût recueillir, ne trouvait rien, et se contenta de dire qu'il reconnaissait que ses juges avaient fait leur devoir; c'est le mot du moine de Saint-Bruno : *Justo judicio damnatus sum.*

III. — LES PREMIÈRES EXÉCUTIONS.

A la fin d'avril, Garreau, envoyé à la direction de Mazas, fut remplacé au dépôt par un parfumeur boiteux nommé Eugène Fouet, qui, tout en promenant sa claudication dans les corridors, devait se demander pourquoi il avait inopinément passé de la manipulation des pommades à une fonction administrative. Pour parvenir à celle-ci, il avait fait un stage rapide au cabinet de Raoul Rigault en qualité de commissaire de police. Le contact direct avec le chef sans pitié de la commune n'avait point modifié son caractère; c'était un homme doux, inoffensif, toujours revêtu du costume civil agrémenté de l'écharpe rouge traditionnelle, sans brutalité pour les détenus, et laissant une initiative précieuse à son personnel. Il ne devint mauvais que dans les derniers jours, lorsque déjà l'insurrection était attaquée dans Paris; il brandissait alors un pistolet, en portait un autre à la ceinture et parlait volontiers de brûler la cervelle à tout le monde; mais, malgré ses menaces, il fit plus de bruit que de mal. Il ne se faisait pas néanmoins une grande idée du devoir professionnel, car sous sa direction des faits se produisirent au dépôt, qu'il est assez difficile de qualifier. Le soir, vers neuf ou dix heures, des employés au cabinet du délégué à la préfecture de police se présentaient au greffe munis de mandats d'extraction indiquant certaines jeunes femmes incarcérées ou amenées dans la journée de Saint-Lazare. On les remettait à l'envoyé de Cournet, de Rigault ou de Ferré, qui les ramenait le lendemain matin et les faisait réintégrer en prison. Le dépôt était donc une sorte de harem bien fourni où les pachas de la préfecture choisissaient intelligemment quelques compagnes de souper. La dernière extraction de ce genre eut lieu le 20 mai et comprenait cinq jeunes filles nominativement désignées.

Comme toute insurrection victorieuse qui n'a point de raison d'être, la commune était destinée à périr; mais pendant qu'elle se maintenait encore, elle dépassa toute mesure dans l'arbitraire; le registre d'écrou du dépôt en fait foi : rien que pour les hommes,

on compte 3,632 entrées du 18 mars au 23 mai 1871; ce jour-là, la prison de la préfecture de police reçoit son dernier détenu, Hélouin (Joseph) brasseur, qualifié d'agent bonapartiste. C'est du reste la qualification que l'on donnait habituellement aux gens arrêtés sans motif. Celui-là était un inconnu sans importance; mais le 21 mai le dépôt s'était refermé sur un personnage qui paraît avoir joué un rôle considérable dans les événemens où Paris trouva sa délivrance. Sous le n° 3440, on écroue Jean Veysset, agriculteur, âgé de cinquante-neuf ans : espion à garder avec soin à la disposition de Ferré. C'était là une précieuse capture pour la commune; elle venait de mettre la main sur un homme entreprenant, énergique, habile, qui avait courageusement risqué sa vie pour faciliter l'entrée de Paris aux troupes de Versailles, et qui avait réussi. Il était soupçonné, surveillé depuis longtemps par les nombreux agens secrets de Raoul Rigault et de Ferré; mais il avait dépisté toute recherche jusqu'au jour où, livré par une misérable portière âpre au gain, il était tombé entre les griffes de Théophile Ferré. Déjà, dans la nuit du 11 au 12 mai, des *Vengeurs de Flourens* escortant un commissaire de police avaient envahi son domicile, rue Caumartin, et, ne l'y découvrant pas, avaient conduit sa femme, Mme de Forsans-Veysset, à la permanence, qui l'avait immédiatement fait écrouer au dépôt. Elle sut n'y pas demeurer longtemps. Connaissant la très périlleuse négociation à laquelle son mari était mêlé, elle avait tout à redouter pour elle, se sentait trop près de Ferré et voulut s'en éloigner. Moyennant une somme de 3,000 francs remise à Cournet, elle obtint d'être transférée à Saint-Lazare, où elle fut placée à *la pistole* avec les femmes des sergens de ville incarcérées.

M. Veysset avait été inscrit au registre du dépôt avec le prénom de Jean; en réalité il se nommait George. Chargé pendant le siége d'une partie de l'approvisionnement de Paris, il avait entretenu forcément de nombreuses relations avec les membres du gouvernement de la défense nationale, relations que l'armistice et la paix n'avaient point brisées. Il rêva de devenir, après le 18 mars, l'intermédiaire entre la commune et le gouvernement de Versailles, de façon à éviter la lutte que l'on redoutait et à remettre Paris à des mains légitimes. Le gouvernement régulier ne repoussa point ses offres et l'encouragea à poursuivre l'accomplissement de son projet. Il avait été question d'abord d'opérer une puissante diversion dans Paris; plusieurs chefs militaires de la commune furent tâtés, ne se montrèrent pas trop rebelles, et peut-être aurait-on essayé d'atteindre un résultat sérieux, lorsque le gouvernement de Versailles, modifiant ses intentions premières, engagea George Veysset à pratiquer un chef de troupes fédérées et à obtenir l'abandon d'une ou de deux

portes de l'enceinte fortifiée. Pour mieux déjouer les recherches de la police, où M. Veysset n'ignorait pas que Raoul Rigault excellait, il avait trouvé moyen d'avoir sept appartemens différens à sa disposition. Il changeait donc constamment de domicile, mais les conciliabules les plus importans se tenaient ordinairement rue de Madrid, n° 29, ou rue de Douai, n° 3. C'était un homme adroit, généreux comme ceux qui savent payer les consciences, et qui rendit à l'armée française l'important service d'acheter les chefs des batteries de Montmartre. Pour bien lui prouver que le marché fait était loyal, on encloua deux pièces de canon sous ses yeux; il versa la somme convenue, 10,000 francs. Le 14 mai, les batteries de Montmartre tuèrent une soixantaine de fédérés à Levallois-Perret, et le *Journal officiel* du lendemain dit avec modestie : « Le tir n'est pas encore bien juste. »

Ce n'était là qu'une sorte d'intermède à la négociation principale qui suivait son cours. Il s'agissait d'enlever le général Dombrowski à la commune, de lui fournir les moyens de quitter la France en emportant avec lui une somme qui serait presque une fortune. Une lettre écrite par un important personnage du gouvernement de Versailles, en date du 10 mai, enjoignait à Veysset d'en finir coûte que coûte avec Dombrowski. Un traité fut conclu comme entre puissances de force égale. Toute la ligne des fortifications, depuis la porte du Point-du-Jour jusqu'à la porte Wagram, serait remise à l'armée régulière. « Le gouvernement de Versailles, de son côté, payait à Dombrowski et à son état-major une somme de 1 million 500,000 francs et leur accordait à tous un sauf-conduit qui leur permettrait de sortir de Paris. La somme devait être payée en billets de la Banque de France ou en papier sur la maison Rothschild de Francfort (1). » Veysset, après l'arrestation de sa femme, s'était réfugié à Saint-Denis, à l'hôtel du *Lapin blanc*. C'est là qu'il recevait un certain Hutzinger, officier et confident de Dombrowski. Le contrat devait être mis à exécution le 20 mai. Ce jour-là, Hutzinger avait rendez-vous avec Veysset, sur la zone neutre de Saint-Ouen, pour prendre les dernières dispositions. Veysset fut amené au lieu désigné par M. Planat, député; il s'aboucha avec Hutzinger. Dombrowski avait prescrit toutes les mesures nécessaires : Hutzinger avait fait retirer les artilleurs et cesser le feu; les bataillons fédérés devaient se replier après avoir abaissé les ponts-levis, sous prétexte de faciliter la sortie du général, qui désirait faire une inspection extérieure; un colonel Mathieu acquis au complot restait chargé de l'exécution de ces ordres. Hutzinger et Veysset convinrent de tout :

(1) Voyez *Georges Veysset : Un Épisode de la commune*, par Mme de Forsans-Veysset, Bruxelles. Landsberger, 1873.

20,000 francs, destinés aux premiers frais de départ et qui devaient être remis à Dombrowski aussitôt après l'entrée de nos troupes dans Paris, furent montrés à Hutzinger par George Veysset, qui les avait en portefeuille. Hutzinger remonta à cheval pour s'éloigner; au moment où Veysset se préparait à rejoindre M. Planat, qui l'attendait dans sa voiture, il fut arrêté et rapidement amené à Paris. Il avait été livré par une femme Müller, qu'il avait été forcé d'employer comme intermédiaire entre Hutzinger et lui (1).

Le malheureux qui avait réussi à faire dégarnir les fortifications et à permettre passage aux troupes régulières entrait au dépôt le jour même où celles-ci, averties par M. Ducatel, pénétraient dans Paris. Dombrowski, se croyant trahi par Veysset, désespéré de se sentir abandonné dans une situation désastreuse, opéra sa retraite; le 22 mai, en passant devant une barricade du boulevard Ornano, il fut atteint au « creux de l'estomac » d'un coup de feu tiré par une femme et ne tarda pas à mourir. On lui fit de pompeuses funérailles au Père-Lachaise, et l'on faillit fusiller, près de son cercueil, un fossoyeur qui ne témoignait pas une douleur suffisamment patriotique.

Le 22 mai, les détenus du dépôt entendirent une lointaine canonnade et ne tardèrent pas à apprendre que la dernière bataille était engagée; ils eurent l'espoir d'être très promptement délivrés, car ils étaient persuadés que les troupes françaises allaient précipiter leur marche en avant; ils partageaient l'illusion de toutes les personnes résidant alors à Paris et l'opinion, assurément fort désintéressée, des insurgés historiographes. « Si la plus belle armée que la France ait jamais eue, dit Lissagaray (*Histoire de la commune*), poussait droit devant elle par les quais et les boulevards totalement vierges de barricades, d'un seul bond, sans tirer un coup de fusil, elle étranglerait la commune. » — « Il est probable, a écrit Rossel, que l'armée aurait pu, en se développant immédiatement, occuper dans la matinée (du 22) la ville proprement dite. » — « Si les Versaillais avaient eu quelque audace, quelque courage, dit Arthur Arnould (*Paris et la commune*), ils auraient pu pendant la nuit et la matinée, par une pointe hardie, occuper les trois quarts de Paris, presque sans coup férir. » D'autre part, un historien militaire sérieux et dévoué à la cause du gouvernement français a dit : « Si l'armée avait pu dans la journée et la nuit du lundi continuer, sans tarder d'une heure, d'une minute, son mouvement offensif

(1) Pour tout cet épisode, consulter la brochure déjà citée; elle paraît écrite avec une grande sincérité et mériter toute confiance. Les différentes pièces justificatives dont elle est accompagnée en font un document réellement historique et une source qui offre toute sécurité.

dans Paris, il est à peu près certain qu'elle eût traversé sans efforts tous ces essais de barricades encore informes et faibles (1). » Ceci était vrai le dimanche soir 21 et le lundi 22; le lendemain tout avait bien changé, et Paris comptait cinq cent quatre-vingt-deux barricades qu'il fallut enlever une à une, ce qui exigea assez de temps pour permettre les incendies et les massacres. Afin d'avoir la certitude d'éviter un échec qui aurait eu d'incalculables conséquences, on avança avec une prudence extrême, conformément à un plan longuement médité et de l'exécution duquel il ne fut plus possible de s'écarter au bout de vingt-quatre heures de combat.

Le nombre des détenus était tel au dépôt que l'on avait été obligé de les réunir non-seulement dans les cellules et les salles communes que le règlement leur attribue, mais qu'on les avait enfermés dans les salles communes des femmes. Celles-ci étaient parquées au premier étage, dans ce que l'on appelle l'*annexe*, section réservée où l'on place de préférence les jeunes filles que l'on veut isoler. Cette partie de la prison, composée de cellules précédées d'un assez large couloir, prenait jour alors sur une étroite cour où s'allongeait la galerie en bois qui joignait les services administratifs de la préfecture de police au cabinet du préfet. Une distance d'un mètre ne séparait pas ce fragile couloir en planches des fenêtres de l'annexe. Les malheureuses prisonnières ne se doutaient pas qu'à deux pas d'elles on prenait de minutieuses précautions pour brûler la prison où elles étaient incarcérées et tous les bâtimens qui l'entouraient. Le 22 mai, vers six heures du matin, un fédéré, faisant fonction de capitaine de place à la préfecture de police, avait visité les caves et les sous-sols de la préfecture; ce citoyen peu scrupuleux, mais docile, exécutait les ordres qu'il avait reçus directement de Ferré. Il rechercha les endroits propices à recevoir les amas de munitions et les tonneaux de poudre destinés à faire sauter les bâtimens d'administration. Les emplacemens, choisis avec discernement, furent une partie des caves, le poste des officiers de paix situé à l'angle de la place Dauphine, près de la porte principale, le poste des brigades centrales établi à côté de la *permanence*, rue de Harlay-du-Palais. Le capitaine s'était fait guider dans cette excursion par un employé subalterne de la préfecture qui fut immédiatement arrêté et conduit au dépôt, car c'était là un témoin qu'il était bon de supprimer jusqu'à l'heure du dénoûment préparé. Ferré, s'il eût dirigé l'opération lui-même, n'aurait sans doute point eu tant de mansuétude et se serait contenté de faire fusiller l'individu dont il était urgent de s'assurer le silence au moins pen-

(1) *Bataille des sept jours*, par Louis Jézierski, Paris 1871.

dant vingt-quatre heures. Il était homme à ne reculer devant rien, et nous allons nous en convaincre.

Ce même jour, lundi 22, vers quatre heures du soir, un peloton de *Vengeurs de Flourens* (1), reconnaissables à leur képi blanc, amena au dépôt un homme vêtu en fédéré, qui fut écroué sous le nom de Jean Vaillot, âgé de vingt-huit ans. Le surveillant de service, pour le soustraire aux mauvais traitemens dont on l'accablait, se hâta de le faire entrer dans la cellule n° 115. Les hommes qui l'avaient escorté restèrent en groupe, dans la cour, devant la porte de la prison, semblèrent se concerter entre eux, firent partir un des leurs dans la direction de la préfecture de police, où Ferré se tenait en permanence en qualité de délégué à la sûreté générale, et attendirent dans la cour. Pendant ce temps, Vaillot écrivait une lettre longue et diffuse par laquelle il réclamait une somme de cinq francs qui lui avait été enlevée au moment de son arrestation. Quel était ce Jean Vaillot? Un fédéré récalcitrant? un garde national compromis dans ce que la commune a appelé la conspiration des brassards? un des cent cinquante artilleurs que le gouvernement de Versailles avait déguisés et fait entrer secrètement dans Paris? Nous n'avons jamais pu le savoir d'une façon positive. Le messager expédié par les *Vengeurs de Flourens* revint, agitant un papier qu'il montra joyeusement à ses camarades. Ceux-ci rentrèrent rapidement au dépôt et communiquèrent au greffier le mandat dont ils étaient porteurs : c'était un ordre d'exécution qu'il est bon de citer pour prouver avec quelle féroce indifférence ces gens-là disposaient de la vie humaine. La feuille de papier est réglée, comme si elle eût été arrachée à un carnet de comptes : « Sans date : *Vengeurs de Flourens : ordre est donné de fusiller immédiatement Vaillot Jean, l'individu pris les armes à la main dans l'affaire du 22 mai 1871.* » Tout ceci est d'une écriture incorrecte et lourde; pas de signature, mais une simple griffe rouge, très difficile à déchiffrer, où cependant on parvient à lire : *Le commandant, Greffier;* timbre : *liberté, égalité, fraternité; bataillon des Vengeurs de Flourens; République française.* Par le travers, sous le timbre : *Commune de Paris, délégué à direction générale, comité de sûreté générale,* on lit : *Le délégué à la sûreté générale n'empêche pas l'exécution ordonnée et au contraire l'approuve.* — Th. Ferré. » Vaillot fut remis au peloton qui l'attendait : lorsqu'il eut pris place au milieu des fédérés, il réclama énergiquement les cinq francs qu'on lui avait pris; un des *Vengeurs* lui répondit : — On va te les rendre, viens avec nous! — On l'en-

(1) D'après les feuilles d'émargement qui ont passé sous nos yeux, les compagnies 1, 2 et 3 du bataillon des *Vengeurs de Flourens* ont été de garde permanente à la préfecture de police de la fin de mars au 24 mai 1871.

traîna sur le quai de l'Horloge, où on le fusilla. Le greffier écrivit à la colonne du registre d'écrou relatant la destination : « Extrait pour être passé par les armes. »

C'est cet inconnu qui ouvre la série des meurtres systématiques commis dans les prisons; celui-ci fut exclusivement dû à l'initiative des *Vengeurs de Flourens*, les autres auront une origine véritablement officielle et seront froidement ordonnés par les membres du comité de salut public réunis en conseil. Il n'en fallait pas moins rappeler que, dès la bataille engagée, la commune fut sans pitié, qu'elle tua tout ce qui lui semblait contraire à sa folie. Elle débute, le 22 mai, par ce pauvre homme ignoré, mais le soir du même jour elle prendra toute précaution pour réunir, près du dernier refuge qu'elle prévoit, les hommes considérables que, depuis six semaines, elle retient sous les verrous, afin de pouvoir les exécuter tout à son aise, lorsque le moment fixé par elle sera venu. Dans ces assassinats, sans excuse comme sans prétexte, le hasard n'a aucune influence à revendiquer; tout fut préconçu, médité et l'on suivit imperturbablement un programme arrêté d'avance.

Dans la journée du 22 mai, soixante-dix-neuf individus furent écroués au dépôt; les motifs d'arrestation sont identiques; on sent que le péril s'accroît autour de la commune et que, non sans raison, elle voit des ennemis partout : « Insultes à la garde nationale, — propagande contre-révolutionnaire, refus de travailler aux barricades, — satisfait que Versailles soit à Paris, — connivence avec les jésuites de Versailles. » Deux ou trois personnes sont incarcérées sous l'inculpation d'avoir tiré des coups de feu, par les croisées, contre les fédérés, entre autres M. Tollevatz, propriétaire de l'hôtel *Henri IV*, situé place Dauphine. La nuit fut triste au dépôt; les nouveaux détenus avaient apporté des nouvelles de la bataille; les troupes marchaient prudemment, maîtresses des quartiers excentriques allongés entre les Invalides et les Batignolles, prenant position et ne portant pas l'attaque à fond vers l'Hôtel de Ville, qui restait la forteresse centrale de la révolte. Les fédérés, de leur côté, ne perdaient point le temps qu'on leur laissait; partout on voyait passer des chariots de munition; l'ancienne banlieue, Ménilmontant, La Villette, Belleville, Charonne, les quartiers situés entre Ivry et Montparnasse, envoyaient leurs contingens vers le centre de Paris, où des barricades improvisées s'élevaient à tout coin de rue et où la résistance paraissait se préparer à être formidable. Tous les membres de la commune s'étaient rendus dans leur arrondissement respectif, seuls le comité de salut public et la délégation de la guerre siégeaient à l'Hôtel de Ville.

La journée du 23 fut relativement calme. Onze individus arrêtés furent amenés, c'était un chiffre bien restreint; la vigilance de

Ferré et celle de Raoul Rigault étaient sans doute occupées à d'autres soucis. On était silencieux; dans les salles communes, on parlait à voix basse; nul bruit dans les cellules; les surveillans, inquiets, mais résolus, se promenaient dans les couloirs. Parfois un greffier sortait, allait jusque sur le quai de l'Horloge, prêtait l'oreille et entendait la fusillade encore éloignée. Il revenait, on lui disait : — Eh bien? — il répondait : — On se bat toujours, — et tout rentrait dans cette sorte d'apaisement troublé qui précède les grands périls. Lorsque la nuit vint, les détenus des salles communes, qui machinalement regardaient par les fenêtres découvrant un coin du ciel, aperçurent des lueurs sanglantes que les nuages semblaient emporter dans leur course; ils crièrent: « Paris brûle! Paris brûle! » On se tassait auprès des croisées pour mieux voir; des surveillans, des greffiers allèrent jusque sur le Pont-Neuf et furent terrifiés du spectacle horrible qui les aveuglait. La Seine, comme un fleuve de pourpre, coulait entre deux brasiers formidables : à droite les Tuileries, dont la coupole venait de sauter, étaient en flammes; à gauche le palais de la Légion-d'Honneur, la Cour des comptes, la Caisse des dépôts et consignations, la rue de Lille, la rue du Bac, brûlaient. Place Dauphine, rue de Harlay-du-Palais, sur les trottoirs, sur le terre-plein du Pont-Neuf, des fédérés dormaient, couchés pêle-mêle. Au milieu des ténèbres éclairées par l'incendie, la bataille se reposait; de ci, de là un coup de fusil tiré par quelque sentinelle avancée troublait seul le silence de la nuit, où l'on entendait le murmure des grandes flammes agitées par le vent d'est.

Dès la première aube du mercredi, 24 mai, la canonnade recommença. L'île de la Cité était entourée d'un vaste demi-cercle de combats; malheureusement les deux bras de la Seine la protégeaient et lui faisaient un rempart que l'armée régulière fut lente à franchir. Celle-ci avançait péniblement, mais avec sûreté; à droite, elle dépasse le Louvre, le Palais-Royal, la Banque, s'arrête devant la résistance de la pointe Sainte-Eustache, mais gagne du terrain vers le square Montholon, le boulevard Ornano et la gare du Nord; à gauche elle file par les rues d'Assas et de Notre-Dame-des-Champs; elle touche au Val-de-Grâce et menace le Panthéon. Le grand mouvement concentrique se dessine nettement; le pivot des opérations est la butte Montmartre, ce fameux mont Aventin, qui la veille a été fort lestement enlevée vers une heure de l'après-midi. La facilité avec laquelle fut occupée cette forteresse réellement redoutable eut, peut-être, pour principale cause les négociations que George Veysset avait si activement dirigées. L'heure de ce malheureux était venue, il allait périr victime de son dévoûment à la cause dont il avait préparé le triomphe.

A huit heures du matin, Théophile Ferré, conduisant un peloton

choisi parmi les *Vengeurs de Flourens*, s'arrêta devant la cour du dépôt. Il était vêtu d'un léger paletot gris à collet de velours noir et tenait en main une badine dont il s'amusait à fouetter son pantalon. Il se tourna vers sa troupe et lui dit : « Tous les sergens de ville, tous les gendarmes, tous les calotins doivent être fusillés sur place, je compte sur vous. » Deux des jeunes fédérés déclarèrent qu'ils voulaient bien se battre, mais qu'ils ne voulaient pas faire si laide besogne. Ferré les traita de lâches; leurs camarades les appelèrent fainéans; ils ne répondirent mot et se retirèrent. Suivi de ses hommes, Ferré entra au dépôt; les fédérés restèrent dans le vestibule que l'on appelle le grand guichet. Ferré pénétra dans le greffe, envoya chercher le directeur, qui arriva, toujours muni de ses pistolets, et se fit communiquer le livre d'écrou; il le parcourut, le feuilleta avec la lenteur ignorante d'un homme qui, pour la première fois, se trouve devant un registre dont il ignore les divisions et les points de repère; puis, posant son doigt sur le nom de Veysset, il dit : Amenez ce détenu. Au bout de quelques minutes, Veysset fut amené par un surveillant. En voyant des hommes armés, en reconnaissant Ferré, il pâlit et devina le sort qui l'attendait. Il fit bonne contenance et dit : « Lorsque j'ai été arrêté, j'avais 20,000 francs sur moi, je désire savoir ce qu'ils sont devenus. — Ça ne vous regarde pas, répondit Ferré; du reste, soyez sans inquiétude, nous allons régler tous nos comptes à la fois. » Les *Vengeurs de Flourens* entourèrent George Veysset, qui de l'œil fit un signe d'adieu à un surveillant. Celui-ci s'approcha de Ferré au moment où il allait franchir la porte et lui dit : « Mais vous n'allez pas fusiller cet homme? — Et toi avec lui, si tu n'es pas content, » riposta Ferré. La troupe s'éloigna et se dirigea vers le Pont-Neuf; arrivée au terre-plein, à côté de la statue d'Henri IV, elle fit halte. Ferré dit à George Veysset : « Vous allez être fusillé; avez-vous quelque chose à dire pour votre défense? » Veysset leva les épaules. On le poussa vers la balustrade; il dit simplement : « Je vous pardonne ma mort! » Ferré commanda le feu : quatre hommes prirent le cadavre, le balancèrent un moment au-dessus du parapet et le jetèrent à la Seine. Ferré dit alors cette énormité : « Il méritait d'être frappé par la justice du peuple; vous voyez, citoyens, nous faisons tout au grand jour! »

IV. — LE SOUS-BRIGADIER PIERRE BRAQUOND.

On espérait, au dépôt, en être quitte avec Ferré, qui n'avait point reparu après l'assassinat de Veysset; il comptait revenir, mais au-

paravant il avait eu quelques ordres à donner et certains préparatifs à surveiller pour assurer la destruction complète de cette préfecture de police où son ami Raoul Rigault et lui avaient trôné en maîtres en faisant bombance et chère lie. Il était près de neuf heures et demie lorsqu'il se présenta de nouveau à la prison; il savait que les minutes étaient précieuses et qu'il devait se hâter s'il voulait accomplir toute l'horrible besogne qu'il s'était bénévolement imposée. Cette fois il n'était plus seul; outre les *Vengeurs de Flourens* qui l'escortaient, il était accompagné de quatre personnes parmi lesquelles on reconnut deux magistrats de la commune. Suivi de sa bande, comme un pacha de ses chaous, rejoint par le directeur Fouet, il entra dans le cabinet réservé, en temps normal, aux juges d'instruction; là, il se fit remettre le registre d'écrou par le sous-brigadier Braquond, qui resta debout derrière lui. On avait apporté une grande feuille de papier, afin d'y dresser la liste des détenus que l'on réservait pour la mort. Ferré se perdait dans toutes ces écritures, Eugène Fouet, aussi inhabile que lui en inscriptions pénitentiaires, l'embrouillait encore involontairement au lieu de l'aider; le greffier de service n'avait garde de paraître, et le sous-brigadier restait impassible en apparence. On gagnait du temps, et à cette heure de fusillade incessamment rapprochée, le temps c'était le salut. Ferré ne voulait pas agir isolément, comme pour George Veysset; il espérait en finir avec tous « les suspects » et offrir aux fusils de ses hommes une fournée complète. Le premier nom qu'il écrivit fut celui de Joseph Ruault, prétendu agent bonapartiste, arrêté depuis le 15 mai par son ordre et écroué au secret sous le n° 3,546, dans la cellule 62. Il écrivit ce nom de souvenir, sans l'avoir vérifié sur le registre. Braquond le lut, s'éloigna d'un air nonchalant, comme un homme fatigué d'attendre; puis, quand il fut hors de vue, pénétra rapidement dans la division cellulaire, ouvrit la porte du cabanon de Ruault, prit celui-ci par le bras, lui dit à voix basse : — A aucun prix, ne répondez à l'appel de votre nom; — puis, en grande hâte, le conduisit au commun des hommes et le poussa, le noya, au milieu de trois cents détenus (1).

Ceci fait, le sous-brigadier revint tranquillement dans le cabinet du juge d'instruction. — Vite, lui dit Ferré, appelez Ruault. — Braquond s'élança dans les couloirs en criant : Ruault! à toute voix. —

(1) Cet homme s'appelait en réalité François Ruault : c'est par erreur qu'il avait été écroué sous le nom de Joseph. Le véritable Joseph Ruault, celui que la commune recherchait avec passion, dont nous parlerons plus tard et qui fut massacré rue Haxo, avait été directement incarcéré le 16 mai à Mazas par ordre de Raoul Rigault et était transféré depuis le 22 à la Grande-Roquette.

Ruault, qui avait été au secret, n'était connu d'aucun des prisonniers parmi lesquels on venait de le jeter brusquement; il se tint coi et ne souffla mot. Braquond appelait de plus belle. Les surveillans qui, pendant toute cette journée, suivirent l'impulsion donnée par Braquond et désobéirent résolûment au brigadier officiel dont ils se méfiaient avec raison, imitant leur chef, qu'ils avaient compris, arpentaient la prison : — Ruault! Ruault! — Nul ne répondait. — Eh bien! et ce Ruault? dit Ferré avec impatience à Braquond, qui revenait en prenant une mine piteuse. — On ne peut pas le trouver, vous entendez bien que tout le monde l'appelle. — Ferré entra en fureur, frappa sur la table, dit : — Vous êtes tous des Versaillais, tous des mouchards : si vous n'amenez pas Ruault à l'instant, je vous fais fusiller. — Braquond fut admirable de sang-froid : — Ça ne vous avancera pas à grand'chose de me faire fusiller. Permettez-moi de vous dire, citoyen délégué, que vous ne savez pas votre métier. Nous vous obéissons parce que nous le devons; mais vous nous faites chercher un détenu qui n'est plus au dépôt depuis longtemps, et c'est pour cela que nous ne pouvons pas le découvrir. — Comment? reprit Ferré, Ruault n'est plus ici, où est-il donc? — Je n'en sais rien, répondit Braquond, mais nous allons le savoir. — Prenant le registre, il se mit à le manier avec la dextérité rapide d'un homme accoutumé aux recherches d'écrou et, indiquant le n° 2,609, il fit lire à Ferré : « Ruault, Gilbert, inculpé d'avoir colporté des chansons bonapartistes, arrêté le 19 avril, transféré à la Santé le 18 mai par ordre d'Edmond Levrault. » Ferré ne remarqua ni la différence des noms de baptême, ni celle des dates de l'arrestation, ni celle du numéro d'écrou; il pesta contre son chef de division. Braquond avait été bien servi par sa mémoire, et il venait de sauver un innocent.

Ferré recommença à fureter dans le registre, tout en disant à Braquond, d'un ton fort radouci, comme un homme qui se sent dans son tort : — Eh bien, puisque Ruault n'est plus ici, — que le diable emporte Levrault! — allez me chercher Michel. — Braquond demanda simplement : — Lequel? — Ferré devint blême, il crut que l'on se moquait de lui; il piétinait de colère. Braquond lui dit, avec cette tranquillité des vieux soldats qui finissent par ne plus s'émouvoir de rien : — Mais oui, citoyen, lequel? Tout le monde se nomme Michel, nous en avons peut-être une demi-douzaine ici. Dites-moi quel Michel vous voulez, j'irai l'appeler. — Sous prétexte d'aider aux recherches, Braquond parvint encore à les rendre plus lentes et plus confuses. Feuilletant le registre d'écrou, il indiquait à Ferré : « Michel, Louis-Pierre, gardien de la paix; Michel, Jules-Alfred, vidangeur; Michel, Xavier, employé; Michel, Henri-Louis, ex-ser-

gent de ville. » Ferré se perdait au milieu de cette quantité inattendue de Michel et ne savait trop lequel choisir; il ordonna d'amener le dernier désigné; on se mit donc à l'appeler avec la certitude qu'il ne répondrait pas. En effet, cet homme, arrêté le 18 mai, était, depuis deux jours, en proie à un excès de délire nerveux : revêtu d'une camisole de force, enfermé dans une cellule de sûreté de l'infirmerie spéciale du dépôt, hurlant et furieux, il battait sa porte à coups de pied et faisait tant de bruit qu'il n'aurait pas entendu l'appel de son nom, lors même qu'il l'eût compris.

Pendant que les surveillans criaient dans les couloirs : Henri Michel! et n'obtenaient pas de réponse, l'inquiétude commençait à gagner les détenus des salles en commun. L'un d'eux, M. Tollevatz, placé dans le commun des femmes, regardait par la fenêtre, d'où l'on découvrait la maison où étaient installés les bureaux de la préfecture de police. A cause de l'élévation de la fenêtre, M. Tollevatz ne pouvait distinguer que le deuxième et le troisième étage, mais il en était si près qu'il eût pu, sans hausser la voix, échanger des paroles avec les gens qu'il apercevait, si la croisée, munie de barreaux de fer, n'eût été close. Or voici ce qu'il vit : huit hommes vêtus en fédérés, paraissant obéir à un neuvième portant un képi galonné, se présentaient à chacune des fenêtres, les ouvraient, versaient sur les chambranles et les boiseries le contenu d'une bouteille qu'ils tenaient à la main; deux ou trois d'entre eux, portant un seau de zinc, y trempaient un large pinceau à l'aide duquel ils badigeonnaient les murs; ils faisaient cela lentement, méthodiquement; M. Tollevatz remarqua en outre que tous avaient le képi rabattu sur le visage, comme s'ils avaient cherché à cacher leurs traits. Il les regardait un peu machinalement, sans trop se rendre compte de leur action; leur chef sembla passer une sorte d'inspection de toutes les fenêtres; puis il prit une allumette dans sa poche, la fit flamber avec un geste vulgairement grossier, en la frottant sur lui-même, et l'approcha d'une des fenêtres dont la boiserie prit immédiatement feu. Ses hommes l'imitèrent et M. Tollevatz comprit que l'on incendiait la préfecture de police. Ce que M. Tollevatz voyait du commun des femmes, les détenus du commun des hommes pouvaient l'apercevoir aussi; ce fut dans toute cette vaste portion du dépôt une rumeur effroyable; on se pressait aux portes et l'on criait : « Au feu! » M. Tollevatz, s'adressant au surveillant de service à la salle où il était enfermé, lui signala le danger et le pria d'aller prévenir le directeur; le surveillant, qui était ce Lécolle introduit par Garreau dès le 20 mars, répondit qu'il n'avait point d'ordres à recevoir d'un détenu, et que du reste ça ne le regardait pas. L'incendie de la préfecture de police devait presque fatale-

ment entraîner celui du dépôt; la situation des détenus pouvait rapidement devenir intolérable.

Cependant on persistait à appeler Michel, qui continuait à donner des coups de pied dans sa porte; Ferré libellait des listes qu'il ne parvenait pas à compléter; les surveillans, comprenant que cette atroce comédie touchait à sa fin, entr'ouvraient les cellules et disaient aux détenus : « Bon courage, ça ne va pas durer longtemps encore. » Tout à coup on entendit des cris perçans et terribles : c'étaient les femmes enfermées dans l'annexe qui devenaient folles d'épouvante en voyant brûler sous leurs yeux la galerie de bois de la préfecture de police; les flammes battaient les murailles de leur section et faisaient éclater les vitres des fenêtres. Les clameurs suraiguës que poussaient ces malheureuses retentissaient comme des appels désespérés dans les vastes couloirs du dépôt. Ferré, visiblement troublé et arrivé au dernier degré de l'irritation nerveuse, s'écria : « Mais faites donc taire ces braillardes ! » A ce moment, un des « magistrats, » compagnons de Ferré, sortit. Le directeur Fouet dit alors au sous-brigadier Braquond d'aller engager les femmes à « prendre patience. » C'en était trop; c'est peut-être cette cruelle niaiserie qui entraîna le dénoûment. Braquond se récria : « Aurez-vous le courage de laisser brûler ces pauvres créatures? — Bath ! répondit Fouet, ce sont les femelles des gendarmes et des sergens de ville, nous en serons débarrassés. » Braquond n'y tint plus; son vieux cœur de soldat honnête se souleva : il joua son va-tout, il joua sa vie et gagna.

Il courut dans le couloir et cria de toutes ses forces : « Ouvrez les portes des cellules, ouvrez les portes des communs ! » Les surveillans obéirent. Ce fut une avalanche humaine qui se précipita dans les corridors; quatre cent cinquante détenus se ruèrent derrière Braquond, qui les maintint en groupe compacte pendant quelques instans et se mit à leur tête en disant : « Allons voir ce que ces assassins vont faire de nous ! » Lorsqu'il revint au grand guichet, il eut tout juste le temps d'apercevoir le dernier des *Vengeurs de Flourens* qui disparaissait par la porte ouverte. Que s'était-il donc passé? Il est assez difficile de le déterminer d'une façon précise; deux versions sont en présence et ne sont point inconciliables. Selon la première, Ferré, entendant bruire le flot des détenus qui s'agitaient dans le couloir, se serait levé tout à coup et se serait rapidement éloigné en entraînant tout son monde. Le feu se rapprochait, les cris des femmes pouvaient faire croire que le dépôt lui-même s'embrasait. Ferré, se souvenant des ordres qu'il avait donnés, se rappelant les amas de poudre qui avaient été entassés au rez-de-chaussée de la préfecture de police, craignant sans doute de voir se

produire une explosion dont il eût été victime, redoutant peut-être aussi d'être étranglé par les prisonniers exaspérés et libres, prit subitement le parti d'opérer sa retraite.

Selon l'autre version, l'étrange juge d'instruction de la commune, qui était sorti du dépôt au moment où Fouet refusait de mettre en liberté les détenus menacés par l'incendie, avait été jusque sur le quai de l'Horloge pour se rendre compte de la situation extérieure. Il avait constaté que les combles de la préfecture de police étaient en flammes; il avait vu une fumée épaisse sortir des fenêtres du Palais de Justice; il avait reconnu que le Pont-au-Change appartenait aux fédérés; mais sur le quai de l'École il avait pu remarquer que les troupes de ligne s'avançaient pour attaquer à revers la barricade du Pont-Neuf, faisant face à la rue Dauphine; il était revenu en toute hâte avertir Ferré; menacé à la fois par une explosion possible, par l'incendie qu'il avait fait allumer, par les troupes régulières qui s'approchaient, Ferré n'hésita pas : il se sauva, escorté de ses amis, de ses *Vengeurs* et du directeur Fouet, qui le suivait en clopinant. Cette scène odieuse avait duré une heure et demie; Pierre Braquond restait maître du champ de bataille et du dépôt.

C'était une véritable victoire, mais elle ne sauvait que les détenus et n'assurait pas le salut de la prison, car le sort de celle-ci était lié à celui de la préfecture de police. Si la préfecture sautait, le dépôt était renversé. Braquond ignorait naturellement les préparatifs faits dans les bâtimens de la rue de Harlay, mais les habitans du quartier ne les ignoraient pas; dès que le départ des fédérés les eut rendus libres, ils coururent au péril et se mirent à l'œuvre. La rue de Harlay et la place Dauphine étaient protégées contre les projectiles par les hautes maisons; les fédérés repliés sur le Pont-au-Change et dans la caserne de la Cité, dans les constructions inachevées du nouvel Hôtel-Dieu, entretenaient une fusillade nourrie contre les troupes de ligne maîtresses de la Monnaie, de la rue Guénégaud, de la place de l'École et du Pont-Neuf; au milieu de ce champ de bataille, la place Dauphine, semblable à une redoute abandonnée, représentait une sorte de terrain neutre où nul combattant n'apparaissait. Les gens du quartier, deux cents personnes environ, dont au moins cent cinquante femmes, avaient compris le danger dont toute cette portion de la Cité était menacée. Les portiers, les boutiquiers, les hommes, les femmes, tout ce qui conservait un peu d'énergie, tout ce qui n'avait point trop complétement perdu la tête s'était instinctivement réuni et formait une équipe de travailleurs intéressés à prévenir un cataclysme dont ils auraient été les premières victimes; on attaquait la préfecture de police embrasée.

Les ordres de Ferré avaient été ponctuellement exécutés; il avait

voulu que la préfecture ne fût plus qu'un peu de cendres, mais il avait prescrit la manière de l'incendier, afin de pouvoir la faire évacuer par les fédérés et de se retirer lui-même en temps opportun. Le feu avait donc été mis dans les étages supérieurs; lorsque gagnant de proche en proche les flammes envahiraient le rez-de-chaussée, bourré de munitions, l'explosion lancerait au loin les vieilles murailles calcinées, jetterait bas le dépôt et renverserait le Palais de Justice déjà en proie au pétrole allumé. On se précipita dans les rez-de-chaussée de la préfecture, au poste des officiers de paix, à la permanence, au poste des brigades centrales, et alors, sous le feu même, commença le sauvetage des poudres. Il fallait se hâter et être prudent, car une traînée filtrant d'un baril mal fermé, des cartouches s'échappant d'un sac troué, pouvaient, en tombant sur le pavé de la rue où pleuvaient les débris enflammés, causer un irréparable désastre. Il y eut là une charbonnière de la place Dauphine, Mme Saint-Chely, une solide Auvergnate du Cantal, qui fut héroïque; manches retroussées, cheveux à la diable, en sueur et haletante, elle emportait sur son dos, comme un sac de charbon, les sacs débordant de cartouches, et, silencieuse, pliant sous le poids, elle les noyait dans le bassin de la fontaine Desaix, qui alors se dressait au milieu de la place. Cela fait, elle revenait en courant, écoutant l'explosion fusante des cartouches que les fédérés avaient semées dans les appartemens supérieurs, regardant les flammes inquiétantes qui descendaient le long des pans de bois; elle disait : — Ah! nous avons le temps! — chargeait un nouveau sac sur ses robustes épaules, le jetait à la fontaine, buvait vite une gorgée d'eau et retournait encore vers la poudrière qu'il fallait épuiser : d'un mot, d'un geste, d'un cri, elle encourageait ses compagnons et ne laissait point chômer le sauvetage. Parmi les habitans du quartier qui, dans cette journée d'angoisse, se dévouèrent au-delà des forces humaines, M. Lebois, coiffeur, dont la petite boutique, située rue de Harlay, faisait face au poste des inspecteurs du service des mœurs, se distingua entre tous. Ce fut lui qui enleva le premier baril de poudre et donna ainsi un courageux exemple que l'on s'empressa d'imiter. Les tonneaux de poudre et plus de douze cent mille cartouches avaient été retirés du foyer qui menaçait de les enflammer; tout péril grave avait disparu; on essaya alors de combattre l'incendie. Ce n'était point chose facile; les instrumens faisaient défaut, car, le matin même, avant d'aller présider à l'exécution de George Veysset, Ferré avait appelé les pompiers qui sont toujours de permanence à la préfecture, et les avait forcés, sous peine d'être fusillés, à emmener leurs pompes : cet avorton odieux avait bien pris ses précautions.

On essaya du moins de sauver quelques meubles, quelques papiers et surtout d'empêcher l'incendie de s'étendre, de gagner la portion de la rue de Harlay encore indemne, et d'envahir la place Dauphine; le vent soufflait de l'est et chassait les flammes contre les maisons d'en face. Du haut des toits, par les fenêtres, on les inondait d'eau que l'on apportait à la main, dans des seaux, dans des vases, dans des terrines, dans tous les récipiens que l'on avait pu découvrir. C'est ainsi que l'on parvint à protéger les bâtimens réservés aux services de la deuxième division, de la comptabilité et d'une partie du secrétariat général. On put aussi, grâce à l'énergique initiative de M. Lebois, traîner loin de tout danger immédiat trois camions de roulage, chargés de caisses, de ballots appartenant à M. Galbrun, commissionnaire-expéditeur, et que la commune avait, on ne sait pourquoi, fait saisir par voie de réquisition au chemin de fer de l'Ouest. Vers la rue de Jérusalem, M. Claude Richard, employé à la sûreté générale, sauvait ses registres, ses papiers les plus importans, et n'était chassé loin du péril que par une explosion qui faillit le tuer. Toute la journée, toute la soirée, les vaillans habitans de la place Dauphine restèrent au poste périlleux qu'ils occupaient volontairement. Les premiers secours leur arrivèrent dans la nuit, à onze heures et demie : c'étaient les pompiers de Maisons-Laffitte; à une heure du matin, les pompes de Rambouillet purent se mettre en batterie contre ce qui subsistait de l'hôtel des présidens au parlement. Comme aux jours de l'insurrection de juin 1848, les forces vitales de la France accouraient pour sauver Paris. Le lendemain, 25 mai, M. Bresson, alors commis principal, actuellement sous-chef à la première division de la préfecture de police, accourant de Versailles, pénétrait au risque de sa vie dans ces ruines en feu, se glissait sous les plafonds près de s'abîmer et parvenait à arracher à la destruction une partie des documens manuscrits appartenant au service des mœurs et aux sommiers judiciaires.

L'enlèvement des poudres préservait le dépôt d'une catastrophe immédiate; mais le péril qui menaçait la prison n'était point conjuré, tant s'en faut : de tous côtés le feu l'entourait. Les détenus auraient voulu fuir; ils tourbillonnaient dans les cours, que de toutes parts dominaient les flammes. Connaissant mal les détours intérieurs de la préfecture et du palais, ils se dirigèrent au hasard, les uns vers le quai de l'Horloge, les autres vers le quai des Orfévres. Les deux quais étaient balayés par la fusillade; quelques-uns de ces malheureux réussirent à s'échapper, d'autres furent blessés, cinq ou six tombèrent morts. La plupart revinrent chercher asile au dépôt, qui leur fut immédiatement ouvert. Dès qu'ils furent rentrés, Braquond avait fait clore la porte et avait défendu

de l'ouvrir sans son ordre. Rapidement il fit une tournée d'inspection pour se rendre compte de l'intensité du danger que la prison pouvait courir. La situation était grave : en face du bâtiment où s'ouvre la porte d'entrée, le *dépôt des objets trouvés* brûlait : comme il y a toujours dans ces vastes magasins une moyenne de vingt à vingt-cinq mille parapluies, on peut imaginer que le feu ne manquait pas d'aliment. La façade méridionale du dépôt, où se trouvaient l'annexe des femmes, la communauté, l'infirmerie des aliénées, était presqu'en contact avec la galerie de bois de la préfecture, qui flambait avec une force extraordinaire; les boiseries de l'annexe commençaient à fumer; le couloir était couvert de matelas; la communauté, abandonnée depuis le 29 mars par les sœurs, servait de magasin à toute la literie supplémentaire de la prison. C'étaient là des matières inflammables qu'il fallait déplacer au plus vite, car si le feu les eût atteintes, elles auraient infailliblement communiqué l'incendie au dépôt tout entier.

Pierre Braquond, avec l'énergie intelligente des hommes qui savent commander quand il le faut parce qu'ils ont toujours su obéir, prit la direction du sauvetage : il divisa ses détenus en brigades, qu'il mit sous les ordres des surveillans, et en hâte, quoique méthodiquement, on arracha les boiseries noircies, on démolit les fenêtres, dont les chambranles se carbonisaient déjà, on transporta dans le grand guichet les matelas, les paillasses, le linge; en un mot on enleva à l'incendie toute prise à l'aide de laquelle il aurait pu se propager. Chacun fit son devoir, et bientôt, dans l'aile la plus compromise, il ne resta plus que les fortes murailles en pierres de taille. Braquond sortit dans l'espèce de rue étroite, qui servait alors de cour au dépôt, pour regarder si de nouveaux périls ne menaçaient pas la prison; il fut épouvanté de ce qu'il vit. La prison est surmontée de deux étages appartenant à divers services du Palais de Justice : ces deux étages, absolument isolés du dépôt, quoiqu'ils lui soient superposés, n'ayant avec lui aucune communication possible, lançaient des torrens de flammes par les fenêtres brisées; une insupportable odeur de pétrole répandue dans l'atmosphère disait assez que le feu n'était pas près de s'éteindre, et qu'il ne laisserait pas vestiges des constructions qu'il attaquait. L'effondrement des murs crèverait infailliblement les plafonds du dépôt et y verserait l'incendie.

Braquond rentra dans le dépôt et prévint les détenus; le péril n'était pas immédiat, et il devait s'écouler de longues heures encore avant que les étages supérieurs s'abîmassent dans la prison; soixante ou quatre-vingts prisonniers voulurent partir tout de suite, sans plus attendre, au risque de tomber sous les balles que les

soldats réguliers et les fédérés échangeaient. Un surveillant nommé Laurent se dévoua; filant sur le quai de l'Horloge et se glissant le long des maisons, il réussit à faire apercevoir un mouchoir blanc qu'il agitait au bout d'un parapluie. La troupe de ligne cessa le feu; les détenus purent être amenés au terre-plein du Pont-Neuf; de là ils furent dirigés sur l'hôtel de la Monnaie, d'où ils regagnèrent les uns leur domicile, les autres les quartiers de Paris où la bataille avait déjà pris fin.

On s'attendait, dans les salles du dépôt, à voir les plafonds s'ouvrir pour laisser passer les flammes, et l'on fut bien surpris d'en voir tomber un torrent d'eau. Le réservoir central fournissant l'eau aux besoins de la prison et du Palais de Justice, entouré, dessoudé par les flammes, venait de crever et laissait échapper son contenu, qui, ralentissant les progrès de l'incendie, se répandait comme une inondation. C'était un inconvénient pour les habitans du dépôt, qui avaient de l'eau jusqu'aux chevilles; mais c'était en quelque sorte le salut, car les plafonds saturés d'humidité, les murailles imbibées, les parquets trempés opposaient désormais à l'incendie une force de résistance considérable. Vers cinq heures du soir, un peloton du 79e de ligne, commandé par un capitaine, se présenta au dépôt et en prit possession; on fit fête aux « pantalons rouges » que l'on attendait avec anxiété depuis deux mois, et l'on passa la nuit au milieu des buées tièdes que l'eau écoulée, chauffée par l'incendie, répandait dans toutes les salles. Le lendemain, les pompes de Riom (Puy-de-Dôme), celles de Chartres, celles de Nogent-le-Rotrou, avaient noyé les deux étages enflammés au-dessus du dépôt et préservaient définitivement celui-ci.

Le 24 mars, Pierre Braquond, humilié d'être commandé par Garreau, révolté dans son cœur contre l'insurrection victorieuse, était entré dans la cellule du président Bonjean et lui avait dit : « J'en ai assez de ce carnaval; je vais partir et rejoindre nos chefs, qui sont à Versailles. » M. Bonjean lui avait répondu : « Comme magistrat, je vous ordonne de ne point quitter votre poste; comme prisonnier, je vous en prie. Si vous et vos camarades vous partez, vous serez remplacés par des insurgés, et l'on nous maltraitera; je vous adjure de rester pour protéger les pauvres détenus. » Braquond avait obéi, il fut fidèle à la consigne que M. Bonjean lui avait donnée; il sauva le dépôt de l'incendie et sut arracher tous les otages, sauf le malheureux George Veysset, à la mort que Ferré leur avait réservée.

MAXIME DU CAMP.

DÉSIRÉE TURPIN

VI. [1]

Jean Paday tira au sort sur ces entrefaites, et un bon numéro lui échut. Décidément le guignon qui avait poursuivi son père ne s'attachait pas à lui. Au contraire, tout le monde parlait de Jean comme d'un garçon prodigieusement favorisé; échapper dans la même semaine au service militaire et obtenir la main d'une héritière telle que Désirée Turpin, c'était trop de bonheur pour un seul. Personne ne s'arrêtait à considérer le revers de la médaille, les longues fiançailles qui remettaient l'accomplissement de ce bonheur à un temps lointain. L'usage des pays du nord est de se fiancer jeune et de se marier tard. C'est assez naturel après tout; le cœur s'ouvre comme un bourgeon d'avril, et on ne contrarie pas son éclosion; mais, pour entrer en ménage, il faut autre chose que dê l'amour, il s'agit d'avoir fait quelques économies. Tout en travaillant, on espère, et chaque effort vous rapproche de la réalisation de cette espérance honnête et déterminée. Voilà peut-être pourquoi il y a tant de bons ouvriers et de braves gens. Si le jeune homme, gâté par la prospérité, abandonne sa fiancée pour une femme à grosse dot, si la jeune fille, lasse d'attendre, accepte les vœux d'un autre, l'opinion publique condamne ce parjure; en revanche, elle se montre clémente pour certaines faiblesses. Un enfant vient-il à naître avant le mariage, c'est souvent la famille du père qui le recueille et l'élève, jusqu'au moment de la réparation. D'ailleurs les chutes sont rares, le sentiment de l'honneur étant très prononcé parmi ces populations. Un tempérament calme, une éducation rigide, une piété sans mélange d'exaltation ni de fanatisme, mais profonde sous des apparences aussi froides que régulières, ne contribuent pas médiocrement à l'affermir.

Donc on parlait partout de la chance qu'avait eue Jean Paday.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

La plupart s'en réjouissaient, car l'estime dont avaient joui ses parens s'était reportée sur lui, quelques-uns l'enviaient; une seule personne s'affligea et ne craignit pas de le montrer : ce fut la grande Flore. Les Flore et les Euphrosine, les Adelphina et les Doralice sont nombreuses aux Quatre-Rues, et ces noms précieux forment un amusant contraste avec les haillons de celles qui les portent. Non pas que la grande Flore en question fût parmi les plus déguenillées; si elle était mal vêtue, elle savait du moins donner toujours à ses pauvres vêtemens une tournure pittoresque; elle faisait même sous ce rapport l'admiration des peintres qui viennent s'établir l'été sur la modeste plage d'Ault, et quand elle s'en allait aux crevettes, les jambes nues, sa poitrine rebondie débordant d'un corset rouge mal lacé, la gerbe d'or de sa chevelure, libre de l'entrave du bonnet, tordue en un gros nœud au-dessus de sa tête, les bras au vent, ses fortes lèvres rubicondes entr'ouvertes pour aspirer tous les âpres aromes de la mer qui avait nourri son développement splendide, il était impossible de ne pas se retourner bien des fois pour la voir. Flore le savait, et il y avait dans sa façon de marcher, dans le seul mouvement qu'elle imprimait à la jupe qui couvrait à peine ses membres souples dont le soleil n'avait jamais pu altérer la blonde blancheur, une coquetterie diabolique. Elle en dirigeait de préférence les assauts contre Jean, sur lequel dès la première rencontre s'était fixé apparemment son caprice. Pourquoi? Elle n'aurait su le dire. Peut-être parce qu'il la regardait moins qu'un autre. Aussi que ne faisait-elle pas pour qu'il la regardât! Avant de se rendre à la pêche, son panier sur l'épaule, elle glissait une tête rieuse à travers la fenêtre de l'atelier, en lui adressant quelque agacerie qui rendait jaloux maint camarade de Jean, moins sage que lui ou qui peut-être n'avait pas l'âme occupée ailleurs. Au retour, elle se faisait une couronne et des pendans d'oreilles de goëmon, et ainsi parée avec un art instinctif, hardie comme une bacchante sous ces grappes bronzées, elle l'abordait avec des plaisanteries, lui racontant qu'un de « ces messieurs peintres » lui avait dit qu'elle gagnerait ce qu'elle voudrait à Paris rien qu'à se montrer et à se tenir assise ou debout, tandis qu'on la « tirerait en portrait, » mais qu'elle ne voulait point quitter le pays. Il n'était pas beau le pays, elle n'y trouvait que la misère, n'importe, le gars qui lui plaisait était là! Voulait-il savoir son nom?..

Et elle se sauvait avec un rire strident comme un cri d'oiseau de proie, véritable rire de sorcière, en lui montrant dans sa course des jambes bien tournées.

Un jour elle se baigna en compagnie de toute la horde des Quatre-Rues, sous les fenêtres mêmes de l'atelier de Jean, Dieu sait dans quel costume! Ce scandale a lieu souvent; mais il est rare que les

baigneuses ressemblent à Flore. Le père Hannequin eut beau dire que c'était une honte, il ne resta guère de jeunes ouvriers autour de l'enclume. Jean tourna le dos en frappant du pied : — Tu t'emportes contre ces horreurs-là? lui dit son patron. M. le maire devrait les punir en effet; mais elles n'y voient pas de mal aux Quatre-Rues. Le mieux est de n'y pas faire attention.

C'était le mieux sans doute, mais aussi le plus difficile.

Quand Désirée eut mis Jean au désespoir en lui disant que son père ne voulait plus qu'il vînt au Corps-de-Garde, Flore, qui l'observait sans cesse, fut la première à s'apercevoir de la morne tristesse du jeune serrurier; il ne quittait plus le bourg, évitait d'aller du côté du marais. Un soir qu'il errait à marée basse au pied de la falaise, sur le sable verdi de varech et entrecoupé de blocs de craie visqueuse qui servent de refuge aux crabes, Flore, revenant de donner la chasse à cette vermine, trouva moyen de passer et de repasser auprès de lui à plusieurs reprises. Il finit par lui accorder un signe de tête en murmurant : — Bonsoir! — Bonsoir! répondit-elle avec un sourire qui découvrit ses dents blanches; puis, posant son panier auprès d'elle, comme si elle n'eût attendu que ce mot pour entamer la conversation : — De loin, dit-elle, je ne te reconnaissais pas, tu avais l'air d'une âme en peine. Qu'as-tu donc à battre la grève de côtés et d'autres? Attends-tu par hasard quelque fille à la brune?

— Je n'attends personne, murmura Jean.

— Et on croirait, ma foi! que tu en es fâché! Bah! au mal il y a du remède! Cela ne te sera pas difficile d'avoir une bonne amie quand tu voudras.

Jean ne répondit pas.

— Tu en as peut-être une déjà? Voyez-vous le sournois! Il en a une! Et il paraît qu'elle te fait de la peine?

— Où prends-tu que j'aie de la peine?

— A ta mine piteuse. Les amoureux devraient être pourtant plus gais que les autres. Tu auras mal choisi.

Elle voulait le faire parler, mais c'était inutile. Jean souffrait de voir la pensée de cette fille rôder autour de Désirée, bien qu'elle ne se posât pas encore précisément sur elle.

— Adieu, dit-il.

— Comme te voilà pressé! Cela te contrarie que je sache que tu as une bonne amie?

— Tu ne sais rien.

— Si fait, à ton âge et au mien on n'a jamais de chagrin que pour des affaires d'amour.

— Tu crois?

— J'en suis sûre. Tiens, moi, j'ai enduré le froid et la faim, j'ai

reçu des coups plus que ma part; cela m'était bien égal, je ne sentais rien, j'ai la peau dure comme celle d'un requin, telle que tu la vois avec ses airs de satin, dit Flore en prenant la main du jeune homme pour la poser sur son bras rond et ferme; mon estomac est assez bon pour résister au jeûne, et mes cheveux me tiennent chaud, continua-t-elle en secouant la tête d'un geste brusque qui fit tomber autour d'elle toute sa fauve toison, d'où semblaient jaillir des paillettes d'or; mais il faut qu'un méchant gars passe sur ma route pour m'ôter le sommeil et l'appétit! — Elle poussa un gros soupir.

— Tu es amoureuse? dit Jean un peu narquois.

— Il le demande, s'écria-t-elle, et il en rit!

— Eh bien! tu devrais en ce cas faire moins de gentillesses à tout le monde, au premier venu, tu m'entends bien...

— Tu n'es pas le premier venu...

— Aussi je ne parle pas de moi.

— Je ne fais attention à aucun autre, dit Flore avec force, et cependant, si je voulais, il y a même des messieurs de Paris...

— Va croire les bourgeois, pauvre fille, ce sera ta perte!

— Eh! à quoi me servira de ne pas me perdre, si les honnêtes gens ne veulent pas de moi?

Jean avait relevé son panier et le lui tendait pour lui indiquer qu'elle eût à partir. Malgré le crépuscule croissant, il craignait que quelqu'un ne le vît s'attarder à causer avec une pareille créature. Que dirait Désirée si elle l'apprenait par hasard?... Et puis il était mal à l'aise. Dans cette demi-obscurité, le visage de Flore lui apparaissait ému, adouci, presque timide; l'impudeur de ses vêtemens ne le choquait plus comme en plein jour, sous la brutale clarté du soleil; ce voluptueux désordre ainsi estompé pour ainsi dire, et voilé d'ombre, le troublait au contraire, il était forcé de se l'avouer, car en somme, s'il avait le cœur d'un amoureux fidèle, il avait les yeux d'un jeune homme.

Flore le regarda une seconde, bien en face, avec une expression d'ironie farouche, puis elle lui arracha son panier plutôt qu'elle ne le lui prit des mains.

— Tiens! dit-elle, je les déteste les honnêtes gens! Ils sont cause de tout ce que nous souffrons, chacun de notre côté, car, ne me dis pas le contraire, il y a quelque mijaurée du bourg ou de la campagne qui ne veut pas de toi... oh! je saurai laquelle... parce que ses parens ne lui permettent pas le mariage, ou que M. le doyen lui défend d'avoir un amant. C'est moi qui, à sa place, me moquerais de M. le doyen, comme de père et mère!

Là-dessus, Flore imprima un balancement énergique à son panier et s'en alla, enjambant les flaques d'eau, sautant d'une pierre sur l'autre avec une agilité de chèvre.

Jean resta quelque temps derrière elle à regarder s'allumer les phares dont les clartés différentes scintillaient sur la côte; le plus éloigné, le phare d'Ailly, s'éclipsait à chaque instant comme une faible étoile qu'obscurcit un nuage. Tout à coup il se surprit pensant aux dernières paroles de Flore; elles exprimaient assurément du courage, de la passion, une certaine grandeur. La malheureuse eût tout bravé pour celui qu'elle aimait, tandis que Désirée se soumettait, le sacrifiant aux injustes volontés de son père!

Cette comparaison que nous venons d'exprimer beaucoup plus nettement qu'elle ne put se présenter à l'esprit de Jean, car la parole ne traduit pas certaines impressions si vagues, si faiblement ébauchées, effacées si vite surtout qu'elles ne laissent pas plus de trace de leur passage que le pli de l'eau n'en laisse sur le sable, cette comparaison lui fit horreur du reste; il lui sembla profaner en s'y arrêtant ce qu'il y avait de plus sacré au monde.

— Flore ne sait pas ce que c'est qu'un devoir, pensa-t-il aussitôt. Et, donnant ainsi raison à Désirée dans son cœur désolé, il regagna la maison du père Hannequin, en se promettant de fuir désormais les mauvaises rencontres.

Mais il n'était pas facile d'échapper à Flore; elle le guettait partout au passage. S'asseyait-il sur le pas de la porte, elle venait se poser auprès de lui : — Eh bien! mon pauvre gars, tu ne veux toujours pas te consoler?... Elle est donc bien belle, cette fille? Plus belle que moi?...

— Tu sais que tu es belle sans que je te le dise, répondait le jeune homme avec un triste sourire, mais la personne dont tu parles serait vieille et laide que je la trouverais encore sans pareille, entends-tu?

Flore haussait les épaules et s'en allait, en grignotant les prunelles et les poires sauvages qu'elle ramassait le long des chemins, car c'était toujours la même vagabonde que dans son enfance.

Un dimanche, apercevant Jean qui, du haut de la falaise, contemplait le marais, comme Adam banni put contempler le paradis à tout jamais fermé devant lui : — Tiens! dit-elle avec mépris en lui poussant le coude, tu es bête!

C'était la veille du jour où le père Turpin vint dire à Jean qu'il l'acceptait pour gendre. Depuis lors toutes les avances de Flore furent perdues pour le fiancé de Désirée; il ne s'apercevait même pas qu'elle versât des larmes qui pouvaient être de colère aussi bien que de chagrin. Il fallut que son patron le lui fît remarquer en ricanant : — Ma foi! ajouta le vieux serrurier, on peut dire que tu es né coiffé. Tu épouses la plus riche, tu fais pleurer la plus belle. Excusez!

Il est vrai que la belle Flore ne manqua pas une seule fois pour

cela le bal de Fifi, un petit bal assez gaillard et fort mêlé qui a lieu chaque dimanche sous la tonnelle de houblon d'un cabaret de la grande route. Jean, n'étant pas infatué de sa personne, ne pouvait croire qu'elle souffrît de ses dédains comme elle le prétendait; l'eût-il cru, qu'il s'en serait médiocrement soucié, tant le bonheur rend égoïstes les meilleurs d'entre nous; mais ce bonheur absorbant ne dure guère, hélas! A peine le possède-t-on qu'on en veut davantage ou qu'on le veut différent. Jean pouvait voir Désirée chaque dimanche désormais et même passer quelquefois dans la semaine un bout de soirée auprès d'elle; leurs entretiens n'étaient contrôlés par personne, le père Turpin sachant sa fille capable, il le disait avec orgueil, de se garder elle-même. Pendant des semaines, Jean n'en demanda pas davantage, puis Désirée s'aperçut qu'il devenait soucieux. — Ton père, lui disait-il, ne fixera donc jamais de date à notre mariage? J'ai beau le lui demander, il ne me répond pas; tu devrais le presser un peu.

— J'aurais honte de faire cela, répondait Désirée en rougissant.

— C'est que tu ne m'aimes pas, reprenait Jean, répétant peut-être un mot de Flore, qui lui disait volontiers en passant: — Eh bien! elle te laisse encore languir? Elle ne t'aime donc guère?

Désirée levait vers lui ses yeux rayonnans de pure tendresse, mais dans la limpidité desquels passait l'ombre d'un reproche ou d'une inquiétude, je ne sais quelle divination d'un péril inconnu: — Je ne t'aime pas!.. Je t'aime comme autrefois... par-dessus tout. C'est toi qui n'es plus le même, si impatient... et quelquefois...

— Tu vas me reprocher encore, comme l'autre jour, d'être brutal?

— Je n'ai pas dit ce mot-là, répliquait Désirée en rougissant de nouveau; mais, Jean, il faut respecter celle qui doit être ta femme et porter le nom de ta mère. Il y a des momens où je ne te reconnais pas...

— C'est-à-dire que tu ne peux pas me comprendre parce que tu es froide, oui, froide comme une pierre, plus froide que je ne l'aurais jamais cru...

Elle continuait de le regarder d'un air interrogateur et suppliant auquel il ne savait pas résister. Cette chasteté, cette retenue qu'il lui reprochait, étaient justement ce qui la mettait à ses yeux au-dessus de toutes les femmes.

— Pardonne-moi, lui disait-il, je suis content, je ne demande rien de plus. Aie pitié de ton pauvre Jean quand il déraisonne. Pourquoi le père Turpin a-t-il voulu que je reste au bourg au lieu de venir vivre par ici? Cela m'aurait moins coûté d'attendre, si j'avais pu te voir tous les jours.

— Non, Jean, mon père a eu raison, il a été prudent. Cela te coûterait davantage au contraire.

Jean n'eût pas osé témoigner à Désirée autrement que par des plaintes vagues et par une humeur sombre ce qui se passait en lui; il la vénérait bien trop et fût mort de confusion, lui semblait-il, si elle avait pu le deviner, si elle avait soupçonné seulement les orages, les tentations qui venaient assaillir ses vingt-deux ans, cet âge où le sang fermente et bouillonne comme du vin nouveau.

Il laissait Désirée consternée, ne sachant à quoi se résoudre, combattue entre sa pudeur, son amour et une vague appréhension; de son côté, il s'accusait, il se méprisait, puis Flore se trouvait toujours là comme à l'affût, avec des yeux ardens, avides, presque féroces, qui semblaient lire au plus profond de son cœur tourmenté.

Elle venait s'asseoir à ses côtés : — Eh bien! s'écriait-elle, tu as de la patience! Veux-tu que je te dise mon avis sur cette belle demoiselle du Corps-de-Garde qui te tient en laisse comme un petit chien...

— Je te défends de prononcer seulement son nom, répondait rudement Jean Paday, c'est une sainte, entends-tu?..

— Une sainte?.. On adore les saintes, c'est convenu, mais cela n'empêche pas de rire avec d'autres!

VII.

Cet automne-là, Désirée fut malade. On décida qu'elle avait « les fièvres. » Bien des maux qui n'ont rien de commun avec elle sont mis sur le compte de la fièvre intermittente par les habitans de pays marécageux. Quoi qu'il en fût, Désirée tombait en langueur, c'est encore un mot des gens de campagne. Peut-être l'âme était-elle chez elle atteinte plutôt que le corps; le pressentiment d'un malheur inévitable qu'elle n'essayait même pas de définir pesait sur elle. Jean venait la voir comme auparavant, il ne la tourmentait plus de ses impatiences, de ses désirs, de ses reproches, il lui marquait autant de respect que de tendresse; cette tendresse, devenue plus timide, n'en était que plus touchante, et néanmoins Désirée se sentait offensée sans savoir pourquoi par tout ce qu'il faisait et tout ce qu'il disait, par sa gaîté seulement, une gaîté bruyante, forcée, que semblait souvent exciter une pointe d'ivresse. Son regard ne rencontrait plus aussi volontiers le sien, il avait pris une expression craintive; les interrogations trop directes le troublaient. Des paroles libres ou grossières, qu'il n'eût jamais prononcées autrefois, lui échappaient cependant, et il émettait sur bien des choses des idées différentes de celles que Désirée lui avait toujours connues : il semblait que son jugement si clair et si droit s'obscurcît. Quelle influence subissait donc Jean? Désirée se le demandait non pas avec la jalouse inquiétude d'une maîtresse exigeante, mais avec cette sollicitude

quasi-maternelle qui s'unissait chez elle à une virginale candeur. Ce n'était pas en compagnie de ses camarades ordinaires, les ouvriers du père Hannequin, qu'il pouvait boire et se pervertir; elle les connaissait pour de bons gars, un peu étourdis peut-être, mais sobres et honnêtes en leurs propos. Désirée entreprit de confesser Jean, qui si récemment encore lui confiait tout par un besoin irrésistible; hélas! elle s'aperçut vite qu'il esquivait les réponses, qu'il détournait l'entretien, qu'il déguisait la vérité.

On prête un bandeau à l'amour; l'amour transforme au contraire la clairvoyance en divination. Mais dans un grand cœur il est confiant, malgré les pressentimens, malgré les apparences; il ferme volontairement les yeux par pudeur, par générosité, ce qui fait que le vulgaire le croit aveugle. Désirée eût pu bien facilement s'informer au bourg de la conduite de Jean; fi! questionner des étrangers, le surveiller en cachette! Sa fière probité se révoltait à cette seule pensée! Elle cherchait donc à comprendre toute seule et se perdait en conjectures; l'idée ne lui vint pas qu'il eût cessé de l'aimer : comment lui fût-elle venue quand sans cesse il répétait que jamais il n'avait compris aussi bien tout ce qu'elle valait, qu'il voudrait avoir l'occasion de mourir pour elle, qu'il n'était pas digne seulement d'être son serviteur? Cette humilité de sa part était chose nouvelle : autrefois ils marchaient à côté l'un de l'autre comme deux égaux; maintenant Jean se faisait petit, lui disant qu'il n'avait jamais été bon que par elle, que loin d'elle il n'était et ne pouvait être qu'un misérable sans courage et sans raison.

En parlant ainsi, ses yeux s'emplissaient de larmes; elle devait le consoler, le relever : — Allons! disait-elle, tu te calomnies, mon Jean! Je ne te connais pas d'hier! Le bon Dieu t'a donné un cœur d'or qui n'avait pas besoin de mes leçons. Vraiment à t'entendre on dirait que tu as quelque remords sur la conscience. Est-ce un tort envers moi, sans que je le sache? Je te pardonne d'avance, pourvu que tu ne te le reproches plus; mais ne me cache rien... Tu ne m'as jamais rien caché, tu le sais, même tes sottises! Allons, je vais t'aider! Jean, tu as été au cabaret,... tu y es retourné peut-être? J'ai touché juste, n'est-ce pas? Eh bien! tu vois que ce n'était pas si malin à deviner ni si difficile à dire...

— Tais-toi! répondait Jean suffoqué par l'émotion, tais-toi, je t'en prie, tu me fais mal... J'aimerais mieux un coup de couteau.

— C'est donc bien grave? dit une fois Désirée.

Alors il entreprit de la rassurer, il plaisanta, il fit semblant d'être sincère. Ce qui le chagrinait, c'était d'avoir dépensé mal à propos; il était faible, il n'avait pas su refuser aux camarades quelques écus, lentement accumulés, qui devaient servir à l'achat d'un cadeau de noces.

— N'est-ce que cela? s'écriait Désirée. J'aurai bien assez de cadeaux! Ta bonne intention me suffit!

— D'ailleurs, reprenait Jean avec amertume, j'aurai le temps, n'est-ce pas, de mettre encore de l'argent de côté avant la noce!.. On la renvoie si loin! Enfin,... puisque cela te convient...

Ils se séparaient sur ce mot ou sur un autre non moins aigre, et Désirée s'étonnait de sentir toujours peser sur son cœur ce poids indéfinissable dont aurait dû la délivrer l'explication de Jean.

Pierre Turpin ne s'apercevait d'aucun changement dans les allures de son futur gendre. Il trouvait au contraire qu'il se formait, qu'il prenait l'air plus décidé. Le père Hannequin parlait toujours de lui comme d'un bon ouvrier, c'était l'essentiel, et quant à ce qu'on pouvait dire ailleurs, les habitans du Corps-de-Garde ne s'en doutaient pas. Ils vivaient à l'écart de tous les bruits du bourg dans leur paisible solitude. Le père Turpin n'avait du reste qu'une seule préoccupation sérieuse, la santé de Désirée; il n'était pas homme à la laisser languir longtemps sans y apporter remède; le médecin fut consulté, ne parut pas comprendre bien nettement de quoi il s'agissait, et à tout hasard conseilla le changement d'air, ce qui fit que Désirée fut condamnée sans rémission à passer deux mois chez une de ses cousines d'Abbeville qui l'invitait depuis longtemps. Elle eut beau regimber contre la volonté paternelle, celle-ci ne souffrait pas de contradiction. Jean prit cette absence avec assez de tranquillité; on eût dit qu'il en était presque content. Tromper Désirée lui coûtait trop; dès cette époque il était livré par une trahison presque involontaire et cependant irréparable au pire de tous les supplices, le supplice du mensonge perpétuel, incessant.

Abbeville n'est pas une cité absolument insignifiante sous le double rapport des monumens et des souvenirs historiques; elle a le beau portail de Saint-Wulfran et un beffroi du XIIIe siècle, et d'anciennes maisons fort curieuses, outre les importantes manufactures de drap et de tapis qui remontent au temps de Louis XIV. C'est à Abbeville que les premiers croisés défilèrent devant leur chef Godefroy de Bouillon, que Louis XII vint épouser une princesse d'Angleterre, que Louis XIII voua son royaume à la Vierge, et que le pauvre chevalier de La Barre, un enfant, fut mis à mort pour crime d'impiété à l'heure même où commençaient à triompher en France les idées philosophiques; enfin Abbeville est la patrie du tendre Millevoye. — Il faut croire que rien de tout cela n'intéressait beaucoup Désirée, car elle s'ennuya tout de suite chez sa cousine, vieille fille dévote qui renonça pourtant à ses habitudes quasi-cloîtrées pour lui offrir quelques distractions; mais Désirée n'était pas, — elle se plaisait à le dire, — une demoiselle de ville, les pavés la gê-

naient. Quelle qu'elle fût cependant et malgré sa grande modestie, à cause de cette modestie peut-être, cette fille du marais plaisait à tout le monde; le bel Honoré Honfroy, qui, se trouvant par hasard en ville à la même époque, venait quelquefois chez la vieille cousine, était le premier à lui faire des complimens.

— Mon père n'a jamais pris son parti de n'avoir pu arranger un mariage entre nous, dit-il un jour, et maintenant que je vous connais davantage, je sens que je me consolerai bien moins que lui encore de votre refus.

— Vous m'avez fait trop d'honneur, répondit en souriant Désirée, et je vous souhaite une femme bien au-dessus de moi, monsieur Honoré. On ne commande pas à ses amitiés, voyez-vous.

Elle avait une façon de répondre nette, douce et mesurée à la fois, qui, sans irriter, ne laissait pas d'espoir.

Jean lui écrivait et elle écrivait à Jean, mais ni l'un ni l'autre ne devait trouver grande consolation dans cet échange de lettres. Il ne suffit pas de savoir tracer lisiblement les caractères et mettre l'orthographe pour soutenir une de ces correspondances qui trompent l'absence et font faire parfois un pas décisif à des sympathies jusque-là incertaines; le commerce épistolaire n'est une ressource et un plaisir que pour les esprits très cultivés. Rien de ce que Jean et Désirée pouvaient avoir dans la tête et dans le cœur ne se reflétait sur le papier. Découragés, ils finirent l'un et l'autre par garder le silence, et l'ennui de Désirée redoubla. Cependant, si lourd que lui parût son exil, elle s'en trouvait bien au physique; l'effet d'un climat plus doux et d'un repos complet ne tarda pas à se faire sentir pour elle. Sa santé raffermie lui valut un retour d'embonpoint et de fraîcheur; aussi son père, en venant la voir, fut-il charmé de cette bonne mine : — Je devrais te laisser ici longtemps encore, puisque tu t'y plais tant, lui dit-il avec sa malice ordinaire, mais la vérité est que je suis à bout de patience et que je ne peux plus me passer de toi davantage. D'autres pensent peut-être comme moi, tu m'entends... aussi, que tu le veuilles ou non, je te remmène!

— Mais, mon père, je ne vous demandais que cela! s'écria Désirée, se jetant à son cou.

— Je te remmène, reprit le bonhomme, toujours taquin, et je te prépare pour ton retour une surprise... Au fait, pourquoi ne pas te le dire tout de suite? Je l'ai bien dit à Jean! Dame! je me lassais à la fin d'être traité en père dénaturé, bourreau de sa fille...

— Qui a jamais osé...

— Oh! M. Jean se plaignait... ne me soutiens pas le contraire, je l'ai su par la Gendarme. Eh bien! il ne se plaindra plus. Tant pis pour vous... Je vous marie à la Noël...

— Mon bon père...

— Tu as l'air de n'en être pas fâchée non plus! Il fallait me dire que c'était cela qui te tenait, ma fille...

— Mais...

— Il n'y a pas de mais... La Gendarme m'a juré que tu trouvais le temps long. Vos accordailles n'auront cependant pas été plus longues que ne le veut la coutume... De mon temps... mais on s'est mis à la mode des chemins de fer. On prétend aller vite en tout!

Malgré les taquineries de son père, Désirée était éperdument heureuse. Elle allait donc retrouver Jean... le retrouver semblable à lui-même, — car ce n'était que le dépit d'attendre qui l'avait changé, elle s'en rendait compte, à distance, en se souvenant... elle allait le retrouver pour ne plus le quitter jamais... Noël était si proche! Le temps de préparer sa toilette de mariée, tout au plus.

Elle acheta les fleurs d'oranger à Abbeville, et avant de quitter la petite chambre qu'elle occupait chez sa cousine, elle les posa sur ses cheveux noirs avec un premier plaisir de coquetterie; à ce sentiment féminin se mêlait une joie solennelle, assez profonde pour ennoblir jusqu'à la vanité.

Ils revinrent par Noyelles et ce chemin curieux jeté sur des remblais et des estacades à claires-voies dans l'immensité des sables que recouvre le flot à marée haute. Tout en filant, portée par la vapeur sur ce pilotis invisible pour elle, au milieu de l'Océan qui semblait battre les deux côtés du train, elle sentait son cœur plus léger qu'un oiseau. Quel plaisir de revoir la mer! Comme la diligence lui parut avancer lentement de Saint-Valery au tournant de la route du Tréport que marque le cabaret de Fifi! — Jean était là, il la reçut dans ses bras. Elle remarqua qu'il était affreusement pâle. Oh! elle savait bien qu'il avait dû souffrir de son absence, et aujourd'hui la joie, — c'était la joie sans doute, — lui donnait l'air presque égaré.

— Eh bien! lui dit-elle, tu sais...

— Oui, oui... balbutia-t-il en l'interrompant.

— Nous ne nous querellerons plus, mon Jean. J'aurai un mari moins grondeur, n'est-ce pas, que ne l'était mon amoureux?

Il se mit à rire, mais d'un rire nerveux et contraint. Cependant il serrait contre sa poitrine le bras de Désirée, qu'il avait pris sous le sien, si fortement qu'elle s'écria : — Tu me fais mal! On dirait que tu crains que je ne t'échappe...

— Oui, répéta Jean, c'est bien cela...

— Sois tranquille, je n'en ai pas envie. Et pourquoi regarder ainsi autour de toi? Qu'attends-tu donc?..

Il attendait une catastrophe, un malheur, et son attente ne fut pas trompée.

La route descend presqu'à pic vers la mer, avec son talus frangé

d'herbe d'un côté, ses bouquets de bois aux coulées verdoyantes de l'autre. Il n'y a pas de plus jolie vue que celle du bourg, blotti dans la profondeur, avec la folle aigrette de moulins à vent qui le dénonce de loin, et ses maisons de briques rouges, grises et noirâtres qui s'enchâssent comme une mosaïque dans le bleu infini de la mer.

Le père Turpin s'était attardé volontairement peut-être à payer le conducteur de la diligence, et les deux fiancés marchaient devant à une certaine distance. Sur la place de l'église qu'elle traversait au bras de Jean, un éclat de voix moqueur frappa soudain l'oreille de Désirée qui tourna la tête. Trois filles des Quatre-Rues passaient en se donnant la main; au milieu se cambrait la plus grande et la plus belle, une gaillarde au teint allumé dont la narine ouverte palpitait de colère, et dont le sourire insolent montrait des dents acérées comme celles d'un jeune loup : — Les voilà donc, disait-elle très haut, le doigt braqué sur Désirée, les voilà donc, ces richardes qui enlèvent aux pauvres filles leurs amans pour en faire des maris! Bah! soyez tranquilles, on vous prend pour vos sacs d'écus, et vous n'avez, en somme, que le rebut de nous autres!

— Que dit-elle? demanda Désirée, qui n'avait entendu qu'à demi.

Elle s'arrêta court, effrayée par l'altération subite des traits de Jean, par l'expression de haine et de fureur qui couvait dans ses yeux. Il avait tressailli à la voix de Flore, puis levé le poing par un mouvement plein de menaces terribles. Sans savoir au juste ce qu'il voulait faire, Désirée le retint.

— Qu'as-tu? reprit-elle.

Au lieu de répondre, il l'entraîna rapidement et continua de marcher quelque temps encore, muet et farouche; tout à coup il s'arrêta. Le père Turpin, qui avait pressé le pas de son côté, apparaissait au sommet de la route; il allait bientôt les rejoindre.

— Écoute, murmura Jean, écoute ce que je vais te dire. Peut-être bientôt ne voudras-tu plus le croire, mais je t'ai toujours aimée, Désirée, je t'aime toujours et autant que jamais; il faut que tu le saches et aussi une autre chose qui, celle-là, me coûte à te dire...

Désirée appuya la main sur sa bouche : — Plus tard, répliqua-t-elle, quand nous serons mariés. Tu as dit que tu m'aimais?..

— Plus que ma vie et que mon salut...

— Allons, ne blasphème pas... Tu m'aimes, cela suffit. Je n'en veux pas savoir davantage.

VIII.

Il est aisé d'être magnanime en paroles, de se laisser emporter par un élan de générosité inconsciente. Cet élan se soutiendra-t-il? C'est une autre question. A peine Désirée eut-elle quitté Jean qu'elle

souhaita par-dessus tout au monde d'approfondir le secret que si noblement elle avait refusé d'apprendre de sa bouche. Il avait été infidèle, de cela elle ne pouvait douter, mais comment expliquer cette infidélité passagère? quand avait-elle été commise? à quel délire, à quelles obsessions avait-il cédé? Ne fût-ce que pour lui trouver des excuses, elle eût voulu démêler tout ce mystère de trahison qui lui inspirait à la fois de l'horreur, une tristesse profonde et une vague pitié. Aussi n'eut-elle garde d'imposer silence à Flore lorsque, le lendemain matin, sur le galet où elle étendait du linge à sécher, cette dernière s'approcha d'elle en balbutiant d'un air sournois, les yeux hypocritement baissés : — Je vous ai offensée hier et j'en suis fâchée, mademoiselle Turpin. — Vous n'aviez pas le pouvoir de m'offenser, répliqua Désirée avec une certaine hauteur; je ne sais seulement pas ce que vous avez dit...

Elle continua d'étendre son linge en assujettissant chaque pièce au moyen de quatre cailloux avec la plus minutieuse attention, mais elle ne s'éloigna pas, comprenant que ce n'était là qu'une entrée en matière. Plantée devant le Corps-de-Garde, la Gendarme les voyait de loin. D'abord elle crut que cette coureuse de grèves offrait à Désirée quelques poignées de *chevrette* qu'elle venait de pêcher; mais l'entretien se prolongeant, elle s'étonna un peu : Désirée Turpin n'avait jamais lié conversation, cela va sans dire, avec la gent des Quatre-Rues.

Les vagues moutonneuses n'eussent-elles pas mugi très fort, la Gendarme était à une trop grande distance pour entendre un seul mot; mais, grâce à la configuration du sol et à sa vue perçante qui n'avait pas encore baissé, elle distinguait nettement tous les gestes, la curiosité l'excitant, elle continua donc de regarder.

La jeune maîtresse du Corps-de-Garde n'avait plus de linge à étendre; elle se tenait debout et semblait écouter un récit véhément, à en juger par l'attitude de son interlocutrice qui se démenait comme un diable. A plusieurs reprises, Désirée fit mine de s'en aller, mais chaque fois l'autre la retenait par sa jupe d'un air suppliant; il lui arriva même de se précipiter à genoux, et comme Désirée la repoussait de nouveau et reculait de plus en plus, celle qui l'implorait se releva tout à coup, et, par un mouvement brusque, inexplicable, écarta ses bras du corps : la Gendarme vit ainsi se dessiner au soleil toute la haute silhouette de Flore; elle fut frappée du développement singulier que présentaient le buste et les hanches. — C'est une vraie tour que cette coquine-là! grommela-t-elle, inquiète sans savoir pourquoi. — Puis, presque aussitôt, la vieille servante jeta un cri et se mit à courir aussi vite que pouvaient la porter ses jambes raidies par l'âge : il lui avait semblé que Désirée chan-

celait comme si un coup violent l'eût atteinte : — Ma fille! cria-t-elle, ma fille! — Le vent emportait sa voix; mais Désirée, de son côté, revenait rapidement vers la maison; elles se rencontrèrent donc en route et la Gendarme reçut sur sa poitrine la pauvre enfant haletante, éperdue, aussi blême que si elle allait mourir.

— Qu'est-ce qu'on t'a fait? s'écria-t-elle avec un accent de sauvage détresse en écartant son fichu comme pour trouver la trace d'une blessure invisible.

— Rien, dit Désirée, tremblant toujours, rien... Je veux voir mon père, voilà tout... où est mon père?...

— Il est dans la salle depuis un bon quart d'heure, et moi, je t'appelais dehors... C'est comme ça que je t'ai aperçue. Qu'est-ce qui arrive? Parleras-tu?..

Mais Désirée secouait la tête, et, jusqu'à la maison, elle n'articula pas un mot, l'œil fixe, les mains crispées l'une dans l'autre, et ses cheveux, dénoués par le vent, lui battant le visage.

— Sainte Vierge, soupira la Gendarme, ma fille est folle!

Dans la salle, devant le dîner refroidi, Turpin fumait sa pipe en pestant contre les femmes qui se font toujours attendre. L'apparition de Désirée changea le cours de ses pensées. A peine s'il reconnut ce visage altéré d'où la jeunesse s'était effacée soudain. Il jeta sa pipe et courut à elle, mais elle ne lui permit pas de l'interroger.

— Mon père, commença-t-elle, — et sa voix aussi avait un timbre différent, on eût dit qu'elle sortait des profondeurs du tombeau, — mon père, il s'agit de choses graves, très graves.

Elle s'affaissa sur une chaise et, se versant un grand verre d'eau, le vida d'un trait, comme on fait pour chasser l'ivresse; c'était en effet une ivresse horrible, l'ivresse du désespoir qui obscurcissait son cerveau : — Mon père, — elle avait repris maintenant possession d'elle-même, — il n'y a pas de temps à perdre... Je veux vous parler... tout de suite... Jean a manqué à la parole qu'il m'avait donnée, Jean a séduit une autre fille...

— Ah! c'est M. Jean qui te met dans un pareil état? dit le père, dont l'effroi se transforma tout à coup en colère et qui ne fut pas fâché de laisser tomber cette colère sur le gendre qu'il n'avait accepté qu'à regret. Puis il s'avisa qu'avant tout il fallait consoler Désirée.

— Es-tu bien sûre seulement de ce que tu me dis là? N'est-ce pas quelque propos en l'air qui te sera revenu? Les jeunes gens sont imprudens, et les apparences...

— C'est la fille elle-même qui m'a tout dit, répliqua Désirée.

— Voyez-vous l'effrontée! Comme si la faute n'était pas à elle autant qu'à lui pour le moins,... car tout le pays sait que vous êtes accordés, Jean Paday et toi... elle n'avait qu'à s'informer... Quelle vagabonde est-ce donc?...

— C'est une fille des Quatre-Rues, interrompit Désirée d'un ton de dédain glacial et en ramenant par un geste instinctif sa jupe autour d'elle, comme pour échapper au contact de Flore, puis elle se rappela que la main de Flore avait touché cette jupe et lâcha les plis de l'étoffe avec horreur.

— Oh bien! fit le père Turpin, avec une philosophie toute masculine, s'il ne s'agit que de ça!.. Voyons, Désirée, à ton âge, et si près d'être mariée, il y a des choses qu'on peut te dire! Un caprice pour ces filles-là ne compte guère! Elles ne peuvent pas avoir la prétention de se faire épouser par un brave ouvrier comme Jean, le préféré d'une personne de ta sorte! Et puis les choses ont-elles été aussi loin qu'elle le dit? Il n'aura peut-être voulu que plaisanter un jour en passant... Il y a des finaudes... Tiens, moi-même, avant mon mariage avec ta défunte mère, ne s'est-il pas trouvé une de ces gueuses, la Nanon, qui, Dieu me pardonne, ressemble aujourd'hui à un vieux matelot,... n'a-t-elle pas voulu faire accroire... eh bien! par exemple! Qu'est-ce que je vas te raconter là? Je perds la tête, à mon tour! Enfin, c'est pour te dire que les honnêtes filles qu'on est fier d'épouser font bien de fermer les yeux sur les familiarités que ceux qui les respectent peuvent avoir eues avec des créatures qu'ils méprisaient en les pourchassant. Tous les hommes ne sont pas des saints. Je te dirai même qu'il n'y en a pas un seul qui soit saint à moitié seulement! Et c'est heureux, ma foi! pour les femmes, qui valent mieux qu'eux, et qui, ayant l'occasion de leur pardonner souvent, les mènent à leur aise! Je t'engage, du reste, à confondre ce polisson de Jean... il se repentira, et tu seras maîtresse dans ton ménage. Crois-en les vieux, ma fille.

Désirée l'avait écouté patiemment, comme on écoute quand on a une opinion faite et une résolution inébranlable.

— Tous vos raisonnemens n'y peuvent rien, dit-elle, après qu'il eut achevé. Il y a un enfant!..

— Un enfant!..

— Oui, un enfant qui n'est pas né encore, mais qui va venir au monde bientôt...

— Cela change la question en effet, dit le père Turpin pensif, regardant le bout de ses souliers; cependant...

— Vous n'allez pas me conseiller de jeter un orphelin dans le ruisseau des Quatre-Rues! dit Désirée, se levant, superbe.

— Que Dieu m'en garde! Mais n'a-t-elle pas menti?...

— Je vous dis, mon père, que je l'ai vue...

— Eh! tu ne me comprends pas... Jean est-il vraiment le coupable... voilà ce que je veux dire!

— Et voilà pourquoi je vous prie de l'interroger, mon père; il ne mentira pas.

— Tu ferais mieux de lui parler toi-même...

— Sur un sujet pareil? Y pensez-vous? Et puis il m'en coûterait trop, s'il avouait... ce qui est la vérité,... quoi que vous supposiez, dit Désirée avec un éclat d'impétueuse douleur qui couvrit son visage de larmes brûlantes, — il m'en coûterait trop de lui signifier que je ne me marierai jamais...

— Avec lui peut-être, le mauvais chien, tonna Pierre Turpin en se levant furieux; mais nous avons, Dieu merci, d'autres épouseurs en réserve...

— Mon père, interrompit Désirée, vous savez ce que je vous ai dit autrefois. N'ajoutez pas à mon chagrin, il est assez grand.

Et elle sortit de la chambre, en passant presque sur le corps de la Gendarme, accroupie, les poings dans les yeux, au seuil de la porte, contre laquelle, sans façon, elle avait collé son oreille, tant qu'avait duré l'entretien. Le jour même, le père Turpin eut une brève conférence avec Jean. — Eh bien? fit Désirée quand ce fut fini.

— Eh bien! dit le bonhomme, il n'a rien nié.

— Je le savais, répliqua Désirée.

Pierre Turpin frappa du pied en étouffant un sourd juron.

— C'est trop bête! gronda-t-il dans sa barbe grise. Ce gueux-là tue ma fille... et il me fait compassion! Si tu l'avais vu, reprit-il en s'adressant à Désirée, tu ne serais peut-être pas décidée comme tu l'es! La vilaine commission que tu m'as donnée là!

Désirée revit Jean Paday, et pourtant elle resta ferme.

Dans la soirée, elle était allée à l'église déposer, sur l'autel de la sainte Vierge, ces belles fleurs d'oranger dont naguère elle se parait d'avance avec une joie si naïve. La nef était toute noire, il n'y brillait que la petite veilleuse suspendue devant chaque chapelle. Sa flamme vacillante faisait jaillir çà et là une paillette du tabernacle doré, de la croix de métal qui le surmontait, ou du torse de sirène en cuivre poli qui décorait la poupe d'un petit navire consacré, que ses cordages balançaient à la voûte sous le regard protecteur de la Vierge, étoile de la mer et secours des naufragés. Parfois, à travers la grande église vide, vibrait comme une plainte; les piliers dégageaient cette odeur de sépulcre propre aux vieilles pierres humides, et Désirée, à genoux sur les marches de l'autel, disait, par une aspiration mentale plus éloquente que toutes les paroles, à celle qui est le refuge des douleurs incurables et des virginités éternelles : — Que ces fleurs se fanent et tombent en poussière à vos pieds bénis, avec le cœur même qui vous les offre et qui est à vous pour toujours.

Un long frisson secoua tout son corps, la fraîcheur de l'église s'était appesantie sur ses épaules comme une pelletée de terre; il lui sembla être déjà morte. La Vierge acceptait ses vœux, elle la pre-

nait toute à elle. Un grand calme, le calme de l'anéantissement suprême, l'envahit. Se signant d'une main glacée, elle se leva pour sortir. Qui donc était là effacé dans l'ombre du porche?.. On eût dit un homme en embuscade... Elle fit un brusque retrait, mais il lui avait touché le bras, et un sanglot humain se mêlait aux sanglots formidables de la mer, dont le fracas remplissait la longue rue déserte.

— Désirée, dit Jean d'une voix rauque et brisée, tout est donc fini?..

— Oui, répondit-elle.

Il raconta plus tard qu'elle lui avait paru blanche, grandie, solennelle, pétrifiée comme une des statues de l'église. Son arrêt retentit, semblable à celui de la justice elle-même.

— Et tu n'as rien à me dire?

— Rien.

Elle passa et disparut dans la nuit pluvieuse et froide.

IX.

Cet hiver-là fut lugubre au Corps-de-Garde, où l'on n'entendait plus un éclat de rire, une plaisanterie ou seulement le bruit joyeux d'une conversation familière. Parfois Turpin et la Gendarme échangeaient tout bas quelques réflexions craintives, comme s'ils eussent parlé au chevet d'un malade.

— J'aimerais mieux la voir se désoler franchement, disait le père.

— Elle me fait peur, ajoutait la vieille servante, elle marche comme une machine, elle vaque à tout, mais on voit bien que son idée n'y est plus.

— Et où veux-tu que soit son idée? répondait Pierre Turpin irrité. Ce n'est pas avec cet ivrogne, ce débauché, ce...

La Gendarme hochait la tête.

— Ma grand'mère contait comme ça l'histoire d'une de ses tantes qui s'était amourachée d'un gabier; mauvais choix du reste, le gabier est léger, c'est son état, un vrai singe! Il vous échappe toujours d'une façon ou d'une autre; ce gabier-là s'était perdu en mer, elle devait bien savoir qu'il ne reviendrait plus, puisque depuis trente ans on n'avait pas de nouvelles de l'équipage, eh bien! elle l'attendait toujours, et avec une figure comme celle de Désirée, une figure... Nous n'avons ici que son corps, Pierre Turpin, fit la Gendarme avec solennité, le reste est aussi loin que si l'extrême-onction et le fossoyeur y avaient passé. Ma grand'mère le disait bien : ces choses-là ne sont pas si rares qu'on le croit; il y a sur la terre plus d'un corps sans âme. Et vous savez que ma grand'mère voyait plus loin que les livres, tout le monde à Cayeux avait confiance en elle, parce que...

— Laisse-moi tranquille avec ta grand'mère et ses visions de vieux cerveau fêlé! Ma fille vit et elle vivra, entends-tu! s'écriait le père Turpin, effrayé malgré lui par le ténébreux galimatias de la Gendarme. Crois-tu, reprenait-il, qu'elle sache ce que fait ce... ce malheureux?..

— Elle sait tout, bien sûr...

— Elle ne va pas au bourg pourtant...

— Elle n'a pas besoin d'y aller ni de rien demander à personne, elle sait! La preuve, c'est qu'elle m'a fait porter de l'argent à M. le doyen pour des messes... à une intention secrète... Voilà ce que j'ai dit à M. le doyen, parce qu'elle me l'avait commandé.

— A une intention?.. — Le père Turpin se gratta la tête, cherchant quelle pouvait bien être l'intention de sa fille. — Tiens! dit-il tout à coup, l'intention de le ramener peut-être. Les femmes sont si drôles, à ce qu'on prétend! Elle regrette d'avoir été dure, maintenant qu'elle voit que le chagrin a fait de Jean un garnement, un vrai garnement, et aussi qu'il a planté là cette mauvaise fille quand même! Tant mieux! La gueuse méritait une punition pour le mal qu'elle est venue apporter ici!

En effet, Jean n'avait pas revu Flore depuis sa rupture avec Désirée. Il savait que le moment était proche,.. un petit misérable de plus allait faire connaissance ici-bas avec le dénûment, la honte, l'abandon, et il s'en souciait peu, il vouait d'avance au contraire une sorte de cruelle rancune à cette cause innocente de son malheur.

Jean était devenu méchant. Il buvait jour et nuit, il se prenait de querelle à tout propos avec ceux qui avaient été ses amis, il ne craignait pas les rixes à coups de poing; sa détestable réputation avait pénétré jusqu'au Tréport, où il allait volontiers s'endetter.

— Voyez-vous, disait le père Hannequin d'un air consterné, il n'est plus capable de rien que de faire la noce et d'assommer les gens, lui, un agneau!..

— Qui aurait pu croire à un changement pareil, s'écriait M. le doyen, et du jour au lendemain encore? Cela fait penser à certaines possessions du diable... Pourquoi n'y aurait-il plus de possédés, mon cher Hannequin?

— Dame! répliquait l'ancien patron de Jean, M. Labret, le médecin, dit que c'est un mal passé de mode...

— M. Labret est un athée, faisait observer tristement M. le doyen; si ce n'est Satan qui a élu domicile chez ce garçon, c'est à coup sûr un de ses suppôts.

Il pensait peut-être à Flore en parlant ainsi. Et les démons de l'ivrognerie, du libertinage, du désespoir tenaient en effet Jean par la nuque, pour nous servir de l'expression du digne prêtre.

Un jour Désirée, qui ne sortait plus sous prétexte du mauvais

temps, se leva tout à coup de sa place au coin du feu, s'enveloppa d'une cape de gros drap et partit sans rien dire à personne. Le vent faillit la renverser plusieurs fois, car on était en pleine grande marée; des masses d'eau énormes se soulevaient lourdement au large et venaient briser à la côte, se dressant telles qu'une montagne d'émeraude pour vomir ensuite l'écume, comme la gueule mugissante d'un monstre, et s'abattre avec un fracas épouvantable, renversant, emportant, dévorant tout devant elles, couvrant le galet à de grandes distances d'une mousse pareille à de la neige, creusant des cavernes dans les flancs de la falaise assiégée, et chantant, d'une voix qui faisait trembler les vitres de tout le bourg, la funèbre chanson des naufrages. On priait dans l'église et dans nombre de maisons pour ceux qui naviguent et aussi pour le littoral menacé, car la veille encore une trombe rapide comme la foudre elle-même avait anéanti une grange; des arbres déracinés jonchaient partout les routes, et les gens bien informés prédisaient que la tempête grossirait encore.

— Tu l'as laissé sortir! dit le père Turpin à la Gendarme lorsque, revenant de calfeutrer les étables, ses habits déchirés et la barbe en désordre, il ne trouva plus Désirée. Tu l'as laissé sortir! Le vent est de force à l'emporter dans la mer!

— Il faut qu'ils fassent à leur guise, répondit la vieille d'un air mystérieux. — Sans doute elle pensait à sa grand'tante, la veuve du gabier, et à d'autres créatures tristement privilégiées que la douleur avait dès ce monde rendues impassibles. — Rien n'a de prise sur eux, le vent pas plus que le reste; elle sait où son esprit la pousse...

Si Jean Paday représentait à M. le doyen un possédé, Désirée était évidemment pour la Gendarme une de ces saintes martyres qui marchent, les yeux au ciel, sur des charbons ardens.

L'inspiration à laquelle cédait Désirée poussa celle-ci jusqu'à l'atelier des Hannequin. Arrivée là, elle frappa aux vitres. Le vieux serrurier vint lui ouvrir : — Désirée Turpin! Par un temps pareil!.. Il n'y a pas un chrétien dehors... Entrez donc! Qu'est-ce qui vous amène?

— Je voudrais parler à Jean Paday, votre ouvrier, dit tranquillement la jeune fille.

Personne au Corps-de-Garde ni dans le bourg n'eût osé désormais prononcer ce nom devant elle, et pour la première fois depuis bien longtemps il passait le seuil de ses lèvres.

Le père Hannequin parut embarrassé : — Vous le trouverez ici bien rarement, dit-il; ce n'est plus comme autrefois. Il est plus souvent attablé à boire que debout à travailler.

— J'irai le trouver où il est, répondit Désirée, toujours sans trouble, comme si elle eût parlé de son fils ou de son frère.

— Eh bien! fit le père Hannequin, puisqu'il faut vous le dire, il ne quitte guère le Café de la Gaîté, celui-là ou un autre;... quand il n'est pas au Café de la Gaîté, il est au Café-Français, quand il n'est pas au Café-Français...

— Merci, dit Désirée, se préparant à sortir.

— Mais, mademoiselle Turpin, vous ne pouvez pas entrer là dedans! Voulez-vous que j'aille le chercher?.. Il ne voudra peut-être pas venir, fit le père Hannequin d'un air de doute. Dame! il ne tient pas à rencontrer ses anciennes connaissances. Il a une espèce de honte!

— J'y vais! dit Désirée qui prit congé du vieux serrurier.

Le père Hannequin resta sur le pas de la porte à la regarder, tandis qu'elle marchait contre le vent dans la direction de la Grand'-Rue; puis, frappant la terre de son soulier ferré : — Tiens! dit-il avec force, je ne suis pas méchant, mais il y a quelqu'un à qui j'aimerais tordre le cou! Quand on pense que la sottise d'un instant a pu perdre l'existence entière de deux braves enfans qui se convenaient si bien... Au diable les femmes! Je ne dis pas cela pour Désirée au moins! ajouta-t-il en puisant une prise dans sa tabatière à queue de rat.

Cependant Désirée Turpin avait atteint la petite épicerie sur la façade goudronnée de laquelle se détachent en grosses lettres jaunes ces mots : *Café de la Gaîté.* — Derrière la boutique, décemment garnie de comestibles et d'objets de ménage, se dérobe une salle basse, encombrée de bancs, de tables, d'escabeaux, où résonne parfois une chanson enrouée, où éclate de temps à autre une querelle, et dont les lambris enfumés exhalent une odeur mêlée de cidre, de mélasse, de petit vin bleu et d'eau-de-vie de grain.

Cette salle est réservée à une catégorie de cliens pour l'usage particulier desquels certaine petite porte s'ouvre sur l'une des ruelles, creusées au milieu par un ruisseau, qui débouchent à intervalles irréguliers des deux côtés de la rue principale.

Ayant regardé d'abord à travers l'étroite vitrine enguirlandée de pipes, de chandelles et de sucre d'orge, Désirée resta hésitante devant cette petite porte d'aspect sournois. Au même instant, le hasard voulut que Jean sortît en trébuchant, à la suite d'un autre buveur qui, plus solide sur ses jambes, s'esquiva sans l'attendre, dans la crainte peut-être que cette femme qui, cachée sous sa cape, semblait faire le guet, ne fût la sienne.

Désirée tressaillit à la vue du visage qu'elle avait connu si jeune, si vermeil, épanoui par ce perpétuel sourire qui reflète un cœur gai, une conscience légère. Qu'il était maigre et hâve maintenant, quelle expression mauvaise sur ces lèvres dont le rire était devenu cynique et hardi! Elle en fut épouvantée. C'était lui sans doute, et pourtant

c'était un autre homme, — moins qu'un homme en ce moment où l'ivresse avait fait de lui une brute!

Plus Désirée le regardait, plus elle hésitait à lui parler; enfin, rejetant son capuchon en arrière, elle se plaça devant lui sans prononcer un mot. Ce seul mouvement suffit à dégriser Jean. Il jeta un cri, s'appuya au mur, puis passa la main sur son front à plusieurs reprises comme pour arracher un voile qui obstruait encore la pensée prête à se réveiller chez lui. — Vous! s'écria-t-il. — Puis, reprenant son air méchant : — Je croyais que nous ne nous connaissions plus.

— Si tu as pu croire cela, répondit Désirée, la faute en est à moi sans doute, j'aurai été trop dure et je t'en demande pardon... Jean, reprit-elle, et sa voix se brisa soudain, mon pauvre Jean!..

Il s'était attendu à des reproches, tant de douceur le vainquit. Détournant son visage, il pleura, lui aussi; elle voyait sa robuste épaule se soulever convulsivement. Il ne lui faisait plus peur, elle le retrouvait peu à peu; ce chagrin d'enfant, débordant et naïf, lui rendait le Jean qu'elle avait toujours vu docile à sa voix; elle reprit confiance. Serrant sa main entre les siennes par un geste plein d'affection et d'autorité : — Ce n'est pas le hasard qui fait que nous nous rencontrons, lui dit-elle d'une voix grave, je te cherchais, j'ai à te parler.

Il fixa sur elle des yeux interrogateurs, mais qui exprimaient l'étonnement et la crainte plutôt que l'espérance.

— Tu l'as bien compris, continua-t-elle, ce qui était ne peut plus être, il n'en faut jamais parler dorénavant...

— C'est pour me dire cela que tu es revenue! Comme si je ne le savais pas assez! Tu me détestes maintenant et tu me méprises!..

— Je te plains, voilà tout, et je ne crois pas qu'il y ait personne au monde qui souhaite davantage de te savoir heureux.

— Heureux?.. tu te moques de moi... Vois donc où j'en suis! autant parler de bonheur à un damné! — Il lança ce mot avec une expression telle que Désirée en frissonna. — Mon bonheur c'était toi, toi seule!

— Eh bien, quand le bonheur nous a quittés, il nous reste le devoir, et en l'accomplissant tout entier on peut trouver encore un certain contentement... Sois honnête homme!

— On ne le redevient pas.

— Tu n'as jamais cessé de l'être, sans quoi je ne serais pas ici à te parler. Sois honnête homme, donne un père à ton enfant.

Jean répondit par un geste de colère obstinée.

— Fais cela pour l'amour de Dieu, pour l'amour de moi, poursuivit Désirée avec une ardeur entraînante, pour moi qui te pardonne et qui t'aime et qui de loin t'aimerai toujours si tu veux m'obéir...

Elle vit qu'avec ce mot : je t'aime, elle obtiendrait tout, et elle le répéta bien des fois en marchant de long en large avec Jean dans la rue, sans se soucier qu'on la vît, soutenue par son intention héroïque et par la pureté de son cœur; elle employa toute sa persuasion, toute sa sagesse, toute l'influence qu'elle avait gardée sur Jean à obtenir de lui le pas décisif qui devait dresser entre eux une insurmontable barrière.

Il l'écoutait sans parler, combattu entre la joie, l'angoisse, et son propre entêtement, qui à cette voix, sous ce regard, se fondait comme de la cire au feu.

Enfin il dit brièvement : — Je te le promets... Tu as le droit de disposer de moi. Que ta volonté soit faite.

Et ce ne furent pas des paroles vaines; le dimanche suivant, M. le doyen publia en chaire les bans de Jean Paday et de Flore-Adelphina, avec dispense des deux autres publications d'usage, car le temps pressait et la réparation n'était déjà que trop tardive.

Flore, tout en profitant de la générosité de sa rivale, se promit de faire payer cher à son mari par la suite l'intervention de Désirée Turpin, dont l'avaient avertie quelques caquets du bourg. — Voyez-vous cette princesse! pensa-t-elle, courroucée. Elle me renvoie! c'est bien honnête de sa part.

Du reste elle accepta sans discussion le retour imprévu de Jean, et se présenta sans trouble à l'église dans un état si scandaleux que M. le doyen ne sut pas trouver de mots pour l'allocution d'usage : prêcher les vertus catholiques à cette païenne, c'eût été peine perdue, féliciter Jean Paday d'un pareil choix était au-dessus de son courage. Il leur donna sèchement une rapide bénédiction à l'heure la plus matinale dont il pût disposer et, tournant les talons ensuite, rentra au presbytère honteux comme s'il venait de se rendre complice de quelque mauvais coup. — Cette petite Désirée est meilleure que moi, pensait-il. Jamais je n'aurais osé exhorter Jean... d'autant que ces sortes de mariages ne remédient pas à grand'chose... Quand on marie un mauvais gars un et une brave fille, il y a des chances pour que celle-ci fasse remonter celui-là jusqu'à elle, mais, quand c'est le contraire, on peut gager que la femme abaissera vite l'homme à son niveau... et notez qu'il ne faudra pas grand effort pour conduire Jean Paday à la dernière dégradation... quand le goût de la boisson les tient... Enfin! je sais bien qu'il y a un baptême sous roche! Cela donne raison à Désirée. Qu'importe la triste union de cette vie flétrie et de cette vie brisée? C'est de la petite vie qui va poindre que nous devons nous occuper... oui, Désirée, tu dis vrai, tout doit être sacrifié aux innocens...

Tandis que M. le doyen se contredisait ainsi lui-même, la nouvelle mariée entrait d'un pas fier dans le taudis où Jean avait élu

domicile, aux Quatre-Rues, depuis qu'il s'était défait de la maison de son père pour être plus près de sa besogne, disait-il.

— Enfin! s'écria-t-elle, en se jetant sur une chaise boîteuse... me voilà donc tout de même Mme Paday!

Son triomphe ne fut pas long. Il sembla que ces imprudentes paroles eussent évoqué pour Jean, avec d'autres souvenirs peut-être, le spectre de la sainte femme qui avait porté le nom longtemps sans tache dont osait se parer Flore : — Malheureuse! lui dit-il, prêt à la battre dès la première heure de leur ménage, tu feras mieux de ne jamais me rappeler que j'ai offensé ma mère en lui donnant une bru de ton espèce! — Et, comme pour échapper à sa propre fureur, il s'enfuit, laissant Flore stupéfaite plutôt qu'effrayée. — Serait-il déjà pris de vin? dit-elle. Je le croyais à jeun de si grand matin. Bah! il ne m'épouse pas volontiers, bien sûr, mais il m'épouse, c'est tout ce qu'il faut. La chose est faite!

Et sur ce mot elle se mit à rire philosophiquement toute seule.

A la même heure, Désirée disait à son père, avec un enjouement qu'il ne lui avait pas vu depuis des mois et sous lequel il n'était pas assez perspicace pour sentir un peu de fièvre : — Eh bien! quoi? il faut prendre votre parti de ce que je sois tout à vous, à tout jamais... est-ce donc si dur?

— Pardieu! répondait Pierre Turpin, hochant la tête, ce n'est pas le gendre que je regrette précisément; mais j'aurais aimé des petits-fils!

Il soupira, puis, comme l'égoïsme va croissant avec les années chez la plupart, il finit par s'accommoder sans trop de peine à garder en effet sa fille tout entière, sans lutte et sans partage.

Deux ou trois jours après, un enfant vint au monde sous le toit des Paday.

— Voyez donc le beau gars, dit la sage-femme à Jean, c'est tout votre portrait, un gaillard!

D'abord Jean repoussa sans le regarder ce petit être qui lui représentait l'auteur même de sa perte, la cause du lien détesté qu'il traînait comme le forçat traîne sa chaîne; mais il se ravisa. C'était cet atome souffrant et vagissant qui lui avait après tout valu le dernier mot de pardon et d'amour de Désirée Turpin. Il l'embrassa donc avec une sorte de rage. Et à son tour Flore colla ses lèvres souriantes sur le visage de son fils en songeant qu'il lui valait d'avoir un nom, un foyer, d'être mariée enfin.

Le pauvre petit Jeannot ne fut pas embrassé pour lui-même, il ne reçut ni de son père ni de sa mère ce premier baiser de tendre accueil que l'on donne aux enfans mieux nés dans la pure allégresse que cause leur venue. Ce baiser, il appartenait à Désirée de le lui donner plus tard.

X.

Il arrive que les douleurs individuelles se perdent et s'effacent dans un désastre général, comme fait la goutte d'eau dans l'Océan. Ce fut le cas pour toute la France durant la période à jamais funeste de 1870-71. D'abord la nouvelle d'une déclaration de guerre à la Prusse émut médiocrement le bourg d'Ault et ses pacifiques environs; quelques anciens soldats, le père Turpin entre autres, se réjouirent de penser que nous allions appliquer une *frottée* aux Allemands, et racontèrent aux jeunes, pour leur donner foi dans l'avenir, les prouesses passées; d'ailleurs la foi ne manquait pas. Nulle part on ne poussa plus joyeusement le premier et chimérique hourra de victoire; dans ces contrées industrieuses, enrichies par de longues années de paix et de prospérité matérielle, l'empire avait conservé son prestige, le nom de Napoléon restait synonyme d'invincible. — Pourvu seulement que l'on fasse autant de serrures! disaient les serruriers. — Pourvu que les prix du marché ne baissent pas! ajoutaient les cultivateurs.

Les familles qui voyaient partir leurs fils étaient seules à s'affliger. Il ne faut pas demander au paysan une forme bien haute de patriotisme : le sillon arrosé par ses sueurs représente pour lui la patrie; tant qu'il ne le voit pas menacé, peu lui importe le reste; son esprit, faute de culture, ne s'ouvre pas aux abstractions, et les mots sont pour lui sans couleur, sans magie. En revanche, il s'incline docilement devant le fait accompli, habitué qu'il est à voir souvent la grêle, la pluie ou la gelée, des fléaux inattendus, inévitables, comme la guerre elle-même, frustrer son espoir en détruisant les moissons. Bientôt on entendit donc les parens les plus désolés dire en parlant de leur fils : — Sans doute nous aurions mieux aimé le garder à travailler, mais puisqu'il le faut!.. Et de son côté le fils absent se bornait à écrire sans récriminations et sans plaintes : — Le temps me dure. Chacun faisait ainsi passivement son devoir et n'y voyait aucun mérite. En somme, les soldats de ce pays de chasseurs étaient plus délurés que beaucoup d'autres.

Pendant quelque temps, de trompeuses affiches soutinrent cette confiance qui tenait lieu d'enthousiasme, puis un jour vint où la vérité terrible éclata, où la chute de l'empire fit à toute cette population l'effet de l'écroulement d'un monde, où enfin, calamité plus vivement sentie qu'aucune autre, tous les célibataires au-dessous de vingt-cinq ans sans exception furent appelés sous les drapeaux.

— Je partirais, si je n'étais pas marié, disait Jean avec envie.

Ses sentimens ne ressemblaient pas à ceux des autres garçons, qui se lamentaient presque autant d'être enlevés aux travaux de labour

et de semailles que de quitter le toit paternel, où bientôt la plupart devaient fonder une famille. Jean avait des raisons pour penser différemment. Il ne possédait pas de terres, le métier qui lui permettait de gagner sa vie et celle des siens périclitait tous les jours, car, ne songeant guère à bâtir sur le volcan qui s'entr'ouvrait, on n'avait plus besoin de serrures; en outre, raison majeure, il ne pouvait regretter rien de ce qu'il eût laissé derrière lui. Il éprouvait un mal inconnu d'ordinaire aux gens de sa classe, l'ennui, le dégoût de la vie, non pas, bien entendu, à la façon des penseurs ou des blasés qui ne trouvent qu'amertume dans la coupe dont ils ont dédaigneusement mesuré la morne profondeur et qui ne voient au monde rien à désirer; sa souffrance, beaucoup plus simple, était peut-être plus digne de pitié. Il apercevait, à portée de sa main pour ainsi dire et séparé de lui cependant par un abîme, ce qui l'eût rendu parfaitement heureux, la félicité complète, un instant réalisable, presque atteinte, à jamais perdue, et il était condamné au supplice, haïssable entre tous, de retrouver chez lui, sa journée faite, une femme grossière, paresseuse, égoïste et coquette, qui, lorsqu'il était triste, lui disait, narquoise : — Allons! tu penses donc toujours à elle? — qui, lorsqu'il travaillait, s'informait, non moins railleuse, si c'était pour obéir aux ordres de Désirée Turpin qu'il avait une si belle conduite, qui enfin, si l'exaspération l'empoignait à la gorge, lui disait aigrement : — Ce n'est pas moi qui t'ai forcé de m'épouser après tout; tu peux t'en prendre à d'autres... Va quereller celles-là!

Le nom de Désirée était l'arme dont Flore se servait incessamment pour l'humilier, le tourmenter, et quand son enfant, doux et câlin comme le sont souvent les enfans négligés, lui tendait ses petits bras, il sentait que cette caresse ne ferait qu'envenimer son mal : — Que me veux-tu? disait-il au pauvret, qui heureusement ne pouvait le comprendre et qui ne devait jamais se douter que son propre père eût considéré sa venue dans le monde comme la pire des calamités.

On conçoit que Jean, vivant ainsi, n'eût pas craint de mourir. Le coup de fusil qui eût mis fin à ses révoltes, à ses rages, à ses regrets, eût été le bienvenu. Il sentait en outre bouillonner dans son cerveau cette exaltation qui se mêle toujours au désespoir et qui fait des héros quand elle ne fait pas des criminels.

Les affaires se gâtant de plus en plus, il fut question de pousser la levée en masse à ses dernières conséquences, de faire partir les hommes mariés. Jean souriait de la consternation du village tout entier; il dit en pleine rue : — Moi, je suis prêt! — Depuis longtemps les ateliers de serrurerie étaient fermés, il avait dû, comme tous les travailleurs disponibles, retourner aux champs, qui chô-

maient faute de bras. La guerre, même quand elle ne l'a pas encore traversé, se fait terriblement sentir, et d'une façon bien plus saisissante que partout ailleurs dans un pays tel que la Somme, dont l'agriculture, éminemment perfectionnée, forme la principale richesse. Un pays d'herbages conserve son opulente verdure et son bétail, alors même que le travail humain est venu à manquer; mais des blés et des avoines, des trèfles et des luzernes, des betteraves et de l'œillette, il n'est plus question aussitôt que le bras de l'homme a cessé de diriger la charrue. L'élevage principal étant celui des chevaux, la ruine fut complète encore de ce côté-là; toutes ces bêtes, de bonne et forte race, destinées au labour, furent réquisitionnées pour les besoins de la guerre, et un jour arriva où l'on vit les rares travailleurs, clair-semés sur la falaise et dans la plaine, arracher au sol, envahi par les chardons, un maigre produit, en se disant : — Si peu que ce soit, nous serons peut-être forcés de le laisser aux Prussiens!

En effet, ceux-ci approchaient. On s'était battu dans le Pas-de-Calais. Le vieux nom héroïque de Bapaume, associé à un échec des Anglais, aux luttes des Bourguignons et des Armagnacs, aux incendies de Louis XI, aux noms de Charles-Quint et des Guise, de Montmorency et de La Meilleraie, le nom de Bapaume, rival de Péronne, figura de nouveau dans les fastes d'une guerre plus terrible que toutes celles qui l'avaient précédée.

L'émotion devint vive au bourg d'Ault. Il ne s'agissait plus de points géographiques inconnus tels que Metz, Strasbourg ou Paris, mais du clocher lui-même qui était menacé et qu'il fallait défendre; on se tint prêt. Chaque jour, à heure fixe, sur la petite place du bourg, la manœuvre avait lieu; elle s'exécutait assez joliment déjà, quand une nouvelle, aussi imprévue que toutes les autres, fit tomber les fusils des mains qui commençaient à s'en bien servir. L'armistice venait d'être conclu. Ce mot d'armistice ne fut pas mieux compris d'abord que ne l'avait été le reste. Était-ce la fin? Ne s'agissait-il que d'une trêve? Quoi qu'il en fût, pendant quelque temps on cesserait de s'égorger. Ceux qui avaient des proches à la guerre poussèrent un soupir de soulagement. Jean ne fut que désappointé. Il s'était promis de faire quelque acte de courage qui le relevât à ses propres yeux, à ceux de Désirée surtout, il avait rêvé la joie de défendre cette dernière; d'ailleurs, depuis tant de mois que durait l'invasion, la haine du Prussien s'était développée en lui au point qu'il éprouvait ce furieux désir de meurtre qui est, après tout, l'instinct de la guerre : — Si je pouvais seulement, pensait-il, abattre un de ces chenapans-là!.. Mais il est dit que nous ne les verrons pas après les avoir sentis si près de chez nous!

Il se trompait! — Dès les premiers jours de février, le flot étran-

ger se répandit dans la Grand'-Rue, tranquillement, pacifiquement; l'occupation n'entraînerait aucune violence, s'étaient empressées de dire les autorités municipales, en annonçant aux gens de l'endroit qu'ils auraient à loger, avec un général et certain nombre d'officiers d'état-major, deux compagnies d'infanterie, la moitié d'un escadron de hussards du roi, des soldats du train, plus cent vingt chevaux environ! Une invasion véritable au plus fort des hostilités n'eût pas consterné davantage les habitans du bourg. Si la guerre était terminée pourquoi faire peser sur eux cette lourde charge? si elle ne l'était point, il fallait se défendre! Ce dernier mot ne fut lancé du reste que par deux ou trois cerveaux brûlés, dont Jean faisait partie, et à qui la majorité raisonnable eut vite imposé silence. Chacun s'enferma donc chez soi, tandis que le roulement des fourgons, le hennissement des chevaux, et les sons gutturaux d'une langue inconnue remplissaient la Grand'Rue comme un ouragan. A peine si quelque tête effarée entre-bâillait la lucarne d'un grenier pour voir défiler l'ennemi toujours en bon ordre, astiqué ni plus ni moins qu'à la parade. Les uniformes avaient tant d'éclat, les hommes, les chevaux étaient si reposés qu'on les eût crus tout frais sortis d'une boîte de Nuremberg. Quelle différence avec les haillons de nos pauvres soldats débandés! Jean se mordait les lèvres en songeant au plaisir qu'il aurait à tirer sur ces cavaliers superbes. Les hussards du roi avec leur riche uniforme, d'une élégance sombre et sévère, firent sensation. C'est une troupe d'élite presque uniquement composée de beaux hommes. A l'aspect du premier de ces noirs géans, monté sur un cheval noir sinistre autant que lui-même, une vieille femme qui n'avait pas eu le temps de regagner sa maison tomba sans connaissance sur le pavé, comme si on l'eût tuée. Ses deux fils avaient péri à la guerre; il lui semblait voir leur bourreau, ou, comme elle le dit plus tard, la mort qui passait!

La répartition des logemens se fit avec un ordre imperturbable et le plus profond respect de la discipline. Le général prit possession de l'auberge principale; les officiers, qui, appartenant pour la plupart à la noblesse, se distinguaient par la courtoisie de leurs manières, s'installèrent chez les notables du pays, en hôtes polis qui regrettent de se montrer importuns et de ne pouvoir éviter une corvée pénible à ceux qui les reçoivent.

Les soldats, dispersés dans les chaumières, demandèrent d'abord du vin avec une certaine arrogance, mais se décidèrent ensuite assez docilement à ne boire que du cidre. Ils faisaient gagner les cabarets, adressaient aux enfans un sourire débonnaire, et n'insultaient point les femmes, ce qui étonnait fort les habitans, dans la pensée desquels l'apparition de l'ennemi n'allait pas sans un cortége d'incendies, de viols et de pillage. Combien cependant leur présence

était oppressive, odieuse! Un pareil déplacement de troupes dans une localité si peu importante, la promiscuité inévitable de ces égorgeurs de la France qui peut-être avaient trempé leurs mains dans le sang des fils ou des frères du malheureux condamné à les héberger, tout cela était gêne et torture; chacune des paroles qu'ils échangeaient entre eux, chacun des éclats de leur lourde et fréquente gaîté pouvaient être interprétés comme une offense.

Tout était outrage, quoi qu'ils fissent. — Quand ils baignent seulement leurs chevaux dans la mer, disait Jean, c'est comme s'ils la salissaient à tout jamais, et je sens que leurs grosses bottes, quand ils les traînent à travers nos champs, me foulent le cœur jusqu'à l'écraser. — Flore prenait les événemens avec plus de calme; elle avait dès le premier jour souri aux officiers, qui, malgré leur réserve ordinaire, s'arrêtaient, frappés de sa beauté hardie, comme elle souriait naguère aux messieurs de Paris amenés par la saison des bains. Quatre soldats s'établirent dans leur pauvre maison, où il n'y avait pas assez de pain pour eux trois. On tenait compte le plus possible des ressources de chacun, mais encore fallait-il que tous fussent logés. — Bah! dit Flore à son mari, je leur ferai la cuisine, je leur rendrai toute sorte de petits services, et ce sera plutôt un profit qu'une charge.

— Je ne te verrai pas les servir, dit Jean avec dégoût.

Et, en effet, à peine les Prussiens eurent-ils mis le pied dans sa demeure qu'il en sortit, aimant mieux errer comme un vagabond à travers la campagne et coucher sous les hangars par ces froides nuits que rester sous son toit, passif spectateur de ce qu'il ne pouvait empêcher. Il revenait de temps en temps pour s'assurer que sa femme n'avait à se plaindre d'aucun empiétement. S'il en avait été ainsi, tant mieux, car alors il eût pu laisser éclater la rage croissante qu'il cuvait sourdement; mais chaque fois Flore lui disait d'un air réjoui : — Tu n'as pas besoin de te tourmenter! des moutons, de vrais moutons que ces gens-là! Du reste, retourne-t'en, cela vaut mieux. Si tu étais toujours ici, tu ferais quelque sottise, monté comme tu l'es, je ne sais pas pourquoi, par exemple! — Il n'essayait de lui rien expliquer et s'en allait rôder autour du Corps-de-Garde, veillant de loin sur Désirée, qui, elle, eût compris ses pensées!

Une fois, Jean regagna sa maison assez tard dans la nuit. Depuis quelque temps déjà les Prussiens étaient au bourg. Méfians d'abord et lents à s'habituer, ils avaient fini par prendre leurs aises, et on disait même que certaines filles des Quatre-Rues, montrées au doigt pour cela, n'étaient pas trop cruelles à leur égard. Jean put s'assurer de la vérité de ces propos. Le faubourg en question retentissait de rires, de chansons, et dans les maisons closes des voix de femmes se mêlaient à la voix bruyante des soldats.

Jean s'approcha de sa propre demeure et regarda par un volet mal joint, qui permettait d'entrevoir l'intérieur où flambait un grand feu. Là aucun tapage ne se laissait surprendre, mais la scène muette qu'éclairaient les lueurs intermittentes du foyer fit monter à ses tempes un flot de sang qui l'aveugla. Il se frotta les yeux et regarda encore! Au coin de l'âtre était assis un homme, un Allemand, non pas l'un des fantassins flegmatiques à grosses joues de fifres et à crins jaunes qu'il avait dû loger, mais un hussard de bonne mine, tout jeune, presque imberbe, le teint rose comme un teint de femme, les cheveux blond d'argent. Du reste, Jean distinguait à peine ses traits, ne voyant de lui qu'un profil perdu, car il tournait le dos à la fenêtre, un bras autour de la taille de Flore qui, assise sur son genou, se mirait complaisamment dans une vieille glace accrochée à la cheminée. Des boucles d'oreilles toutes neuves se balançaient à ses oreilles et leur éclat la fascinait apparemment, tandis que le hussard lui effleurait le cou de sa moustache naissante en lui disant de ces choses qu'une femme ne peut manquer de comprendre, en quelque langue qu'on les chuchote à son oreille. Ce doux entretien devait être violemment interrompu. La porte céda au plus frénétique des coups de poing, et Jean, s'élançant dans la chambre avec un bond de chat sauvage, fondit sur le Prussien à l'improviste. Un grand couteau traînait sur la table où Flore venait de servir le souper. Avant que le Prussien eût trouvé le temps de dégaîner il était frappé deux fois en pleine poitrine et tombait à la renverse, baigné dans son sang. Mais presqu'à la même seconde Jean roula, de son côté, sur le sol. Aux cris de Flore, l'un des soldats qui logeaient dans la maison était accouru et, arrivé trop tard pour secourir son camarade, l'avait vengé d'un seul coup porté dans le dos de l'agresseur. Tout ce drame n'eut que la durée d'un éclair. Que se passa-t-il dans l'esprit de Flore immobile devant ces deux blessés, ces deux cadavres peut-être?.. — En voyant entrer Jean, sa première impression avait été la terreur sans doute, puis une sorte de joie vague, de brutal triomphe. Il se souciait donc d'elle pour ressentir aussi violemment sa trahison, elle qui avait cru que de sa part tout lui était indifférent? La tigresse qui regarde les deux tigres acharnés à sa conquête s'entre-déchirer doit éprouver quelque chose de semblable à cette sensation, que domina aussitôt chez Flore l'épouvante indicible du mal qu'elle avait fait. C'était son cri : — Au secours! — qui avait tué son mari sans sauver son amant! — Tandis que ses hôtes prussiens allaient chercher le chirurgien et avertir leurs chefs, elle se courba sur Jean, craintive comme si elle se fût attendue à ce que, se redressant soudain, il la frappât à son tour.

Le cœur battait encore! Puis elle jeta un regard sur l'autre... et détourna la tête. Ce beau cavalier qui avait survécu aux périls d'une longue campagne, qui avait maintes fois traversé sans blessure la fusillade en faisant son devoir, était venu, au lendemain de la victoire des siens, après avoir écrit peut-être : — Prompt revoir! — à sa mère, à sa fiancée, à sa patrie, chercher la mort dans une passagère amourette! Il était étendu là tout de son long; ces yeux qui venaient de se fixer sur elle, pétillans de passion et de jeunesse, se retournaient fixes et vitreux; ces lèvres, dont le baiser brûlait encore sa joue comme la marque d'un fer rouge, étaient tirées par un rictus effrayant sur les dents blanches, que souillait une écume sanglante. Flore fit instinctivement un rapide signe de croix, puis, voyant entrer un groupe d'officiers allemands, auxquels la foule des paysans allait bientôt se joindre, elle se retira tremblante dans un coin, le visage caché entre ses deux mains. On eût pu croire que c'était elle qui avait tué les deux hommes gisans à ses pieds. Et elle les avait tués en effet, bien que son bras n'eût point porté le coup. Le sang de la victime, celui du meurtrier, retombaient sur cette femme, plus belle que jamais dans sa terreur profonde.

Le petit Jeannot cependant criait, éveillé par le bruit.

Jean revint à lui dans son propre lit. Il lui sembla secouer un cauchemar, mais une douleur horrible qui le cloua sur son oreiller aussitôt qu'il essaya de se mouvoir l'avertit que ce prétendu cauchemar était une réalité. Ses yeux voilés d'ombre se portèrent lentement vers la fenêtre en face de lui et il entrevit, dans les vagues lueurs de l'aube, un soldat qui se promenait dehors en faction, l'arme au bras. Sa maison était gardée; à la prière de M. le doyen, qui répondait de sa personne, les autorités allemandes la lui avaient assignée pour prison jusqu'au moment où il serait en mesure de répondre à la justice.

Cette affaire avait fait grand bruit; le bourg tout entier craignit un instant d'être puni. Le général prussien s'était montré moins touché du meurtre d'un de ses soldats qu'indigné du scandale qui en avait été la cause première, et il semblait certain que Jean aurait à payer cher l'un et l'autre méfait, à moins qu'un maître plus puissant que tous les vainqueurs et tous les conquérans du monde ne le délivrât auparavant, ce qui d'ailleurs était probable. Le chirurgien n'avait laissé que peu d'espoir.

La première parole de Jean lorsqu'il reprit connaissance fut : — Désirée! — D'un signe il appela le père Hannequin, assis à l'écart, sa tête grise affaissée sur sa poitrine : — Allez,... murmura-t-il, allez la chercher.

Il ne manquait pas là de gens pour le veiller. La chambre était

encombrée de monde, malgré les recommandations du médecin. Hannequin obéit donc sans répondre. En son absence, M. le doyen se présenta; il vint apporter à celui qu'il avait reçu au baptême dès le premier jour de sa vie les consolations de la dernière heure : — C'est donc fini? dit Jean d'une voix faible.

— Désires-tu vivre? répliqua le doyen avec un accent qui voulait dire : — Personne ici ne souhaite que tu te relèves de ce lit, car ce serait pour marcher à l'expiation. — Et Jean parut comprendre.

— Je ne veux pas mourir avant de l'avoir revue, répliqua-t-il pourtant. Qu'elle se dépêche...

— Parles-tu de ta femme? Elle a disparu; on ne sait où elle est.

Il secoua la tête comme pour dire : — Non! — et, — peu m'importe!— Puis tout à coup son regard éteint se ranima, une sorte de fard sinistre empourpra ses pommettes, jusque-là d'une teinte cadavéreuse, — quelque chose qui ressemblait à de la joie, — oui, c'était une joie profonde, ineffable, rayonna sur ses traits défigurés. Désirée venait d'apparaître : — Tu es venue! balbutia-t-il.

Déjà elle était à genoux auprès du lit, elle l'entourait de ses bras, elle appuyait ses lèvres à son front glacé : — Nous retrouver ainsi! sanglotait-elle. — Et le regard de Jean semblait lui répondre : — Nous nous retrouvons... c'est tout ce qu'il faut!...

En ce moment des rumeurs prolongées se firent entendre. Une femme en larmes, échevelée, l'image même du désordre, du désespoir, de l'égarement s'était précipitée dans la chambre : — Laissez-moi, disait-elle à ceux qui voulaient l'arrêter... laissez-moi, qu'il me tue s'il lui plaît... Je veux le voir... je veux...

Hélas! il n'était plus en état de tuer personne! Elle s'arrêta devant ce visage marqué du sceau de l'agonie prochaine et auquel la colère, l'horreur, plus forte qu'une intolérable souffrance prêtait une expression surhumaine. Il s'était soulevé, le bras étendu : — Va-t'en! dit-il d'une voix rauque, qui déjà semblait sortir du sépulcre, va-t'en, maudite!

— Non! s'écria Flore tombant à genoux, non, ne me maudis pas! tu me fais peur, tu me rends folle! J'ai été ta femme, Jean, je suis la mère de ton enfant... ne me maudis pas... j'aimerais mieux être morte... Pardonne-moi, dis que tu me pardonnes. Mademoiselle Turpin, Désirée, suppliez-le pour moi... demandez-lui... il vous écoutera, vous, il ne vous refusera rien, il vous aime tant!..

Elle se traînait dans la poussière, déchirant ses vêtemens; Désirée, frémissante de dégoût et de pitié, se détournait du côté du mur, Jean l'accablait d'un mépris silencieux.

— Ne me maudis pas seulement, répéta la misérable.

— Soit! dit-il, pourquoi te maudire? Tu ne m'es rien! Mais tu m'obéiras, entends-tu? Écoutez! ajouta-t-il en rassemblant toutes

ses forces pour appeler d'un geste impératif les assistans autour de son lit. Cette femme, vous la connaissez, vous savez ce qu'elle a fait,... vous la jugez tous...

— Oui, oui, dirent des voix haletantes que dominait la basse formidable du père Hannequin.

— Eh bien! elle a osé parler de mon enfant... elle n'est pas digne d'être mère;... mon enfant, je le lui retire. Je le donne... je le donne en mourant à Désirée Turpin! — Et si jamais tu le réclames, ajouta-t-il, s'adressant à Flore toujours abîmée dans son angoisse et dans son infamie, que la malédiction qui reste aujourd'hui en suspens sur ta tête t'écrase, malheureuse que tu es!

— Tout ce que tu voudras, Jean, tout ce que tu voudras, je le ferai, bégayait Flore la face contre terre.

— Que Dieu ait donc pitié de toi, prononça le mourant, qui était retombé dans les bras de Désirée.

Celle-ci dit à la foule : — Laissez-nous... laissez-nous seuls. — Et jusqu'au soir de ce jour-là, puis jusqu'à l'aurore du jour suivant elle resta assise auprès de lui, la main dans la sienne, le visage tourné vers la lumière pour qu'il pût la mieux voir. Ils ne se disaient rien. Jean semblait oublier la souffrance et la mort sous ce regard éloquent qui lui répétait la promesse d'un amour indestructible, d'un amour qui survivait au crime comme il avait survécu à l'abandon, et que Jean était sûr de retrouver là-haut de même qu'il était sûr de la miséricorde de Dieu. Une seule fois il articula avec effort : — L'enfant... — Et elle répondit sans le laisser achever : — Sois en paix... Je te le jure. — Après quoi elle alla prendre le petit Jean sur sa couchette et, le berçant d'un bras, continua sa veillée douloureuse. Désirée fut investie ainsi de cette maternité dont elle devait si bien comprendre et remplir tous les devoirs. Le lourd sommeil de Jean, d'abord entrecoupé de gémissemens, devint de plus en plus profond jusqu'à ce que cette stupeur croissante eût fait place à l'éternel repos. Désirée alors baisa ses froides paupières en remerciant Dieu. Elle avait demandé au ciel la liberté du prisonnier, et libre il était en effet.

On ne revit Flore ni dans la maison ni dans le bourg. Ceux qu'avait effrayés son délire crurent qu'elle s'était fait justice en se jetant dans la mer; d'autres, plus perspicaces, pensèrent qu'elle avait fui du côté de Paris avec un bagage mêlé de remords, d'espérances et d'ambitions inavouables. Quoi qu'il en fût, morte ou vivante elle tint parole, elle laissa son fils à Désirée.

Celle-ci avait emporté le petit Jean au Corps-de-Garde. Quand elle le posa sur les genoux de Pierre Turpin : — Père, dit-elle, vous désiriez un petit-fils. Je vous en ai amené un. Le voici.

Th. Bentzon.

LE

SALON DE 1877

I.

LA GRANDE PEINTURE.

Sganarelle disait qu'il y a fagot et fagot; on ne doit pas en conclure qu'il y ait Salon et Salon. Les Salons se suivent et se ressemblent avec une affligeante monotonie : qui en a vu un en a vu dix. Sans s'embarrasser de chercher une voie nouvelle ou d'accuser leur manière avec un plus haut style ou une énergie plus grande, les peintres se traînent à la remorque des autres ou d'eux-mêmes, se laissent aller aux redites banales et aux poncifs surannés, et se contentent d'exposer toujours le même tableau sous un titre différent. Une Pandore dans une grotte succède à une Vérité dans un puits, une Vénus couchée à une Vénus debout, un portrait en robe bleue à un portrait en robe verte, une aurore rose à un crépuscule empourpré, une plaine de neige à un bois couvert de givre, un baptême de hameau à une noce de village, un Christ à la colonne à un Christ au tombeau. Le Salon de 1877 ne fait point exception. Il ressemble au Salon de 1876, de même que le Salon de 1878 ressemblera à celui de 1877. Comme chaque année, on dit, après une visite rapide : Il n'y a rien; comme chaque année, on dit, après une sérieuse étude : Il y a pourtant quelque chose. C'est la même profusion annuelle de tableaux de genre, de paysages, de portraits; c'est le même cortége, pauvre et maigre, de déesses nues et de femmes déshabillées, la même théorie de types bibliques et évan-

géliques qui révèlent moins la recherche du style que celle du prix du Salon ou de la première médaille, les mêmes grandes scènes de l'histoire vues du petit côté de la lorgnette, conçues et traitées d'une façon anecdotique. Ainsi qu'à l'ordinaire, on s'étonne de cette habileté de main, de cette puissance d'exécution, de cet esprit ingénieux, mais on déplore l'absence du style, la pauvreté des conceptions, l'insouci du grand et du beau. Comme toujours aussi, on salue de vaillans débuts, de superbes promesses, — débuts qui sont, hélas! des représentations de retraite, promesses qui ne préparent que des déceptions, car une des caractéristiques des peintres de notre jeune école est l'éclat du début et l'obscurité de la carrière. Il semble qu'ils mettent toute leur force, toute leur âme, toute leur jeunesse dans leur premier tableau, puis, qu'épuisés par un si grand effort ils soient désormais frappés de stérilité. Combien de jeunes peintres depuis dix ans qui par leurs débuts brillans, vigoureux, étranges, fort remarquables et fort remarqués, faisaient espérer des artistes originaux, sincères, maîtres du style ou puissans créateurs, et dont on n'a pu à chaque Salon que constater les défaillances successives! Paresse d'esprit, sinon paresse de main, ils n'ont pour toute ambition que de rester égaux à eux-mêmes, quand ils devraient avoir celle de se surpasser sans cesse. Le génie humain ne saurait rester stationnaire; s'il ne s'élève pas, il décroît. La volonté s'émousse dans les travaux faciles, la pensée s'engourdit dans les conceptions toutes faites, et, si l'habile ouvrier en peinture se retrouve toujours, le grand artiste est à jamais disparu.

Est-ce à dire pour cela, comme on le répète souvent, que l'art français, qui en tout cas tient la première place en Europe, soit en décadence? Oui et non. On prétend que l'esprit court les rues; il serait moins paradoxal, par ce temps de suffrage universel, d'affirmer que le talent court les ateliers. Aujourd'hui tout le monde a du talent. Après trois ans d'école, les élèves en remontreraient à leurs maîtres. La moitié peut-être des artistes vivans n'a point exposé, et on compte au Salon plus de trois mille cinq cents peintures, pastels, dessins et aquarelles. Or dans ces trois mille cinq cents œuvres d'art, deux mille au moins témoignent de vraies qualités. On ne saurait dire ce qu'il y a de science, d'habileté, d'expérience, d'esprit, d'invention, de perfection de dessin, d'éclat de couleur, de magie de clair-obscur, de puissance de modelé et de solidité de touche dans ces petits tableaux, dans ces paysages, dans ces compositions académiques, dans ces portraits même les moins réussis, sur lesquels l'œil, brisé par tant de mètres carrés de toile peinte et par tant de bordures dorées, ne daigne pas s'arrêter. Et croit-on le jury impeccable? S'il a reçu quantité d'œuvres médiocres

ou mauvaises, n'en a-t-il pas refusé beaucoup de bonnes? car, il faut bien l'avouer, quoiqu'il nous en coûte, jusque chez les impressionnistes de l'exposition de la rue Le Peletier, il y a du talent. Peut-être l'art français n'est-il donc pas en décadence; mais il a perdu en élévation ce qu'il a gagné en étendue. Nous n'avons plus que la menue monnaie des louis d'or.

Étourdi par une telle multitude d'œuvres où le talent est manifeste, le public ne sait que penser. Il admire tout indistinctement, ce qui équivaut à ne plus rien admirer du tout. Au Salon, la foule se presse devant le *Marceau* de M. Jean-Paul Laurens, mais elle n'est pas moins compacte devant la *Sortie de Saint-Philippe-du-Roule*, un méchant tableautin de M. Béraud. Et si le *Marceau* n'est pas acheté par l'état, il court grand risque de retourner avec la médaille d'honneur dans l'atelier du peintre, comme ces poètes que Platon chassait de sa république idéale en les couronnant de fleurs, tandis que la *Sortie de Saint-Philippe* trouvera vingt acquéreurs pour un. Certes il faut qu'un peintre ait « l'âme au triple airain, » la volonté acharnée, l'abnégation héroïque pour se contraindre à travailler deux ou trois années à un grand tableau d'histoire qui, même médaillé par le jury et acheté par l'état, lui rapportera trois fois moins d'argent qu'un petit tableau à la mode, auquel il aura passé quelques semaines, ou qu'un portrait à 20,000 francs brossé en dix séances. Aussi voyons-nous la plupart des peintres abandonner la grande peinture pour le portrait ou la peinture de genre. Il ne faut point d'ailleurs condamner les peintres parce qu'ils sont de leur temps. On ne vit de gloire que si la gloire est quelque peu dorée. Pour le public, il n'est point non plus coupable des conditions de la vie présente. Les patriciens de Venise et les riches bourgeois d'Amsterdam, qui avaient des palais, pouvaient y placer sans peine les immenses compositions de Véronèse et les grandes toiles de Rembrandt. Avec leurs petits appartemens, nos contemporains ne sauraient être hospitaliers à ces œuvres de la grande peinture qu'ils ne pourraient faire entrer chez eux qu'en pratiquant une brèche à la muraille. Le public ne peut rien pour la grande peinture. C'est à l'état qu'il appartient de la sauver tandis que de vaillans artistes lui ont encore conservé un reste de vie. Pour cela, que l'état prodigue les commandes dans les monumens publics, et qu'il réserve ses récompenses à ceux qui estiment que l'art n'a pas la mission de représenter un *Montreur d'ours à Aurillac* ou de peindre, sous prétexte de portrait, la robe d'un faiseur à la mode. La peinture de genre, qui vit de la curiosité, et la peinture de portrait, qui spécule sur la vanité humaine, se suffiront toujours à elles-mêmes; il n'est pas besoin qu'on les encourage. Mais il ne convient pas que parmi les peintres les uns aient réputation, argent, honneurs, et que les

autres n'aient que la conscience de leur talent. Encourager la grande peinture et décourager la petite, là est le devoir de l'état. C'est parfois l'injustice qui est la justice.

I.

Par le style, par la grandeur austère de l'impression, par la magistrale simplicité de l'exécution, *la Glaneuse*, de M. Jules Breton, mérite peut-être la place d'honneur entre toutes les œuvres de grande peinture exposées au Salon de 1877. C'est la fin d'une journée de travail. Le soleil disparaît à l'horizon, éclairant de reflets d'une pourpre dorée les contours vaporeux des nuages qui s'amoncellent dans le ciel. Au loin, perdus dans la pénombre crépusculaire, deux femmes se courbent sur les sillons pour ramasser quelques épis tombés des gerbes de blé qui sont dressées d'espace en espace. Dans ce paysage sévère, empreint d'un calme souverain et d'un caractère poussinesque, s'encadre la figure principale. Vêtue d'une chemise de toile bise, qui découvre l'attache puissante du col et laisse à nu les bras à partir du deltoïde, d'une courte jupe d'un noir verdâtre, lustrée par le temps, et d'un tablier bleu relevé à la ceinture, la glaneuse marche vers le spectateur, le corps de face, la tête légèrement tournée à droite. Elle porte avec aisance sur son épaule, accoutumée aux lourds fardeaux, une épaisse gerbe de blé. Sa main gauche s'appuie à la hanche. Le bras droit se détache du corps, s'avance et se replie de l'avant-bras, dans un merveilleux raccourci, afin que la main vienne soutenir l'extrémité de la gerbe. Les pieds nus posent fermement à terre sans souci des aspérités du sol et des rudes tiges des épis fauchés. La tête de la glaneuse, admirablement proportionnée, est petite. Des mèches rebelles de cheveux noirs et drus courent sur son front bas. Les maxillaires s'accusent sous la peau, le nez se modèle par de larges méplats, le menton est accentué avec fermeté. Tout trahit la force et l'énergie. Des yeux noirs et brillans, qui respirent la franchise, éclairent ce visage bruni par le soleil et hâlé par le grand air.

Cette œuvre capitale prouve jusqu'où les vrais artistes poussent la puissance subjective. M. Jules Breton n'a ni copié, ni cherché la beauté plastique en peignant cette paysanne. Et pourtant il a trouvé cette beauté parce qu'il l'avait en lui et qu'il l'a imprimée inconsciemment sur ce corps et sur ce visage. Où un peintre qui n'a que le don d'objectivité nous aurait montré une vulgaire paysanne, tout aussi conventionnelle au point de vue absolu que *la Glaneuse*, M. Breton nous a montré la paysanne dans son caractère général. Il a vu le prototype de l'espèce à travers l'individu. Certes nous n'avons jamais rencontré de paysanne semblable à *la Glaneuse*,

et cependant jamais paysanne ne nous a donné une impression si vive et si pénétrante de la paysanne. Par une admirable alliance du réel et de l'idéal, cette fille des champs est bien une glaneuse, mais elle pourrait être aussi la personnification de la moisson. C'est une Cérès moderne. Un Grec de la grande époque, ressuscité par miracle, qui aurait à peindre aujourd'hui la Démèter χθόνια, — déesse du sol, — la concevrait ainsi. Il ne s'aviserait pas de faire une froide allégorie à péplos rouge et à couronne d'épis. Aussi *la Glaneuse* de M. Jules Breton est-elle une œuvre plus classique dans le sens sérieux du mot que la plupart des vierges en porcelaine et des Vénus en baudruche du Salon de cette année. « Le classique, disait Goethe, c'est le sain. »

Dans une grande figure de femme, qui est moins un portrait qu'une étude, M. George Becker, l'auteur de la *Respha*, montre aussi un don de subjectivité des plus rares. Il a peint, non point une femme dans son individualité particulière, mais la femme dans un de ses types généraux. Elle est debout, de face, vêtue d'une robe blanche largement décolletée des bras et de la poitrine, et elle tient dans ses mains, qui s'entre-croisent au-dessous de la ceinture, une écharpe de soie jaune pâle. A ses pieds s'étend un tapis rose, et derrière elle tombent les plis d'un grand rideau vert d'eau glacé de bleu. Le costume ni le décor n'appartiennent à aucune époque, et le ton mat et un peu éteint du visage ne trahit aucune nationalité; mais cette femme ne serait un anachronisme en aucun temps, dans aucune contrée elle ne serait dépaysée. Ictinus l'eût remarquée dans la théorie des Panathénées et lui eût demandé de poser pour une des canéphores de l'Erechtheïon. César, qui était, comme on sait, « le mari de toutes les femmes, » eût mis à ses pieds une de ces centaines de mille sesterces que lui avaient rapportées ses pillages dans les Gaules. Un pacha contemporain ferait d'elle sa sultane favorite, et à Paris, à une première représentation, à un retour de course, à un bal officiel, on ne pourrait qu'admirer sa beauté majestueuse et sereine, son allure lourde de statue et l'impassibilité marmoréenne de son visage. Après avoir vanté l'effet très grand de la figure de M. Becker, qu'on a d'ailleurs fort mal placée au Salon, il faut louer la belle et originale coloration, le puissant relief de la poitrine, qui palpite au bord du corsage, le ferme modelé et le jeu souple des bras, et l'élégance des mains, encore que ces mains ne soient pas celles d'une petite maîtresse.

Bien qu'ils diffèrent par la manière et par les procédés, il y a une certaine analogie entre M. Jules Breton, M. Becker et M. Feyen-Perrin. Celui-ci est encore un artiste doué de la subjectivité, c'est-à-dire, en meilleur français, un créateur. Il a une perception très personnelle et très poétique de la nature. *La Parisienne à Cancale*,

qu'il expose cette année, est une jeune femme brune, ni jolie ni laide, mais d'une suprême élégance de tournure. Elle regarde de la plage l'horizon infini de la mer. Une longue robe de drap noir moule les formes de son corps comme le ferait un vêtement d'amazone, et sa fière et svelte silhouette se découpe sur le ciel nuageux. A ses pieds, la Manche roule ses vagues verdâtres que ne bleuit pas le soleil absent. Quelle est la plus « ondoyante et diverse, » comme dirait Montaigne, de cette femme ou de cette mer, quelle est celle des deux qui couve le plus de tempêtes? c'est la première idée que ce tableau fasse tout d'abord venir à l'esprit. La touche est large, le dessin précis, la couleur vigoureuse. L'impression très vive se grave dans la pensée. On objectera qu'avec une silhouette de femme se détachant en vigueur sur l'horizon marin, un peintre est toujours certain de trouver l'effet. Qu'on regarde donc deux figures de femmes de grandeur naturelle, debout au bord de la mer, exposées cette année, le *Portrait* de *Madame D...*, par M. Duez, et la paysanne suédoise de *l'Attente*, de M. Hagborg, et on se convaincra que cet effet simple et grand n'est pas à la portée de chacun. Le seul reproche qu'on puisse faire au tableau de M. Feyen-Perrin est de rappeler un peu le beau dessin de Puvis de Chavannes, popularisé par la gravure : *la Ville de Paris investie. La Parisienne à Cancale* est encore une œuvre de style, si on veut bien admettre que le style ne se trouve pas exclusivement dans les saint Sébastien percés de flèches et dans les saint Étienne lapidés.

Voilà tout justement ce qui abuse le jury, ce qui trompe les artistes, ce qui égare le public. Il ne suffit pas, pour faire de la grande peinture, de peindre sur une grande toile. Parce qu'on copie un modèle d'homme ou de femme, qu'on lui ceint la tête d'un nimbe d'or ou qu'on lui met à la main un arc d'ivoire, et qu'on intitule cette composition *Saint Paul* ou *Diane chasseresse*, il ne faut pas s'imaginer qu'on ait fait une œuvre de style. Nous avons l'admiration passionnée de l'art antique et un respect profond pour ses traditions; et nous avons cependant commencé notre revue du Salon par trois tableaux dont les figures sont empruntées à la vie moderne. C'est que nous cherchons avant tout les œuvres de style et que nous les prenons sans parti-pris où elles se trouvent. Quand nous demandons que l'état encourage la grande peinture, nous n'entendons pas que seuls les héros de la fable et les figures de l'Évangile appartiennent au grand art. Le style, qu'on s'obstine à voir un, est multiple. La Vénus de Milo a le style, le *David* de Donatello a le style, *la Pieta* de Michel-Ange a le style, *la Source* de Jean Goujon a le style. Chacun peut avoir ses préférences pour les apôtres de Masaccio ou pour les vierges de Raphaël, mais qui oserait dire que les infantes de Velasquez et les bourgeois de Rem-

brandt manquent de style? On a donné beaucoup de définitions du style. Pour nous, le style est le caractère exprimé dans sa grandeur d'une scène ou d'un type. L'*Homère* d'Ingres, *les Croisés à Constantinople* de Delacroix, les peintures murales à Saint-Germain-des-Prés de Flandrin, sont des œuvres de style; la *Pêcheuse* de M. Vollon, exposée à l'un des derniers Salons, et la *Glaneuse* de M. Breton, en sont aussi; mais il n'y a aucun style dans le *Martyre de saint Étienne* de M. Lehoux, ni dans *la Femme de Loth* de M. Toudouze. Ce sont pourtant de grands sujets traités le premier par un prix de Rome, le second par un prix du Salon, c'est-à-dire par deux artistes nourris dans les traditions de l'art classique.

Les Juifs, comme tous les peuples anciens, suppliciaient les criminels hors de la ville, afin que les corps morts ne souillassent pas l'enceinte de la cité. Pour saint Étienne, le fait n'est pas douteux; il subit le martyre hors de Jérusalem. C'est pourquoi sans doute M. Lehoux le fait lapider dans une rue. Au premier plan, à droite, le saint, terrassé, déjà à demi mort, lève les yeux au ciel et tient les mains croisées dans l'attitude de la résignation. A gauche, un groupe de Juifs achèvent leur œuvre de bourreaux en lançant des pierres contre le martyr. Un ange, couvert d'une draperie d'un bleu cru et ayant au dos une paire d'ailes d'un bleu violâtre plus cru encore, tente de planer au-dessus de cette scène. Il n'y réussit pas, car il est infiniment trop lourd pour cela. Avec ses deux bras étendus presqu'en croix, il semble qu'il se soutienne aux saillies et aux fenêtres grillées des maisons qui bordent les deux côtés de la rue. Le tout est peint dans cette gamme de tons conventionnels et sales, variant pour les chairs entre la brique et le cuir de Russie passé, qu'emploient uniformément tous les élèves à leur première année d'École des Beaux-Arts. Le saint Étienne est d'un galbe si vulgaire et d'une physionomie si repoussante qu'on peut croire qu'il a été lapidé à cause de sa laideur. *La Femme de Loth* de M. Toudouze, d'une couleur moins terreuse que le *Saint Étienne martyr*, est d'une composition plus banale encore et d'un dessin rond et mou. Au milieu de cadavres et de ruines, la femme de Loth, qui vient de se retourner, est frappée par le glaive de l'ange exterminateur. La métamorphose s'accomplit. Immobilisée dans son mouvement, l'imprudente est changée en statue de sel. D'ailleurs M. Toudouze n'a pas cherché à rendre le ton glauque du sel. Ce n'est point une statue de sel, c'est une statue de marbre ou une statue de neige, à moins que, comme adoucissement au châtiment, l'ange n'ait changé la femme de Loth en statue de sel blanc. On s'étonne aussi que cette femme ait besoin de regarder derrière elle pour voir les ruines de Sodome, puisque M. Toudouze l'a placée au centre même de la ville maudite.

Le *Saint Sébastien* témoigne d'un effort généreux dont il faut savoir tenir compte à M. G. Boulanger. Debout au haut d'un escalier de marbre blanc, saint Sébastien, ouvrant son suaire pour montrer son torse couvert des stigmates du martyre, apparaît à Maximien Hercule. « Maximien! crie-t-il à l'empereur, qui à sa vue s'arrête effrayé au bas de l'escalier, Maximien! je suis sorti de la tombe pour t'annoncer que le jour de la vengeance divine est proche. » La figure du saint est d'un beau dessin et d'un modelé savant, bien que d'une anatomie trop accentuée. Les muscles des bras sont tendus comme des câbles, et l'armature de la poitrine menace de percer la peau. La pose du martyr, élevant son suaire au-dessus de sa tête, les deux bras écartés, est trop théâtrale. On dirait qu'il veut faire peur à des petits enfans. Il semble cependant qu'il n'est pas besoin à un spectre de rouler de gros yeux et de prendre des poses; il n'a qu'à se montrer, et cela suffit. La terreur de l'empereur et de ses licteurs est aussi exagérée; ce n'est plus de l'effroi, c'est de l'effarement.

Une scène analogue a été conçue avec plus de sentiment et exprimée avec plus de simplicité par M. Wœrtz. Il s'agit d'une des légendes de la vie de saint François d'Assise. Le pape Nicolas IV, désirant voir le corps du saint, mort depuis soixante ans, descendit dans le caveau où était le tombeau, et y trouva le béatifié « droit sur ses pieds, les yeux ouverts comme un vivant et levés vers le ciel. » M. Wœrtz a traduit fidèlement sur la toile le texte de la *Vie des saints*. Au fond d'une crypte obscure, aux arceaux surbaissés, le saint se tient raide sur ses pieds, tout en n'ayant pas l'air de toucher à la terre. Ses mains, couvertes des longues manches du froc, s'entre-croisent sur l'estomac, suivant la règle des frères mineurs. A droite, un jeune moine, qui porte une torche à la main, tremble de peur, tandis qu'au premier plan le vieux pape est tombé à genoux et se prosterne dans une attitude à la fois pleine de grandeur et d'humilité. A gauche, au pied d'un escalier qu'ils viennent de descendre, un cardinal, un évêque et un diacre regardent cette apparition avec un étonnement religieux. Ce groupe, qui n'est pas bien lié aux autres figures, est le point faible de cette œuvre. La robe rouge du cardinal, d'un éclat trop vif, détonne dans la gamme vigoureuse, mais très sobre, de l'autre partie du tableau, où tout est peint pour ainsi dire sans couleurs, dans un parti-pris de camaïeu brun et fauve. On ne saurait trop louer la figure du pape qui, jusque dans sa pose humiliée, garde la majesté pontificale. La silhouette miraculeuse du saint est aussi d'un très grand effet, qu'augmente encore la vigoureuse ombre portée du corps qui se profile en noir sur la muraille. A la vérité, une apparition qui est elle-même une ombre peut-elle produire une ombre? C'est une

question qu'il appartient aux théologiens de résoudre. Par quel miracle aussi le premier mouvement du jeune moine, qui d'effroi tombe presqu'à la renverse, s'appuyant contre un pilier et levant les bras en l'air, n'a-t-il pas été de lâcher la torche qu'il tient à la main?

Puisque nous sommes dans la légende dorée, signalons le *Saint Jacques le Majeur*, de M. Matout. « En allant au supplice, raconte Jacques de Voragine, saint Jacques le Majeur était si noble et si patient contre les coups et les injures de la multitude, qu'un jeune scribe saisi d'admiration se jeta à ses pieds, le priant de le faire chrétien. » C'est cette scène que M. Matout a peinte dans une toile immense, avec des tons si pâles, si éteints, si atones, qu'ils semblent près de défaillir et de s'effacer tout à fait. Le saint n'a ni dans les gestes, ni dans la physionomie cette noblesse presque divine qui, selon la légende, inspira la conversion du jeune scribe. Il faut croire que ce néophyte était converti d'avance.

« Mascarade à la bédouine, » aurait dit Théophile Gautier devant *le Bon Samaritain* de M. Dupain. Le jeune peintre, à l'exemple d'Horace Vernet, habille en Arabes et en Turcs les personnages de l'Évangile. Voilà pourquoi son tableau manque de caractère et n'a aucun aspect de vérité locale. Est-ce à Bagdad, à Stamboul ou au Caire que se passe cette scène? sous le khalifat de Haroun-al-Raschid, sous le règne de Mahomet II ou sous le gouvernement de Mehemet-Ali? C'est dans le lieu et à l'époque qu'on voudra, sauf à Jérusalem, sous la préture de Ponce-Pilate. On cherche aussi à comprendre pourquoi, dans cette chaude atmosphère et au milieu de ce groupe d'hommes enfouis sous les cafetans et les burnous, le malade qui grelotte la fièvre est le seul qui soit nu. Le bon Samaritain aurait dû songer à faire couvrir le moribond avant de lui chercher un gîte. Les costumes sont d'une couleur riche et hardie, et les parties nues sont magistralement traitées. Le jeu des muscles, l'action des nerfs, les sillons des veines s'y accusent vivement et sans exagération. On voit que M. Dupain sait, mais qu'il ne s'efforce pas de prouver sa science. La figure de l'hôtelier, debout sur le seuil de sa porte, est trop courte; c'est tout au plus si on lui trouverait cinq têtes et demie. Cet hôtelier nain porte d'ailleurs une robe jaune d'un ton superbe. Les étoffes brillantes des Orientaux contraindraient-elles les peintres qui les copient à faire de la couleur malgré qu'ils en aient? Ce qui est certain, c'est que dans le *Saint Gervais et saint Protais*, cette toile théâtrale où il a rendu aux figures leur ajustement classique, M. Dupain a un coloris gris et froid.

La Décollation de saint Jean-Baptiste n'ajoutera rien à la réputation de M. Falguière. Il a conquis, il y a deux ans, ses éperons d'or de peintre; qu'il revienne à la sculpture. C'est dans une grotte

que le précurseur vient d'être exécuté. Les parois ne se tiennent pas. Si elles ne paraissaient cotonneuses, on craindrait de les voir tomber et écraser bourreau et supplicié. L'Hérodiade qui porte dans un plat le chef du saint a l'air d'une fille d'auberge. Le cadavre étendu à ses pieds est d'un ton sale, et le sang coule de ce tronc mutilé comme un flot de bitume. Le bourreau, tourné vers Hérodiade, montre son dos nu et musclé. Nous avons vu si souvent ces figures de dos, cambrées sur les reins, avec le torse nu, que nous ne nous arrêtons plus à les regarder. Pourquoi d'ailleurs prendre un sujet aussi usé que le *Saint Jean-Baptiste*, si on ne sait pas le rajeunir par la majesté du style ou par la puissance de l'exécution? C'est ce qu'a fait M. Henner dans sa *Tête de saint Jean-Baptiste* posée sur le plat classique. Voilà un admirable modelé. Comme on sent la structure du crâne et de la face sous cette peau d'ivoire. Cette petite toile serait un chef d'œuvre si le sentiment égalait l'exécution. On devrait sentir la pensée religieuse du saint emplir encore ce front décoloré, et le dernier acte de foi du précurseur s'exhaler de ces lèvres où se posent les violettes de la mort.

M. Humbert, qui marche vaillamment au premier rang des peintres de la jeune école contemporaine, a suivi pour le Christ de sa *Femme adultère* la tradition byzantine. Ce n'est point le Jésus de l'Évangile dans son aspect humain; c'est le Sauveur tel qu'on le voit en sa raideur hiératique dans les œuvres de l'art primitif. Au contraire, M. Humbert a conçu la femme adultère en peintre naturaliste. Il a prodigué, pour la rendre vivante et réelle, toutes les magies du pinceau. Ce contraste voulu entre la convention et la réalité déroute l'esprit. De là résulte l'effet incomplet de cette scène qui a pour décor l'intérieur d'une chapelle byzantine, toute brillante d'appliques de marbres polychromes et éclairée par deux lampes d'or émaillé, constellées de pierreries. Vêtu d'une robe bleue lamée d'or, dont les plis rigides tombent jusqu'à ses pieds, le Christ s'est levé de son siége de marbre. Sa physionomie a plus de mélancolie que de grandeur. La femme adultère, presque nue, à peine couverte d'un lambeau d'étoffe rose pâle qui lui cache les jambes, se prosterne devant le Sauveur et lui embrasse les genoux. Ses gestes sont de la suppliante, mais ses yeux noyés sont de l'amoureuse. Son corps frémissant, peint par touches larges et grasses, se modèle en puissant relief avec toute l'apparence de la vie. Le gris nacré de la chair, imperceptiblement marbrée de rose aux jointures et aux extrémités, est rendu à merveille dans sa vérité, dans sa transparence et dans son éclat.

M. Bouguereau, dont la manière cependant diffère étrangement de celle de M. Humbert, a conçu dans le style même qu'a adopté celui-ci sa *Vierge consolatrice*. Comme dans *la Femme adultère*,

c'est la même alliance du poncif byzantin pour la figure de la Vierge et de la recherche naturaliste pour la figure de la mère éplorée; mais comme M. Bouguereau a tous les dons, sauf le don de vie, ce contraste est moins criant que dans l'œuvre de M. Humbert. La mère, en dépit de ses yeux rougis par les larmes, de ses bras très étudiés sur le modèle et de ses pieds un peu vulgaires de forme, n'est pas plus vivante que la Vierge. La tête nimbée d'or, le corps drapé de bleu foncé et de rouge, selon les lois de l'hagiographie, la Vierge est assise sur un siége de marbre. Elle tient ses deux mains élevées et grandes ouvertes. Une femme, dont la tunique de deuil est dégrafée à l'épaule, gît presque inanimée sur les genoux de la divine consolatrice. Elle est là dans tout l'abattement du désespoir, le corps affaissé, les bras pendans inertes, la face pâlie et émaciée par les veilles et la douleur. Inconsolable parce qu'elle ne veut pas être consolée, — *inconsolata quia nolet consolari*, — c'est une jeune mère qui pleure son enfant étendu mort aux pieds de la Vierge, sur les dalles de la chapelle. Ce petit cadavre d'un gris livide dans les ombres et d'un blanc de cire dans les clairs est supérieurement modelé. Nous blâmerons toutefois l'écartement disgracieux des jambes. C'est là, sans revenir sur la facture léchée, le seul reproche que l'on puisse faire au tableau de M. Bouguereau, à qui on impute à crime sa manière trop parfaite et sa correction impeccable. — Cela manque d'inexpérience, entendions-nous dire à quelqu'un tandis que nous admirions cette belle œuvre, qui, par la grandeur du sentiment, l'ordonnance simple de la composition et l'impression profonde qu'elle inspire, est sans contredit le seul tableau véritablement religieux du Salon.

Par un parti-pris que rien ne justifie, on affecte de ne voir en Gustave Doré qu'un merveilleux compositeur de vignettes. On lui dénie le droit au travail, lui qui est le travail fait homme; on lui refuse de faire de la grande peinture, lui qui peint à fresque sur le buis des *bois*, lui qui est un des artistes les plus originaux, les plus puissans et les plus inventifs de ce temps. On en veut à Gustave Doré de sa fécondité surprenante et de son génie pittoresque. Aujourd'hui que la plupart des peintres peuvent à peine grouper trois figures qui se tiennent, on s'indigne que Gustave Doré se joue en ces compositions compliquées, fourmillant de figures et dégageant dans leur confusion mouvementée l'unité de l'action commune. Nous aurions aimé à discuter le talent de M. Gustave Doré devant une de ces grandes toiles épiques qu'il prodigue chaque année; mais au Salon de 1877 il n'a exposé qu'un tableau de chevalet qui, en dépit de ses proportions réduites, porte la marque puissante du peintre. L'œil plonge dans une longue rue de Jérusalem qui aboutit devant le prétoire, l'ancien palais d'Hérode où Jésus vient d'être

condamné. Au pied des degrés du palais, Jésus, tout en blanc et chargé de la croix, s'avance entouré d'une escorte de soldats. Devant lui, l'espace est vide, car, pour laisser le passage libre au cortége, des cavaliers romains ont repoussé la foule, qui reflue en tumulte des deux côtés de la rue. Se bousculant, se serrant, se haussant sur les pieds, agitant les bras, criant, vociférant, une multitude d'hommes et de femmes se pressent devant les hautes maisons de style arabe pour voir passer le Juste condamné. Par un parti-pris très hardi de lumière, qu'autorisent l'heure matinale de la journée (il était environ huit heures, selon saint Marc) et la hauteur des maisons, tout le côté droit de la rue se perd dans une ombre intense et tout le côté gauche s'atténue dans la demi-teinte. Le seul point lumineux du tableau, c'est Jésus, éclairé obliquement. Autour de lui s'étend l'ombre. Lui est le rayonnement. La composition est admirablement conçue. Au milieu de cette foule confuse, où s'agitent peut-être cinq cents figures, une seule se détache nettement, une seule apparaît en pleine lumière, une seule est visible : la figure divine du Christ. Et à cause des exigences de la perspective, cette figure, qui est au dernier plan, est naturellement la plus petite de tout le tableau. Gustave Doré est un grand coloriste à la condition qu'il n'emploie pas les couleurs. Quand il veut faire de la couleur, il a beau jeter sur la toile les tons les plus vifs de la palette, ces tons éclatans en eux-mêmes perdent toute leur valeur par une malencontreuse juxtaposition. Mais où Gustave Doré se montre un inimitable coloriste, c'est dans ses vibrantes oppositions d'ombres et de lumière. La couleur proprement dite n'est pour rien là dedans. Avec l'eau-forte ou le fusain, Gustave Doré obtiendrait le même effet de lumière qu'avec le pinceau. Il faut dire aussi que Gustave Doré n'accuse pas avec la précision voulue le caractère des physionomies ni le galbe des figures. Il procède par des à-peu-près, d'une façon décorative, voyant seulement l'ensemble, visant seulement à l'effet. Sa touche est lâchée. Ses corps, d'un beau dessin s'ils sont nus, d'un jet très pittoresque s'ils sont drapés, manquent de relief et de vie. Qu'importe d'ailleurs que Gustave Doré ne soit pas un maître peintre, s'il est un grand artiste?

D'autres peintures religieuses méritent encore sinon une station, du moins un regard. Le *Saint Saturnin martyr*, de M. Chartran, d'une composition symétrique, d'une exécution suffisante et d'une couleur discrète, convient bien à la décoration d'une église. *La Martyre aux catacombes*, du même artiste, est une Ophélie chrétienne couchée dans sa robe blanche sur la terre des catacombes, qu'a jonchée de fleurs quelque main pieuse. Le visage décoloré qu'éclaire le sourire de la béatification a un charme pénétrant. On demanderait une facture moins veule et plus soutenue. M. Ronot a peint *la Colère*

des pharisiens d'un pinceau froid et chétif. Il y a toutefois à louer le groupe des pharisiens attroupés comme une meute furieuse autour de l'aveugle qui rase humblement la muraille. Leur physionomie colérique est d'ailleurs trop accentuée dans le caractère simiesque. Le *Saint Joseph* de M. Becker se distingue par la belle simplicité de l'ordonnance et le beau sentiment des figures. L'enfant Jésus, debout près d'un établi de menuisier, écoute avec une attention presque religieuse les leçons du saint, son maître en l'art de raboter les planches. Ce tableau est loin d'être peint avec la maestria de la figure de femme dont nous avons déjà parlé. Le *Christ* couché de M. Gaillard paraît en bois, et celui de M. Léon Perrault paraît en cire. Les bourreaux n'avaient pas besoin de tuer à coups de flèches le *Saint Sébastien* efflanqué de M. Léon Bourgeois; il allait tout naturellement mourir d'anémie. Il y a d'ailleurs du sentiment dans la physionomie, et beaucoup de naturel et de grâce dans l'abandon de la pose. L'*Adoration des Mages* montre chez M. Bréham l'instinct et le souci de la couleur. Dans sa *Résurrection de Lazare*, d'une composition bien agencée, quoiqu'un peu confuse, et d'une coloration harmonieuse, mais trop sourde, M. Ch. Jadin témoigne d'une rare entente du clair-obscur. Le groupe du Christ et de la femme prosternée devant lui a de la grandeur. La *Judith montrant aux Israélites de Béthulie la tête d'Holopherne*, faiblement peinte, par M. François Grellet, est composée avec une certaine originalité. Dans *les Apôtres au tombeau de la Vierge*, peinture à la cire, M. Alexandre Grellet a trouvé des tons vifs et vigoureux. Le *Saint Paul*, de M. Ponsan, ne convaincra pas l'Aréopage par ses gestes emphatiques; les Aréopagites avaient proscrit de leur tribunal ces faciles effets oratoires. *Les Agapes*, de M. Mazerolle, dont la disposition s'agence avec une science ingénieuse, s'effacent dans une gamme grise et terne. Nous ne disons un mot du *Jésus ressuscitant la fille de Jaïre*, de M. Cormon, que parce que ce peintre a eu un début très remarqué. Il faut se défier de ces débuts trop bruyans. La composition de *la Fille de Jaïre* est banale, l'exécution lâchée, la couleur terne, fausse et quelque peu fantastique. La vulgarité des têtes n'a d'égale que la pauvreté des gestes. Peinte dans une tonalité glauque, la scène semble se passer au fond d'un aquarium.

II.

Les vers d'Hésiode qui chantent la naissance des muses et leur ascension dans l'Olympe ont inspiré à M. Ehrmann une belle page décorative pour le palais de la Légion-d'Honneur. Les figures plafonnent, la composition en hauteur s'agence heureusement, la to-

nalité s'accorde dans les tons clairs sans la moindre dissonance. Au sommet de la composition, Apollon arrête son char flamboyant pour accueillir Uranie, qui, une sphère à la main, s'avance vers lui. Quatre muses, Clio, qu'on reconnaît à son laurier, Polymnie à sa lyre, Melpomène à son poignard et Thalie à son masque comique, s'élancent vers l'empyrée en un groupe harmonieux. Encore retenues à la terre, Terpsichore danse dans une pose charmante, et Euterpe l'accompagne sur la double flûte. Une autre muse, Érato sans doute, mollement couchée sur une nuée blanche, monte vers l'Olympe comme bercée dans un hamac nuageux. Cette figure, vêtue d'une draperie verte, ravit par sa grâce nonchalante et abandonnée. Pourquoi faut-il que le bras, qui tombe du nuage comme d'un lit, soit si raide de forme et de mouvement. Il y a aussi dans le groupe principal un autre bras de bois, celui de la Clio, qui s'élève tout droit comme un poteau indicateur. M. Ehrmann, au demeurant, n'a pas assez soigné les contours des figures. Leur galbe manque d'élégance et de style. L'Euterpe a des jambes d'homme. Les têtes, dénuées de caractère antique, se ressemblent toutes. Sœurs par la naissance, ces muses sont sœurs par le visage. Cela est d'autant plus regrettable que ce type, uniformément reproduit neuf fois, n'est pas beau parce qu'il est joli.

Sous le titre de *Paphos, Danse de l'Hyménée devant la statue de Vénus Uranie*, M. Paul Milliet expose une gigantesque composition allégorique. C'est une sorte d'hymne à la jeunesse. Devant une statue archaïque de Vénus, un jeune homme nu et une jeune fille drapée de blanc dansent au son des instrumens dont jouent autour d'eux les vierges et les éphèbes. Le paysage qui encadre cette scène de l'âge d'or a du style et de la profondeur. Les femmes sont en général bien dessinées et posées dans de gracieuses attitudes. Il faut surtout signaler la femme nue qui frappe sur le triangle et la danseuse, qui nous paraît être plus qu'une réminiscence d'une fresque fameuse d'Herculanum. Les figures d'hommes, par contre, sont d'un dessin sec et incorrect. La tonalité, volontairement assourdie, tourne trop au terreux. Pour cette grande toile, M. Milliet semble s'être inspiré de la manière de M. Puvis de Chavannes, et on ne peut que l'en féliciter; mais M. Milliet ne saurait trop se briser la main à toutes les difficultés du dessin s'il veut aborder ce genre de peinture qui, privée des attraits de la couleur, exige, avec un grand sentiment du style, une ligne sûre et impeccable.

M. Guay a peint dans la manière large et facile des décorateurs du XVIIIe siècle *Latone et les paysans*. Les rustres qui troublent l'eau en piétinant sont bien marqués dans leurs gestes et dans leur physionomie au type de la bestialité. La figure de la Latone est

d'un joli galbe qui n'a d'ailleurs rien d'antique. Avec ses deux enfans aux seins et son air d'ineffable douceur, elle rappelle *la Charité* d'André del Sarto. Ce n'est pas la déesse irritée qui va métamorphoser en grenouilles ces paysans imbéciles et méchans.

M. Hector Leroux est, après M. Gérôme et avec M. Lecomte Du Nouy, le plus savant évocateur de l'antiquité païenne. Il expose cette année un grand tableau avec figures de demi-nature, dont le sujet est poétique entre tous : *les Danaïdes*. Un chemin creux bordé de roches argileuses s'allonge dans la perspective jusqu'aux rives de l'Achéron dont les eaux livides baignent le pied d'une chaîne de collines volcaniques. A gauche de ce chemin, des jeunes filles vêtues de tuniques blanches s'avancent l'une derrière l'autre, portant sur la tête une amphore de terre rouge. Elles se dirigent lentement, leur beau visage empreint de la tristesse résignée et de la gravité passive des bêtes de somme, vers un puits de granit qui ouvre au premier plan sa gueule béante. Une Danaïde qui est arrivée près du puits fatal y verse le contenu de son amphore, tandis que sa compagne, dont l'amphore vient d'être vidée, se penche sur la margelle pour voir si ces quelques gouttes ont fait monter le niveau de l'eau. A droite du chemin, une autre file de Danaïdes s'éloigne dans la direction du fleuve où elles vont de nouveau remplir leurs amphores. Cette ingénieuse composition mérite tous les éloges. Ces deux longues lignes de blanches canéphores qui s'avancent et s'éloignent dans la perspective sont d'un très bel effet. Mais pourquoi les trois figures principales groupées au premier plan n'ont-elles ni dans leur attitude ni dans leur physionomie le caractère antique que M. Leroux a réussi à donner à un si haut degré aux autres filles de Danaüs? Celle qui verse l'amphore prend un mouvement de danseuse; celle qui regarde dans le puits est toute souriante; la troisième a le minois chiffonné d'une tête de Greuze. La couleur grise et blanche du tableau est d'une atonie excessive. Il est juste de dire que les Danaïdes étant des ombres, M. Leroux n'a pas voulu les peindre dans le relief et dans la couleur de la vie. Mais dans son autre tableau, *la Vestale Clodia Quinta*, qui, injustement accusée d'impudicité, prouve son innocence en faisant seule entrer dans le Tibre le bateau de la mère des dieux, il s'agit d'une femme en chair et en os. Or M. Leroux lui donne la même tonalité éteinte et la même silhouette vaporeuse. C'est une ombre de femme qui remorque une ombre de bateau vers une ombre de port. C'est une ombre de tableau.

La *Vénus passant devant le char du soleil*, de M. Machard, aurait pu s'épargner cette petite promenade à travers l'empyrée. Comment un peintre sérieux, un prix de Rome, a-t-il pu imaginer un pareil

sujet, bon tout au plus à servir de frontispice à la relation du voyage scientifique du passage de la planète Vénus? Que veut dire cette alliance hybride de mythologie et d'astronomie? L'Apollon qui conduit le quadrige du soleil est tellement lourd de formes qu'il paraît devoir bientôt subir le sort d'Icare. L'Heure qui arrête les chevaux a un bras qui n'en finit plus, car l'étroite partie du dorsal que découvre l'échancrure de la tunique semble en être la continuation. C'est un bras en trois parties! Les Amours ont une grâce charmante et ineffable, mais ils sont pris à Baudry. Pour la Vénus, qui a la physionomie d'une jolie fille de petit théâtre, elle affecte dans sa pose contournée la silhouette en zigzags d'un paraphe calligraphique.

M. Monchablon a, lui aussi, bien maltraité la déesse de l'amour dans *la Toilette de Vénus :* peinture mièvre et soufflée, composition aussi prétentieuse que banale, galbes ronds, contours secs, coloris dans le goût des chromolithographies. Les Océanides du *Prométhée* de M. Henri-Eugène Delacroix ne sont guère plus séduisantes que la Vénus de M. Monchablon. Elles ont toutefois plus de couleur et plus de vie. Certaines figures sont peintes très largement, d'autres au contraire attestent une exécution des plus lâchées. Maigre, grimaçant, verdâtre, le Prométhée est laid à faire peur aux Océanides. La *Médée* de M. Morot n'est point massive comme certains marbres grecs; elle est hommasse comme certaines Transtévérines vieillies. C'est un amas informe de chairs bouffies. La face est belle, quoiqu'un peu vieille, et pleine de caractère, quoique trop mélodramatique. M. Morot se relève dans le corps de l'enfant vu de dos qui regarde sa mère. Quelle pâte souple et grasse! quelle carnation chaude et éburnéenne! A voir leur structure baroque, leurs museaux allongés, leur coloration fauve, leurs gestes qui n'ont rien d'humain, on prendrait plutôt les *Jeunes Satyres* de M. Priou pour une nichée de jeunes singes. Étendu au bord d'une source, le *Narcisse* de M. G. Courtois y mire complaisamment son image. Il est tout nu, car une draperie rouge, glacée de laque d'un ton très fin, a glissé de son épaule à terre. Cette draperie a bien mal pris son temps. Sa chute malencontreuse découvre un corps grêle et parcheminé qui serait bien à sa place, enveloppé de bandelettes, dans le sarcophage d'une momie de la XIIIe dynastie.

Dans le tableau de M. Dubufe fils, Adonis vient de succomber à l'horrible blessure que lui a faite le sanglier de Diane. Il est tombé sur la lisière d'un bois de myrtes et de lauriers-roses dont les branchages touffus s'écartent sous les mains de Vénus pour livrer passage à la déesse. L'Olympienne regarde le cadavre sanglant de son amant d'un air un peu trop effaré pour une divinité. Cet effarement

se communique à la longue chevelure d'or pâli qui flotte sur son corps nu, comme agitée par le plus impétueux des vents d'orage. Le torse de l'Adonis est bien peint, et la silhouette svelte de la Vénus est très élégante. Il y a des duretés dans le contour et dans les modelés, mais il vaut mieux débuter par des duretés que par des rondeurs. La ligne dure s'assouplira, tandis que la rondeur ne prendrait jamais la fermeté et la précision. Le raccourci du bras qui écarte les branches de myrte est manqué. Que M. Dubufe s'efforce aussi de tenir plus de compte des demi-teintes. Toute la figure de la femme est peinte avec deux tons, l'un pour la lumière, l'autre pour l'ombre. De là résulte la couleur de vieille tapisserie de ce tableau, couleur qui est d'ailleurs fort agréable. Ces réserves faites, nous applaudissons au beau début de M. Dubufe.

La Fortune, de M. Horace de Callias, appartient moins à la mythologie qu'à l'allégorie. Le décor est une ravine encaissée entre des rocs presque à pic. Soutenue dans le vide par ses grandes ailes diaprées, la Fortune passe au milieu du précipice, tenant dans sa main droite levée une corne d'abondance d'où tombe une pluie de pièces d'or. A droite, se retenant de ses mains meurtries et de ses pieds saignans aux aspérités du roc, un homme est parvenu à monter jusqu'à mi-côte. D'un geste désespéré, il tente d'arrêter la Fortune. A peine s'il peut saisir au passage un lambeau de la gaze transparente qui flotte autour de son corps nu comme une nuée d'azur et de pourpre. L'homme est dessiné d'un contour un peu sec et peint d'un ton de brique. Mais il est bien difficile de peindre un homme nu; si on l'accuse dans la grâce, on l'efféminé, dans la force, on l'alourdit, dans la maigreur nerveuse, on l'efflanque. La figure de la femme, qui forme une jolie ligne serpentine, s'enlève très légèrement avec la grâce aérienne d'une danseuse de Pompéi. La flexion du torse, faiblement renversé sur la hanche droite, est charmante. La pâte a de la souplesse et de la fermeté.

M. Louis Collin a mis en scène un épisode du roman de Longus. Assis au fond d'un bois, sur un roc moussu, Daphnis, les reins ceints d'une peau de brebis, apprend à Chloé, en attendant mieux, à jouer de la double flûte. La jeune fille, entièrement nue, est appuyée contre le rocher, tout près du chevrier. Ces deux corps d'éphèbes, rapprochés l'un de l'autre et opposant dans une douce harmonie les tons bruns et hâlés de la chair de l'homme et les blanches carnations de la femme, se groupent heureusement et ont un aspect pudique et charmant. La physionomie de Chloé a une jolie expression de naïveté et de candeur; toutefois des joues trop grasses rendent cette tête un peu commune. M. Collin a un pinceau très chargé en pâte, mais son dessin, souple et élégant, n'est pas exempt d'incorrections. Les pieds sont mous, sans contexture musculaire.

Aux genoux, les rotules accusent des dépressions disgracieuses qui ne sont ni dans la réalité, ni surtout dans l'idéal.

Les femmes nues, déesses, nymphes, allégories ou simples mortelles, sont en nombre au Salon de 1877. Il n'y a pas à s'en étonner. Un corps de femme n'est-il pas le plus magnifique hymne à la beauté que puisse chanter un peintre? Malheureusement dans cet hymne à la beauté que les peintres entonnent chaque année, combien de fausses notes et de sons discordans! Où s'élève la voix forte et pure, au milieu de ces cris rauques, de ces vagissemens incertains et de ces vocalises efféminées? M. Bouguereau conduit faiblement le chœur. Le type de *la Jeunesse* n'est cherché ni dans la beauté pure, ni dans la grâce juvénile. La banalité du sourire stéréotypé de la femme qui regarde l'Amour assis à califourchon sur ses épaules n'a d'égale que la niaiserie de l'expression du petit Erote. Ce mièvre enfant a une jambe si bizarrement disloquée dans le raccourci qu'elle semble lui sortir de la poitrine. La tête de la femme est mal construite, avec un crâne trop bas. Découpée dans une feuille de zinc, une draperie bleue flotte on ne sait comment autour de son corps. Les lignes montantes de ce groupe s'agencent assez harmonieusement, et le modelé est savant et étudié, mais sans accent. Nous avons rendu la justice qu'elle mérite à la *Vierge consolatrice*. Il nous est donc permis de dire que, si la manière lisse, léchée, froide et mince de M. Bouguereau peut convenir à des figures symboliques plaquées sur des fonds d'or ou de marbre, elle n'est pas faite pour accuser dans un corps de femme nue le relief et la vie.

Vue à distance, la petite toile que M. Henner intitule *le Soir* est un chef-d'œuvre d'effet, de relief et de couleur. Une femme nue, peinte de dos, est à demi couchée près d'une mare, au milieu d'une clairière. Les bois et l'herbe, déjà obscurcis par le crépuscule, prennent des teintes vert sombre, presque noires. Le ciel, d'un bleu-vert très intense et d'une transparence infinie, se reflète dans le même ton, à peine atténué, sur les eaux de la mare. C'est une magique symphonie en trois couleurs : le vert bronze des bois et de l'herbe, le bleu du ciel et de l'eau, et le blanc doré du corps de la femme, une rousse à la chevelure rutilante. Si on s'approche, on s'étonne, tout en admirant la pâte si souple, si onctueuse et si solide à la fois du torse de la femme, de la hardiesse des procédés et du laisser-aller de la facture. Le contour bavoché, plein de *repentirs*, mord sur l'herbe, l'herbe empiète sur le contour. Le mollet est trop gros, l'attache de la jambe est étranglée. Les premiers plans, à peine faits, ont été strapadassés d'une touche si furieuse, que les poils de la brosse arrachés se sont incrustés dans la pâte. Nous constatons sans nous en offusquer ces négligences voulues. M. Henner n'a cherché là qu'un effet, et il l'a trouvé et il l'a exprimé

de la plus étonnante façon. Il ne se perd pas dans les détails; il procède par masses à la manière des maîtres vénitiens, du Giorgione et du Bonifazzio, qu'il rappelle extrêmement.

M. Jules Lefebvre est l'antipode de M. Henner. Chez lui, c'est la perfection du dessin, la délicatesse du modelé, la précision extrême du contour. La *Pandore* nous apparaît au fond de sa grotte avec ces qualités accoutumées. Toutefois M. Jules Lefebvre ne s'est pas surpassé. La tête de sa Pandore manque de caractère, et la figure pèche par une proportion trop courte. Pourquoi aussi cercler tout le galbe, des pieds à l'occiput, d'une ligne qui semble tracée avec la pointe d'un burin? Si M. Henner n'accuse pas assez les contours, M. Jules Lefebvre les marque trop.

L'*Ève* de M. Félix Barrias se penche vers une source pour y mirer ses beaux traits tandis que le serpent, enroulé autour d'un arbre, darde vers elle sa hideuse tête en fer de lance. Pour n'être pas très neuve, l'idée de la femme tentée par la coquetterie n'en est pas moins jolie. Les tonalités claires de la fresque qu'a employées M. Barrias ne nous déplaisent pas, quoiqu'elles détonnent un peu dans un tableau de chevalet. Le dessin est élégant et a de la grâce. La *Diane* de M. Schutzenberger suspend à une branche d'arbre sa trousse, son arc et sa tunique spartiate. Elle s'est arrêtée dans un bois ombreux que perce à peine la lumière, et va se baigner dans la source où déjà trempent ses pieds. Le mouvement du bras pour atteindre la branche cambre légèrement le torse en arrière et imprime à cette jolie silhouette une gracieuse ligne serpentine. Dessin très correct et agréable couleur, bien que dans une gamme un peu rosée. Pourquoi M. Schutzenberger a-t-il fait Diane blonde? C'est une hérésie mythologique.

M. Jacques Rizo, qui, en sa qualité de compatriote d'Apelles, ou plutôt de Panænos, car M. Rizo est né à Athènes, et Apelles était Ionien, nous inspire toute sorte de sympathies, a peint l'*Indolence* sous la figure d'une femme nue couchée sur un lit de repos. Son corps un peu maigre, mais d'un galbe élégant et d'une jolie chair blanche, où l'on sent le sang à fleur de peau, s'enlève sur le satin noir et rose du lit. Cette femme nous rappelle la *Femme adultère* de M. Humbert, dans une pâte infiniment moins ferme, à croire que les deux peintres se sont servis du même modèle. Le tableau est d'une jolie coloration, dans la gamme rose; mais le dessin n'est point sûr, et les mains comme les pieds sont d'une peinture trop sommaire. Dans le cortége des femmes peu vêtues passent encore la petite *Psyché* de M. Thirion, si grêle, si chétive, si frissonnante, qu'on aurait envie de jeter un manteau sur cette nudité pauvre et rose; *l'Étude* de M. Dargent, assez bien modelée, mais vieillotte de traits et peu fraîche de ton; *la Vérité* de M. Monvel, une

grosse femme aussi commune de formes que vulgaire d'expression, qui est noyée dans un ton rose lie de vin; une autre *Vérité*, par M. Paul Rouffio, qui ment à son nom, car la Vérité n'a pas ces tons vitreux et ces raccourcis inexplicables; une *Andromède* molle et pâlotte de M. Édouard Sain; la *Salmacis* de M. Landelle, qui n'a que le défaut d'être trop jolie; une *Source* de M. Faure, dont le corps veule s'éclaire par reflets; une *Naïade* à jambes fuselées, par M. Bastien; une *Sappho* échouée sur la grève, le corps gonflé et livide, par M. Bertin; la jeune fille, un peu grêle, de l'excellente *Étude* de M. Dubufe fils; *la Nymphe Écho*, de M. James Bertrand, coloration bise et galbe anguleux (les genoux, les coudes, la nuque, la chute des reins, tout est coupé à angle droit); enfin la *Petite jeune fille*, de M. Pelez. Se tordant sur une table à modèle, cette petite fille est de l'aspect le plus réjouissant en sa structure de batracien.

A l'exemple d'Alfred de Dreux, qui ne peignait que des chevaux de luxe, il semble qu'aujourd'hui les peintres du nu ne veuillent peindre que des femmes de luxe, c'est-à-dire incapables d'enfanter et d'allaiter. Le beau n'est plus l'idéal, c'est le joli, — et quel joli! Toutes ces femmes sont mièvres, chétives, débiles; le col est mince, la poitrine étranglée, le bassin étroit, les hanches grêles, la carnation anémique. Il n'y a pas de sang dans cette chair amollie par le repos et la claustration; il n'y a pas de lait dans ces seins à peine gonflés. Le système musculaire manque à ces figures qui n'ont plus même de nerfs. Ce ne sont point des Vénus, encore moins des Cybèles. Les caresses de Mars les briseraient, et elles seraient impuissantes à porter un enfant dans leurs flancs appauvris. N'est-ce point un signe de décadence que ce mépris du caractère essentiel du type de la femme? Sans parler de Michel-Ange et de Rubens, Raphaël, Titien, Corrège et tous les maîtres ont compris que la plus haute expression de la beauté de la femme est la grâce souveraine de la force.

III.

L'importance du sujet et la valeur de l'œuvre exigent que, sans s'inquiéter de l'ordre chronologique, on commence par le *Marceau*, de M. Jean-Paul Laurens, l'étude de la peinture d'histoire. Si Paul Delaroche était, selon l'énergique expression de Henri Heine, le courtisan des majestés décapitées, M. Jean-Paul Laurens rappelle l'*Old-Mortality* de Walter Scott. Son esprit hante les tombes, et son imagination ne se plaît qu'à évoquer des cadavres. *Le duc d'Enghien*, *l'Interdit*, *le Pape Formose*, *Isabelle de Portugal*, qui ont fait et consacré sa réputation aux dernières expositions, sont

autant de sujets funèbres. Cette année, le jeune maître a peint *le Corps de Marceau devant l'état-major autrichien*. C'est dans une misérable chambre d'Altenkirchen. On a dressé à la hâte, avec un tréteau et un maigre matelas, qu'on a recouvert d'un vieux rideau de Perse et d'un manteau d'uniforme, un lit de parade pour y placer le cadavre du général français. Le héros repose là, sa main gantée sur la garde de son sabre nu. Il porte son célèbre uniforme du 9e chasseurs à cheval, vert soutaché d'argent, avec l'écharpe rose. La tête décolorée a la sérénité souveraine d'un marbre antique. Il semble que la mort ne soit pour Marceau qu'un calme sommeil où il rêve de victoires et d'immortalité. Heureux ceux qui meurent jeunes, frappés en pleine gloire! Devant le cadavre, vu en demi-raccourci, défile, chapeaux bas, l'état-major ennemi. Près du lit, regardant ce Français tombé sous les balles de ses soldats, l'archiduc Charles s'incline tristement. Derrière lui passent une dizaine de généraux autrichiens dont les physionomies diverses expriment toutes le respect et la curiosité. Ces officiers ne pourraient cependant pas dire comme Charles IX devant Coligny mort : « Je ne savais pas qu'il fût si grand, » car M. Jean-Paul Laurens, pour accuser les vingt-sept ans de Marceau, a fait de lui presque un éphèbe grec. Peut-être est-il un peu petit. C'est une faute : dans Homère, les héros sont toujours grands. A droite de l'estrade funèbre, affaissé dans un fauteuil et la tête cachée dans la main, le vieux général Kray s'abandonne à sa douleur. Sa pose, pleine de naturel, est admirablement trouvée, et cette figure est le meilleur morceau de peinture de tout le tableau; mais ce débordement de douleur nous paraît, chez un ennemi, quelque peu exagéré. Qu'on estime et qu'on regrette un adversaire aussi magnanime que valeureux, cela est juste et bien; mais faut-il le pleurer comme un compagnon d'armes? Derrière le vieux Kray se tiennent deux autres officiers qui paraissent appartenir à l'armée française, sans doute des chirurgiens militaires. Par leur costume, qui semble d'un autre âge, perruques poudrées, habits galonnés à longues basques, tricornes, épées en verrouil, les officiers autrichiens contrastent vivement avec l'uniforme si martial de Marceau. C'est l'ancien monde à côté du nouveau. Sauf la tête de l'archiduc, qui se dessine en profil perdu, reconnaissable à son nez busqué et à son menton accentué, les têtes des Autrichiens manquent de distinction; on dirait plutôt leurs valets que ces officiers recrutés dans la plus haute noblesse de l'Allemagne. La composition est simple et belle; l'exécution, large, ferme et sobre, est magistrale. M. Jean-Paul Laurens trouve généralement la couleur dans les *noirs;* cette fois, il l'a cherchée en vain dans les *gris*. L'uniformité de la tenue blanche des Autrichiens, rompue par le peintre en demi-teintes grises, et le costume vert et argent de

Marceau produisent une coloration froide que ne réchauffent pas suffisamment la note rouge vif du manteau du général et la note jaune vif du paravent contre lequel s'adosse le lit.

Sauf à ses débuts, M. Jean-Paul Laurens n'avait pas encore exposé de tableaux avec des figures de grandeur naturelle. Son *Marceau* prouve que, quand on a comme lui le dessin ample et précis et la touche mâle et vigoureuse, il ne faut pas hésiter à aborder la grande peinture. M. Laurens a agrandi sa manière; il n'a pas grandi son sujet. Conçue ainsi, *la Mort de Marceau* tourne au sentimentalisme et confine au genre historique. Bouchot du même sujet avait fait une plus grande page d'histoire. Son tableau, aujourd'hui au musée de Chartres, représente les funérailles de Marceau devant les deux armées française et autrichienne rangées en bataille. C'est rappeler ce grand fait des guerres de la république : le général autrichien ne consentant à remettre aux Français le corps de Marceau, tombé blessé à mort entre ses mains, qu'à la condition que l'armée autrichienne s'unît à l'armée française pour rendre au héros les honneurs militaires.

On n'est point accoutumé de voir Sextus Tarquin sous la figure d'un timide amoureux marivaudant avec Lucrèce. C'est pourtant ce qu'a imaginé M. Alexandre Cabanel dans *Lucrèce et Tarquin*. Lucrèce, assise sur une chaise d'ivoire à dossier rond et sans bras, prise des peintures de Pompéi, file de la laine et garde la maison, en digne Romaine qu'elle est. Elle paraît n'attacher qu'une attention médiocre aux déclarations de Tarquin debout derrière elle. Ce qui diminue le mérite de la vertu de Lucrèce, c'est que le Tarquin est bien laid et bien gauche pour jouer les Lovelace. On le prendrait plutôt pour le dernier des affranchis que pour le fils du roi des Romains. M. Cabanel se trompe parfois, mais dans ses tableaux on sent toujours la main d'un maître. Le dessin est sûr, la touche ferme et sévère. Comme tour de force de dessin, il faut admirer l'attache du cou de la figure de Tarquin. La Lucrèce, qui a du caractère dans la pose, sinon dans la physionomie, un peu moderne avec ses yeux en coulisse, porte une robe vert d'eau doublée de violet pâle. Ces deux tons très fins se marient dans une savante harmonie.

La troisième année de la cent soixante-treizième olympiade (an 86 avant Jésus-Christ) fut pour les Athéniens une longue et lamentable tragédie dont le prologue fut la tyrannie de l'ex-maître d'école Aristion et l'épilogue, la ville mise à sac par les légionnaires de Sylla. Avec *les Fugitifs* de M. Léon Glaize, nous n'en sommes encore qu'au premier acte. Des Athéniens, pour échapper à la folie sanguinaire d'Aristion, s'enfuient de la ville terrorisée. Les portes en sont fermées, mais la nuit les remparts ne sont pas si bien gardés qu'on ne puisse se laisser glisser jusqu'au pied des murailles et gagner

la campagne. Les tours massives d'Athènes se dressent dans le ciel étoilé. Des fugitifs, attachés à des cordes que leurs complices postés sur la plate-forme déroulent graduellement, sont suspendus dans l'espace. Deux groupes exécutent cette périlleuse descente. Au premier plan, c'est une jeune mère tenant son enfant serré contre sa poitrine. Le visage de cette femme exprime l'angoisse et la curiosité, sans grimace et tout en conservant la sérénité que le peintre doit toujours marquer quand il s'agit d'un sujet grec. « Femmes, cachez vos larmes, » disait Sophocle. L'autre groupe de fugitifs est formé d'une femme et d'un jeune homme. On ne sait s'ils sont mari et femme, ou amant et maîtresse; mais ce qui est certain, c'est que l'amour a présidé à leur harmonieux enlacement. L'ombre des corps, éclairés par la lune, se découpe en silhouettes noires avec une vigueur d'un effet saisissant sur le granit de la muraille. Tout en admirant la belle architecture des remparts, nous reprocherons à M. Glaize d'avoir créé une Athènes de fantaisie. Les tours qui flanquaient les remparts d'Athènes n'étaient point des donjons; aussi ne s'explique-t-on pas les 100 ou 150 pieds de hauteur que leur donne M. Glaize. Après avoir fait cette réserve au nom de l'archéologie, il ne reste plus qu'à louer cette très originale composition, cette grandeur d'effet, ce mâle dessin et cette forte couleur atténuée par l'harmonie sombre de la nuit.

Pourquoi M. André Roucolle a-t-il perdu 30 mètres de bonne toile et dépensé une grande fougue d'exécution pour peindre une lutte de portefaix sous les yeux d'un grabataire pourri? Le livret dit que c'est *Sylla faisant la veille de sa mort étrangler le préteur Granius.* On savait fort bien que Sylla est mort de la maladie pédiculaire. Il était inutile de peindre cet immonde spectacle dont la description seule qu'a laissée Plutarque inspire le dégoût. M. Moreau de Tours cherche ses sujets tour à tour dans Tacite et dans Touchart-Lafosse, ce qui dénote un vaste éclectisme littéraire. Il a deux tableaux au Salon : *le Fils du Gaulois Civilis perçant de flèches des prisonniers romains* et *Une Fête intime chez le Régent,* — fête très intime en effet, à en juger par le costume sommaire des dames qui égaient cette scène, d'ailleurs d'un joli coloris. *Le fils de Civilis* a de plus sérieuses qualités. Qu'on se figure aux premiers plans une série de saints Sébastiens attachés à terre ou liés à des poteaux, et au fond d'un paysage de style le jeune Gaulois tendant son arc. C'est une savante étude de nu. Puisque nous traversons la vieille Gaule, saluons au passage les Gaulois et les Gauloises de M. Luminais, qui s'est fait avec succès leur peintre ordinaire. Nul mieux que lui ne sait peindre ces hommes aux longues chevelures rousses, aux yeux bleus, à la peau blanche, aux armes étranges et aux costumes bariolés de couleurs vives.

M. Luc Ollivier-Merson, dans ses deux peintures décoratives destinées au Palais de Justice, a montré saint Louis inaugurant son règne par la clémence et le continuant par la justice. La première de ces compositions représente *Saint Louis à son avénement au trône faisant ouvrir les geôles du royaume*. L'enfant-roi, escorté de seigneurs et d'hommes d'armes, assiste à la sortie d'une des geôles. La grille massive en est ouverte par un geôlier que sur sa mine patibulaire on devrait bien envoyer prendre la place de ses prisonniers. Enfans et vieillards s'élancent hors de la prison vers leurs parens et leurs amis. L'un embrasse sa vieille mère, l'autre caresse son chien qui l'a reconnu et qui saute après lui. Deux jeunes gens, leur chaîne brisée entre les mains, s'agenouillent devant le roi et baisent le bas de sa robe blanche. *Saint Louis, malgré les supplications de ses barons, condamne Enguerrand de Coucy*, tel est le titre de l'autre peinture. Ce n'est point sous le chêne légendaire que cette fois Louis IX rend la justice; c'est dans une galerie ouverte, aux arcs surbaissés et aux colonnes trapues. Nous retrouvons à peu près la même composition que dans la *geôle*. Le roi est également assis sur un trône avec une figure également à genoux devant lui : celle du sire de Coucy. La seule différence est que saint Louis montre son profil gauche au lieu de son profil droit, et que le groupe des barons est devant le souverain au lieu d'être derrière lui. Quand nous aurons ajouté que la coloration est discrète et que le dessin serré et précis rappelle un peu la manière de Cabanel, on saura quelles sont les tendances de M. Luc Ollivier-Merson. C'est un chercheur de style, et il y atteint parfois. Mais il nous semble qu'il est inutile, pour accuser le caractère des figures, de les peindre toutes de profil et de leur donner des nez et des mentons en casse-noisette. Nous ne pensons pas que ce fût la mode au XIIIe siècle de se présenter exclusivement de profil, ni qu'en ce temps-là les nez fussent plus longs et les mentons plus osseux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

L'*Attentat d'Anagni*, de M. Albert Maignan, est un fort remarquable tableau dont il faudrait vanter l'originalité s'il ne rappelait trop la première manière de M. Jean-Paul Laurens. C'est la même composition dramatique dans le bon sens du mot, le même modelé vigoureux procédant par ombres vives, la même palette où prédominent le noir, le blanc et le jaune. A la tête d'une troupe de reîtres, Sciarra-Colonna vient pour tuer le pape Boniface VII. Le vieux pontife, dressé tout debout, arrête les bandits de son regard courroucé. La composition en hauteur manque de lien. Tout est sacrifié à la figure du pape. Mais ce vieillard a un si grand caractère de majesté qu'il suffit seul à produire le puissant effet du tableau.

M. Jan Van Beers, qui a l'originalité, vise à la bizarrerie. *Les*

funérailles de Charles le Bon, comte de Flandre, sont certainement l'œuvre la plus étrange du Salon. La nef de l'église Saint-Christophe à Bruges regorge de monde. L'œil ne perçoit rien qu'une longue procession immobile de figures de profil, nobles et barons couverts de soie et d'or, prêtres dans leurs chasubles et leurs étoles brillantes comme des soleils, chevaliers templiers portant la croix rouge sur leurs grands manteaux blancs, hommes d'armes, le pot de fer en tête et l'épée à la main, pertuisaniers en cottes de mailles, arbalétriers en armures de cuir fauve, massiers aux surcots blasonnés, pelotons de piquiers tenant haut les fauchards et les hallebardes, foule de populaire, bigarrée et confuse. Au premier plan, des moines tournant le dos sont agenouillés d'espace en espace dans des attitudes étonnamment variées. Cette rangée de silhouettes isolées, tranchant par leur couleur noire avec les tons éclatans des costumes du cortége, est une véritable trouvaille. Nous allions oublier dans cette ébauche de description la figure principale, le cadavre du comte de Flandre. Il est vrai que M. Van Beers l'a oubliée dans son tableau, car, perdue à l'extrême droite du tableau et à demi cachée par le capuchon d'un moine et par la chape d'un évêque, c'est comme si cette figure n'existait pas. Le défaut capital de ce tableau est de n'être point composé. Il n'a, comme on dit, ni queue ni tête. C'est une longue frise qui pourrait se continuer ainsi à l'infini et faire tout le tour du palais de l'Industrie. Non pas que nous condamnions absolument ces compositions en longueur avec le groupe principal à une extrémité, mais au moins faut-il que, soit par un jeu de lumière, soit par une disposition ingénieuse qu'il appartient au peintre de trouver, le groupe principal se détache nettement et attire tout d'abord le regard. Déplacez le centre de la composition, mais faites en sorte que ce centre existe. Il y a d'ailleurs de rares qualités dans ce tableau; la touche est énergique en dépit de l'aspect un peu mince et un peu plaqué de certaines figures, et la couleur a une grande vigueur. Toutes les figures, au nombre de plus de trois cents, qui grouillent dans cette toile, ont toutes une physionomie distincte et caractérisée. Que M. Van Beers renonce donc à ces compositions bizarres et à ces taches criardes de cadmium et de vermillon. La masse du public qui constate son talent ne demande qu'à venir à lui; il n'a pas besoin de raccrocher les passans par des excentricités de mauvais aloi.

Il semble que les pillards ont agi avec beaucoup de discrétion dans *les Horreurs du pillage* de M. Lesrel, à voir les torsades de perles mêlées à la chevelure flavescente de la jeune femme morte, à voir aussi les aiguières de lapis et les vases d'or et d'argent ali-

gnés en bon ordre sur un bahut dont les deux battans sont correctement fermés. Le livret nous conte qu'un certain prince de Soldi-Moreno ayant appris que la duchesse, sa cousine, venait d'être tuée, et que son corps nu gisait exposé à tous les regards, se rendit, suivi de quelques gentilshommes, au palais des Medina pour faire respecter le cadavre. D'un autre côté, de méchantes langues affirment que ce tableau représentait primitivement un baptême, et que la duchesse, qui est maintenant étendue morte sur l'estrade du lit à colonnes torses, était il y a quelque temps couchée pleine de vie dans ce lit magnifique. Baptême ou pillage, il faut louer la prestance fière, la belle couleur, la brillante exécution du groupe des gentilshommes. La soie des écharpes brodées miroite sur les justaucorps de drap, le velours des hauts-de-chausses frissonne et chatoie au mouvement des jambes, les cuirasses polies jettent leur éclair froid sous les casaques de satin, les collerettes de guipure se fripent au contact des hausse-cols damasquinés, les longues plumes d'autruche tombent des chapeaux comme des lambeaux de mousseline déchiquetée, le cuir des grandes bottes fauves se crispe en mille plis, les gardes des rapières luisent sous les mains gantées et les colliers d'or étincellent aux caresses de la lumière. Cela est flamand et espagnol. M. Lesrel aurait-il donc ramassé le pinceau de Frans Hals, ce maître merveilleux qui dans ses grandes peintures de Harlem allie le relief vivant de Rembrandt à l'élégance cavalière de Velasquez?

M. Lucien Mélingue évoque *la Matinée du 10 thermidor*, la fin d'un monde! Il est six heures du matin. On vient de transférer de l'Hôtel de Ville dans une salle des Tuileries les chefs de la commune vaincue. Sur une table au premier plan, Robespierre est étendu, la mâchoire fracassée, du sang à ses mains et à son célèbre habit bleu, sur une petite table où, selon l'expression de Legendre, « il n'occupe que deux pieds de large, lui pour qui la veille la république n'était pas assez grande! » A côté de Maximilien sont assis, sous la garde de gendarmes, Couthon, Robespierre jeune, Payan, le beau Saint-Just, impassible comme un marbre grec. Une foule confuse vient se repaître de l'agonie du tout-puissant chef de la montagne: on se le montre comme une bête fauve. Des députés de la plaine s'approchent pour s'assurer qu'il n'est plus à craindre; des gardes nationaux, des sectionnaires, des gens du peuple, qui la veille admiraient le tyran sanguinaire, prodiguent au vaincu stoïque les viles insultes et les basses invectives. La composition, bien agencée, se précise dans l'action du drame. L'audacieux raccourci de la figure de Robespierre est surprenant d'effet et de vérité. Encore que le tableau se noie dans une tonalité lie de vin et que certaines figures soient

un peu creuses, il y a là beaucoup de talent. Dans le *Portrait du commandant T...*, du même peintre, le modelé et le coloris sont meilleurs.

Les dernières inondations de Toulouse, et un peu aussi le *Naufrage de la Méduse*, ont inspiré à M. Roll un grand tableau, très dramatique, très saisissant, et qui, en dépit de sa facture trop lâchée et de la vulgarité de certaines figures, gagne à être revu. La plaine est devenue la mer. Les eaux remuées roulent des épaves dans leurs flots verdâtres et bourbeux. Les cimes des arbres, les toits des hautes maisons, les tuyaux de cheminée des chaumières englouties émergent seuls de cette nappe glauque, qui s'étend des premiers plans jusqu'à l'horizon sous un ciel gris balayé de grands nuages noirs. Une barque montée par deux vigoureux bateliers, nus jusqu'à la ceinture, tente d'aborder à un groupe de terrasses et de toits battus par les flots, dernier refuge des inondés. Une femme demi-vêtue, tenant sur ses genoux un enfant évanoui d'effroi, tandis qu'un autre se cramponne à son cou, fixe de ses yeux hagards, pareils à ceux d'une folle, la barque qui vient la sauver. Juchée sur le faîte d'un toit, une vieille femme regarde les sauveteurs d'un air presque indifférent, comme hébétée par la vue de cette scène sinistre. Près d'elle se tient une jolie petite fille, la tête couverte d'un bonnet noir. Ces deux figures semblent descendues d'un cadre de Millet. Au premier plan, un homme nage vers la barque. Tout cela est largement peint, ou plutôt martelé à coups de couteau à palette, dans une couleur sombre et vigoureuse. Le grand nuage noir qui envahit le ciel au milieu de la toile est d'un effet superbe. Que M. Roll se garde de ses impardonnables négligences de dessin et de ses à-peu-près de modelé. Il a un vrai tempérament de peintre, il le doit fortifier par l'étude. Qu'il rende aussi à Géricault et à Millet les figures qui leur appartiennent, puisqu'il en a qui sont bien à lui. La mère affolée tenant ses enfans, groupe principal de la composition, est tout simplement très belle.

A cause de leur dimension, il convient de placer dans les essais de grande peinture un certain nombre de toiles qui par leur sujet appartiennent à la peinture de genre. Au nombre de ces tableaux de genre agrandis s'impose, malgré qu'on en ait, la *Première communion à l'église de la Trinité*, de M. Gervex. Si le jeune artiste n'y prend garde, s'il s'obstine à ne chercher que l'effet en des sujets de genre traités dans les proportions de la peinture d'histoire, sans s'inquiéter du sentiment ni du style, il arrivera bientôt à ambitionner les lauriers de pacotille de MM. Caillebotte, Monet, Degas, Renoir et autres impressionnistes. Tout son talent ne le sauvera pas. Dans sa *Première communion*, il a cherché sans y réussir la fameuse symphonie en blanc majeur. Il n'a trouvé que la symphonie en

gris. Nous n'ignorons pas que le blanc pur n'existe pas par masse dans la nature et que le coloriste ne saurait exprimer un effet contraire aux lois de la couleur. Toutefois il y a dans les degrés de marbre et dans les parois unies des églises, et jusque sur la mousseline des robes de première communion, de larges jets de lumière blanche qu'un pinceau audacieux aurait pu rendre. On doit aussi critiquer les têtes de ces petites filles, d'un faire très lâché, d'une banalité sans égale. Ces enfans ne disent rien, ce qui est leur devoir, mais elles n'en pensent pas davantage, ce qui n'est guère en situation. Le groupe des parens et des amis, hommes en redingotes à la mode et femmes en élégante toilette de ville, qui s'accoudent sur la balustrade de l'escalier en des attitudes gracieuses parce qu'elles sont naturelles, est d'une couleur riche et franche; mais il n'est pas assez poussé au relief pour s'interposer devant les figures du second plan et leur donner leur valeur juste. Ce groupe, qui devrait être comme la clé de voûte du tableau, manque de solidité, ce qui fait que tout le reste ne se tient plus. Les règles de la perspective linéaire sont d'ailleurs mal observées.

M. Gaston Mélingue expose un *Déjeuner chez Molière, à Auteuil*, qui ne perdrait pas à être exécuté en de moindres proportions. Puisque M. G. Mélingue paraît de taille à lutter contre les difficultés de la grande peinture, qu'il fasse donc de l'histoire et non de l'anecdote. Les deux frères ont un talent égal, mais M. Lucien Mélingue sait choisir ses sujets. L'auteur du *Déjeuner de Molière* est d'ailleurs plus coloriste. Le costume de Chapelle, qui déclame au premier plan, éclate en un brillant ramage de couleurs; quel feu d'artifice de gaies nuances! Pour M. Pierre Cabanel, il ne tirera jamais de feu d'artifice. Son *Naufrage sur les côtes de Bretagne* est un tableau mélodramatique composé ou plutôt mis en scène comme à l'Ambigu. C'est peint avec une rare insuffisance de touche et une rare crudité de tons.

M. Jaroslav Cermak donne en plein dans l'actualité. Il a peint des *Herzégoviniens* qui, de retour dans leur village, le trouvent pillé et détruit par les *bachi-bozouks*. De l'église en ruines, il ne reste que des pans de murs. Les tombes du cimetière sont violées; les squelettes gisent épars dans l'herbe drue, et, aimable invention des irréguliers turcs, les têtes des cadavres sont piquées au bout de bâtons fichés en terre. Il y a dans cette toile, qui pourrait servir à illustrer l'*Histoire de la Turquie*, la vive couleur et la facture un peu molle qu'on est accoutumé de trouver dans les œuvres de M. Cermak. *Les Moccoli* de M. de Conninck sont aussi une scène toute contemporaine. Des femmes, penchées à une fenêtre, saluent, en tenant des bougies à la main, la fin du carnaval de Rome. J'appellerais volontiers ce tableau *les Trois chandelles*, car au premier aspect

on est frappé par la lueur vive de trois bougies qui s'agencent en triptyque parfait au-dessus des figures. Il n'y a vraiment là de remarquable que l'ingéniosité du peintre à mouler en fonte sa signature dans les capricieux dessins du balcon ouvragé.

Quelle chatoyante robe bleue porte la jolie Incroyable du *Rendez-vous* de M. Morlon ! mais combien nous préférons à la grâce minaudière de cette grande figure la simplicité rustique et la candeur virginale de la fillette de M. Jundt ! Cela s'appelle *Fraises des Alpes*. Noyée dans l'atmosphère vaporeuse de l'aube, une jeune fille, dont le frais visage respire la pureté et l'innocence, tient à chaque main un panier de fraises de bois qu'elle vient de cueillir. Mille fleurettes multicolores émaillent l'herbe encore humide de rosée. Il est fâcheux que M. Gustave Jundt, qui modèle assez bien les figures et qui sait admirablement envelopper les silhouettes dans l'air ambiant, ne soigne pas un peu plus son dessin. Il a donné à sa chercheuse de fraises un bras de bois qui fait une invalide de cette jolie enfant. *Fraises des Alpes* est moins une réalisation qu'une impression, mais c'est une impression sans pareille de fraîcheur et de poésie. M. Jundt, lui aussi, est un impressionniste, de la façon qu'il le faut être. Il donne l'effet de ce qui est une impression dans la nature, tandis qu'au contraire les impressionnistes cherchent à donner l'effet de ce qui dans la nature n'est pas une impression. Nous avons souvent rencontré des passans avec des parapluies, et ils ne nous ont jamais causé la moindre impression. Pourquoi donc l'*Homme au parapluie* de M. Caillebotte nous en causerait-il une?

IV.

Pour être aujourd'hui traitée en genre historique, un peu dans la manière d'Hippolyte Bellangé, la peinture de batailles n'en mérite pas moins une place d'honneur. MM. de Neuville, Detaille, Dupray, Protais, Berne-Bellecour, forment toujours la brillante tête de colonne du régiment; mais, parmi ses compagnons d'armes, M. de Neuville conquiert chaque année au grade nouveau. Le voici passé général avec son *Épisode de la bataille de Forbach*.

Le combat est engagé sur une voie ferrée encombrée de wagons. Il s'agit pour nos soldats de débusquer l'ennemi abrité dans les maisons qui bordent, à la station de Styring, la ligne du chemin de fer de Sarrebrouk. Un mur, trop élevé pour qu'on en tente l'escalade, s'étend le long de la voie. Un seul passage est praticable : une étroite passerelle de fer, absolument découverte, et où on ne peut passer que deux hommes de front. Une grande maison carrée, que les Prussiens, fermant les persiennes, matelassant les

fenêtres, barricadant les portes, crénelant les murailles, ont transformée en une forteresse, s'élève au troisième plan, à quelques mètres de la passerelle, dont elle commande le débouché. Déjà le passage a été tenté, car des cadavres de chasseurs jonchent les marches de l'escalier. Les survivans ne perdent pas courage. Une vingtaine de chasseurs, perdus au deuxième plan dans la fumée, engagent une furieuse fusillade contre les défenseurs de la maison. Au premier plan, embusqués derrière un wagon à bestiaux, quatre autres chasseurs font le coup de feu. L'un d'eux, un clairon, le genou à terre, le corps assis sur le talon, le coude appuyé sur la cuisse gauche, épaule son arme et vise avec un soin qui témoigne sa bonne envie de ne pas perdre sa poudre. Près de ces soldats, un homme d'équipe, qui a ramassé un fusil, prend une cartouche de la main d'un chasseur. Il sait sans l'avoir appris le chargement du chassepot. Celui-là est bien sûr d'être fusillé s'il est fait prisonnier; mais c'est un vieux soldat, un vétéran de Crimée et d'Italie. On ne l'aura pas aisément vivant, et si par aventure il était pris, il ne « bouderait » pas devant le peloton d'exécution. A moitié défilé par un train de marchandises garé, un bataillon du 77e de ligne arrive au pas gymnastique, avec un entrain, un mouvement, une furia superbes. Le commandant, monté sur le marchepied d'un fourgon, lorgne au loin les mouvemens des renforts ennemis que lui fait remarquer le chef de gare, tandis qu'un capitaine qui s'est avancé hardiment dans l'intervalle découvert, entre le train de marchandises et le wagon derrière lequel sont embusqués les chasseurs, montre du doigt aux « pantalons rouges » le périlleux passage qu'il faut franchir. Sur la terre calcinée par la chaleur gisent les blessés et les cadavres au milieu des rails brisés, des sacs et des fusils abandonnés. La fusillade éclate partout en petites taches blanches rayées de feu; les balles égratignent les façades des maisons, brisent les planches des persiennes, tordent le fer des balustrades; une grêle de projectiles s'abat sur le sol, faisant jaillir les grains de sable. C'est un ardent combat au grand soleil d'août, dans l'atmosphère embrasée des coups de feu. Un vrai temps de bataille, où il fait bon se battre, où le soleil est trop brillant pour qu'on pense à mourir. La maison qui vomit la mort est toute rose, et les pantalons et les képis rouges de la ligne achèvent de donner à ce tableau une chaude coloration. En ne montrant pas un seul Prussien, M. de Neuville a pour ainsi dire dégagé la philosophie de cette guerre où nos soldats, frappés de loin, des haies, des bois, des barricades, des épaulemens, tombaient le plus souvent sans avoir vu l'ennemi. Devant cette belle toile, d'une si vivante composition, d'un si héroïque effet, devant ce tableau d'une exécution si large, si libre, si enlevée, devant cette œuvre qui sent la poudre et qui éclate comme une fanfare guer-

rière, la critique est muette. On ne songe même pas à remarquer le bras trop long de l'homme d'équipe, ni ce train de marchandises qui, placé dans l'axe même de la colonne d'infanterie arrivant au pas de course, semble être aussi en marche, poussé par les soldats. C'est un effet d'optique qui prouve le mouvement prestigieux de cette composition.

On devrait mettre la gravure de la *Passerelle de la gare de Styring* dans toutes les casernes. M. de Neuville sait faire aimer la guerre. M. Protais sait la faire haïr. Rien de sinistre et de désespéré comme le tableau dont le titre a la concision d'une inscription tombale : *Août 1870.* Dans l'ombre épaisse d'une nuit noire, un colonel de cuirassiers est étendu mort, la main sur la garde de son épée brisée. Partout autour de lui s'étend la plaine obscure, déserte, mais dont les imperceptibles mouvemens de terrain trahissent des amoncellemens de cadavres. On se rappelle les vers épiques de Victor Hugo :

> On pouvait, à des plis qui soulevaient la neige,
> Voir que des régimens s'étaient endormis là.

Le second tableau exposé par M. Protais n'a au contraire rien de tragique. *Le Passage du gué* est un épisode des grandes manœuvres de 1876 : la division du général de Brauer franchissant la petite rivière de la Rille. Il y a un certain mouvement dans ces diverses colonnes d'infanterie arrivant de toutes les directions pour se concentrer au bord de la rivière. M. Protais a retrouvé là la gamme criarde qu'il affectionne : les tons rouges des pantalons se détachant sur les tons verts de l'herbe. Toutefois il a mis une sourdine à son pinceau; les rouges sont moins discords et les verts moins crus que de coutume.

M. Henry Dupray a aussi emprunté aux grandes manœuvres le sujet d'un de ses tableaux. Le nombreux état-major du général Lebrun, auquel s'est joint, pour suivre les manœuvres une foule d'officiers étrangers, occupe tout le premier plan. La plus grande variété d'uniformes, d'attitudes, de physionomies, règne dans cette multitude de cavaliers. Ils suivent du regard ou de la lorgnette les mouvemens d'une ligne de tirailleurs qui, à gauche, au troisième plan, sous une rangée de pommiers, ponctuent leur marche en avant par les petits nuages de fumée des feux à volonté. Au second plan, à gauche, une masse de curieux venus des environs, pour voir la petite guerre à laquelle ils ne comprennent rien, regardent le groupe de l'état-major, et surtout les brillans uniformes des officiers étrangers. Au fond, sous un ciel gris-blanc éclairé de bleu par endroits, plus lumineux que M. Dupray n'aime à faire ses ciels, s'étend le vaste plateau de Dreux sillonné de colonnes d'in-

fanterie. Comme M. de Neuville, M. Dupray accuse chaque année davantage son talent et sa personnalité. Ce tableau, qui de loin a beaucoup d'effet, demande aussi à être vu de près à cause des mérites de l'exécution. La touche est vive et hardie. Les figures et les chevaux sont très étudiés sous l'apparente facilité avec laquelle ils sont enlevés. La *Batterie d'artillerie* du même peintre, traitée un peu en esquisse, est pleine de mouvement. Venant à fond de train de la droite de la toile, la batterie opère une brusque conversion pour aller prendre position, au fond du tableau, en arrière d'une crête. Dans son *Étape de cavaliers*, M. Arus paraît imiter quelque peu la manière de M. Dupray, dans une couleur moins rompue. Il a obtenu un certain effet, d'ailleurs facile, avec sa colonne de dragons s'avançant en perspective; mais il ne faut pas regarder à deux fois cette exécution très lâchée, cette touche aussi lourde que celle de M. Dupray est vive, ces chevaux d'une anatomie hérétique et qui ne sont pas bien certains d'être d'aplomb sur leurs jambes.

M. Berne-Bellecour joue maintenant le rôle de sphinx; il pose des énigmes. Il nous est impossible de rien comprendre à cette composition en casse-tête chinois. Pour décor, une tranchée. Pour personnages, au premier plan à droite, un mobile regardant la campagne par une embrasure, et un adjudant assis contre le parapet; au second plan, un caporal de francs-tireurs debout, le fusil en bandoulière, et un autre franc-tireur fumant sa pipe. Au troisième plan, au bout de la tranchée, un groupe de soldats emportant un homme en bras de chemise dont l'épaule est ensanglantée. Voilà sérieusement la très exacte description de ce tableau. Quel en est le sujet, et, au demeurant, comment excuser cette bizarre composition picturale formée de trois groupes isolés qui ne concourent nullement à une action commune? Lourd, indécis, sans couleur ni relief, le faire du peintre va à l'unisson de cet agencement baroque. — Le livret du Salon nous apprend que le tableau de M. Berne-Bellecour représente la mort d'un officier des francs-tireurs de la Seine. En effet, en y regardant de très près, on s'aperçoit qu'un des soldats qui accompagne le blessé porte à la main un sabre d'officier. C'est ce sabre qui est la clé de cette composition énigmatique; mais quelle singulière façon de mettre en scène la mort glorieuse d'un combattant : peindre son sabre au lieu de le peindre lui-même!

Le *Salut aux Blessés*, de M. Édouard Detaille, est au contraire composé avec beaucoup de clarté et de précision. Mais le peintre a-t-il réalisé sa pensée première? On ferait un livre des vicissitudes de ce tableau, qui a subi, dit-on, trois métamorphoses. A l'origine, paraît-il, c'était un convoi de prisonniers français défilant devant un état-major prussien. On a fait observer à M. Detaille qu'il faut

laisser ces scènes-là aux peintres d'outre-Rhin. Ne voulant pas perdre sa composition, celui-ci alors a interverti les rôles sans changer ni la scène ni le décor. Les Prussiens sont devenus les vaincus et les Français les vainqueurs. Cette fois-là encore, on a dit qu'on ne doit pas donner à la bataille du Mans l'épilogue de la bataille d'Iéna. M. Detaille, qui n'est pas, à ce qu'il semble, ennemi des concessions, a de nouveau modifié son tableau, sans grand'peine d'ailleurs, car il n'a eu qu'à changer en shakos et en bonnets de police les casques pointus et les casquettes plates des prisonniers pour faire de ces soldats des pseudo-Autrichiens. La scène se passe donc maintenant en juin 1859, au grand soleil de Solferino, ce qui ne concorde guère avec le sol détrempé et le ciel hivernal du paysage, ni avec les mobiles qu'on aperçoit dans le lointain, tout étonnés et bien glorieux de prendre part à la campagne d'Italie! Au premier plan, un général entouré d'un état-major disparate, officiers de dragons, de hussards et d'état-major comme aides-de-camp, spahis comme porte-fanion et cuirassiers comme escorte, se découvre devant une colonne de prisonniers qui, conduite par des hussards, la carabine au poing, s'avance du fond de la toile. Les derniers plans sont occupés par une batterie d'artillerie en action et par un bataillon de mobiles rangé en bataille. Comme dans presque tous les tableaux de M. Detaille, l'exécution est soignée à l'excès, minutieuse, léchée, d'une précision pénible et d'une sécheresse laborieuse, sans liberté et sans souplesse. La couleur brille dans les tons clairs comme de la porcelaine et reluit dans les tons sombres comme du bois verni. Le drap et l'acier ont les mêmes *luisans*. C'est un chef-d'œuvre de patience. M. Detaille est le Desgoffes de la peinture militaire. Il nous rappelle ce fameux général du temps jadis qui disait à la veille d'une campagne : « Nous sommes prêts, archi-prêts, il ne nous manque pas un bouton de guêtre. » Il en est ainsi des soldats de M. Detaille. Leur équipement est au complet, les cuirasses sont bien fourbies et les chevaux consciencieusement étrillés. Pas un grain de poussière! Les cheveux sont taillés à l'ordonnance et les paquetages arrangés selon le règlement. Le sergent de semaine ne trouverait rien à redire à cette tenue si correcte. La boue elle-même prend un soin méritoire à moucheter régulièrement les tiges des bottes et les bas des pantalons qui s'effilochent dans la marche avec la plus grande régularité. Il ne manque pas un bouton de guêtre, mais il manque le soldat dans son caractère, dans son mouvement et dans sa vie. Quoiqu'ils paraissent sortir du four de l'émailleur, les jolis soldats de M. Detaille n'ont jamais vu le feu.

HENRY HOUSSAYE.

LA

MÉTAPHYSIQUE EN EUROPE

DEPUIS HEGEL

III. [1]

LA PHILOSOPHIE DE LA VOLONTÉ ET LA PHILOSOPHIE DE L'INCONSCIENT.

Comment la philosophie de Schopenhauer est-elle restée si longtemps négligée et méconnue? et pourquoi a-t-elle tout à coup éclaté, et entraîné l'opinion? C'est un problème curieux. L'hypothèse d'une conspiration du silence est inadmissible, il doit y avoir d'autres raisons. On peut en donner quelques-unes.

La pensée humaine se laisse bien rarement détourner de la direction où elle est engagée avant qu'elle soit arrivée au terme. Le cartésianisme n'a succombé que lorsque Malebranche et ses disciples en ont eu tiré toutes les conséquences idéalistes qu'il contenait. Le condillacisme également n'a succombé qu'après avoir donné toutes ses conséquences. Ainsi de la philosophie allemande. Elle était engagée depuis Kant dans une entreprise dont elle voulait voir la fin; elle a dû épuiser jusqu'au bout l'hypothèse qui explique toutes choses par la pensée, par la pensée seule. Tout ce qui était un progrès nouveau dans cette direction la charmait et la captivait; tout ce qui sortait de cette série de déductions ne l'intéressait pas. La philosophie de Schopenhauer, tout en reproduisant en partie l'idéalisme de Kant, était surtout et dans le fond une réaction réaliste: c'était, sous le nom de volonté, le retour de la chose en soi, exorcisée par l'école de Fichte et de Hegel. Il fallait attendre un temps

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 mai.

de retour pour la pensée réaliste, et ce temps de retour ne se manifesta que vers 1840.

Une autre raison, liée à la première, c'est qu'en 1819, époque où parut le grand ouvrage de Schopenhauer, l'esprit humain était dans une voie de confiance à la raison humaine et d'espérances sans bornes dans ses destinées. Les tendances générales étaient religieuses, d'une religiosité plus ou moins vague, mais sincère. On croyait à la puissance des idées. Le panthéisme humanitaire était aussi optimiste que l'orthodoxie. Dans cette disposition universelle, une philosophie athée, pessimiste, misanthropique, pleine de pitié et de mépris pour l'espèce humaine, une philosophie qui aboutissait en définitive à l'anéantissement de la volonté, et qui plaçait le bonheur suprême dans le nirvana, n'avait aucune chance de toucher les esprits.

Depuis 1848 au contraire, cette veine de confiance illimitée en la raison humaine était épuisée : le désenchantement était venu; c'était l'heure du scepticisme amer, du mépris quiétiste, de l'indifférence souveraine pour les choses humaines. Le pessimisme avait trouvé son moment. En même temps, le grand mouvement idéaliste avait dit son dernier mot : on revenait à la réalité. Schopenhauer, qui prétendait concilier les deux points de vue, répondait encore par là à un des besoins du temps nouveau. Enfin le succès de Schopenhauer peut aussi être considéré comme la réaction de la philosophie mondaine contre la philosophie d'université, dont la dictature s'était imposée si longtemps. On se plut à penser et à dire que la philosophie ne s'enseigne pas, qu'elle est une œuvre tout individuelle, qu'elle s'inspire de la vie, non des livres. Par toutes ces raisons, et d'autres encore, trop longues à énumérer, Schopenhauer s'empara tout à coup des imaginations et des esprits, et conquit sa place et son rang parmi les étoiles de première grandeur en philosophie.

I.

Schopenhauer avait admis sans réserve le principe de Kant et de Fichte, que le monde ne nous est connu que sous les conditions des formes subjectives de notre pensée, formes qu'il ramenait à trois : le temps, l'espace, la causalité. Il a même heureusement résumé tout l'idéalisme allemand dans cette formule : « le monde est ma représentation. » Tout ce côté de sa doctrine n'est que l'expression simplifiée de la doctrine de Kant; voici la différence. Tandis que Kant, au-delà de ces formes toutes subjectives de la représentation, posait comme quelque chose d'inaccessible et d'incompréhensible qu'il appelait « la chose en soi, » *das Ding in*

sich, tandis que Fichte, plus logique, faisait disparaître complétement cette chose en soi, Schopenhauer au contraire la rétablissait, la restaurait sous le nom de *volonté*, et prétendait ainsi concilier le réalisme et l'idéalisme. Comment atteindre cette chose en soi, si tout ne nous est connu que subjectivement? Notre philosophe résolvait ce problème en distinguant le dehors et le dedans. Du dehors, l'être ne nous est connu que tel qu'il nous apparaît; mais par le dedans il nous est connu tel qu'il est, et par là il échappe aux conditions de la subjectivité. « Nous voyons, dit-il, qu'il est impossible de pénétrer par le dehors dans l'essence des choses. De quelque manière qu'on s'y prenne, on n'atteint que des images et des mots. On ressemble à quelqu'un qui tournerait autour d'un château pour y trouver un accès, et qui se contenterait d'en prendre le croquis. C'est cependant le seul chemin que tous les philosophes ont suivi avant moi. » Même l'individu, quand il se considère du dehors, comme il considère les autres êtres, c'est-à-dire au point de vue de l'espace, du temps, de la causalité, n'est encore, comme tout le reste, qu'une représentation; mais il est présent à lui-même d'une autre manière, à titre de volonté : « Le mot du problème est : volonté. C'est ce mot, et ce mot seul, qui lui donne la clé de son propre phénomène et lui en fait voir la signification, qui lui montre les ressorts intérieurs de son être, de son action, de ses mouvemens. Le sujet de la connaissance, qui, comme individu, se manifeste à lui-même par son identité avec le corps, connaît ce corps (c'est-à-dire lui-même) de deux manières différentes : d'une part comme représentation dans une intuition, comme un objet entre les objets, soumis aux lois de l'objectivité, et en second lieu d'une tout autre manière, comme quelque chose d'immédiatement connu de chacun, ce que désigne le mot volonté. Tout acte vrai de volonté est infailliblement un mouvement du corps; cette volonté ne peut vouloir l'acte sans le percevoir en même temps comme mouvement du corps. L'acte et l'action du corps ne sont pas deux états distincts, objectivement connus, unis par le lien de la causalité, et dans le rapport de la cause à l'effet : ils ne sont qu'une seule et même chose, donnée de deux manières différentes, d'une part immédiatement, et de l'autre dans une intuition pour l'entendement. L'action du corps n'est autre chose que l'acte de la volonté objective (1). »

Tel est le point de départ de Schopenhauer, tel est le principe original de sa doctrine. Il se ramène à deux points : le premier, c'est que la chose en soi, le réel, ne peut être saisi par le dehors, mais se saisit lui-même intérieurement dans l'acte de volonté. Le

(1) *Die Welt als Wille*, II Buch, § 18, p. 119 (3e édit., Leipzig 1859).

second, c'est que l'acte et le mouvement corporel ne sont pas deux choses distinctes, l'une cause et l'autre effet : c'est un seul et même acte, qui intérieurement est volonté, et extérieurement nous apparaît sous la forme du mouvement de nos organes. Le corps n'est que la volonté objective. Nous comprendrons mieux cette doctrine, si nous la comparons à une autre doctrine qui nous est plus familière en France, celle de Maine de Biran, avec laquelle elle a d'évidens rapports (1). Comme Schopenhauer, Biran pense que ce n'est pas par le dehors, mais par le dedans, que l'être peut être connu, que c'est en tant que sujet et non en tant qu'objet que la chose en soi nous est accessible. Il pense encore avec Schopenhauer que le sujet se révèle à lui-même comme volonté. Il reproche aux anciens philosophes, même à Descartes, d'avoir conçu l'âme à titre de substance, c'est-à-dire comme un objet qui nous serait quelque chose d'étranger, tout aussi bien que la substance matérielle, et il croit qu'à ce titre nous n'en pouvons rien savoir; mais en tant qu'elle se manifeste dans un acte de volonté, elle se connaît du dedans comme activité vivante, et elle est le seul type que nous puissions nous former de la substance et de la cause. Il est vrai que Biran n'admet pas que la volonté et le corps soient une seule et même chose; mais c'est là une doctrine métaphysique qui n'est pas contenue nécessairement dans le fait intérieur du vouloir : or Biran se renferme dans le domaine de la psychologie. Là même, et tout en distinguant, dans l'acte de volonté, la cause de l'effet, sa doctrine se rapproche encore de celle de Schopenhauer, car il admet, sinon l'identité, au moins l'indissolubilité des deux élémens. Ce qu'il appelle le fait primitif est un fait indivisible, quoique composé de deux termes distincts, d'une part l'effort voulu ou acte de volonté, de l'autre une résistance organique qui se manifeste sous forme de sensation musculaire. Le corps, quel qu'il soit en lui-même, nous est donc donné d'abord comme le point d'application du vouloir, c'est-à-dire comme un objet qui nous est immédiatement uni, et dont nous avons une connaissance subjective par l'effort volontaire, avant

(1) Ce rapprochement est venu spontanément à la pensée d'un savant philosophe allemand, M. le professeur Uberweg, de Königsberg, dont la science doit regretter la perte prématurée. A propos d'une très courte analyse de la doctrine de Biran, que nous lui avions adressée, il nous écrivait en janvier 1868 : « Les profondes spéculations de Maine de Biran sont dignes de la plus haute estime. En quelle année ont paru ses *Rapports du physique et du moral?* Serait-ce entre 1812 et 1818? Il serait intéressant de savoir si Schopenhauer a emprunté quelque chose à ce livre. » La réponse est facile. L'ouvrage de Biran, quoique couronné en 1811 par l'Académie de Copenhague, n'a été publié qu'en 1834. Il est donc évident que Schopenhauer n'a rien pu lui emprunter. Il a cependant connu le livre de Biran, mais après coup, et il ne le cite que pour le critiquer dans le second volume de son ouvrage, paru très longtemps après le premier. Il lui reproche de n'avoir pas vu que l'acte de la volonté et le mouvement du corps sont une seule et même chose.

qu'il nous apparaisse comme quelque chose d'objectif à l'aide des sens extérieurs.

Une fois la volonté saisie en nous-mêmes par le sens intime, Schopenhauer, avec cette facilité d'hypothèse et de synthèse qui caractérise le génie allemand, affirme que l'être qui est en moi sous forme de volonté consciente est le même qui réside au fond du monde extérieur sous forme de volonté inconsciente. Le monde, qui, vu du dehors, n'est autre chose que ma représentation, est en soi volonté. Il faut cependant une raison pour objectiver ainsi la volonté, et pour donner ce nom à la chose en soi au lieu de l'appeler la substance, la force, la matière, ou de tel autre nom. Cette raison décisive et capitale, sans laquelle le système de Schopenhauer n'aurait pas de sens, c'est la finalité dans la nature. A quoi se reconnaît en effet ce que nous appelons volonté? A la poursuite d'un but. Sans but, pas de volonté; sans volonté, pas de but. La cause finale, qui peut être un accessoire dans d'autres doctrines, est ici une partie essentielle du système et même sa base fondamentale. Aussi n'existe-t-il pas en philosophie de cause-finalier plus décidé que Schopenhauer. Il l'est jusque dans le dernier détail. On croirait entendre un Bernardin de Saint-Pierre pessimiste. Il nous offre à ce point de vue une riche moisson de faits et d'exemples, et il tombe même dans les exagérations auxquelles ce point de vue prête facilement.

Si la volonté, qui est la substance de la nature, est une volonté qui poursuit des buts, que lui manque-t-il pour que nous lui donnions le nom de Dieu? Schopenhauer serait-il donc un théiste ou tout au moins un panthéiste? Il repousse ces deux dénominations; il a horreur du théïsme, qu'il considère comme un produit du judaïsme, et il méprise le panthéisme comme une hypocrisie. Il semble animé par une sorte de sentiment d'impiété puisé dans la philosophie du XVIIIe siècle. Deux choses manquent à la volonté pour être ce que nous appelons Dieu : elle n'est pas intelligente: elle n'est pas bonne. Elle poursuit un but sans savoir ce qu'elle fait, donc elle n'est pas intelligente. Agissant à l'aveugle, elle fait le mal comme le bien, et même plus que le bien, et le monde dont elle est la cause est le plus mauvais des mondes possibles : donc elle n'est pas bonne. Dans ses conversations avec Frauenstædt, Schopenhauer parle sur le ton le plus méprisant de ce qu'il appelle *der liebe Gott*, le bon Dieu. Nous avons donc affaire en lui à un athée d'intention, sinon de fait, un athée qui croit aux causes finales et au néant du monde.

C'est une doctrine remarquable chez Schopenhauer que l'intelligence est d'ordre secondaire et dérivée (*secundären Ursprungs*), et même tertiaire. La première place appartient à la volonté (*der*

Primat des Willens); le second rang à l'organisme, le troisième à l'intelligence. La volonté est métaphysique, l'intelligence est physique. La volonté est chaleur, l'intelligence est lumière. L'intelligence va se dégradant à mesure que l'organisme devient moins parfait, mais la volonté est tout entière dans le dernier des insectes. L'intelligence se fatigue, la volonté est infatigable. Si la volonté dérivait de l'intelligence, elles devraient être en raison l'une de l'autre; mais les faits sont contraires à cette théorie. Le cœur est supérieur à la tête : c'est dans le cœur et non dans la tête qu'est l'individualité, l'immortalité. L'intelligence est intermittente; la volonté, le cœur, le *primum mobile*, ne s'arrête pas.

Cette théorie du *primat* de la volonté est incontestablement ce qu'il y a de plus nouveau et de plus original dans la philosophie de Schopenhauer. Il en exagère sans doute l'importance en se comparant à Lavoisier et en prétendant avoir fait pour la philosophie, par la séparation de ces deux élémens, volonté et intelligence, ce que Lavoisier avait fait pour la chimie par la séparation des deux élémens de l'eau. Il est néanmoins certain qu'on trouverait peu d'exemples d'une théorie semblable dans l'histoire de la philosophie. Le seul prédécesseur que Schopenhauer se reconnaisse, c'est Bichat. La distinction de la vie organique et de la vie animale, la première engendrant les passions, la seconde les sensations, telle est la base commune de Bichat et de Schopenhauer, car les passions ne sont pour lui que la volonté.

Quel que soit le degré d'originalité de cette théorie du primat de la volonté, on ne peut nier qu'elle ne soit une sorte de rétractation de toute la philosophie allemande, dont Fichte exprimait ainsi le principe en 1794 : « Il n'y a que deux points de départ possibles en philosophie : ou l'intelligence en soi, ou la chose en soi. De là deux systèmes : l'idéalisme ou le dogmatisme. » Or le dogmatisme, celui qui part de la chose en soi, est incapable, selon Fichte, d'expliquer l'intelligence. En effet, « l'intelligence, comme telle, *se voit elle-même*, et cette propriété de se voir soi-même est immédiatement unie en elle avec tout ce qui lui arrive; c'est même dans cette union de l'être et du voir (*des Sehens*) que réside la nature de l'intelligence. Ce qui est en elle et ce qu'elle est en général, elle l'est *pour elle-même*, et c'est seulement en tant qu'elle est pour elle-même qu'elle est intelligence. — Une *chose* au contraire peut être de mille manières différentes; mais si l'on demande : *Pour qui* est-elle de telle et telle manière? personne, pour peu que l'on comprenne la question, ne répondra : Pour elle-même; il faut toujours supposer une intelligence pour qui elle est cela, — tandis qu'au contraire l'intelligence est nécessairement pour elle-même, et, en tant qu'on la pose, on la pose comme telle. Il y a donc dans l'intelligence, pour ainsi

dire, une double série : celle de l'être et celle du voir (*des Zusehens*), de l'idéal et du réel, et c'est dans l'union inséparable de ces deux élémens que consiste son être ; au contraire, dans la chose, il n'y a qu'une seule série, celle qui consiste simplement à être posée comme existante, sans retour sur soi-même. L'intelligence et la chose sont donc absolument opposées l'une à l'autre : elles résident dans deux mondes différens entre lesquels il n'y a pas de pont. Vous n'obtiendrez jamais l'intelligence, si vous ne la supposez pas d'abord comme un premier, comme un absolu (*ein Erstes, Absolutes*). La série de l'être restera toujours simple, et jamais vous ne passerez de l'être à la représentation, car vous faites un saut monstrueux dans un monde entièrement étranger à votre principe (1). » Ainsi, suivant Fichte, l'intelligence ou la pensée est un principe premier, qui ne peut être déduit d'aucun autre. Si on ne la pose pas en soi, on n'y arrivera jamais. Jamais la série simple ne deviendra une série double; jamais l'être ne se repliera sur lui-même. L'être ne fondera jamais la pensée, mais au contraire la pensée fondera l'être, car la pensée est un acte et un acte conscient; or, en tant qu'acte, elle fonde l'être; en tant que conscience, elle fonde l'intelligence. Cette doctrine, selon nous, est la vraie. Il faut placer l'intelligence à l'origine des choses, ou se résigner à ne la rencontrer jamais. Schopenhauer, en élevant la volonté au-dessus de l'intelligence, revenait donc aux vieux erremens du réalisme. Nous soutenons au contraire que les deux élémens sont inséparables, et que la métaphysique de Schopenhauer est une métaphysique bâtarde, à mi-chemin du réalisme et de l'idéalisme; elle n'a été qu'un passage du grand idéalisme allemand au matérialisme restauré.

La volonté étant donc le fait initial, fondamental, la base de tous les phénomènes, le monde n'est autre chose que l'objectivation de la volonté. Mais pourquoi la volonté s'objective-t-elle? Pourquoi ne reste-t-elle pas éternellement en repos dans son unité immobile? Pourquoi produit-elle un monde qui est une illusion et qu'elle prend pour une réalité? Schopenhauer, comme tous les métaphysiciens et tous les théologiens, échoue devant ce problème. Il ne paraît pas même avoir cherché à le résoudre. Il se contente de constater par l'expérience que le monde est un mauvais rêve, sans se demander pourquoi la volonté absolue, qui est libre, s'est avisée de ce mauvais rêve, et qu'est-ce qui l'y a obligée. Toujours est-il que le monde est mauvais et « le plus mauvais des mondes possibles, » que l'optimisme « est la plus plate niaiserie qui ait été inventée par les professeurs de philosophie. » Ce n'est pas l'expérience seulement qui plaide en faveur du pessimisme, c'est le rai-

(1) Fichte's *Werke*, t. Ier, p. 437. *Erste Einleitung in die Wissenschaftlehre.*

sonnement. En effet, « le fond de la volonté, c'est l'effort; or l'effort est une douleur... Tout effort naît d'un besoin; tant qu'il n'est pas satisfait, c'est une douleur, et s'il est satisfait, cette satisfaction ne pouvant durer, il en résulte un nouveau besoin et une nouvelle douleur. Vouloir, c'est donc essentiellement souffrir, et toute vie est douleur. — Le vouloir, avec l'effort qui en est l'essence, ressemble à une soif indestructible. La vie n'est qu'une lutte pour l'existence avec la certitude d'être vaincu. Vouloir sans motif, toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir, et ainsi de suite pendant des siècles jusqu'à ce que la croûte de notre planète s'écaille en petits morceaux. »

Le pessimisme, comme l'optimisme, ne peut se prouver par l'expérience. On énumère de part et d'autre les biens et les maux; mais comment prouver que la somme des uns l'emporte sur celle des autres? C'est là cependant la vraie question. Chacun en juge d'après son humeur; ceux qui ont l'âme gaie et joyeuse trouvent que tout est pour le mieux, surtout lorsque la fortune leur sourit; ceux qui ont le caractère mal fait prennent tout au tragique et ne sont contens de rien. Qui jugera ce procès? C'est donc à des raisons *a priori* qu'il faut recourir. Celle que donne Schopenhauer nous paraît faible. La vie est un effort, dit-il; tout effort est douloureux; donc la vie est douleur. — Mais est-il vrai que tout effort soit douloureux? C'est ce qui est en question. Nous soutenons au contraire que tout effort modéré est plus agréable que pénible. L'effort d'une ascension dans les montagnes par un beau temps, quand on jouit d'une bonne santé, est un plaisir et non une douleur. L'effort du travail intellectuel, quand il est heureux, est le plus grand des plaisirs, et, en général, le plaisir actif qui suit l'effort est plus vif et plus profond que le plaisir passif qui en est privé. Les petites douleurs (les demi-douleurs, comme dit Leibniz) qui se mêlent à l'effort en font ressortir le charme. Ce sont « des petites sollicitations qui nous tiennent toujours en haleine. » L'effort n'est douloureux que lorsqu'il est disproportionné. Ce qui prouve que dans la plupart des cas il n'est pas tel, c'est que l'humanité dure, ainsi que la vie dans le monde. Le mal en effet est essentiellement destructeur. S'il l'emportait réellement, il aurait son remède en lui-même, car il aurait bien vite détruit la vie et, avec elle, la faculté de souffrir.

On sait que le pessimisme de Schopenhauer a été la principale cause de la vogue de ce philosophe en Allemagne. Le monde, juge assez incompétent en philosophie, ne s'intéresse aux doctrines qu'autant qu'elles flattent ses penchans, ses passions, ses inquiétudes. Telle philosophie réussit parce qu'elle encourage et défend les idées religieuses; on ne la considère pas en elle-même : elle est bonne par cela seul qu'elle prend parti pour nos inclinations. Mais il y a

dans le monde autant de révolte contre la Providence que de pieuse soumission à ses décrets; peut-être même la soumission est-elle plus apparente que réelle, et la révolte beaucoup plus profonde et plus répandue que la soumission. Ajoutons encore qu'en Allemagne le principe protestant est favorable au pessimisme, de sorte que le préjugé religieux, aussi bien que le préjugé impie, se trouvaient d'accord pour admirer une doctrine que les grands philosophes ont toujours dédaignée, car l'idée d'un principe absolument mauvais ou absolument fou est bien l'idée la plus antiphilosophique que l'on puisse imaginer.

Admettons cependant avec Schopenhauer que le pessimisme est le vrai, que le monde est le plus mauvais des mondes possibles, quel sera le remède? Pour trouver le remède, il suffit de connaître l'origine du mal. Le mal est dans le vouloir-vivre, le remède sera dans la négation du vouloir-vivre. La volonté est indestructible en elle-même; mais la vie et la volonté de vivre ne sont pas la même chose que la volonté en soi. La volonté s'est trompée en créant le monde, et dans l'homme, quand elle arrive à la conscience, elle reconnaît qu'elle s'est trompée. Une fois là, elle se pose la question : Faut-il affirmer la vie et perpétuer la douleur? faut-il nier la vie et arriver au repos? Voici donc la connaissance, l'intelligence qui n'était jusque-là qu'un phénomène secondaire ou tertiaire, et qui devient maintenant le juge, l'arbitre de la volonté. C'est par elle qu'est venu le vouloir-vivre, et, avec ce vouloir, la douleur et la folie du monde. Comment donc vaincre la vie? Est-ce par le suicide? Non, car la volonté est indestructible, elle se réincarne dans d'autres êtres. Le suicide n'est qu'un affranchissement individuel, égoïste. Ce qu'il faut, c'est un affranchissement universel, désintéressé; c'est ce que fait l'ascétisme. Le vrai remède, c'est l'affranchissement du plaisir, le renoncement aux sens, et surtout au sens qui donne la vie. C'est la chasteté et le célibat qui délivrent le monde en supprimant la génération et la postérité. Schopenhauer cite à l'appui de sa doctrine de nombreux textes mystiques empruntés aux hérésies chrétiennes (1), et même aux docteurs orthodoxes contre le mariage : *Utinam omnes hoc vellent!* dit saint Augustin ; *multo citius Dei civitas compleretur*. Ainsi, suivant Schopenhauer, la chasteté libre et absolue, voilà le premier pas dans la voie de l'ascétisme. « Avec la disparition de l'intelligence disparaîtrait le monde, car sans sujet pas d'objet, et si les plus hauts degrés de la volonté (l'humanité) venaient à s'évanouir, il est permis de penser que les plus humbles

(1) Dans un ouvrage curieux de l'Apologétique chrétienne, récemment exhumé et publié, les *Apocritica* de Macarius Magnes, nous apprenons qu'un hérétique nommé Dosithée enseignait également que le monde doit finir par la chasteté : Διὰ μὲν κοινωνίας ὁ κόσμος τὴν ἀρχὴν ἔσχε· διὰ δὲ τῆς ἐγκρατείας τὸ τέλος θέλει λαβεῖν.

(l'animalité) disparaîtraient également. » Ici encore il est facile de reconnaître l'influence de la doctrine protestante, car on sait que dans cette église les défenseurs absolus du péché originel lui attribuent jusqu'à l'origine du mal dans les animaux. Le salut de l'homme est donc le salut de la création tout entière.

Voilà le célèbre *nirvana* dont on a tant parlé, et que Schopenhauer a emprunté au bouddhisme : il consiste en définitive dans la suppression du mariage. Il serait oiseux de faire remarquer combien un tel remède est impraticable, et par conséquent inutile à recommander; fût-il possible, on voit encore combien il est illusoire, arbitraire, fantastique, de supposer que la disparition de l'humanité entraînerait la disparition de l'animalité et de toutes les formes de la vie sur le globe terrestre. Lors même qu'on irait jusque-là, que fait-on du reste du monde, de l'univers tout entier? Sont-ils liés au sort de l'homme, de telle sorte qu'avec l'homme la vie et le mal apparaissent dans l'univers, et qu'avec lui ils disparaissent en même temps partout? Ne peut-il pas y avoir hors de la terre des êtres pensans et sentans? N'est-ce pas revenir au vieux préjugé théologique qui fait de la terre le centre du monde et de l'homme le terme de toute création? Enfin, puisque la volonté n'a pas attendu la permission de l'homme pour s'objectiver, comment croire qu'elle cessera de le faire parce qu'il nous plaira d'arrêter le cours des générations? Puisqu'elle ne sait pas ce qu'elle fait, pourquoi la première cause inconnue, qui l'a sollicitée une première fois à s'incarner, ne l'y pousserait-elle pas de nouveau dans un cercle sans fin? Ajoutez que, si Schopenhauer donne des raisons en faveur du célibat, il n'en donne aucune en faveur de la chasteté, ce qui n'est pas la même chose. Pour supprimer le mal dans le monde, il suffit de supprimer la postérité; mais il est inutile de se priver du plaisir. Les ascètes et les mystiques dont Schopenhauer invoque l'autorité ont des raisons de renoncer aux plaisirs : ce n'est pas que le plaisir soit mauvais en soi, c'est que ce sont des plaisirs inférieurs qui nous éloignent des vrais et purs plaisirs de la piété et de la contemplation. Il n'en est pas de même dans Schopenhauer : la vie n'est mauvaise qu'en tant qu'elle est douloureuse. Évitons donc la douleur; mais pourquoi renoncer au plaisir, si l'on en use sagement, c'est-à-dire avec égoïsme? Au fond, un tel ascétisme pourrait bien aboutir à ne rejeter de la vie que les charges, et de l'amour que ce qu'il a de noble et de généreux.

II.

En passant de Schopenauher à M. de Hartmann, nous avons affaire, sinon à un génie aussi original, du moins à une nature plus

sympathique et plus élevée. Le pessimisme théorique paraît s'unir en lui à des mœurs plus douces. Il n'a point cette misanthropie brutale et cynique qui fait de Schopenhauer un personnage si amusant, mais si insupportable. Il répudie la manière grossière et basse dont Schopenhauer parle des femmes, et déclare que ceux qui ne savent pas respecter les femmes prouvent par là même qu'ils n'ont connu que celles qui ne méritent pas d'être respectées. Il ne paraît pas avoir voulu contribuer pour sa part à la fin du monde, car il s'est marié, il a des enfans, et il nous a donné dans son autobiographie un tableau aimable et piquant de son intérieur. « Dans notre ménage, dit-il, ma femme bien-aimée, la compagne intelligente de mes poursuites idéales, représente l'élément pessimiste. Tandis que je défends la cause de l'optimisme révolutionnaire, elle se déclare hostile au progrès. A nos pieds, joue avec un chien, son fidèle ami, un bel et florissant enfant, qui s'essaie à combiner les verbes et les substantifs. Il s'est déjà élevé à la conscience que Fichte prête à son moi, mais ne parle encore de ce moi, comme Fichte le fait souvent lui-même, qu'à la troisième personne. Mes parens et ceux de ma femme, ainsi qu'un cercle d'amis choisis, partagent et animent nos entretiens et nos plaisirs, et un ami philosophe disait dernièrement de nous : Si l'on veut voir encore des visages satisfaits, il faut aller chez les pessimistes. »

La *Philosophie de l'inconscient*, ouvrage capital de M. de Hartmann, est le livre philosophique qui a fait le plus de bruit en Allemagne depuis une dizaine d'années, et il mérite sa réputation par l'étendue des connaissances, l'intérêt de l'exposition, l'originalité des vues. Même le pessimisme exagéré de l'auteur, et qui, selon nous, est insoutenable philosophiquement, est un point de vue utile à développer et à rappeler. L'optimisme tombe trop facilement dans la banalité et dans l'indifférence; on oublie trop les misères humaines. Paru pour la première fois en 1866, l'ouvrage a eu sept éditions. Un jeune professeur de l'université de France, M. Nolen, connu par un savant travail sur les rapports de Leibniz et de Kant, et très compétent en philosophie allemande, vient de nous donner de la septième et dernière édition une traduction française (1) facile, naturelle, fidèle, faite sous les yeux et avec la coopération de l'auteur, précédée d'une savante introduction où, selon le défaut commun à tout traducteur, il nous paraît un peu trop verser dans le sens de l'original, ainsi que d'une lettre de M. de

(1) *La Philosophie de l'inconscient* (2 vol. in-8°). Dans la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* on a aussi traduit de M. de Hartmann deux écrits moins importans, *la Religion de l'avenir* et le *Darwinisme*. Ce dernier ouvrage, très curieux, a été traduit par M. George Guéroult. — Voyez aussi, dans la *Revue* du 1er octobre 1874, l'étude de M. Albert Réville sur M. de Hartmann.

Hartmann, spécialement écrite pour le lecteur français, et qui contient quelques observations intéressantes (1).

Demandons-nous maintenant en quoi consiste la philosophie de M. Hartmann. En quoi se distingue-t-elle et de la philosophie de Schelling et de Hegel? en quoi de la philosophie de Schopenhauer? Ce sont des nuances assez difficiles à démêler pour qui ne connaît pas les différentes phases de la philosophie allemande. Nous ne pouvons que nous borner à quelques traits essentiels. Le principe de l'inconscient paraît bien, au premier abord, n'avoir rien de nouveau et être le principe commun de toute la philosophie allemande, ou, tout au moins, celui de Schelling et de Hegel. Ces philosophes n'ont-ils pas considéré la conscience comme un phénomène secondaire né du conflit entre le sujet et l'objet? Le développement de l'absolu était donc inconscient; mais si ces philosophes avaient posé ce principe, ils ne s'étaient pas appliqués à le démontrer. Ils n'avaient pas établi la nécessité d'une inconscience primitive, et même Hegel semblait, dans sa *Logique*, imputer à l'idée absolue une sorte de conscience pure adéquate à l'idée même. Sans doute l'école de Schelling, précisément à titre de philosophie de la nature, avait dû insister sur le spontané dans l'instinct et dans l'organisme. Je ne connais pas le livre de Schubert sur le « côté nocturne » de la nature (*die Nachtseite der Natur*); mais il me semble que cela doit être quelque chose d'analogue à Hartmann. La même école, à titre de philosophie esthétique, avait aussi fait souvent remarquer le côté spontané et par conséquent inconscient du génie et de l'imagination. Néanmoins il est permis de dire que le problème n'avait pas été serré de près, sauf par Fichte, qui avait montré la nécessité de la conscience comme d'un fait premier, mais dont les idées sur ce point avaient été trop oubliées et trop négligées, même par lui. Le problème de la conscience et de l'inconscience avait été recouvert en quelque sorte par tant d'autres problèmes qu'on ne s'y était pas particulièrement attaché, et on ne l'avait pas

(1) Par exemple, M. de Hartmann fait remarquer la grande difficulté qu'oppose la langue française à la création des mots nouveaux. Évidemment c'est un blâme indirect dans sa pensée. Je ne veux pas méconnaître les inconvéniens de ce purisme, qui est peut-être exagéré; mais il faut en voir aussi les avantages. La nécessité de se servir de mots éprouvés auxquels un long usage a donné une signification très nette est extrêmement utile à la netteté de la pensée. Au contraire, un mot nouveau que je ne connais pas, et qui correspond à une pensée nouvelle que je n'ai pas encore, n'apporte à mon esprit qu'une notion vague, et si ce mot n'est lui-même expliqué qu'à l'aide d'autres mots également nouveaux, on voit que le vague s'ajoute au vague. Je ne dis pas que ce défaut soit celui de tous les philosophes allemands; mais c'est assurément une tendance qui doit obscurcir et voiler la pensée. La philosophie de Hegel en est un frappant exemple.

traité pour lui-même. A ce point de vue, le livre de M. de Hartmann constitue une œuvre vraiment nouvelle et surtout écrite dans une méthode toute différente; c'est un livre riche de faits, où une profonde connaissance des sciences expérimentales se manifeste à chaque pas. Ce n'est plus la méthode constructive, tout *a priori*, de la grande idéologie allemande; c'est la méthode inductive, analytique, expérimentale. Il faut distinguer dans ce livre deux parties: la phénoménologie de l'inconscient, et la métaphysique de l'inconscient. Or, quelque jugement que l'on porte sur la seconde de ces deux parties, on ne peut méconnaître la richesse et l'utilité de la première. Toutes les écoles de philosophie peuvent y apprendre, et en particulier le spiritualisme n'a rien à en redouter. Nous sommes depuis longtemps en effet habitués, depuis Leibniz, à admettre l'existence des perceptions obscures et des idées latentes, et une monographie aussi approfondie sur le rôle de l'inconscient dans tous les domaines de la nature est réellement une acquisition pour la science, quelque parti qu'on prenne d'ailleurs sur la nature du premier principe. Il est vrai que Hartmann ne se contente pas, comme Leibniz, de perceptions obscures et qu'il soutient contre lui, et à la lettre, l'existence de perceptions inconscientes; mais ce n'est là qu'une différence dans l'interprétation des faits, les mêmes faits peuvent être reconnus de part et d'autre. On lira donc avec un vif intérêt et une véritable instruction tout ce que l'auteur nous apprend de l'inconscient dans la vie corporelle et dans la vie spirituelle, dans l'amour, dans la sensibilité, dans le caractère et la volonté, dans l'art, dans l'origine du langage, dans la pensée, dans la perception sensible, etc. C'est toute une psychologie de l'inconscient qui vient enrichir et compléter la psychologie du conscient. On ne diminuerait pas le mérite de l'auteur en disant que d'autres philosophes avaient eu la même idée, car autre chose est une doctrine théorique et générale, appuyée seulement de quelques exemples, autre chose toute une science, tout un système, où la série totale des faits, soit dans le domaine physiologique, soit dans le domaine psychologique, est abondamment développée. Cependant, malgré les mérites que nous venons de signaler, nous reprocherons à l'auteur de n'avoir pas encore assez séparé la phénoménologie de la métaphysique. Il devait se contenter de dire, à notre sens: « Il y a de l'inconscient dans la nature, » au lieu de dire, comme il le fait sans cesse : « L'inconscient se manifeste dans la nature, » comme s'il était accordé d'avance qu'il y a un principe appelé l'inconscient, et que l'absolu est ce principe même, tandis que ce sera précisément l'objet de la seconde partie d'établir cette doctrine.

Nous préférons donc de beaucoup la première partie du livre à la seconde. La première, comme analyse expérimentale de l'élément

inconscient ou obscur dans les choses, est une véritable acquisition pour la science. La seconde, quoique pleine de talent, nous paraît une œuvre hybride et artificielle, composée de pièces et de morceaux, et où le désir d'être original est plus frappant que l'originalité elle-même. Cependant la nature de notre étude, essentiellement métaphysique, nous oblige à faire ce tort à l'auteur d'insister plus sur la seconde partie que sur la première. Le lecteur voudra donc bien atténuer les critiques que notre sujet nous impose par les approbations qui portent précisément sur ce qu'il nous interdit.

La métaphysique de M. de Hartmann a pour objet d'établir non-seulement, comme nous le disions, qu'il y a de l'inconscient dans la nature, mais que le principe des choses est inconscient. Il l'est par essence; il l'est d'une manière absolue : aussi peut-il être appelé l'inconscient. Cette dénomination n'aurait aucun sens, si l'on admettait que le principe des choses est la matière. Si en effet le monde n'est qu'une agrégation de particules purement matérielles, c'est-à-dire étendues, figurées, mobiles, dures, impénétrables etc., il n'y a pas lieu de se demander si de telles substances sont conscientes ou inconscientes; la question n'aurait pas même de sens. Elle ne se pose que lorsque l'on s'est élevé au-dessus du matérialisme, et qu'au-delà de la matière on admet un principe supra-sensible, la force. Hartmann non-seulement superpose la force à la matière, mais il réduit absolument la matière à la force. Maintenant la force elle-même, si elle n'obéissait qu'à des lois physiques et mécaniques, n'aurait nul besoin de conscience, et il serait par conséquent inutile encore de la caractériser par l'attribut de l'inconscience. Jamais les physiciens n'ont appelé la force ni consciente ni inconsciente. On n'emploie cette expression que lorsqu'on rencontre des faits qui sembleraient devoir s'expliquer par la conscience, qui sont des apparences de conscience, à savoir des faits d'art, de combinaison et de science. Ici donc, comme dans Schopenhauer, les faits de finalité sont la base et la matière du système. Sans finalité, pas de volonté, et par conséquent nul lieu de se demander si le principe des choses est conscient ou inconscient. Une telle expression suppose tout au moins la volonté; ce n'est pas tout. Si l'on admet avec Schopenhauer que le principe absolu est une volonté, mais une volonté sans intelligence, que l'intelligence est un fait secondaire et surajouté, il serait encore sans signification de l'appeler inconscient, car il va de soi que ce qui n'est pas intelligent n'est pas conscient, et cela est inutile à dire. La question n'a donc un sens que si on admet que le principe des choses non-seulement est une volonté, mais encore une intelligence. Alors il vaut la peine de dire que cette intelligence est inconsciente, précisément parce qu'on est habitué à penser et affirmer le contraire. L'inconscience devient alors un attribut ca-

ractéristique et significatif. C'est ainsi que la philosophie de l'inconscient, qui est propre à M. de Hartmann, se distingue de la philosophie de la volonté, qui est celle de Schopenhauer.

Le principe de Hartmann en effet n'est pas seulement la volonté, mais la volonté unie à l'intelligence. Schopenhauer avait séparé la volonté et l'idée (la représentation, *die Vorstellung*) (1); Hartmann les réconcilie, et il est beaucoup plus près de la vérité. La volonté, selon lui, suppose toujours deux idées : celle d'un état présent comme point de départ, celle d'un état futur comme point d'arrivée. Le vouloir n'a de réalité que par le rapport qu'il établit entre l'état présent et l'état futur. Il n'y a pas de volonté sans objet. Une volonté qui ne veut rien n'est rien. D'où cette conclusion : pas de volonté sans idée : ὀρεκτικὸν οὐκ ἄνευ φαντασίας. Le vouloir n'est que le pouvoir formel ou abstrait de réaliser quelque chose en général. Le contenu de cet acte ne peut être conçu que comme représentation ou idée. Nous devons donc admettre que le contenu de la représentation est toujours une idée : on ne peut parler de la volonté sans parler de l'idée. De là, dit Hartmann, l'étonnante lacune qui se rencontre dans le système de Schopenhauer. L'idée n'y est pas reconnue comme constituant exclusivement le contenu de la volonté; la volonté toute seule, quoique aveugle, se conduit néanmoins comme si l'idée lui fournissait son contenu. Ainsi d'une part les disciples de Schopenhauer se sont trompés en admettant une volonté sans idée; mais les disciples de Hegel et de Herbart se sont également trompés en admettant que l'idée est la volonté. En réalité, ni les uns ni les autres ne suppriment l'élément qu'ils passent sous silence; ils le sous-entendent. Schopenhauer admet implicitement un contenu de la volonté, et ce contenu ne peut être que l'idée; Hegel et Herbart admettent implicitement que l'idée a le pouvoir de se réaliser elle-même, ce qui est au fond l'attribut de la volonté. La doctrine de Hartmann se présente comme une conciliation de Hegel et de Schopenhauer.

La vraie question n'est donc pas de savoir s'il y a une volonté sans idée (ce qui est impossible), mais s'il y a idée sans conscience. Cependant si on se borne à ces termes, on n'atteindra pas encore le dernier problème, car on peut admettre des idées inconscientes et latentes, et ceux qui croient aux idées innées et aux concepts *a priori* admettent bien quelque chose de semblable. La question est plus haute. Il s'agit de savoir, non pas s'il y a tel degré d'inconscience dans l'ordre des intelligences secondes, mais si l'intelligence première est inconsciente en soi, en un mot quel est le pre-

(1) Le traducteur a partout rendu le mot *Vorstellung* par *idée*. C'est une traduction préférable, si l'on veut, pour l'élégance et la rapidité; mais le sens précis est *représentation*. C'est le terme communément admis.

mier, de la conscience ou de l'inconscience. La conscience est-elle un absolu, un premier (*ein Absolutes, ein Erstes*), ou n'est-elle qu'un phénomène consécutif, surajouté, extérieur à l'intelligence? Est-elle au contraire le fond, l'essence même de l'intelligence? Voilà la question posée avec une très grande netteté, et traitée avec une vaste connaissance du sujet par M. de Hartmann.

Cependant, tout en reconnaissant la valeur scientifique de son étude, nous dirons qu'il nous paraît plus préoccupé d'expliquer ce que serait la conscience dans l'hypothèse accordée d'une inconscience primitive que de nous prouver que cette hypothèse est la vraie. Ainsi il nous apprend que la conscience exprime la stupéfaction que cause à la volonté l'exécution de l'idée qu'elle n'avait pas voulue. Rien de plus obscur qu'une telle explication. « Cet étonnement, dit l'auteur, n'est pas le fait de la volonté, absolument étrangère à la pensée, et trop aveugle pour éprouver de l'étonnement et de la surprise... L'idée seule de son côté ne peut pas non plus en ressentir : elle n'a aucune raison de s'étonner d'elle-même. L'étonnement doit donc venir des deux côtés de l'inconscient, de la volonté et de l'idée à la fois. » On avouera que c'est là une explication bien alambiquée. Comment deux facteurs, incapables de s'étonner séparément, deviendraient-ils capables d'étonnement par leur réunion? Et d'ailleurs s'étonner ne suppose-t-il pas déjà la conscience? Comment m'étonnerais-je de ce que j'ignore? Le plus grand étonnement sans doute que l'on puisse éprouver est celui du passage du non-être à l'être : or qui a jamais dit que le moment où l'homme est conçu a été pour lui un moment d'étonnement? D'ailleurs avant de m'expliquer (fort obscurément, on le voit) l'origine et la genèse de la conscience, je voudrais que l'on s'attachât à me prouver qu'elle est un phénomène ultérieur et historique, et non le fond même du principe. Or, si je cherche à dégager sur ce point les raisons que donne l'auteur, voici celles qui sont éparses dans son livre et que je rassemble pour leur donner plus de force. Pour qu'il y ait conscience, dit Hartmann, il faut qu'il y ait idée. Je n'ai conscience que d'une idée préexistante. L'idée est logiquement antérieure à la conscience; elle en est le contenu. La conscience suppose l'idée; mais l'idée ne suppose pas la conscience. Celle-ci n'est donc qu'un attribut accidentel et surajouté. — Si l'être universel était doué de conscience, cette conscience universelle ne permettrait pas aux consciences particulières de se former, car nous voyons que dans un tout organique la conscience du tout absorbe celles des parties. — Enfin ce qui paraît être l'argument principal de l'auteur, c'est ce principe fondamental, aussi vrai, dit-il, *a priori* qu'*a posteriori :* à savoir que la séparation des consciences répond à la séparation des parties matérielles, et que l'unité de conscience répond

à la communication de ces parties. Tant que la fourmi d'Australie est entière, les parties antérieure et postérieure du corps n'ont qu'une conscience unique. Coupez-la en deux, l'unité de conscience est abolie, et les deux parties s'élancent l'une contre l'autre pour se combattre (1). Les jumeaux siamois s'interdisaient de jouer au trictrac; ils trouvaient cela aussi peu naturel que si la main droite eût voulu jouer avec la main gauche. Millie-Christine, que l'on a appelées la femme à deux têtes, avaient une conscience commune pour certaines espèces de sensations (2). Si l'on pouvait unir le cerveau de deux personnes par des liens propres à en assurer la communication, elles n'auraient plus deux consciences distinctes, mais une seule. Tous ces faits semblent prouver que la conscience n'est qu'un phénomène corrélatif à certaines lois organiques, et en particulier à la séparation du système nerveux chez les divers individus en même temps qu'à leur unité dans chacun d'eux. Unité de cerveau, unité de conscience; séparation de cerveaux, séparation de consciences. En un mot, la conscience, suivant M. de Hartmann, n'appartient pas au fond essentiel de l'être, mais à ses manifestations, et la multiplicité des consciences n'est que la multiplicité des manifestations phénoménales d'un même être.

En même temps qu'il essaie d'établir ainsi la phénoménalité de la conscience, Hartmann s'attache à prouver l'unité de l'absolu, de l'inconscient, qu'il appelle l'un-tout. Il défend énergiquement le point de vue panthéistique ou monistique; en cela, il ne fait que suivre la tradition philosophique de son pays. Ce qui le caractérise, c'est toujours l'appel à l'expérience. Il invoque toutes les parties de l'histoire naturelle, et en particulier tous les faits relatifs à la génération, pour prouver que l'individualité n'est que phénoménale et non substantielle. L'impossibilité de trouver quelque part dans la nature l'individu absolu, l'individu métaphysique, tel est l'argument fondamental qu'il fait valoir en faveur du panthéisme. Tandis que jusqu'ici, dans Spinoza, dans Hegel et dans Schelling, le panthéisme avait toujours été défendu *a priori* et déductivement, et qu'on croyait pouvoir le réfuter par l'expérience psychologique, c'est maintenant dans l'expérience zoologique que le panthéisme va chercher ses armes. On voit combien l'esprit de la philosophie allemande s'est modifié sous l'influence de l'esprit du temps.

En refusant la conscience à l'Être suprême, en combattant sur ce point ce qu'il appelle le dieu du théisme, M. de Hartmann est loin

(1) M. de Hartmann ne nous dit pas sur quelle autorité il avance ce fait. Un savant compétent nous affirme que, jusqu'à preuve du contraire, le fait lui paraît impossible, étant donnée l'organisation de la fourmi.

(2) Ce n'est pas ce qui paraît résulter de l'étude psychologique à laquelle s'est livré le docteur Fournet à cette occasion.

d'apporter les mêmes sentimens d'animosité et d'impiété qui caractérisent la philosophie de Schopenhauer. Au contraire, dans la comparaison qu'institue l'auteur entre sa doctrine et la nôtre, sa pensée va se présenter sous un nouveau jour qui la rendra plus acceptable qu'elle ne l'avait semblé au premier abord.

Il se demande pourquoi le théisme s'est tant préoccupé jusqu'à ce jour d'attribuer à Dieu une conscience propre dans la sphère de sa divinité, et il donne de ce fait deux raisons, l'une et l'autre, dit-il, également respectables. D'une part, l'homme frémissait à la pensée que, si un Dieu conscient n'existait pas, il n'était plus lui-même que le produit des forces brutes de la nature, l'effet d'une combinaison fortuite qu'une nécessité aveugle a produite sans cause et qu'elle détruira sans raison. En second lieu, on voulait honorer Dieu en lui prêtant toutes les perfections possibles, et l'on craignait de le dépouiller d'une perfection considérée par l'homme comme la plus haute de toutes, la conscience de la personnalité. Ces deux craintes doivent s'évanouir devant la vraie conception de l'inconscient : « Notre impuissance, dit-il, à nous faire une idée positive du mode de connaissance propre à l'intelligence absolue nous condamne à la définir par opposition avec notre manière de connaître, à savoir la conscience, et par suite de ne lui prêter aucun attribut autre que l'inconscience. » Mais l'inconscience n'est pas l'activité aveugle. L'intelligence de l'inconscient est si loin d'être aveugle qu'elle est au contraire absolument clairvoyante et infaillible : elle n'est pas inférieure à la conscience, mais supérieure à la conscience. Elle est *supra-consciente*. L'on n'a donc pas à craindre de voir Dieu diminué par la perte de la conscience. Au contraire, ce serait plutôt ce prédicat qui l'amoindrirait. La seule vraie perfection, c'est une intelligence rationnelle. Or l'inconscient la possède au même titre que le Dieu théiste. La conscience suppose l'opposition du sujet et de l'objet : c'est une limite, et, suivant le critérium des théistes eux-mêmes, nous devons écarter du concept de Dieu toute limitation. Sans doute, pour nous autres hommes, la conscience et la personnalité sont des perfections, parce que nous vivons dans le monde de l'individuation et de ses limites; mais en soi et pour soi la conscience n'est pas une perfection.

Il est évident que la question posée en ces termes prend un tout autre aspect. Autre chose est l'inconscience, autre chose la *supra-conscience*. L'inconscience, c'est la non-conscience; la *supra-conscience* pourrait bien être une conscience supérieure. Si M. de Hartmann admet une intelligence dont il ne peut se faire une idée positive, pourquoi n'admettrait-on pas une conscience dont on ne pourrait se faire une idée positive? S'il a admis l'intelligence dans l'absolu par cette seule raison que la volonté sans intelligence est

incompréhensible, pourquoi n'admettrions-nous pas la conscience dans l'intelligence par cette même raison? Les objections de Hartmann contre la conscience sont les mêmes que celles de Schopenhauer contre l'intelligence. Comme la conscience, l'intelligence paraît attachée au cerveau et au système nerveux. Si l'objection ne vaut pas contre l'intelligence, elle ne vaut pas plus contre la conscience. La *supra-conscience* peut signifier simplement une conscience d'un ordre supérieur à la conscience humaine, ce que le théisme n'a jamais nié. Reste à expliquer l'origine des consciences particulières; mais la difficulté ne subsiste que si l'on veut absolument un monisme rigoureux : or un tel monisme, quoi qu'en dise Hartmann après Spinoza, nous paraît tout aussi opposé à la division phénoménale qu'à la division réelle. Il n'est pas plus facile de comprendre que dans l'un-tout il y ait discord et conflit entre deux facteurs que de comprendre comment Dieu pourrait, par un acte absolu, faire paraître une pluralité de points consciens incommunicables les uns aux autres. Nous sommes là devant le dernier mystère : personne n'en a le secret. Toute métaphysique oscille entre l'anthropomorphisme et l'idéalisme abstrait. Voulez-vous déterminer Dieu, introduire dans son idée un contenu réel, ce contenu ne peut être emprunté qu'aux êtres réels et finis, et à celui qui paraît le plus parfait de tous, l'homme; mais alors il est à craindre qu'on ne fasse de Dieu un homme idéal. Craignez-vous au contraire de rabaisser la nature divine à l'image de sa créature, retranchez-vous successivement tous les traits empruntés à la réalité et en particulier à la psychologie, « vous n'élargissez Dieu, » suivant l'expression de Diderot, qu'en le rendant de plus en plus indéterminé, en le confondant avec l'idée de l'être en général. Chacun fixe la limite suivant la tendance de son esprit. Le métaphysicien se fera une idée de Dieu plus abstraite, le moraliste et le psychologue, plus concrète, et il arrive souvent que les uns et les autres veulent dire la même chose en parlant un langage différent. Celui qui prête à Dieu une conscience n'entend pas du tout par là que ce soit une conscience humaine, mais l'essentiel de la conscience, ce qu'il y a d'absolu dans toute conscience; réciproquement celui qui attribue à Dieu la *supra-conscience* ne nie en réalité que la conscience humaine telle qu'elle est renfermée dans l'individualité corporelle. Où donc est la différence?

Nos objections porteraient plutôt sur le peu de réalité que l'auteur laisse à l'individualité finie que sur la théorie de l'inconscient en soi, entendu comme supra-conscient; mais elles porteraient bien plus encore sur la doctrine du pessimisme, que l'auteur emprunte à Schopenhauer et qu'il ajoute à son système d'une manière, selon nous, tout à fait artificielle, et sans aucune nécessité logique.

Il fait, nous le reconnaissons, un tableau très pathétique et très émouvant des misères de la vie; mais ce tableau, fût-il cent fois plus fort et plus effrayant encore, n'ira jamais plus loin qu'à prouver cette proposition, qui n'a guère besoin de preuve : « Il y a du mal dans le monde; » aucune description, aucune énumération ne peut démontrer que le mal l'emporte sur le bien, si l'on ne commence par admettre ce qui est précisément en question, à savoir qu'il vaut mieux ne pas être que d'être. En effet, quelles que soient les douleurs dont on nous fait l'épouvantable tableau, on pourra toujours répondre que le fait seul d'exister et de vivre compense tout; et lors même que vous nous auriez prouvé que la vie future est une illusion, il n'est pas moins vrai que la vie pendant qu'elle dure vaut mieux que rien. Sans entamer d'ailleurs une discussion sur le pessimisme, qui nous mènerait trop loin, contentons-nous de dire que cette doctrine nous paraît en contradiction avec le principe de l'auteur. Si le monde en effet est une erreur, si la création est, comme il le dit, « un acte de déraison, » comment s'expliquer un tel acte de la part d'un principe auquel, tout inconscient qu'il est, l'auteur attribue une clairvoyance absolue et infaillible? Comment la volonté a-t-elle pu se tromper aussi grossièrement? comment a-t-elle été si absurde? Ce qui rend la contradiction plus étrange, c'est que cette volonté, qui a débuté par un acte aussi déraisonnable que de vouloir créer le monde, recouvre tout à coup sa clairvoyance absolue dans l'exécution de son dessein. L'acte est absurde, et l'œuvre est admirable, de sorte que Hartmann, réconciliant Leibniz et Schopenhauer, l'optimisme et le pessimisme, déclare à la fois que le monde est détestable, et que cependant il est le meilleur des mondes possibles. A un autre point de vue encore, la doctrine nous paraît contradictoire. Si la création est un acte de déraison, c'est qu'il eût été plus raisonnable de ne pas créer. La volonté aurait donc pu se passer du monde, et elle s'en passera un jour lorsque, grâce aux pessimistes, la fin du monde sera arrivée. Mais que devient alors le monisme, le panthéisme, la doctrine de l'un-tout? Un monde qui aurait pu ne pas être, et qui pourra ne plus être, n'est-il pas distinct de l'inconscient, puisque celui-ci pourrait se passer de lui? Lorsque deux choses peuvent être l'une sans l'autre, elles sont distinctes, et nous n'avons pas d'autre critérium de distinction. Il est évident pour nous que, lorsqu'il passe à sa doctrine pessimiste, Hartmann oublie complétement son panthéisme, et qu'il raisonne au point de vue du théisme ordinaire. Au point de vue panthéistique, pris à la rigueur et philosophiquement, l'inconscient n'est rien sans le monde. Dès lors, comment appeler un acte de déraison ce qui est nécessaire, ce qui est un résultat inévitable de l'essence des choses? En quoi un arbre serait-il déraisonnable de

produire des fruits? Il ne serait pas arbre sans cela. Et que fera l'inconscient, lorsqu'il n'y aura plus de monde? que faisait-il quand il n'y en avait pas? Qui ne voit que c'est là se représenter les choses au point de vue théiste? Dans le panthéisme, Dieu est inséparable de ses manifestations. Il n'y a qu'un seul être, et les êtres individuels ne sont que cet être modifié. Le fond de mon être c'est l'inconscient, l'absolu, Dieu. Comment ce fond pourrait-il être misérable? comment la vie serait-elle mauvaise en soi? Car la vie n'est que l'un-tout manifesté dans des conditions finies. Que je souffre, moi individu, de ces conditions finies, je le veux bien; mais en tant que je fais partie de l'un-tout, que je suis lui, et qu'il est moi, que je participe à son essence, je participe par là même au type de toute perfection. Aussi, tous les panthéistes ont-ils été optimistes, et le pessimisme n'est qu'un faux théisme.

En un mot, nous poserons à M. de Hartmann le dilemme suivant : ou votre inconscient est un infra-conscient, c'est-à-dire une nature vraiment brute et aveugle, qui ne sait ce qu'elle fait et qui produit au hasard le mal et le bien, et alors le monde n'est ni le meilleur des mondes possibles, ni le plus mauvais des mondes possibles; il est le seul monde possible : il est ce qu'il est. Il faut en prendre son parti et ne pas s'indigner contre une nature qui n'en peut mais : l'espoir même de mettre fin à la douleur par un prétendu nirvana est une illusion puérile. Vous ne pouvez pas plus anéantir le monde que vous n'avez pu le créer. Tant que la nature aura assez de force pour enfanter des êtres vivans, elle en enfantera malgré vous; la philosophie de Hartmann n'empêchera pas les animaux de s'accoupler et d'avoir des petits : elle n'en empêchera même pas l'humanité. La seule conséquence de ce système est celle que tous les esprits nets et pratiques en ont tirée dans tous les temps. Puisque la vie est un mélange de plaisir et de douleur, et que les hommes l'aiment invinciblement malgré qu'ils en aient, la sagesse consistera à se procurer le plus de plaisirs possibles avec le moins de douleurs possibles, et, comme les plus vives douleurs naissent des affections que nous avons pour les autres, on s'efforcera de les éteindre autant qu'il est possible, sans se priver cependant des avantages de la société, de la famille et de l'amitié : accommodement que les égoïstes de tous les temps ont toujours su ménager. Enfin, si malgré tout cela vous n'êtes pas contens, il vous reste la ressource de vous en aller « comme on sort d'une chambre remplie de fumée, » selon l'expression des stoïciens; mais si vous n'aimez pas la vie, ce n'est pas une raison pour en dégoûter les autres.

Ou bien votre inconscient est un supra-conscient, et vous ne lui refusez, dites-vous, l'attribut de la conscience que dans la crainte de le dégrader. A ce titre, vous lui imputez, comme les théistes, la

plus haute perfection ; vous lui supposez une absolue clairvoyance, une omni-science, une intelligence infaillible. Dès lors il est inadmissible que cet omni-scient soit tombé dans ce que vous appelez un acte de déraison. Comment, étant infaillible, a-t-il pu commettre une si lourde erreur? d'où vient cette chute? Un principe qui s'est égaré à ce point ne mérite que d'être sifflé. Mais qui vous prouve que c'est bien lui qui s'est trompé, et non pas vous? De quel droit votre petite conscience, qui n'est qu'un phénomène dû aux commissures cérébrales, se permet-elle de juger les raisons et les desseins du grand tout? ne peut-il pas avoir des vues que vous ignorez? Vous vous croyez un sage; vous n'êtes qu'un révolté, un démagogue dans la cité de Jupiter.

Dans les deux hypothèses, le pessimisme n'a aucune raison d'être. Si le monde est le résultat du hasard et de la nécessité, il est absurde de se plaindre. S'il est l'œuvre de la sagesse, cela est coupable et impie. Supposer un principe absolument sage uniquement pour lui faire commettre un acte de folie et avoir le droit de se plaindre de lui, est insensé. C'est cela, et non pas son œuvre qui est un acte de déraison. Le pessimisme n'a rien de philosophique. C'est la philosophie du romantisme et des poètes, de Byron, de Shelley, de Lamartine, de Léopardi, traduite en langage d'école. C'est une philosophie faite pour les femmes, qui sont toujours dans les extrêmes. Si on ne leur donne pas une philosophie consolante, il leur en faut une désolante, et quand elles ne croient plus à Dieu, elles croient au diable. Ce sont elles qui ont fait en partie la vogue de Schopenhauer et de Hartmann. Chez ces deux philosophes, c'est la partie la moins sensée qui a eu le plus de succès, parce qu'elle ébranlait l'imagination. M. de Hartmann dit avec raison que la philosophie n'est pas faite pour consoler les gens, mais elle n'est pas faite davantage pour les désespérer : elle est faite pour les instruire. Lorsque vous nous peignez « la sainte indignation, la colère virile qui fait grincer les dents, la rage froide qu'inspire le carnaval insensé de la vie, la fureur méphistophélique qui se répand en plaisanteries funèbres, » vous parlez le langage d'un héros de mélodrame et non celui d'un sage. Le pessimisme, c'est la religion à rebours, c'est la superstition. Au point de vue pratique, il n'y a que deux hypothèses intelligibles et conséquentes : l'athéisme avec l'égoïsme et la volupté; le théisme avec la confiance et la résignation. Le pessimisme n'est qu'un mélange bâtard et adultère de l'un et de l'autre.

PAUL JANET.

LA

QUESTION CRÉTOISE

I.

La Crète est la plus grande et la plus belle des îles grecques. La longue ligne de ses montagnes s'aperçoit de loin au-dessus des flots comme une muraille qui préserve l'Archipel des redoutables vents de l'Afrique. Les Cyclades ont eu une destinée à la fois plus illustre et plus funeste; mais la plupart d'entre elles sont aujourd'hui d'arides écueils, et leurs anciennes capitales ont fait place à de pauvres villages. La Crète au contraire a conservé, seule entre ses sœurs, son vêtement de verdure, et si le bien-être de ses habitans ne peut être comparé à celui de la population des grands pays agricoles de l'Europe, du moins leurs oliviers les font vivre presque sans travail.

L'île est longue de 60 lieues environ; sa largeur varie de 12 à 14 lieues. D'un cap à l'autre, une chaîne de montagnes s'étend comme une épine dorsale gigantesque dont les Monts-Blancs, l'Ida et le massif de Sitia seraient les principales vertèbres. La hauteur de l'Ida atteint 2,400 mètres; celle du reste de la chaîne est un peu moindre. A partir de la ligne de faîte, les pentes abruptes s'inclinent rapidement tout d'abord pour se replier en longues vallées parallèles à la direction générale des sommets; ailleurs des contre-forts descendent perpendiculairement jusqu'à la mer; les gorges qu'ils limitent en se détachant des cimes s'élargissent peu à peu pour aboutir près du rivage à des plaines assez étendues. La plus grande est la plaine de Messara, féconde en chevaux, arrosée par le mythologique Léthé, et longue d'une journée et demie de marche. Les versans montagneux sont arrosés par de nombreux ruisseaux; ils jouissent d'un climat toujours tempéré, même en été; des troupeaux de chèvres et de moutons y trouvent

une abondante subsistance. Là où la contrée s'abaisse vers la mer, la verdure métallique des oliviers donne partout au paysage son caractère particulier. Sur les bords des rivières, elle se confond avec celle des saules et des platanes; dans certains cantons, l'olivier se mêle au châtaignier et au cyprès. Au printemps, les yeux sont éblouis et charmés par le contraste des montagnes neigeuses avec les plaines verdoyantes qui s'étalent à leur pied; les forêts d'orangers dont les fruits d'or brillent sur un feuillage sombre s'étendent jusqu'à la plage, comme une mer verdoyante qui va rejoindre l'étincelante mer bleue. Du sommet dépouillé de l'Ida, on voit à ses pieds l'île et ses deux caps extrêmes, puis d'un côté la mer d'Afrique, de l'autre l'Archipel; s'allongeant dans ces deux mers opposées, les caps et les presqu'îles sans nombre semblent des contre-forts dont les puissantes assises plongent au fond des eaux pour défendre contre la colère des élémens la stabilité du rempart de l'Archipel.

Les villages sont nombreux, pittoresquement situés d'ordinaire, et de loin ils contribuent à l'ornement du paysage; mais l'illusion cesse dès que l'on voit de près leurs pauvres habitations. Bâties en bois, elles escaladent hardiment des pentes fort raides, plantées de sapins. Les villages de la plaine se composent presque toujours de groupes de fermes et de cabanes répandues sur un vaste espace. Il n'y a que quatre villes dignes de ce nom : Candie, La Canée, Rétimo et Hiérapétra. Candie garde quelques monumens de son ancienne prospérité au temps de l'occupation vénitienne; les trois autres villes sont tristes, sales et malsaines. Leurs ports étroits ne reçoivent que de petits bâtimens. Le voisinage des foyers d'insurrection a fait depuis longtemps préférer La Canée comme chef-lieu administratif de l'île à Candie, ancienne capitale et cité plus importante.

La Crète ne fit parler d'elle, dans l'antiquité, que pendant la période dite héroïque de l'histoire de la Grèce. Peuplée d'abord par les Pélasges et les Phéniciens, elle fut colonisée, comme Sparte, par l'invasion dorienne. Des traces du dialecte dorien subsistent encore dans le langage des montagnards. Illustre du temps de Minos et d'Idoménée, elle ne joue aucun rôle dans les affaires helléniques à partir de la guerre de Troie. Les poètes et les historiens de la Grèce ancienne ont été sévères pour ses habitans; un mot de la langue usuelle, cité dans tous les vieux lexiques, κρητίζειν, signifiait mentir, être fourbe comme un Crétois. D'autre part, dans l'épître à Tite, saint Paul nous a conservé un vers grec d'un de leurs poètes qui portait sur ses compatriotes ce jugement peu flatteur : « les Crétois sont des menteurs, de méchans animaux, des ventres paresseux. » Il convient sans doute de professer à l'égard

de ceux d'à présent des opinions plus indulgentes. Ajoutons que le sang hellénique ne se retrouve nulle part ailleurs aussi pur de tout alliage étranger, car la Crète a été préservée en partie, par sa situation insulaire, de l'invasion des barbares et du mélange de sang slave qui coule aujourd'hui dans les veines de la plupart des Grecs du continent et des îles. Après la conquête romaine, les Crétois, toujours habiles à combattre de loin, fournirent des contingens d'archers aux légions. Enlevée au bas-empire par les Arabes en 823, l'île lui revint en 962. Le marquis de Montferrat, puis les Vénitiens, la reçurent en 1204 comme leur part de dépouilles; elle resta vénitienne jusqu'en 1669. Les Turcs, depuis lors, n'ont cessé de la posséder que pendant l'occupation égyptienne de 1833-1841.

La population est évaluée, d'une façon il est vrai assez incertaine, à un peu plus de 200,000 habitans, dont deux tiers de chrétiens et un tiers de musulmans. Quelles que soient du reste leur croyance et la violence des haines qui les divisent aujourd'hui, on peut dire que l'origine de tous est également hellénique. A peine les envahisseurs ottomans sont-ils représentés par quelques familles de Candie qui descendent authentiquement des colons turcs établis dans le pays après la victoire. Les autres sont fils des renégats qu'avait convertis en masse le sabre des conquérans. Comme il est habituel en Orient, ces héritiers des néophytes de l'islam sont de tous les musulmans les plus animés contre les coreligionnaires de leurs ancêtres. Ils n'en ont pas moins, par suite d'une anomalie unique, conservé l'usage du dialecte hellénique, dérivé du dorien, partout employé en Crète; l'immense majorité d'entre eux ignore le turc.

Le paysan crétois vit presque exclusivement du produit par excellence de sa terre natale, l'huile. L'olivier a cette qualité commune avec les arbres de l'Éden biblique, qu'il donne son fruit sans exiger le travail de l'homme. Ce présent de la nature a son danger; il encourage la paresse de la population rurale en lui permettant de vivre dans une sorte de bien-être incomplet et de loisir plus funeste peut-être que les épreuves d'une existence difficile. Le paysan ne prend pas la peine de recueillir les fruits de ses oliviers, c'est là une fonction dévolue aux femmes; pendant les six semaines au moins que dure la récolte, elles travaillent dans les champs du matin au soir; la journée des hommes se passe dans l'oisiveté du café que l'on trouve à chaque village.

Ce n'est pas à dire pour cela qu'en cas de nécessité le Crétois ne soit pas capable d'un effort; mais son esprit traditionnel de routine est opposé à tout progrès. L'incertitude des événemens est pour la plupart des petits propriétaires un prétexte de n'ensemencer chaque année qu'en vue des strictes nécessités de sa famille. D'ailleurs,

étrangers à toute ambition, indifférens à toute jouissance, sauf au plaisir de boire le *raki* à grands coups, ces paysans n'ont d'autre souci que celui de voir revenir chaque jour à leur heure les repas dont les olives, le fromage et le pain font tous les frais.

Comme en Écosse, les gens des hautes et des basses terres diffèrent ici quant au caractère et quant aux mœurs. Les plus âpres montagnes de la Crète sont les Monts-Blancs; c'est là qu'il faut chercher les *highlanders* crétois. Ce massif presque inaccessible est la citadelle de toutes les insurrections; le nom de son principal district, Sphakia, est resté célèbre. Les Sphakiotes se sont rendus en tout temps redoutables aux Vénitiens, aux Turcs et surtout à leurs compatriotes pacifiques de la plaine, sur lesquels ils percevaient un véritable *blackmail* avant que la police rurale ait été organisée. Pallikare et voleur de bestiaux, c'est tout un. La morale sphakiote ne se fait aucun scrupule de déclarer de bonne prise tout le butin conquis à la pointe de la longue *makhaira*, et comme en Orient les rites sont toujours l'essentiel de la religion, les plus audacieux bandits se croient quittes envers le ciel grâce aux jeûnes prolongés du carême orthodoxe.

L'air des montagnes est d'une merveilleuse pureté; aussi tous sont-ils là exempts des terribles fièvres qui désolent les vallées basses. La race est haute de taille, robuste et fréquemment blonde: les femmes et les filles, quand elles vont à la fontaine, rappellent, par la correction de leurs attitudes, par la pureté des lignes de leurs visages, par la lenteur traditionnelle de leur démarche, les porteuses d'amphores des bas-reliefs antiques. Les Européens se plaisent à ce spectacle plein de réminiscences classiques; mais il va sans dire que la rusticité des beautés villageoises dures au travail ne comporte aucune grâce, ni aucune élégance de mœurs. Il faut aussi leur rendre cette justice, qu'elles ne sont pas vénales, et que l'immoralité est relativement rare dans les campagnes.

Quant aux hommes, avec leur haute taille, leur carrure, leur visage haut en couleur, ils ressemblent aux Suisses de Marignan et de Pavie. Comme les Suisses encore, leurs pères étaient une race de mercenaires. Pendant une longue période historique, l'islam pesait sur eux, et ils n'ont pas pu rester fidèles à cette vocation de leurs aïeux; mais il leur reste de leur origine une humeur inquiète qui les porte à désirer les changemens. Ils se jettent à l'étourdie dans les pires aventures, sauf à reculer au premier choc devant des obstacles dont, avec de la persévérance, ils pourraient triompher. Cette impétuosité aveugle et cet oubli de toute prudence leur ont été souvent funestes. De plus, suivant la tradition antique des archers crétois, ils n'aiment à combattre que de loin, avec leur fusil bien appuyé; dès que l'action menace de s'engager corps à corps,

leur tactique consiste à se dérober. En 1866, ces étranges coutumes désespéraient, paraît-il, les volontaires européens, qui comprenaient l'inutilité de leurs éternelles et inoffensives escarmouches.

Or ces montagnards, à force de guerroyer ainsi, sont aujourd'hui considérablement réduits en nombre. Dans les plaines au contraire, le Crétois est pacifique ; il attend en savourant son raki que l'olive mûrisse, et se chagrine à la pensée de voir la guerre compromettre la récolte et la fabrication de son huile. C'est à tort qu'on se figure en Europe que l'île entière est peuplée dans toutes ses parties de pallikares qui ne soupirent qu'après l'insurrection. En premier lieu, il faut remarquer que, dans la longue histoire de la servitude et des séditions crétoises, une moitié de la Crète, toute sa partie orientale, de Candie au cap Sidhero, n'a jamais joué de rôle; même dans la dernière insurrection, les paysans de cette région ne sont pas sortis de leur apathie. C'est là un fait assez inexplicable, mais qui a été constaté d'une façon continue à chaque révolte. Dans l'occident de l'île au contraire, les insurgés combattant contre la domination ottomane sont sûrs de trouver chez chaque paysan grec, si attaché qu'il soit à ses intérêts matériels, des sympathies ardentes et un concours zélé.

Au-dessus de la classe populaire dont on vient de décrire les deux « variétés, » il y a un certain nombre de propriétaires ruraux qui possèdent des étendues plus ou moins importantes de terres à blé ou de plantations d'oliviers; ce ne sont guère que des paysans plus riches que les autres, et ils n'ont rien du seigneur féodal. De nombreux domaines sont d'autre part entre les mains des beys ou notables héréditaires qui ne vivent pas avec les villageois et qui habitent les villes.

Dans les villes, les Turcs, au contraire de ce qui a été signalé pour les campagnes, l'emportent par le nombre sur les orthodoxes. A La Canée par exemple, on estime qu'il y a 9,000 musulmans contre 4,000 chrétiens. Les beys y forment une sorte d'aristocratie sans priviléges politiques, fondée sur l'influence que donne la possession de la terre. Quelques-uns d'entre eux méritent l'estime générale; or il se trouve que ce sont précisément ceux qui observent le plus fidèlement la loi islamique. Il est certain que, bien interprétés et dégagés des commentaires que leur imposent l'ignorance, le fanatisme et la mauvaise foi, les principes de l'islam ne peuvent que contribuer à l'élévation morale de ceux qui en font la règle de leur vie. Le plus grand nombre, victimes de la défectueuse éducation que reçoivent les jeunes Turcs et de l'ennui d'une existence inoccupée, passent leur jeunesse dans des distractions d'une nature peu relevée et leur âge mûr dans le souci de réparer les brèches de leur fortune. Ils jouent auprès du gouverneur-général le rôle qu'on a

tant reproché à ce parti de la noblesse française qui, sous la restauration, prétendait faire prévaloir son esprit ultra-conservateur et son horreur du changement. Toute réforme les trouve hostiles, et leur influence paralyse souvent les meilleures intentions de l'autorité. Assainir un endroit marécageux, prescrire des mesures de police pour la propreté des villes, renoncer à l'usage d'en fermer les portes la nuit, ce sont là des innovations franques auxquelles ils s'opposent de tout leur pouvoir.

Le commerce, concentré à La Canée et à Candie, est en complète décadence. Le pays ne fait pas annuellement pour 12 millions de francs d'affaires. En dehors des opérations sur l'huile et le savon, il n'y a qu'un commerce de détail que la pauvreté universelle réduit aux plus humbles proportions, et qui conduit trop souvent à la faillite ceux qui s'y livrent; aussi les seules fortunes solides du pays sont-elles en réalité celles des propriétaires fonciers turcs.

II.

Dans ce pays, dont l'histoire vient d'être sommairement rappelée, la décadence croissante de la fortune et de la moralité publique et privée est partout visible. C'est que la Crète, exempte depuis le siècle dernier de la visite des grandes épidémies périodiques, a été exposée pendant la même période aux atteintes d'un fléau également périodique et non moins désastreux, l'insurrection. Le soulèvement de la Grèce continentale en 1821, secondé par les sympathies de l'opinion européenne, a eu pour résultat et pour récompense l'affranchissement du royaume hellénique actuel; au contraire, la guerre civile éclatant en Crète à plus de dix reprises différentes n'a produit que des ruines, l'anéantissement d'une partie notable des forces vives de la race grecque, et le resserrement des liens politiques qui rattachent l'île à la Porte. Calamité plus irréparable peut-être encore, le goût des aventures, les espérances de résurrection nationale sans cesse renaissantes ont fait perdre aux Grecs ces habitudes de travail qui, malgré les troubles des époques plus reculées, persistaient chez eux et avaient pour conséquence la prospérité agricole qu'admiraient Tournefort et Savary. Il est hors de propos, dans une étude où l'on ne s'attache qu'à l'examen d'une question d'intérêt immédiat, de s'appesantir sur les précédens historiques; il suffit de mentionner, sans en faire le récit, les révolutions de la Crète et d'en constater l'influence sur les événemens d'aujourd'hui. La dernière, qui fut en même temps la plus désastreuse, a fini en 1868 par la soumission complète de toute l'île. La Turquie avait dû s'imposer d'énormes dépenses, et avait décimé plusieurs

armées dans cette difficile guerre de montagnes; mais aussi l'ouest de l'île était horriblement ravagé; dans les rangs des insurgés, des milliers d'hommes étaient morts plutôt de froid et de faim dans la neige que sous les balles de l'ennemi.

Ali-Pacha fut à cette époque chargé de réorganiser la Crète et de réparer les maux de la guerre civile. Nul ne s'est mieux entendu à étayer les parties faibles d'un édifice politique, à se faire devant l'opinion le défenseur des causes compromises, à prévenir les suites des défaillances de son pays et des mécontentemens ou des colères qu'il excitait. Il s'agissait, pour mener à bien sa mission, de trouver une transaction qui permît à deux races exaspérées l'une contre l'autre de vivre ensemble, sinon réconciliées, du moins en paix. Il fallait satisfaire les Grecs pour désarmer les agens de la Porte; Ali-Pacha était trop expérimenté pour espérer qu'on pût y réussir; il savait à qui il avait affaire. Toutefois, en ministre habile et patriote qu'il était, il alla au plus pressé, qui était de contenter l'Europe et même de l'étonner. C'est dans ces circonstances qu'il rédigea le célèbre firman de 1868, dit acte organique de la Crète.

Voici comment il conçut cette transaction entre le pouvoir et la population insurgée : il avait soin tout d'abord de déclarer que la Crète restait soumise au droit commun de l'empire, sauf en ce qui concernait les concessions mentionnées à l'acte organique. Or l'acte organique, qui n'accordait aux Crétois l'exercice d'aucun droit politique, proclamait la liberté municipale illimitée. Le principe observé était de donner à chaque district où les chrétiens dominaient un préfet grec avec un lieutenant turc, à chaque district où les Turcs étaient en majorité un préfet turc assisté d'un fonctionnaire grec. Après le gouverneur général prenaient rang dans la hiérarchie du chef-lieu deux conseillers, l'un musulman, l'autre orthodoxe. Partout des conseils de district mixtes, sauf dans les cantons où une seule des deux religions était représentée; à La Canée, une assemblée, sorte de conseil général avec des attributions purement administratives, devait se réunir annuellement. Enfin, jaloux de montrer jusqu'où peut aller un ministre turc quand il s'est engagé dans la voie du libéralisme, Ali-Pacha emprunta aux souvenirs de la révolution française l'une de ses plus extravagantes institutions, l'élection des juges.

Telles sont les bases de l'acte organique. Il est bien inconnu de l'Europe aujourd'hui; mais en 1868 il a fait sensation. Qui n'aurait été ému de voir la Turquie, abandonnant les voies barbares de l'absolutisme, témoigner des intentions si pures et rendre un tel hommage au suffrage universel? La confiance même des créanciers d'un pays capable d'un tel effort dut en être singulièrement affermie.

Le goût de l'imitation européenne gagne en Orient de proche en

proche. Il arrive à ceux qui résident dans les régions encore arriérées d'assister aux phases de cette transformation; or des femmes auparavant charmantes avec leur ample vêtement levantin, qui portaient légèrement le tchartchaf et le féredjé, deviennent ridicules sous les vêtemens étrangers qu'elles s'imposent et ne s'y accoutument jamais : la Crète, avec sa constitution nouvelle, fut aussi gênée que ces timides Levantines. Cependant l'essai d'application du firman se fit sans trouble, et pendant les deux années qui suivirent 1868 on peut dire que la province n'eut pas d'histoire. La terrible répression du soulèvement avait été pour les révoltés une démonstration de leur impuissance, et les avait dégoûtés des aventures. D'ailleurs l'exil et l'émigration avaient éloigné de l'île le plus grand nombre de ceux qui avaient joué un rôle dans la tentative d'affranchissement avortée.

Cependant les rapports entre la Crète et le royaume hellénique, assez fréquens à toute époque, avaient été multipliés par l'insurrection même. Beaucoup de jeunes Grecs crétois se rendirent à Athènes pour terminer leurs études. Après s'être munis de diplômes qui ne passent pas pour très difficiles à obtenir, ils revenaient dans leur pays et entretenaient de là des relations fréquentes avec leurs amis restés dans la petite capitale hellénique. Le patriotisme ardent, exclusif, enthousiaste, est la grande vertu des Grecs; c'est un sentiment parfois capable de relever les pires d'entre eux de leur abaissement, et de les transformer en hommes de dévoûment et de sacrifice. Cet amour si louable de la patrie se complique malheureusement de légèreté de caractère et de trop complaisante confiance en soi-même; dans le cas où la Grèce ne réaliserait pas son rêve, on devra croire que l'impatience qui l'aura empêchée sans doute d'attendre son heure sera pour beaucoup dans cet insuccès.

Ces liens si puissans qui tiennent rapprochés les proscrits émigrés en masse des pays mécontens ou persécutés, comme les Polonais, unissent les Grecs des essaims épars dans toute la Méditerranée, là où la grande patrie a jadis envoyé leurs ancêtres. Avocats, professeurs, médecins, pharmaciens, employés, commerçans, ils forment dans chaque ville turque une colonie; tous, égaux comme jadis les Athéniens, concilient fréquemment, comme eux encore, la discorde dans leurs affaires privées avec une entente politique qui ne comporte pas une dissidence. A Candie et à La Canée, on trouve de petites sociétés constituées sur ces bases; elles n'ont de plus que le peuple que l'éducation, se rapprochent de lui par la simplicité des habitudes et la pauvreté fréquente, et le dirigent avec une autorité non discutée.

Si l'on considère les conditions dans lesquelles s'est formé ce milieu, on ne s'étonne pas d'y voir les esprits entraînés vers l'idée

de la résurrection nationale par une force bien plus puissante que celle qui poussait les Italiens vers l'unité. L'Orient en est encore au moyen âge; les races s'y juxtaposent et ne s'y fondent pas, venues qu'elles sont des quatre vents du ciel, et ennemies en vertu de leur diversité même. Trop de traditions et de souvenirs ont semé la haine entre elles pour qu'elles se réconcilient jamais. La haine va surtout de l'esclave au maître, du raïa au Turc; quant au mépris, il existe chez les uns et chez les autres en dose égale, même chez les plus humiliés; il est vraisemblable que rien n'approche, par exemple, du secret et silencieux dédain d'un juif levantin de la vieille roche à l'égard des Turcs et des chrétiens dont il baise la main. On a déjà dit que les Turcs et les Grecs de Crète, qui ont la même façon de vivre, la même langue et presque la même origine, sont frères ennemis et se sont fait les uns aux autres, depuis le commencement du siècle, un mal incalculable.

Qu'arrive-t-il de tout cela? C'est que l'anéantissement de la domination turque est considéré par les Grecs instruits comme devant être une revanche de la conquête, et aussi une victoire de la civilisation, puisqu'ils se regardent eux-mêmes comme entrés dans la grande fraternité européenne. Quant au peuple, crédule aux prédications de ses peu édifians caloyers, il pense, tout comme les croisés de 1095, qu'il faut partir en guerre parce que Dieu le veut, et aussi parce que les fortes têtes du chef-lieu sont de cet avis.

Les années s'écoulèrent; à mesure que le temps atténuait la vivacité des souvenirs de la fatale année 1867, l'opposition au gouvernement renaissait et se manifestait de diverses manières. Elle procédait, cette fois surtout, par des revendications de détail; il s'agissait de modifier certaines dispositions de l'acte organique que les chrétiens présentaient comme contraires à l'équité. Ces adresses étaient terminées par des formules de soumission au sultan et d'attachement aux institutions ottomanes; ce langage faisait un contraste étrange avec le ton de menace sous-entendue au reste du document. Le nombre des députés et des juges et leur mode d'élection étaient le principal grief exposé. La population grecque et la turque sont représentées, au sein de l'assemblée et des tribunaux, par des délégués en égal nombre pour les deux races; il paraissait aux orthodoxes que ce système devait être modifié et remplacé par le droit de vote accordé à tout Crétois sans distinction de culte. Comme ils sont les plus nombreux d'un tiers, ils auraient obtenu ainsi dans le conseil général et les cours de justice une imposante majorité de voix. Le gouvernement impérial se refusa à toute modification du firman de 1868.

Quand, au mois de mai de l'année dernière, l'assemblée se réunit, les députés chrétiens déclarèrent que l'acte organique les em-

prisonnait dans des limites trop étroites, qu'ils ne pouvaient délibérer utilement s'ils se bornaient à l'examen des questions d'intérêt local, que l'intérêt local lui-même était subordonné à des réformes de la constitution crétoise, réformes dont ils entendaient qu'on les autorisât à discuter le projet. Le gouverneur-général déclarant qu'il devait en référer à Constantinople, les députés se refusèrent à siéger jusqu'à l'arrivée de la réponse de la Porte. Ils étaient encore en grève quand vint la lettre du grand-vizir. Nul ne sait s'il a voulu donner une leçon à des raïas dont les prétentions lui semblaient déplacées, et si la forme ironique de cette communication officielle était volontaire ou fortuite; toujours est-il qu'après des préambules dont les longues périodes exposaient les motifs des décisions impériales qui allaient être notifiées, une longue énumération des bienfaits passés de sa majesté conduisait à l'énumération des bienfaits à venir. Dans le nombre, on comptait des promesses de tracer des routes, de jeter des ponts, de creuser des ports, de bâtir des écoles; puis, vers la fin, toute tentative de changer l'acte organique était durement désapprouvée, et, sans aucune discussion des argumens de l'adresse, les conclusions en étaient rejetées.

Il ne manqua pas de prophètes pour annoncer l'insurrection certaine comme conséquence de cette fin de non-recevoir; mais les prophètes se trompèrent. Les députés chrétiens refusèrent, il est vrai, de continuer à siéger, et retournèrent chez eux sans avoir nommé les membres des tribunaux supérieurs dont l'acte organique leur confie l'élection; cependant le pays n'en est pas moins resté jusqu'à ce moment parfaitement tranquille.

Le récit de cet incident peut donner une idée des désaccords habituels entre le gouvernement et les mandataires des chrétiens. Il convient aussi de rappeler que les membres chrétiens des conseils de district, qui devaient désigner les deux députés crétois, musulman et orthodoxe, au parlement de Constantinople, se sont refusés à voter. Ils ont donné pour motif de leur abstention qu'étant régis par l'acte organique, la constitution de l'empire ne pouvait être mise en vigueur parmi eux. On objecte à cet argument qu'il n'y a rien de commun entre un acte qui règle le régime intérieur d'une province au point de vue administratif et une constitution politique votée pour tout l'empire; de plus l'acte lui-même, sur lequel s'appuient les réclamations des Crétois, déclare expressément que la Crète reste régie par le droit commun de la Turquie, sauf les priviléges provinciaux mentionnés au firman, et la constitution ne touche pas à ces priviléges.

L'application de l'acte organique a eu pour conséquence de démontrer que les Grecs de Crète eux-mêmes, auxquels il assure des droits accordés pour la première fois par la Porte à des raïas,

n'en sont satisfaits en aucune manière. Si l'on va au fond des choses, il devient clair que les orthodoxes n'ont guère souci des améliorations administratives, mais qu'ils veulent des concessions par lesquelles le gouvernement se désarmerait et dont chacune serait une étape vers la délivrance définitive de ses sujets mécontens. C'est là une vérité que l'on n'ignore nullement à Constantinople, et on y agit en conséquence. S'il est naturel que les Grecs aspirent partout à des destinées indépendantes, la Porte a sans doute le droit de ne pas fléchir devant les tentatives à peine déguisées pour l'affaiblir dans cette partie de ses possessions.

L'autorité, ici plus qu'ailleurs, est exposée à se voir rendre responsable du malheur des temps, et la vieille renommée de barbarie des Turcs accrédite l'idée que les sabots de leurs chevaux empêchent l'herbe de repousser. Il est certain que le commerce est nul depuis quelques années en Crète, que l'agriculture languit, que l'appauvrissement général se décèle par l'absence du numéraire; la cause véritable de cette détresse doit être cherchée dans la situation de l'empire tout entier et la ruine financière aujourd'hui consommée des grandes villes commerçantes comme Constantinople et Smyrne. Il n'y a pas de justice dans l'île; mais si les tribunaux sont impuissans à réprimer les crimes, il faut s'en prendre à la mauvaise volonté de la population, qui se fait un jeu du choix des juges et envoie de propos délibéré dans les tribunaux les moins dignes d'en occuper les siéges. Les écoles se ferment; c'est grâce à l'indifférence des familles grecques : elles ne veulent pas payer la pension de leurs enfans, encouragées qu'elles sont par l'exemple des moines, qui font des difficultés pour payer la faible part de leur revenu attribuée à l'instruction publique. Quant aux fonctionnaires turcs, on ne peut leur reprocher, même dans les districts les plus éloignés, ni un abus de pouvoir ni un fait de corruption; la population se ferait un grief de toute illégalité, les journaux en retentiraient, et l'autorité supérieure serait intéressée à mettre fin au scandale.

Loin d'être un pays persécuté, la Crète, qui ne paie d'autre impôt que la dîme, dispensée du service militaire et de la taxe d'exemption perçue ailleurs sur les raïas, est une province privilégiée. Depuis quatre ans, elle a été gouvernée par deux valis à qui la population n'a jamais témoigné d'autre sentiment qu'une sympathie méritée, bien que les journaux hostiles aux Turcs les aient attaqués sans ménagemens, Réouf-Pacha et Samih-Pacha. La Porte est intéressée à la tranquillité de la Crète; sa condescendance va en certains cas jusqu'à la faiblesse : c'est ainsi que les créanciers étrangers ne peuvent jamais obtenir le recouvrement du capital ni des intérêts des emprunts contractés par les Crétois. Il est donc difficile de prétendre qu'au nombre des argumens que les Crétois peuvent faire

valoir contre leur assujettissement à la Porte, l'oppression de leur nationalité doive être comptée sérieusement.

III.

Après l'échec de chacune des nombreuses démarches entreprises pendant ces deux dernières années par le groupe politique qui se donnait mission de mettre la Porte en demeure au nom des Crétois, les journaux grecs prédisaient la guerre civile. Cette nouvelle causait une certaine émotion à Constantinople; mais ceux qui voyaient les choses de près comprenaient bien qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer et affirmaient contre toute information contraire le maintien de la paix. Les grands mots coûtent peu en Levant, et nulle part la distance n'est plus longue entre dire et faire. Aussi, il y a un mois, à la question souvent posée : — la Crète se soulèvera-t-elle? — pouvait-on répondre hardiment qu'elle ne bougerait pas, si le mot d'ordre ne venait d'Athènes et si l'Épire et la Thessalie ne prenaient l'initiative de la révolte; ces deux conditions du soulèvement, auxquelles la guerre maintenant commencée donne une probabilité plus grande, semblaient alors lointaines encore.

Quand l'on porte ses regards sur l'avenir pour tâcher de pressentir quelle influence les complications actuelles peuvent exercer sur la question crétoise, on arrive à penser que le premier résultat d'une victoire des Turcs sera de maintenir l'île dans la plus complète soumission. Si au contraire la fortune tourne contre eux, et si, comme on a tout lieu de le craindre un cas pareil échéant, la conséquence de la défaite doit être l'affaiblissement du prestige de l'autorité, — si de plus l'écho de l'insurrection éclatant ailleurs se propageait jusqu'en Crète, nulle considération de prudence n'empêcherait les villageois des Monts-Blancs de se grouper à un de leurs rendez-vous séculaires et de commencer les hostilités. Or, dans le cas même où l'autorité turque pourrait être surprise par l'insurrection comme elle l'a été en 1866, cette prise d'armes aurait pour les chrétiens les suites les plus funestes. Les pallikares, qui affluaient il y a dix ans, sont aujourd'hui morts, dispersés ou exilés. La population de Sphakia, de Lakkos, de Mylopotamo, jadis les foyers de la révolte, est diminuée de plus de moitié. Il n'est pas probable que plus de 3,000 ou 4,000 hommes répondent au premier appel : ce seront les zélés; quant aux tièdes qu'un premier succès amènerait dans leurs rangs, ce seraient de médiocres recrues. On ne manquerait pas de donner pour chef à ces bandes un des deux ou trois héros de l'insurrection de 1866, actuellement en exil à Athènes. C'étaient de simples montagnards; mais on peut s'en rapporter à la vive imagination hellénique pour ne plus chicaner,

comme faisaient jadis les jaloux Athéniens, le mérite de leurs exploits aux grands hommes de la nation. On raconte donc sur ces personnages, qui sont aujourd'hui des vieillards, des traits d'héroïsme à faire envie à Léonidas. Il serait préférable, au point de vue des intérêts nationaux, qu'ils fussent confiés à des chefs capables de combinaisons militaires et politiques sérieuses, et non pas à de braves capitaines dont toute la tactique consiste à courir les montagnes sans fin ni résultat.

Quoi qu'il en soit, celui qui aura la responsabilité du commandement se trouvera en présence d'une tâche difficile. Au commencement d'avril, les Turcs avaient encore dans l'île environ 7,000 soldats et 3,000 gendarmes. Toutes les localités qui furent jadis les places fortes de l'insurrection sont aujourd'hui dominées par des tours de pierre qu'on nomme improprement blockhaus, et qui ont en permanence une petite garnison. Debout sur chaque pointe de montagne, ces forteresses sont en vue les unes des autres; leurs défenseurs, à la première alerte, peuvent se donner un mutuel appui. Tout rassemblement serait immédiatement connu au chef-lieu; l'autorité locale est dès maintenant sur ses gardes.

Si ces raisons ne suffisent pas pour démontrer à quel point il est désirable que la paix ne soit pas troublée dans l'île, on rappellera que depuis une dizaine d'années le zèle religieux des musulmans de Crète a été singulièrement exalté par diverses circonstances. La misère croissante a aigri dans toutes les grandes villes de l'empire l'esprit de la population turque contre les Européens, à qui on impute non sans raison la décadence du commerce et de l'industrie du Levant, car il est bien certain que la concurrence occidentale a porté un coup mortel à son industrie et à son agriculture. Les procédés de la diplomatie des puissances avant et pendant la conférence ont été peu compris et jugés arbitraires et injustes par un peuple qui se rappelle les grandeurs de son passé et ne peut se résigner à sa déchéance; de plus, bien qu'il ne regarde guère au-delà de la frontière, il a mesuré la force du déchaînement d'opinion que les « atrocités » de Salonique et de Bulgarie ont provoqué contre lui; il a conclu que l'ennemi héréditaire voulait l'expulser de ses conquêtes, les autres puissances laissant faire et applaudissant même comme au spectacle d'un châtiment mérité. Par tout pays, voir discuter son droit à rester là où vingt générations d'aïeux vous ont transmis la maison bâtie par le premier conquérant est chose qu'on ne souffre guère avec patience. Ce qu'il y a d'odieux dans les crimes qui ont indigné l'Europe, parmi ces Turcs les esprits éclairés sont les seuls qui soient capables de le reconnaître; mais ceux-là même ne trouvent pas qu'ils justifient tant de sévérité. Quant à la populace, elle a partout les mêmes penchans qu'en Europe; le fana-

tisme religieux ou politique la trouve toujours prête aux pires excès dès qu'il y a la prime du désordre ou du pillage en perspective. Il suffirait d'un désastre de la Turquie pour compromettre gravement la sécurité de la population chrétienne et des colonies étrangères dans toutes les villes. Qu'un derviche errant, qu'un de ces fakirs privés de raison que la foule regarde avec une superstitieuse vénération proclame dans une mosquée la vengeance de la cause de Dieu et du Prophète, et la foule croirait à un ordre du ciel; le massacre et le pillage seraient inévitables. Il est douteux que les autorités ottomanes puissent l'empêcher. On a vu à Damas, en 1860, Soliman-Pacha indifférent en présence de l'une des plus monstrueuses explosions de fanatisme dont notre siècle ait été témoin; il est vrai qu'il a payé de sa tête cet oubli de son devoir. On ne prétend pas qu'une pareille attitude dans des circonstances analogues soit à présumer désormais de la part des pachas et des autres fonctionnaires : il y a un grand nombre de gouverneurs qui, obéissant aux sentimens d'humanité qui leur sont naturels, comprenant d'ailleurs qu'ils sont responsables, feraient, pour prévenir ou réprimer toute manifestation hostile aux raïas, les plus louables efforts; mais les moyens d'action leur manqueront en partie, car les troupes dont ils disposent, plus portées encore que le peuple des villes et que les paysans à la haine des infidèles, hésiteraient à combattre les vrais croyans leurs frères, même sur l'ordre de leurs chefs. Dans la capitale de la Crète, ainsi qu'à Rétimo et à Candie, l'exaspération des Turcs rendrait probables de terribles représailles contre les chrétiens, si une défaite des armées ottomanes coïncidait avec une prise d'armes des Crétois orthodoxes dans l'un des districts.

D'autres causes contribueraient, au lendemain de la révolution, à provoquer de sanglans témoignages de l'antagonisme entre Grecs et Turcs. Si, comme d'ordinaire, les hostilités commencent à l'improviste, les cantons où les deux races sont mêlées en proportion inégale deviendront le théâtre d'attentats multipliés et de vengeances cruelles. Dans les districts de La Canée, de Rétimo, de Sélino, de Kissamo, il se trouve que quelques groupes de musulmans sont partout établis au milieu des orthodoxes. Ils redoutent beaucoup, dès aujourd'hui, de n'avoir pas le moyen de se réfugier à temps dans les villes; il est certain qu'ils courraient de sérieux dangers, car on est bien forcé d'avouer que, dans les précédens soulèvemens, les insurgés faisaient la guerre de la même façon barbare qui a valu à leurs ennemis musulmans leur réputation d'inhumanité.

La Crète a pu, il y a dix ans, prolonger pendant de longs mois sa résistance; la cause de ce retard de la répression ne doit pas être cherchée seulement dans les difficultés de la guerre de montagnes, dans l'incapacité de certains généraux turcs, ni dans le peu d'em-

pressement qu'ils mettent quelquefois à profiter de la victoire; la lutte a duré parce que les insurgés communiquaient librement avec l'Europe, parce que les volontaires accouraient en foule de Grèce, d'Italie et de France, leur portant ainsi le gage des sympathies de l'Occident. Un moment même, on a pu croire que l'un des arbitres de la politique européenne était converti à leur cause; l'ambassadeur d'un grand pays fit entendre, dit-on, à la Porte qu'il convenait de se résigner à perdre l'île. Mais bientôt les courans de la politique changèrent de direction; l'impossibilité de tenir plus longtemps contre les forces régulières de la Turquie décida les insurgés à déposer les armes.

Il n'est pas probable que, quoi qu'il arrive, ils trouvent aujourd'hui les mêmes encouragemens que lors de la dernière lutte. L'opinion européenne n'était pas alors désenchantée du principe des nationalités proclamé et soutenu par Napoléon III; on n'était pas loin de considérer la communauté de langue et d'origine entre les Crétois et les Grecs indépendans comme créant en leur faveur un droit à l'annexion de l'île au royaume; les théories des frontières nécessaires et des grandes agglomérations nationales, qui ont fait payer si cher à notre pays la faveur qu'elles y ont trouvée, étaient à la mode, et tous ceux qui désiraient des nouveautés se fondaient sur leurs sophistiques formules. L'expérience de la vanité de ces systèmes a éclairé le monde; on raisonne autrement depuis que de terribles leçons ont démontré ce qu'ils valent. Les révoltés de Crète pourront donc s'attendre à ces sympathies vagues que leur vaudra la communauté de religion et l'opinion, générale en Europe, d'après laquelle les Grecs sont dans le Levant les initiateurs de la civilisation et des lumières occidentales; mais les volontaires convaincus, disposés à verser leur sang, ne semblent plus devoir venir en foule, comme jadis, de Trieste, de Gênes et de Marseille. Les garibaldiens ont vieilli, et les déboires de la campagne de 1867 leur ont laissé des souvenirs qui paralyseront beaucoup d'enthousiasmes sincères. Quant aux aventuriers qui se donnent toujours rendez-vous dans les pays troublés, ils ne manqueront pas d'accourir : ils ne pourraient que nuire à la cause insurrectionnelle; comme d'ailleurs le butin à faire est maigre et la vie de pallikare fort dure, ils ne feront pas long séjour.

Il est certain cependant que la Grèce, du moment où elle aura donné le mot d'ordre jusqu'à l'arrivée duquel les Crétois resteront en paix, fera tous ses efforts pour les seconder. Les exploits de l'*Arkadion* et du *Panhellénion* seraient difficiles à renouveler. La flotte ottomane, bien qu'occupée dans la Mer-Noire, pourra expédier une division dans l'Archipel. Les vaisseaux turcs, pourvus d'une formidable artillerie, possèdent une vitesse que ne diminue pas au-

tant qu'on pourrait croire la mauvaise qualité du charbon d'Erékli qu'ils brûlent dans leurs fourneaux. Il est certain que les Turcs, qui font d'admirables soldats, n'ont pas la vocation maritime. Un autre inconvénient de l'institution navale ottomane est l'exclusion, dans les états-majors, de tous les étrangers, à l'exception de l'amiral Hobart-Pacha. Cependant le personnel a été exercé avec soin, assez bien formé aux manœuvres et au tir, et les côtes de Crète seraient moins mal gardées que par le passé. D'autre part les Grecs n'ont pas oublié la tactique de Canaris; incomparables caboteurs et hardis corsaires qu'ils sont, ils s'ouvriront toujours une route pour maintenir les communications régulières entre le continent et l'île. Le concours d'un certain nombre d'officiers de l'armée du roi George, venant servir comme volontaires, serait ainsi assuré, et le ravitaillement de l'insurrection pourrait s'opérer, quoique d'une façon irrégulière; mais la bonne volonté, si sincère qu'elle soit, d'une puissance au budget obéré et qui ne compte que 1,200,000 sujets, pourra difficilement donner gain de cause à ses protégés de Crète.

Si pourtant la Crète obtenait un jour la libre disposition de ses destinées et se donnait à la Grèce, un difficile problème se poserait : que deviendraient les 60,000 Turcs qui l'habitent aujourd'hui? Ils ne pourraient compter sur la générosité des raïas devenus les plus forts; de plus leur fierté se révolterait à l'idée de vivre sous la loi des infidèles. On assisterait sans doute à une émigration en masse, qui satisferait les rancunes des fanatiques et des imprévoyans de l'orthodoxie; mais en réalité le départ des beys, qui représentent toute la fortune du pays, et des cultivateurs musulmans équivaudrait à la ruine de la province. La population est déjà fort clair-semée et ne suffit pas à la culture des terres. Les affaires n'amènent ici l'argent qu'en faible quantité. Les gros traitemens des fonctionnaires et la paie de l'armée, avant l'introduction du papier-monnaie, qui est toute récente, mettaient en circulation un utile supplément de numéraire. La Grèce, qui n'a pas de population surabondante et qui peut à peine équilibrer ses dépenses, ne saurait ni combler les vides d'une émigration, ni venir au secours de la misère financière de sa nouvelle province.

Un autre grand pays d'Europe avait précédé le royaume hellénique dans le rôle d'initiateur des Crétois aux idées d'affranchissement. En 1770, la Russie avait envoyé des émissaires en Crète et fomenté une sédition qui du reste fut assez promptement réprimée. Rien ne peut faire présumer ses intentions en ce qui regarde l'île dans les circonstances présentes. Les agens russes en Crète, tout en laissant comprendre qu'ils n'approuvaient pas le régime auquel les Turcs soumettent leurs sujets, apportaient beaucoup de réserve et de discrétion dans toutes leurs démarches et évitaient avec le

plus grand soin d'intervenir ostensiblement dans les affaires locales. D'ailleurs, depuis que le cabinet de Saint-Pétersbourg a témoigné aux Slaves des sympathies exclusives, on peut constater dans toutes les communautés grecques une certaine désaffection à l'égard des Russes. Le royaume hellénique était jusqu'ici le seul état du Levant créé aux dépens des Turcs, et il dirigeait l'évolution des races chrétiennes de Turquie. Il est menacé aujourd'hui, si l'unité slave se réalise, de voir grandir à côté de lui un empire de 24 millions d'âmes auprès duquel les 3 ou 4 millions de Grecs éparpillés dans toute la Méditerranée constitueront une nationalité sans importance : de là d'interminables polémiques dans les journaux; chacun des deux partis revendique déjà, avant de les avoir conquis, la possession des pays mixtes peuplés de Slaves et d'Hellènes, tels que la Macédoine.

Quant à l'Angleterre, une nouvelle publiée par quelques journaux, mais que rien n'a confirmée depuis, annonçait récemment qu'elle ne permettrait pas et qu'elle comprimerait au besoin un soulèvement dans l'île. Il est au moins douteux que le gouvernement britannique se donne un pareil souci; il est certain pourtant qu'il suit d'un œil attentif ce qui se passe en Crète. Sans doute les Anglais ne désirent pas qu'on touche à l'intégrité de l'empire ottoman; mais si, malgré leurs efforts, la chute de la Turquie devenait inévitable, ils prendraient, conformément à la morale d'une fable de La Fontaine, — leur part des dépouilles du moment qu'ils ne pourraient pas empêcher un partage général. L'Égypte d'abord, la Crète ensuite, semblent les gîtes d'étape qu'ils ambitionnent sur la route des Indes. Les revues ont discuté cette annexion éventuelle, et il en a été question, si nos souvenirs sont exacts, à la chambre des communes; en Crète même, on dit que quelques tentatives ont été faites pour sonder la manière de voir de la population grecque. Elles ont dépassé le but, car en novembre 1875 les Crétois croyaient fermement qu'ils allaient devenir sujets de la reine. Dans leur empressement de changer de régime, ils préparèrent un pétitionnement que les agens britanniques dans l'île ne purent arrêter qu'en démentant dans une forme officielle toute velléité d'annexion.

Il est difficile d'admettre que les Crétois puissent jamais se féliciter de leur réunion aux domaines de la couronne d'Angleterre ou de toute autre grande nation occidentale. Des colons qui viendraient de la Grande-Bretagne s'établir dans l'île et l'exploiter monopoliseraient toute la production locale à l'aide de leurs capitaux; l'indolence crétoise ne pourrait supporter la concurrence de l'énergie anglaise. Les bienfaits qu'apporte avec lui un régime civilisé seraient particulièrement odieux à la génération actuelle des paysans grecs et turcs, aussi bien qu'au petit commerce des villes. Dominés par

une routine inguérissable, ils ne veulent, on l'a vu, ni routes, ni écoles, ni desséchement des marais infects; ils continuent à mettre du plâtre dans leur vin et à gâter de propos délibéré l'huile qu'ils fabriquent. Les Anglais leur imposeraient une police régulière; pardessus le marché, ils les forceraient à payer leurs dettes et à ne pas faire de la banqueroute une simple opération commerciale, comme il arrive sous la paternelle administration instituée par le firman organique. De plus, s'ils étaient tentés de se révolter contre sa majesté britannique, comme ils ont fait contre les empereurs de Constantinople, contre les Arabes, contre les Vénitiens, contre les Turcs, contre tous leurs conquérans successifs, ils peuvent être certains que la politique anglaise ne fait pas de sentiment quand il s'agit des erreurs de ses sujets égarés. Les Grecs de Crète consulteraient avec fruit, à ce propos, leurs frères de Céphalonie : ceux-ci sont en mesure de leur exposer les moyens humanitaires adoptés par l'Angleterre en 1849 pour consolider dans les îles ioniennes son autorité compromise.

En réalité, il n'est pas vraisemblable que le gouvernement britannique ait des vues sérieuses sur l'ensemble de la Crète, mais il est possible qu'il songe à s'établir dans deux positions maritimes de premier ordre : il s'agit d'abord de la baie de la Sudde, rade immense située, à une heure de La Canée, dans un repli de la côte crétoise abrité par les montagnes d'une presqu'île escarpée, l'Acrotiri. C'est la seule bonne rade de l'Archipel. La baie de Saint-Nicolas, beaucoup moins vaste, a été aussi visitée fréquemment par la marine britannique, et l'on n'aurait pas lieu de s'étonner si, au jour du règlement des comptes, ces deux noms figuraient sur la liste des compensations réclamées par la diplomatie anglaise.

On voit en face de quelles périlleuses aventures la Crète se trouve placée aujourd'hui. La guerre ne lui donnera sans doute que trop d'occasions de s'y lancer; mais tous ceux qui, connaissant ce beau pays, s'intéressent à ses destinées, doivent souhaiter que le fléau de l'insurrection ne vienne pas le visiter de nouveau. Les Grecs même, qui, élevés dès l'enfance dans l'amour de la patrie hellénique, sont les plus impatiens de compléter l'œuvre de l'unité nationale, feraient sagement d'attendre en se disant que le moment n'en est pas encore venu, car le royaume grec ne trouverait nul accroissement de force dans l'annexion d'une province épuisée, et qui coûte aujourd'hui à la Turquie au lieu de lui rapporter.

ALBERT LAURENT.

L'ORAISON FUNÈBRE

CHEZ LES ROMAINS

Quand Agrippine rapporta d'Orient les cendres de Germanicus, et que de Brindes à Rome, de ville en ville, et tout le long de la route, elle eut traversé les douloureux hommages d'une foule de toutes parts accourue et sans cesse renaissante, Tibère, ne voulant pas voir se renouveler sous ses yeux les témoignages d'un enthousiasme qui était une injure pour lui-même, ordonna que les funérailles de son trop adoré neveu se feraient sans pompe. Le peuple murmura : « Où sont les institutions de nos ancêtres? Quoi! on refuse au héros les vers composés pour perpétuer le souvenir de la vertu, on lui refuse encore les honneurs usités de l'oraison funèbre! » C'était en effet un des plus antiques usages de célébrer en des occasions et sous des formes diverses les hommes illustres qui avaient bien servi la patrie, usage si antique que les premiers essais de la littérature romaine s'y rattachent et en sont sortis. Avant qu'il y eût des poètes à Rome, les jeunes garçons étaient amenés dans les festins pour chanter aux sons de la flûte les exploits des héros; avant qu'il y eût des orateurs politiques, on faisait sur le Forum, dans un discours public, du haut d'une tribune, l'éloge funèbre des nobles défunts. La poésie et l'éloquence ont donc leurs lointaines racines dans ces vieilles et patriotiques institutions. Bien plus, comme chaque famille patricienne conservait pieusement dans ses archives privées les éloges funèbres de ses membres, les premiers écrivains qui tentèrent de raconter les annales de Rome furent obligés de recourir, faute d'autres documens détaillés, à ces documens domestiques, si bien que ces vieux usages donnèrent naissance non-seulement à la poésie et à l'éloquence, mais à l'histoire même. Pour ne parler ici que de l'oraison funèbre, cette coutume qui re-

monte peut-être au temps des rois, qui paraît au grand jour dès l'établissement de la république, qui durait encore sous l'empire, en excitant tant de regrets quand par hasard on y dérogeait, une coutume si enracinée tenait au sentiment le plus profond du peuple romain, au culte pour ses grands hommes, qui se confondait avec le culte de la patrie. L'oraison funèbre à Rome n'est donc pas une invention littéraire des temps cultivés, une cérémonie oratoire pour une assemblée de délicats : elle a été naïvement créée par le peuple ou pour le peuple; elle est sortie des mœurs, elle a servi à les fortifier et à les maintenir, enfin elle a été comme une des pièces les plus durables de l'éducation civique.

I.

Rome, qui en littérature a presque tout emprunté aux Grecs, ne leur est pas redevable de l'oraison funèbre. Ce sont les Romains qui ont imaginé ce genre d'éloquence, et sur ce point ils ont devancé les Athéniens eux-mêmes. Cela est affirmé par Denys d'Halicarnasse et par Plutarque, et le témoignage de ces deux écrivains grecs mérite d'autant plus de crédit qu'il est plus désintéressé. Denys assure que la première harangue funèbre fut prononcée à Rome seize ans avant que les Athéniens se fussent avisés de célébrer ainsi les morts de Marathon. Cette première harangue romaine fut celle que fit Valérius Publicola en l'honneur de son collègue Brutus, qui avait chassé les Tarquins. Pour être né sur le sol national, l'éloge funèbre à Rome eut des caractères particuliers qu'il n'eut pas en Grèce. Chez les Romains il était consacré à un homme, chez les Grecs il était collectif, accordé seulement aux guerriers tombés ensemble dans une bataille ou dans une même campagne. Ainsi furent honorés par Périclès les soldats morts dans la guerre du Péloponèse et par Démosthène ceux de Chéronée. De là, selon Denys, un autre caractère distinctif : en Grèce, on ne célébrait que le courage, puisqu'il ne s'agissait que de héros militaires; à Rome, on vantait encore les vertus civiles. On voit ici comment la diversité des institutions s'impose même à l'éloquence. La démocratique Athènes, la république jalouse qui avait inventé l'ostracisme, se garde bien de glorifier ses grands citoyens, de peur d'exalter l'orgueil des familles et de susciter un nouveau Pisistrate; l'aristocratique Rome, au contraire, se fait un devoir d'offrir à l'admiration du peuple les hommes distingués des maisons patriciennes et ne craint pas de les couvrir de gloire : cette gloire rejaillit sur tout le patriciat.

L'histoire de l'oraison funèbre est courte, parce que les écrivains latins des siècles lettrés ne fournissent que bien peu de renseignemens. Leur dédain ou leur silence tient à plusieurs causes. D'abord

ils n'étaient pas en général curieux de connaître les anciens monumens littéraires de Rome, dont ils méprisaient la langue vieillie et rude. Au temps d'Auguste, la délicatesse des esprits négligeait l'antiquité romaine, comme au temps de Louis XIV elle ignorait le moyen âge. L'ancienne éloquence funèbre de Rome passa donc inaperçue, comme du reste l'éloquence politique du même temps, sur laquelle nous saurions peu de chose, s'il ne s'était rencontré dans les siècles de décadence des grammairiens, raffinés aussi, mais à rebours, blasés sur l'art régulier des œuvres classiques et qui, dans leur admiration rétrospective pour la demi-barbarie des vieux âges, nous ont conservé des fragmens et des phrases des plus anciens orateurs. Pour des raisons particulières, l'éloquence funèbre dut même être négligée plus que toute autre. Ces sortes de harangues étaient trop fréquentes, puisqu'on en prononçait à toutes les funérailles patriciennes, et que peu à peu ces honneurs furent prodigués, même dans les municipes, aux plus minces personnages, hommes ou femmes, ainsi qu'en témoignent les inscriptions des tombeaux. L'accoutumance ôtait donc de leur intérêt à ces discours. A cette banalité s'ajoutait celle de la composition, qui ne pouvait guère varier, l'usage voulant que l'on fît toujours avec l'éloge du mort celui de tous ses ancêtres. Combien de fois a-t-on dû faire, dans la suite des temps, celui des Cornélius, des Fabius ou des héros de quelque illustre et nombreuse famille! L'uniformité de ces discours était inévitable. Chose plus fâcheuse, comme la coutume exigeait que le discours fût prononcé par le plus proche parent du défunt, l'orateur, se trouvant désigné par d'autres raisons que son éloquence, pouvait n'être pas éloquent, et c'est bien d'aventure quand il l'était. Enfin l'éloquence funèbre, eût-elle le plus grand éclat, ne pouvait laisser de vifs et durables souvenirs, parce que, calme de sa nature, elle n'offrait pas le dramatique intérêt des grandes luttes politiques et judiciaires qui chaque jour agitaient les esprits; elle était bien vite oubliée au milieu de ce bruit sans cesse renaissant et noyée dans les tempêtes civiles. Si ce sont des étrangers, des Grecs séjournant à Rome, Polybe surtout, qui nous ont laissé sur ces coutumes les plus intéressans détails, c'est que la nouveauté du spectacle leur offrait encore des surprises et parlait à leurs yeux et à leur âme. Nous ne voulons pas peindre en ce moment ce spectacle des funérailles illustres avec leur long cortége de musiciens, de pleureuses chantant les louanges du mort, de chars portant les images de ses ancêtres, immense cérémonie où le peuple était officiellement convoqué, où il accourait comme à la célébration d'un lugubre triomphe; mais c'est au milieu de cet appareil de la mort et de la gloire qu'il faut toujours replacer et se figurer l'éloquence funèbre romaine. Ainsi seulement peuvent reprendre quelque vie les rares

souvenirs épars que nous allons recueillir, avec lesquels on en est réduit à recomposer son histoire.

S'il est vrai, comme l'affirment Denys d'Halicarnasse et Plutarque, que la première oraison funèbre fut celle que le consul Valérius Publicola prononça en l'honneur de son collègue Brutus qui chassa les rois, ce genre d'éloquence eut pour les Romains une glorieuse et touchante origine. Il aurait donc été inspiré par le plus grand événement de l'histoire romaine, il se confondrait avec les plus chers souvenirs de la liberté conquise, et serait comme une des premières parures de la république naissante. Cet éloge de Brutus, ajoute Plutarque, fut si fort goûté du peuple que, depuis, la coutume s'établit de rendre un pareil honneur à tous les grands personnages. Quoi qu'il en soit de cette haute origine, et bien qu'on en puisse à la rigueur douter, parce que les Romains étaient toujours fort enclins à faire remonter leurs plus nobles coutumes à l'établissement même de la république, toujours est-il qu'on rencontre de bonne heure çà et là dans l'histoire romaine la mention d'un certain nombre de ces éloges. L'an 481 avant notre ère, le consul Fabius prononça l'éloge funèbre de son frère Q. Fabius et de son collègue Manlius, tués dans une bataille contre les Véiens. L'orateur était ce Fabius qui avait refusé le triomphe en répondant : « Quand sa maison pleurait son frère, quand la république était veuve de ses consuls, il n'accepterait pas un laurier flétri par les larmes de sa patrie et celles de sa propre famille, » belle phrase qui sans doute est de Tite-Live et non de ce Fabius, trop belle ou plutôt trop apprêtée pour ces temps antiques. En louant les deux héros, dit encore l'historien, il montra beaucoup de générosité, puisqu'il leur donna des louanges dont lui-même avait mérité la plus grande part. Dix ans plus tard, en 471, Appius Claudius, accusé devant le peuple, étant mort avant la fin du procès où il avait par son insolente hauteur déconcerté et fait trembler ses accusateurs mêmes, les tribuns s'opposèrent à son éloge funèbre; mais, sur les prières de son fils, qui réclama « au nom de l'ancienne coutume romaine, » le peuple ne voulut pas qu'on dérobât ce dernier honneur aux restes d'un grand homme, et il écouta son éloge, après sa mort, d'une oreille aussi favorable qu'il avait écouté son accusation pendant sa vie. Il faut que l'usage de l'éloge funèbre fût déjà bien enraciné pour que la foule tînt à celui d'un homme qui lui était si odieux.

De ces discours, il ne reste rien que de lointains et vagues souvenirs. Nous entrevoyons les scènes, mais les paroles nous échappent. Il faut attendre encore près de deux siècles, jusqu'à l'an 221 avant notre ère, pour rencontrer un éloge dont on ait, sinon le texte, du moins le résumé. C'est celui de Lucius Métellus, prononcé

par Quintus Métellus, son fils. Le père avait été grand pontife, deux fois consul, dictateur, maître de la cavalerie, un des quindécemvirs pour le partage des terres, et le premier, disait-on par erreur, il avait montré au peuple, pendant son triomphe, des éléphans pris dans la première guerre punique. Le fils rappelait tous ces honneurs et ajoutait, selon le témoignage de Pline, « que les dix biens les plus grands et les meilleurs, que les sages passent leur vie à chercher, son père les avait possédés dans leur plénitude. Il avait voulu être le premier guerrier de son temps, le meilleur orateur, le plus brave général, diriger sous ses auspices les affaires les plus importantes, être revêtu de la plus haute magistrature, avoir la plus haute sagesse, être le chef du sénat, acquérir une grande fortune par des moyens honorables, laisser beaucoup d'enfans, être le plus illustre citoyen de la république ; tous ces avantages, son père les avait obtenus, et aucun autre, depuis la fondation de Rome, n'avait eu un tel bonheur. » On a remarqué que ces biens énumérés rentrent un peu les uns dans les autres. Il semble que l'orateur ait tenu à trouver dans la vie de son père dix avantages et qu'il ait fait servir deux fois les mêmes, sous un autre nom, pour arriver au nombre désiré. On voit là l'inexpérience qui tâtonne et ne distingue pas bien les idées ; mais ce morceau a pour nous de l'intérêt, parce qu'on y saisit déjà une certaine velléité oratoire. A l'énumération des titres, qui faisait le fond de ces éloges, s'ajoutent ici des pensées un peu philosophiques. Nous avons sous les yeux comme un plan d'oraison funèbre romaine. Un autre caractère digne d'être noté, c'est que dans ce discours il n'y a rien de triste. Il ne s'agit que d'honneur et de bonheur. Selon les anciens, le bonheur, qui est un don des dieux, faisait partie du mérite.

A peu près vers le même temps, en 213, nous rencontrons un discours qui paraît avoir été touchant, celui où le vieux Fabius, *le temporiseur*, l'adversaire d'Annibal, le bouclier de Rome, rendit les derniers honneurs à son fils qui était mort au sortir du consulat. La douleur d'un père regrettant devant tout le peuple un fils enlevé dans la force de l'âge et dans le premier éclat de sa gloire est plus pathétique que la douleur d'un fils célébrant son père chargé d'années. Il paraît que ce fut un imposant spectacle qui laissa de longs souvenirs. Le vieux Fabius était un vrai Romain des temps antiques dont le langage, dit Plutarque, « était conforme à ses mœurs, tout substance, avec poids et profondeur de sentences et de conceptions singulières et propres à lui. » Chose nouvelle, Fabius, non-seulement rédigea son discours, mais le publia. Cicéron, dans le traité *de la Vieillesse*, fait dire à Caton : « L'éloge que Fabius prononça est dans toutes les mains; lorsque nous le lisons, quel est

le philosophe que nous oserions lui comparer? » Ainsi voilà un éloge funèbre qui a produit une profonde impression même sur des lecteurs, que Cicéron a eu entre les mains et qu'il admirait, non point sans doute pour le style, qui devait être d'une trop antique simplicité, mais pour le ferme langage de la douleur paternelle héroïquement contenue.

Enfin il existe un petit fragment d'un éloge funèbre en l'honneur de Scipion Émilien, le destructeur de Carthage et de Numance, qui fut trouvé un matin mort dans son lit, selon toute vraisemblance, assassiné. Cet éloge, composé en 129 par son ami Lélius, fut prononcé par Fabius, frère de l'illustre défunt. Nous en avons la péroraison, trouvée dans les scolies du *Pro Milone* : « On ne saurait assez rendre grâces aux dieux immortels pour avoir fait naître de préférence dans notre cité un homme d'un tel cœur et d'un tel génie, et on ne saurait assez s'affliger de le voir mort, et de la mort que l'on sait, dans un temps où tous ceux qui avec vous désirent le salut de la république auraient le plus besoin de le voir vivant, Quirites. » Ce fragment a du prix, parce que la parole y a déjà une certaine ampleur. Cette péroraison a frappé Cicéron, qui y fait allusion dans son discours pour Murena et la résume en ces termes : « Quand Fabius, dit-il, fit l'éloge de l'Africain, il remercia les dieux de ce qu'ils avaient fait naître un tel homme dans la république plutôt que partout ailleurs, parce qu'il fallait que l'empire du monde fût où était Scipion. » Ici encore on doit remarquer une chose nouvelle et insolite. Lélius composa ce discours pour être prononcé par un autre. Cela devait plus tard arriver souvent quand l'orateur de la famille n'était pas éloquent. Lélius était le plus intime ami de Scipion, il avait partagé avec lui les périls de la guerre et du Forum ; leur union était aussi célèbre que celle d'Oreste et de Pylade. Celui-ci était le plus grand capitaine du temps, celui-là le plus grand orateur, et ce dut être pour les Romains un objet d'admiration de voir cette fidèle amitié survivre à la mort et l'éloquence de l'un, contrairement à l'usage, se mettre encore au service de l'autre.

S'il nous reste peu de fragmens de cette éloquence, nous pouvons du moins nous figurer clairement le plan d'un éloge funèbre, plan pour nous assez étrange, qui n'est pas celui qu'on choisirait aujourd'hui. L'orateur faisait d'abord l'éloge du mort, dit Polybe, et, quand cet éloge était terminé, il abordait seulement celui des ancêtres en commençant par le plus ancien, par l'auteur de la race, et redescendait de héros en héros jusqu'au défunt. On voit que l'ordre chronologique n'était pas ce qu'on recherchait. Dans la première partie du discours, dans l'éloge du mort, on célébrait, dit Polybe, ses vertus et les actions qu'il avait accomplies. Cicéron entre dans plus de détails, et, en donnant les règles du panégyrique

en général, il fait une visible allusion à l'éloge funèbre, puisqu'il adresse ses conseils à ceux qui ont à écrire un discours semblable à celui qu'écrivit Lélius sur Scipion. « On parlera, dit-il, des dons de la fortune comme la naissance, les richesses, la puissance, la beauté, le génie. Si celui dont nous faisons l'éloge a possédé ces avantages, nous le louerons d'en avoir fait un bon usage; s'il en a été privé, nous dirons qu'il a su s'en passer; s'il les a perdus, qu'il en a souffert la perte avec constance. Les actions qui ont été accompagnées de fatigues et de dangers présentent le sujet le plus fécond, parce que la vertu vraiment héroïque est celle qui se dévoue pour les autres. Les honneurs décernés avec éclat, les prix accordés au mérite, donnent aussi beaucoup de lustre aux éloges, etc. » Nous abrégeons ces conseils donnés par Cicéron, qui conduit l'orateur pas à pas avec une sollicitude méticuleuse dont on ne doit pas s'étonner. Chez les anciens, où tout citoyen, fût-il peu instruit ou peu exercé, pouvait être obligé de parler en public, la rhétorique, aujourd'hui si suspecte et décréditée, était une maîtresse secourable qui soutenait les novices et soulageait même les plus habiles. Elle fournissait des cadres où l'esprit n'avait plus que la peine d'entrer. Ces compartimens, tracés d'avance par la rhétorique, font penser à nos papiers administratifs partagés en colonnes que tout employé est à même de remplir et qui le dispensent de tous les efforts qu'exigeraient l'invention et l'ordonnance.

La seconde partie du discours, celle qui était invariablement consacrée à l'éloge des ancêtres, offrait moins de difficultés encore. Ici l'orateur pouvait à la rigueur ne rien fournir lui-même. Il n'avait qu'à consulter les archives de la famille, où s'étaient accumulés de génération en génération, depuis des siècles, tous les éloges prononcés aux funérailles successives de tous les membres défunts. Il avait donc sous les yeux, sous la main, des annales toutes rédigées. S'il lui avait pris fantaisie de faire un très long discours, il lui aurait suffi de mettre bout à bout tous les éloges précédens dont la suite eût ainsi présenté toute l'histoire de la famille; mais ce n'est pas ainsi qu'il devait procéder. Selon toute vraisemblance, il résumait cette histoire, ne rappelait que les faits les plus importans, énumérait les consulats, les triomphes ou les récompenses éclatantes décernées dans la suite des âges à cette succession de héros. Cette simplicité commode du travail, cette rédaction toute faite ou cette sèche énumération de titres honorifiques expliquent comment on pouvait, sans risquer une mésaventure oratoire, charger du discours le plus proche parent, quel qu'il fût, eût-il peu de culture et nul talent. En effet, comme dans la suite des orateurs qui s'étaient succédé il s'en était trouvé certainement un ou plusieurs qui avaient célébré les ancêtres en bons termes, le dernier venu, ayant à traiter

le même sujet, pouvait toujours redire ce qui avait été bien dit une première fois, sans que personne s'aperçût de la redite et du plagiat. Ainsi dans ces discours il n'y avait de vraiment nouveau que la partie consacrée à l'éloge du défunt. Cet éloge allait rejoindre dans les archives, dans le *tablinum* de la famille, les éloges précédens, et de cette manière se formait couche par couche, comme par alluvions, le dépôt de la gloire domestique, dépôt qui dans les temps antiques n'aurait pu se former, si l'usage des oraisons funèbres n'avait pas été établi. Grâce à cet usage, chaque noble famille possédait une suite non interrompue de notices biographiques qui était comme une partie importante de l'histoire générale de Rome. Aussi est-ce là que les premiers historiens de Rome ont dû puiser quand ils voulurent raconter l'histoire détaillée, car les documens officiels, *les Grandes Annales*, *les Annales des pontifes*, étaient nécessairement sommaires et ne contenaient que les faits les plus généraux. De là vient que l'histoire romaine est née dans une de ces maisons patriciennes. Si le premier historien romain a été un Fabius, Fabius Pictor, c'est qu'appartenant à une famille illustre, laquelle de père en fils avait rempli les grandes charges et avait été mêlée aux plus grands événemens, il trouvait sous sa main, chez lui, des documens précieux que tout autre n'aurait pu facilement se procurer.

Cet orgueil des familles, en fondant l'histoire, contribua, il est vrai, à la falsifier. Comme il y avait entre les nobles maisons une émulation de gloire, chacune était naturellement tentée, pour surpasser toutes les autres, d'embellir ses propres annales, surtout dans ces magnifiques cérémonies funèbres où on avait pour témoin tout le peuple, dont il était si utile de capter l'admiration. Les historiens romains furent souvent induits en erreur par ces éloges intéressés. Il faut se rappeler que sur les premiers siècles de Rome on avait fort peu de documens, que les archives privées étaient parmi les plus importans, que les discours prononcés aux funérailles en faisaient partie, et que les historiens ne pouvaient pas ne point les consulter; ils coururent donc le risque d'être souvent trompés par la vanité domestique, et se montrèrent surtout fort embarrassés de raconter des événemens dont l'honneur était revendiqué par plusieurs nobles maisons. Tite-Live se plaint, non sans amertume, avec la gravité d'un auteur dont la bonne foi est perplexe : « Je suis convaincu que les souvenirs du passé ont été altérés par les éloges funèbres, alors que chaque famille voulait tirer à soi la gloire des actions et des dignités. De là sans doute cette confusion dans les œuvres de chacun et dans les monumens publics de l'histoire. » Pour comprendre comment les monumens publics eux-mêmes ont pu être altérés par les orgueilleuses fantaisies des parti-

culiers, on ne doit pas oublier que l'antique histoire de Rome, — les Grandes Annales, — avait été détruite dans l'incendie de la ville par les Gaulois, et que, pour rétablir cette histoire, on fut sans doute obligé de recourir aux archives privées que quelques familles avaient mises en sûreté dans le Capitole demeuré intact. Ainsi les mensonges de la vanité reçurent une sorte de consécration officielle. Pour recomposer leurs vieilles annales, les Romains avaient dû faire, après l'incendie, ce qu'on fit à Paris après le désastre de la *commune*, alors qu'on rétablit, à l'aide de documens particuliers, les registres publics de l'état civil. Cicéron se plaint comme Tite-Live, et de plus montre clairement comment se faisaient ces mensonges : « On y trouve des faits qui ne sont point arrivés, des triomphes imaginaires, des consulats dont on a grossi le nombre, de fausses généalogies. On y anoblit des plébéiens en coulant des hommes d'une origine obscure dans une famille illustre qui porte le même nom ; comme si je me disais issu de M. Tullius, qui était patricien, et qui fut consul dix ans après l'expulsion des rois. » Chose assez plaisante, Cicéron, deux pages plus haut, fait volontairement un pareil mensonge, lorsque, s'adressant à son ami Brutus, son interlocuteur, il lui dit : « Brutus, qui a chassé les rois, est le premier auteur de ta race. » Cicéron savait fort bien que son ami était de famille plébéienne, et, menteur à son tour comme une oraison funèbre, il falsifiait l'histoire pour faire un compliment. Du reste, ces altérations de la vérité historique n'étaient pas toujours réprouvées. Pline l'Ancien est d'avis que placer parmi les images de ses ancêtres des héros qui n'appartiennent pas à votre maison, attribuer ainsi à sa famille des exploits sur lesquels elle n'a aucun droit, cela marque un beau naturel ; c'est montrer qu'on estime la gloire, c'est rendre un hommage à la vertu : *Etiam mentiri clarorum imagines erat aliquis virtutum amor.* Cet hommage malheureusement ressemble beaucoup trop à celui que, suivant le proverbe, l'hypocrisie rend à la vertu, ou à celui que le vol rend à la propriété d'autrui.

Il y avait dans ces discours funèbres d'autres mensonges, ceux-ci plus innocens, puisqu'ils ne portaient pas sur l'histoire proprement dite, mais seulement sur l'histoire fabuleuse, qui appartient à l'imagination, et où il est permis à la vanité de se donner carrière. Dans tous les pays et dans tous les temps, l'aristocratie tient à se rattacher aux héros légendaires, et, quand la religion le permet, aux dieux mêmes. Suétone nous a conservé un fragment de l'éloge prononcé par Jules César aux funérailles de sa tante, où on peut voir un exemple de ces ambitieuses prétentions. César se déclare hardiment issu des rois et des dieux : « Ma tante Julie descend des rois par sa mère et des dieux immortels par son père, car c'est d'Ancus Marcius qu'est sortie la maison royale des Marcius, dont

ma mère portait le nom, et c'est de Vénus que sortent les Jules, souche de notre famille. » Il ajoutait fièrement et non sans quelque grandeur dans le style : « On trouve ainsi dans notre race et la sainteté des rois qui règnent sur les hommes, et la majesté des dieux qui règnent sur les rois mêmes. » C'est à peu près la phrase de Bossuet parlant de Dieu, qui se glorifie de faire la loi aux rois. Simple questeur à trente-deux ans, César avait déjà ces prétentions royales et divines qui, peu de temps après, furent acceptées par l'histoire et par la poésie. C'est sur elles que repose tout l'édifice de *l'Énéide*.

Il ne faut pas s'étonner de cette audace de César, qui brave si fort le ridicule. A Rome, ces choses ne prêtaient pas même au sourire. Pourquoi César ne serait-il pas issu de Vénus, quand d'autres, les Fabius par exemple, descendaient d'Hercule en droite ligne? Plusieurs nobles familles avaient leurs grands parens dans l'Olympe. D'autres prenaient pour aïeule quelque nymphe honorée et devenue l'objet d'un culte rustique. D'autres, n'osant pas se proclamer, comme les Jules, petits-fils de Vénus, remontaient du moins jusqu'à Énée, ce qui revenait au même, puisque Énée était fils de la déesse, mais ce qui prouve chez eux une certaine réserve de langage. Les plus modestes se rattachaient à un des compagnons du héros troyen, trouvant sans doute que c'était encore une origine glorieuse. On profitait des plus lointaines ressemblances de noms pour prouver cette descendance. Ainsi la famille Cæcilia prétendait avoir pour auteur Cæcadès. Pour croire à une pareille parenté de noms, il faut avoir bien envie de descendre de quelqu'un. La science historique à Rome, loin de railler ces généalogies, venait au contraire les confirmer doctement, et le savant Varron entre autres avait composé un livre sur *les Familles troyennes*. Denys d'Halicarnasse affirme aussi que de son temps, au temps d'Auguste, il existait encore cinquante de ces familles. La plupart de ces légendes, devenues de l'histoire, étaient l'œuvre des Grecs. Quand vint le temps où ceux-ci parurent à Rome pour y chercher fortune, leur science de la mythologie, leur art de jouer avec les mots et les noms, et surtout leur complaisance vénale, fabriquèrent aux Romains les plus belles généalogies, et leur fournirent de poétiques ancêtres à un juste prix. On serait même assez tenté de croire que ces malins étrangers, profitant de l'ignorance romaine, se faisaient un plaisir d'abuser la simplicité de leurs vainqueurs en leur faisant parfois adopter une origine compromettante, témoin Galba, qui, devenu empereur, exposa dans son palais son arbre généalogique où sa race se rattachait à Pasiphaé. Quand on se fait soi-même ses aïeux, on pourrait les mieux choisir, et il n'y a pas de quoi se vanter d'avoir pour arrière-grand-père le Minotaure.

Quant au mérite littéraire et oratoire des discours funèbres, Cicéron n'en a pas une haute idée et en parle avec quelque dédain. « Les éloges que nous prononçons au Forum, dit-il, ont la nue concision d'un témoignage dépourvu d'ornement. » Il ajoute ce jugement, qui peut surprendre les modernes : « Une cérémonie funèbre s'accommode peu de la pompe de l'éloquence. » Cicéron ne prévoyait pas que ce genre d'éloquence deviendrait de tous le plus pompeux, et que les discours les plus majestueux et les plus magnifiques qu'il y ait au monde seraient précisément des oraisons funèbres. Mais s'il n'a pas pu soupçonner le développement que ce genre prendrait, il a peut-être bien jugé de ce qu'il fut en général à Rome. Là, comme en célébrant le défunt on faisait en même temps l'éloge de ses ancêtres, qu'on racontait sommairement leur vie, le discours devait le plus souvent ressembler à un sec précis d'histoire. De plus, l'éloge funèbre à Rome resta presque toujours un discours de famille, consacré à la gloire domestique, et par conséquent enfermé en d'assez étroites limites. D'ailleurs le parent, fils ou frère, à qui l'usage imposait cette fonction funéraire pouvait n'avoir pas de talent. Chez nous, l'oraison funèbre est devenue si imposante parce qu'à l'éloge du défunt elle a mêlé de hautes pensées sur les mystères de la vie et de la mort, sur la politique, la morale, la religion, et surtout parce que dans le choix de l'orateur on proportionnait pour ainsi dire le panégyriste au héros, en confiant par exemple la gloire d'un Condé au génie d'un Bossuet.

Cependant il faut n'accepter qu'avec une certaine réserve le témoignage dédaigneux de Cicéron, puisque lui-même, on l'a vu, en plus d'un endroit se montre sensible à la beauté de ces discours et qu'il admire celui du vieux Fabius et va même jusqu'à imiter celui de Lélius. Nous avons peine à croire que ces éloges solennels aient été maigres et secs. Ils devaient au contraire, autant du moins que le permettaient en chaque siècle l'état de l'éloquence et le progrès de la culture littéraire, ne pas manquer d'une certaine emphase. Les fragmens que nous venons de citer sont sur un ton qui n'est pas trop modeste. On peut d'ailleurs s'en rapporter à l'orgueil des familles, qui ont dû se faire les honneurs à elles-mêmes de leur mieux. La preuve qu'on attachait une grande importance à ces morceaux d'éloquence, c'est qu'on tint à les publier avant même qu'on songeât à publier les discours politiques, car les plus anciens monumens écrits de l'éloquence romaine, selon Cicéron, sont les éloges funèbres. On voit d'ailleurs par bien des exemples que, si l'orateur de la famille, désigné par l'usage, paraissait devoir rester au-dessous de sa tâche, on chargeait de composer le discours un orateur en renom. Bien plus, même quand l'orateur de la famille avait du talent, on préférait recourir à un talent

supérieur. C'est ainsi que Lélius, le plus élégant et le plus habile orateur de son temps, écrivit deux éloges de Scipion Émilien, l'un, dont nous avons déjà parlé, pour le frère du défunt, l'autre pour son neveu Tubéron, alors pourtant que Tubéron était un homme fort cultivé, un politique accoutumé à la tribune, qui excellait dans la discussion, mais dont le langage dur et d'une sécheresse stoïque paraissait peu convenir à une grande cérémonie. Cicéron lui-même prêta son talent sans égal à la douleur d'autrui et écrivit pour Serranus, un père qui avait à prononcer l'éloge de son fils, un discours qui rendit, dit-il, ses funérailles très touchantes : *funus perluctuosum fuit*. Que de fois les familles ont dû emprunter le talent des grands orateurs sans que nous le sachions et sans que le public romain se doutât de cet emprunt, qu'on était intéressé à tenir secret!

D'ailleurs dans les grandes solennités, dans ce qu'on appelait les funérailles publiques, honneur décerné, au nom du sénat et du peuple, à d'illustres personnages, l'orateur était désigné par le sénat et naturellement choisi pour son talent. Sous la république, aux funérailles de Sylla, ce fut le plus célèbre orateur du temps, dit Appien sans le nommer, qui prononça l'éloge du terrible dictateur. Sous l'empire, où ces honneurs extraordinaires étaient un peu prodigués, ces éloges officiels n'étaient pas rares, car Quintilien dit « que les oraisons funèbres sont une des fonctions de nos magistrats qui souvent en sont chargés par un sénatus-consulte. » Pour ne citer qu'un exemple, un grand citoyen, Verginius Rufus, qui avait refusé l'empire, fut célébré après sa mort par Tacite sur le Forum dans un discours « qui répandit un nouvel éclat sur les Rostres, » et Pline ajoute « que ce fut le bonheur suprême de cet homme de bien d'être loué par le plus éloquent homme du siècle, *laudator éloquentissimus*. » Ces discours prononcés sur de pareils personnages par de pareils orateurs n'ont pas dû être médiocres, et si, chose que nous ignorons, ils n'ont pas mérité l'admiration, du moins furent-ils admirés par les contemporains.

S'il faut en croire un savant allemand, M. Huebner, nous possédons sans nous en douter une oraison funèbre romaine, l'*Agricola* de Tacite. Selon ce savant fort ingénieux, mais un peu téméraire, Tacite, retenu par des fonctions publiques dans une lointaine province, ne retourna à Rome que quatre ans après la mort d'Agricola, et comme après ce long délai le temps était passé du discours d'usage, il eut la pensée d'honorer du moins son illustre beau-père par un éloge écrit sous forme d'oraison funèbre. Nous aurions donc comme un exemplaire de cette antique éloquence perdue. Cette opinion a paru fort paradoxale et a été combattue par MM. Urlichs, Hoffmann et Hirzel; mais peut-être ne manque-t-il à cette opinion

que d'être présentée avec plus de mesure et d'être mieux défendue. M. Huebner, au lieu de produire à l'appui de sa thèse des exemples peu probans, aurait pu dire que plus d'une fois, quand un homme considérable mourait loin de Rome et par conséquent n'avait pu recevoir les honneurs usités sur le Forum, le parent qui eût été chargé de prononcer son éloge en faisait un sous forme de livre, en donnant plus ou moins à cet écrit le caractère de l'éloge funèbre. C'est ainsi que Brutus, le meurtrier de César, écrivit celui de son beau-père Appius Claudius, mort en Eubée, et celui de son oncle Caton, qui s'était si tragiquement suicidé à Utique. Pourquoi Tacite n'aurait-il pas fait de même? Sans doute l'*Agricola* a un caractère plus historique qu'oratoire. Il renferme des considérations ethnographiques, géographiques, sur la Bretagne, conquise par Agricola, et d'autres détails qui conviendraient peu à un discours funèbre prononcé devant le peuple; mais on conçoit qu'après quatre ans révolus Tacite n'ait pas cru devoir faire un simple discours d'apparat, même sous la forme du livre, et que le futur historien des *Annales* ait déjà cédé à la tentation de faire de l'histoire. Seulement il a été inspiré par les sentimens qu'il eût montrés au Forum comme orateur; il a entrepris, dit-il lui-même, ce livre par piété filiale, *professione pietatis*, et rien n'empêche de croire que la péroraison, par exemple, ne soit semblable à celles qu'on faisait d'ordinaire aux funérailles devant le cercueil : « S'il est un séjour pour les mânes des hommes vertueux, si les grandes âmes, comme les philosophes aiment à le penser, ne s'éteignent pas avec le corps, repose en paix, et, mettant fin à nos faiblesses, à nos regrets, à nos plaintes efféminées, rappelle-nous, nous ta famille, à la contemplation de tes vertus, qu'il n'est pas permis de pleurer. C'est par notre admiration, c'est par d'immortelles louanges, c'est en te ressemblant, si nous en avons la force, que nous devons t'honorer... » Cette belle et touchante apostrophe, qui renferme des sentimens analogues à ceux qu'on lit dans un certain nombre d'inscriptions funéraires et qui semblent avoir été d'usage, donne l'idée de ce que pouvait dire dans la péroraison un orateur à la tribune. Quoi qu'il en soit, nous croyons voir dans cette fin de l'*Agricola* comme un lointain retentissement et un souvenir, involontaire si l'on veut, de l'éloquence funèbre, et si par hasard on admettait que de pareils accens ont parfois retenti sur le Forum, on pourrait conclure qu'il y eut des jours où des éloges romains, par leur élévation pathétique, ont égalé nos oraisons funèbres. M. Huebner aurait pu citer à l'appui de son opinion, selon nous en bien des points hasardée et trop absolue, la péroraison de l'éloge d'Auguste prononcé par Tibère, telle que nous la trouvons dans Dion Cassius et qui est assez conforme à celle de Tacite : « Il ne faut donc pas le pleurer, et,

tandis que nous rendons son corps à la nature, nous devons éternellement révérer son âme comme celle d'un dieu. » Sans doute cette oraison funèbre d'Auguste n'est pas authentique : Dion, selon l'usage des historiens anciens, l'a composée lui-même; mais les auteurs, pour donner quelque crédit à leurs discours inventés, étaient obligés de respecter les coutumes et d'observer les vraisemblances. Si le discours de Tibère se termine ainsi, c'est qu'ainsi se terminaient les discours véritables. La fiction ne peut être que l'image de la réalité.

Nous ne voudrions pas trop exalter un genre d'éloquence dont nous savons si peu de chose et dont nous sommes obligé de deviner les mérites; nous reconnaissons volontiers que ces discours devaient être le plus souvent fort compromis par l'inexpérience des orateurs ou leur jeune âge, car les jeunes gens recherchaient ces occasions funèbres et paisibles pour faire sans encombre leurs débuts oratoires; mais, si on entendait de faibles harangues, on assistait à des scènes dont la diversité devait aux yeux de la foule renouveler l'intérêt. Chez nous, aux grandes funérailles, la cérémonie oratoire est toujours la même et n'offre rien de surprenant. L'orateur est un prêtre, il remplit un religieux office, et, à part le talent, qui peut varier, son apparition, sa personne, son costume, sont aussi prévus que la couleur des tentures qui décorent le temple. Combien plus attachante était la diversité de ces cérémonies à Rome et combien aussi les situations étaient plus touchantes! L'immense et naïve multitude rassemblée sur le Forum était déjà émue quand elle voyait monter à la tribune un fils venant célébrer l'honneur de son père, ou un père qui avait à ses pieds le cercueil de son fils, et quand ce père était le grand Fabius, cinq fois consul, prince du sénat, le sauveur de Rome, que de sentimens civiques à la fois et humains devaient faire battre les cœurs! Bien des scènes extraordinaires pourraient être dépeintes ici, si elles n'étaient pas si connues. Qu'on se rappelle seulement la harangue de Paul Émile, qui n'est pas, il est vrai, une oraison funèbre proprement dite, mais qui mériterait ce nom. Après avoir en peu de jours renversé le puissant royaume de Macédoine et fait prisonnier le roi Persée, il avait perdu ses deux enfans, les seuls qui lui restassent, l'un cinq jours avant, l'autre trois jours après son triomphe, le plus magnifique triomphe qu'on eût jamais célébré. Quand il prononça le discours où il rendait compte au peuple de ses opérations militaires, il ne put s'empêcher de parler d'un deuil domestique qui laissait désormais sa maison vide et, comme il dit, n'y laissait plus que le vieux Paul Émile. Il se proposa comme un exemple des vicissitudes humaines, fit voir que lui le vainqueur était plus malheureux que le roi vaincu, puisque celui-ci, tout captif qu'il était avec ses enfans captifs, avait du moins

la douceur de les voir vivans; mais il n'avait pas, ajoutait-il, le droit de se plaindre, car, connaissant les trahisons ordinaires de la fortune, et sachant que les grandes prospérités sont compensées par de grands revers, il avait formé le souhait que le malheur, s'il devait éclater, tombât sur sa propre famille plutôt que sur la république. Il faut lire dans Tite-Live et dans Plutarque cette harangue d'une si sereine magnanimité, où l'orateur, loin de demander des consolations, semblait vouloir consoler le peuple de sa propre infortune. Comment un tel langage aurait-il pu ne pas produire sur la foule une impression profonde? Voilà des scènes qui ne sont point possibles quand le discours funèbre est prononcé par un orateur d'office et qui doivent leur touchante beauté non-seulement à la grande âme de l'orateur, mais encore à cette circonstance, que l'orateur mène lui-même son deuil.

D'autres scènes, pour nous un peu étranges, mais qui ne semblaient pas telles aux Romains, pouvaient toucher par leur puérilité même quand montait à la tribune un adolescent orphelin ou même un enfant. Octave fit l'éloge funèbre de son aïeule Julie à douze ans; Tibère fut plus précoce encore, n'ayant que neuf ans quand il rendit les honneurs à son père. Aucun ancien rapportant ces faits ne témoigne d'étonnement. Il n'y avait pas trop lieu de s'étonner de cette précocité, puisqu'on savait bien que ces enfans avaient un excellent précepteur, un maître de rhétorique, et que leurs discours n'avaient pas dû leur coûter. Les populations méridionales ne trouvent rien de disgracieux ou de choquant à ces graves enfantillages. Aujourd'hui encore à Rome, la veille de Noël, dans certaines églises, sur une estrade, sorte de tribune, de petites filles de six ans prononcent de longs discours oratoires sur les mérites de l'enfant divin. A côté de ces gentillesses, qui ne laissaient pas de remuer les cœurs, qu'on se figure maintenant l'oraison funèbre de Jules César par Antoine, qui fut tout un drame tumultueux et terrible que Shakspeare a jugé digne de son théâtre. En des temps plus calmes, sous l'empire, peut-on croire qu'il n'y eût pas une immense curiosité quand l'empereur lui-même paraissait à la tribune pour rendre les honneurs funèbres à un membre de sa famille? Auguste y parut plusieurs fois pour célébrer successivement, après leur mort, son neveu Marcellus, son gendre Agrippa, sa sœur Octavie, son fils adoptif Drusus. La multiplicité de ces deuils dans une même famille souveraine pouvait être pour le peuple un sujet de compatissantes réflexions. D'autres oraisons funèbres devaient offrir un grand intérêt politique lorsque le nouveau prince, après son avénement, faisait l'éloge de son prédécesseur, lorsque par exemple l'énigmatique Tibère prononça celui d'Auguste et qu'on put se demander ce qu'il fallait craindre ou espérer. Il y eut même de ces funérailles impé-

riales où la solennité de la mort finit en divertissante comédie, quand le jeune Néron célébra les vertus et la sagesse de l'imbécile Claude. Comme les oreilles avaient dû se dresser pour entendre cette oraison funèbre, artistement composée par Sénèque, discours qu'il était si difficile de faire, plus difficile encore de faire accepter, alors que personne n'avait d'illusions sur les mérites du défunt, Néron moins que personne, alors que plus d'un dans l'assemblée pouvait même soupçonner l'orateur d'avoir empoisonné son héros! La foule, longtemps attentive et décente, n'y tint plus et finit par éclater de rire. D'autre part, le peuple, en entendant louer le meilleur des empereurs, Antonin le Pieux, par le meilleur des princes, Marc-Aurèle, ne dut-il pas se livrer à la joie de ses espérances et goûter les promesses d'un beau règne? Ainsi, dans ces solennités oratoires de la mort nécessairement uniformes, l'âge, le talent, la situation de l'orateur ranimaient la curiosité, et des scènes sublimes, pathétiques, piquantes même, offraient à la multitude un intérêt que ne peuvent avoir nos régulières cérémonies.

Ce serait un rapprochement bien forcé que de comparer les éloges romains avec nos oraisons funèbres, puisque un des termes de la comparaison nous fait presque entièrement défaut, mais il convient pourtant de hasarder ici quelques réflexions. Nous ne nous refusons pas à croire, avec Cicéron, qu'en général ces éloges ont été médiocres; ils devaient l'être le plus souvent, comme du reste ils l'ont été chez nous. Si nous n'avions pas eu par le plus glorieux hasard un Bossuet pour prêter à l'oraison funèbre son enthousiasme et sa poésie biblique, et si par la plus extraordinaire conjoncture Bossuet lui-même n'avait pas rencontré les sujets les plus dignes de son éloquence, une révolution inouie, la chute d'un trône et d'une église, puis toutes les fragilités de la jeunesse, de la beauté, de la grâce réunies dans une seule personne royale, enfin l'héroïsme et le génie de celui qui passait pour le premier des capitaines, pense-t-on que l'oraison funèbre occuperait une grande place dans l'histoire de notre littérature? Qui lit aujourd'hui celles de Mascaron, de Fléchier, de Bourdaloue, véritables orateurs pourtant, mais dont tout le talent n'a pu donner une vie durable à des discours qui, par leur nature même, semblent devoir ne pas longtemps survivre aux morts? L'orateur romain n'avait qu'un avantage, mais il était grand, c'était de pouvoir exalter franchement, sans restriction et sans scrupule religieux, les vertus et les grandeurs humaines, devant une assemblée de citoyens, une foule populaire prompte à s'émouvoir, pour qui d'ailleurs les louanges accordées au défunt étaient en même temps les louanges de la patrie. Chez nous au contraire, au temps de Louis XIV, l'orateur sacré, à la fois prêtre et homme de cour, ne

sait comment concilier les devoirs et les bienséances de son double caractère, obligé tour à tour d'exalter les grandeurs devant les grands et de les abattre devant Dieu, et, dans cette perplexité oratoire, il est même certain de ne pas persuader son cercle restreint d'invités composé d'ambitieux et de courtisans, lesquels ne croient pas à la vanité des grandeurs et y croient si peu qu'ils aspirent dans le moment même aux dignités que la mort a rendues vacantes, et durant le discours où on feint de mettre en pièces la gloire du défunt ne pensent qu'à en recueillir pour eux-mêmes les précieux débris. Orateur et auditoire sont également dans une sorte de contrainte, et après eux le lecteur, dont l'esprit se rend avec peine à ces discours toujours un peu mensongers qui ne reposent pas sur une véritable sincérité historique, où la flatterie est d'autant plus choquante qu'elle est prodiguée au nom d'une austère religion qui la réprouve, où de plus, par une trop visible contradiction, on méprise la gloire tout en glorifiant outre mesure le héros. De là une éloquence brillante, mais sans crédit, où le sermon fait tort à l'histoire et l'histoire au sermon, une pompe convenue, décoration passagère et périssable qui ne dure guère plus longtemps que les catafalques, les titres, les inscriptions et tout ce que Bossuet appelle les vaines marques de ce qui n'est plus.

II.

Les honneurs de l'oraison funèbre furent accordés même aux femmes. Au temps de Camille, après le sac de Rome par les Gaulois, la république voulut, pour accomplir un vœu, envoyer un vase d'or à Delphes, et comme l'or manquait, les dames de leur propre mouvement offrirent leurs bijoux : « en récompense de quoi, dit Plutarque traduit par Amyot, le Sénat ordonna qu'elles seraient louées publiquement de harangues funèbres après leur trépas, ni plus ni moins que les grands et honorables hommes. » Ce témoignage de Plutarque, bien qu'il soit conforme à celui de Tite-Live, a embarrassé quelquefois les historiens de la littérature romaine, parce qu'il est en désaccord avec celui de Cicéron disant que pareil honneur a été rendu pour la première fois par Catulus à sa mère Popilia, en l'an 102, au temps de Marius. Cette contradiction n'est qu'apparente et s'explique. Plutarque parle d'un privilége extraordinaire et personnel qui fut officiellement octroyé aux généreuses matrones qui avaient fait le sacrifice, d'un droit qui naturellement s'éteignit avec elles, tandis que Cicéron mentionne la première oraison funèbre qu'un orateur ait faite en l'honneur d'une dame, de son autorité privée. Cet exemple devint coutume, et

depuis toutes les matrones âgées reçurent cet honneur. Le grand novateur, Jules César, innova sur ce point en célébrant, le premier, une jeune femme, son épouse Cornélie, ce qui lui valut l'amour du peuple « comme homme débonnaire et de nature cordiale. » Ainsi peu à peu l'usage devint général, et les grandes familles purent, sans distinction de sexe ni d'âge, honorer d'un discours public leurs membres défunts.

L'éloge des femmes devait être aussi simple que l'était leur vie. Bien que la matrone romaine fût plus libre que la femme athénienne, qu'elle ne fût pas enfermée dans un gynécée et qu'elle eût le droit de paraître dans les compagnies, son vrai mérite et sa gloire étaient de passer pour une bonne et exacte maîtresse de maison, de présider au travail de ses servantes, de travailler elle-même de ses mains. Dans un temple, celui du dieu Sancus, se trouvait une statue en bronze, image de Caia Cæcilia, femme de Tarquin l'Ancien, et à côté d'elle ses sandales et ses fuseaux précieusement conservés, comme symboles de son assiduité à la maison et de son travail journalier. Cette statue, qu'on voyait encore au temps de Plutarque, représentait l'idéal proposé aux dames romaines. C'est aussi de cette façon que nous apparaissent dans l'histoire les dames dont on veut nous donner une noble idée. La sœur d'Horace est en train d'achever un vêtement pour son fiancé Curiace; la chaste Lucrèce inspire au jeune Tarquin un amour furieux, étant vue tard dans la nuit au milieu de ses servantes avec sa quenouille, en matrone accomplie. Même dans les temps de décadence et de corruption, l'idéal subsiste, et le maître du monde, Auguste, se pique encore de ne porter que des vêtements filés par sa femme ou sa sœur, ou même par ses filles, qui pourtant, s'il en faut croire la chronique légère de Rome, étaient loin de passer tout leur temps à filer.

En lisant les nombreuses inscriptions recueillies sur les tombeaux des femmes, on peut se figurer quelles vertus on aimait en elles, et par suite quel devait être le ton de leur éloge funèbre : « Elle fut très bonne, très belle, pieuse, pudique, soumise. » On ajoutait : « Elle garda la maison, *domiseda*, elle fila la laine, *lanifica*. » Ce dernier mot était pour les Romains si caractéristique qu'il finit par exprimer non plus un travail, mais une vertu, et par prendre un sens purement moral, comme on le voit par les mots qui l'entourent. Rien ne fait mieux comprendre ces sortes d'éloges qu'une épitaphe qui doit être fort ancienne, à en juger par la langue et l'orthographe, et qui est un chef-d'œuvre de simplicité décente. C'est la pierre du tombeau qui parle : « Passant, bref est mon discours, arrête et lis. C'est ici le tombeau d'une belle femme. Ses parens l'appelèrent Claudia. Elle aima son mari de tout son amour :

elle mit au monde deux fils ; elle laissa l'un sur la terre et l'autre déjà enfermé dans le sein de la terre; elle fut aimable en ses discours et noble dans sa démarche; elle garda la maison et fila la laine. J'ai dit; passe! » En latin, cette épitaphe est charmante parce que le contraste d'une vieille langue et d'une orthographe archaïque avec la délicatesse du sentiment lui donne plus de grâce. On y trouve même un trait exquis, quand la pierre qui parle, après avoir arrêté le passant, l'engage à continuer bien vite son chemin de peur qu'une présence prolongée ne profane le repos et le silence d'une si pudique et discrète personne.

Par cela que la vie des femmes était enfermée en d'étroites limites et que, pour être parfaite, elle devait être partout la même, leurs éloges funèbres étaient uniformes. Il n'y avait point là des différences d'actions, d'honneurs de titres, comme dans les éloges des hommes. Une longue inscription, celle de Murdia, laisse voir que le panégyriste a quelque scrupule de redire ce qui a été déjà dit tant de fois; après avoir épuisé la liste des vertus féminines il conclut avec une sorte de découragement : « Enfin elle était semblable à toutes les honnêtes femmes. » Il expose même longuement la cause de son embarras, non sans noblesse : « L'éloge des femmes honnêtes est toujours à peu près le même dans sa simplicité, parce que leurs qualités naturelles, non altérées sous la garde de leur propre surveillance, n'exigent pas la variété des expressions, et comme on ne leur demande à toutes que la même bonne renommée et qu'il est difficile à une femme de se donner des qualités nouvelles, sa vie ne pouvant guère sortir d'une paisible uniformité, elle cultive nécessairement des vertus communes, pour ne pas risquer, en négligeant une de ces vertus, de ternir toutes les autres. » L'orateur est embarrassé de dire du nouveau et le déclare ingénument. Eh bien! par une assez étrange fortune, la modeste gloire de ces existences cachées, dont on était en peine de parler, est parvenue jusqu'à nous, tandis que les éloges des hommes les plus illustres ont péri. Le temps a englouti les oraisons funèbres des consuls et des triomphateurs en respectant celles de quelques matrones. Ce fait peut s'expliquer. Les éloges des hommes, par cela qu'ils étaient publiés, n'avaient que l'éphémère durée du papier ou du parchemin, tandis que ceux des femmes, qu'il eût été malséant de faire passer de main en main, étaient gravés sur la pierre durable des tombeaux. Leur brièveté relative permettait ce mode de publication, et le caractère sacré des sépultures mettait de chastes mémoires à l'abri des profanes et indiscrets propos. M. Mommsen a fait voir que trois longues inscriptions que nous possédons en grande partie, consacrées à Turia, à Murdia, à Matidia, ne sont autre chose que des

oraisons funèbres transportées sur la pierre. L'éloge de Murdia offre une particularité curieuse : un fils y célèbre les vertus de sa mère, laquelle s'est remariée et a eu d'autres enfans. L'orateur, qui est d'un premier lit, remercie sa mère de ne pas l'avoir frustré au profit de ses frères nés d'un autre père. Il fait ainsi au public des confidences de famille, il parle longuement d'affaires, en vrai Romain. On ne s'attend pas à rencontrer dans une oraison funèbre des détails tels que ceux-ci : « Elle institua héritiers tous ses fils à titre égal, en réservant une part à sa fille. On reconnaît son amour maternel à cette sollicitude, à cette égalité de partage. A son mari, elle légua une certaine somme d'argent pour relever le droit de la dot par un témoignage d'estime. Pour ce qui me concerne, elle se rappela le souvenir de mon père, et, s'inspirant de lui et de sa propre droiture, après estimation faite, elle me laissa par testament un prélegs, non pour me préférer à mes frères en leur faisant tort ; mais par égard pour mon père, en mémoire de sa libéralité, elle résolut de me rendre ce que, au jugement de son mari, elle possédait de mon patrimoine, tenant ainsi à ce que ces biens, dont elle n'avait que le dépôt, redevinssent ma propriété, etc. » A travers ce style formaliste courent des effusions de tendresse et de reconnaissance. Une pareille oraison funèbre ne pouvait être faite qu'à Rome, où on mêlait les affaires au sentiment. On est tout étonné de se sentir touché par cette élégie, qui semble avoir été composée dans un greffe, et par ce langage si méticuleusement précis, que nous sommes aujourd'hui accoutumés à lire sur du papier timbré et non sur un tombeau.

Une autre inscription qui présente les mêmes caractères, l'éloge de Turia, est plus précieuse encore et plus instructive. Est-ce une longue épitaphe ou bien une oraison funèbre? Il serait hors de propos de discuter ce point, puisque dans les deux cas ce serait toujours un hommage funèbre rendu à une matrone. Dans cette inscription, remarquable par son étendue et par les intéressans détails qu'elle renferme, un mari, un personnage consulaire, Lucrétius Vespillo, célèbre les vertus de sa femme, dont le rare dévoûment lui a sauvé la vie durant les proscriptions du triumvirat. Ayant perdu ce modèle des épouses après quarante et un ans de mariage, il épanche avec ses regrets les secrets les plus intimes de sa maison. Pour mettre en lumière la délicatesse de sa femme en affaires, il parle de testamens, de partages, de dots, en établissant si bien les distinctions du droit, que cette épitaphe est devenue aujourd'hui le texte de savantes discussions juridiques. Il fallait que le public romain fût bien familier avec la langue du droit pour qu'on se crût autorisé à l'entretenir d'affaires domestiques si compliquées. De

même que, dans les funérailles des hommes qui avaient joué un rôle politique, on se plaisait à dérouler toute la gloire de la famille, ainsi, dans les éloges plus modestes des femmes, il semble qu'on se fît un devoir de montrer jusqu'à quel point la famille était honnête, et d'étaler à tous les yeux les arrangemens, les contrats, les comptes entre parens comme des témoignages de cette honnêteté. Évidemment le public prenait grand intérêt à voir dévoiler ces mystères qu'aujourd'hui on se garderait bien de divulguer. L'éloge funèbre devenait ainsi une suite de confidences, parmi lesquelles il y en avait parfois d'assez surprenantes sur le ménage et les plus secrets entretiens des époux. Ainsi dans cette inscription le mari nous révèle un touchant entretien qu'il eut avec sa femme au sujet d'une proposition qu'elle lui fit un jour et qu'il repoussa avec horreur, mais qui fait bien connaître l'abnégation héroïque de cette épouse sans pareille : « Désespérant de ta fécondité, affligée de ne pouvoir me donner des enfans, ne voulant pas que ce mariage stérile m'ôtât à jamais l'espoir d'une postérité, tu me parlas de divorcer pour ouvrir ma maison vide à la fécondité d'une autre épouse..., me promettant de regarder les enfans qui naîtraient comme tiens, ajoutant que notre patrimoine resterait commun, qu'il n'y aurait pas séparation de biens, que ceux-ci demeureraient comme par le passé sous ma main, que tu leur donnerais encore tes soins, si je le voulais; qu'ainsi il n'y aurait rien de changé dans notre communauté et que désormais tu aurais pour moi les sentimens d'une sœur... Je dois avouer que cette proposition me transporta de colère et me mit hors de moi... Parler entre nous de divorce! nous séparer avant que la loi fatale de la mort nous sépare! te figurer que tu puisses cesser d'être ma femme! Ai-je donc le désir et le besoin d'avoir des enfans au point de manquer à ma foi conjugale? mais pourquoi en dire davantage? Tu demeuras ma femme, car je n'aurais pu céder à ton vœu sans me déshonorer et sans faire notre commun malheur. » Cette très longue inscription, dont les fragmens rempliraient bien dix pages de nos livres, est tout entière, sous forme d'une apostrophe, adressée non au public, mais à la défunte. Cette forme inusitée, bien que fort remarquable par sa continuité, n'est pas ce qui nous étonne le plus. Ce qui frappe surtout, c'est la confiance, l'abandon, la familiarité avec laquelle on expose à tous les regards les sentimens d'une femme, de sa propre femme, jusqu'à rappeler les conversations conjugales sur le sujet le plus délicat. Et pourtant ce n'est pas un homme simple qui parle, c'est un personnage consulaire, ce que nous appellerions un homme du grand monde. Dans ces éloges funèbres, il y a une candeur peu discrète, bien que toujours noble.

Les Romains n'étaient pas retenus dans leurs rapports avec le public par le bon ton, le bel usage et les mille réserves de la sociabilité moderne. Ce sont précisément ces épanchemens familiers qui donnaient tout leur prix à ces sortes de discours ou d'inscriptions. Au lieu des jugemens généraux en termes vagues que les bienséances modernes imposent à l'éloge funèbre d'un particulier, les Romains entendaient ou lisaient l'histoire de toute une vie et, quand il s'agissait d'une femme, l'histoire d'une vie d'autant plus intéressante qu'elle s'était passée à l'ombre du foyer, et que pour la première fois le voile était levé sur un mystère domestique. Apprendre les secrets d'une famille, des détails sur sa fortune, sur l'arrangement de ses intérêts, sur les sentimens du mari et de la femme et apprendre tout cela par la bouche du mari lui-même, c'était assurément un très grave plaisir qui en tout pays tiendrait en éveil l'attention populaire. Je ne sais quel honnête Romain disait un jour qu'il voudrait habiter une maison de verre pour que chacun pût voir ce qu'il y faisait; l'éloge funèbre à Rome, grâce à la simplicité antique, avait souvent quelque chose de cette transparence.

Nous venons de recueillir les rares et menus fragmens de toute cette éloquence funèbre qui a paru à des critiques anciens et modernes assez chétive, et qui pourtant n'est pas indigne d'une sérieuse attention. Pour en comprendre la grandeur et le prestige, il ne faut pas se la figurer dans les siècles lettrés, au temps de Cicéron par exemple, en un temps où l'honneur de ces éloges, accordés à tout le monde, était devenu banal, où les discours étaient tenus devant une populace sans patrie et sans naïve simplicité, et où d'ailleurs l'éclat de l'éloquence politique et judiciaire éteignait tout autour d'elle. On doit se représenter l'oraison funèbre à l'époque des guerres puniques, alors que ces solennités oratoires étaient le privilége des illustres familles, et quand il y avait encore un vrai peuple romain, à la fois inculte et capable de nobles émotions. On fait mal l'histoire de la littérature quand on juge les discours destinés à la foule selon leur valeur littéraire, uniquement au point de vue de l'art, sans se rappeler les circonstances, les mœurs, les usages, le degré de culture, les sentimens des auditeurs. Nous autres lettrés, nous sommes toujours tentés de chercher partout le talent, même dans les siècles où il n'y avait pas encore de nom pour désigner la chose. Mais y a-t-il grand talent en général dans les œuvres populaires? En trouve-t-on toujours dans les discours, dans les prières, dans les chants patriotiques, dans tout ce qui a ému la multitude? Si dans deux mille ans on retrouvait tout à coup les vers de *la Marseillaise* perdue, qui pourrait croire facilement

que ces faibles rimes ont excité un si furieux enthousiasme et ont versé à des millions d'hommes l'ivresse de la gloire et de la mort? Pense-t-on qu'à Rome, dans les temps les plus anciens, les orateurs politiques même, pour produire de puissans effets, aient eu besoin de beaucoup d'art ou de talent naturel? Nous connaissons quelques-unes de leurs harangues ou de leurs phrases; elles nous paraissent ternes et froides, mais elles ont été vivantes en leur temps, en leur lieu. Telle phrase épaisse et lourde a pesé dans la balance de la politique, telle autre qui est rude a été toute-puissante par sa rudesse même, telle invective grossière a mis l'état en péril, telle maxime banale l'a sauvé. Si l'orateur a été sec, c'est que le public n'était pas exigeant, et que la brièveté était plutôt le signe de la force. Le temps, l'opportunité, l'état des esprits et des âmes, l'ignorance même, tout cela a pu prêter à certains discours qui nous paraissent abrupts une vertu que toutes les rhétoriques du monde ne sauraient donner. Il en fut ainsi de l'oraison funèbre, qui devait son imposant caractère non à l'art de l'orateur, mais aux grands sentimens qu'il éveillait dans l'immense et naïve assemblée. L'honneur des nobles familles, la gloire de Rome, la religion de la mort, la cérémonie de l'appareil funéraire, voilà surtout ce qui parlait aux imaginations et aux cœurs. Si l'éloquence n'était pas dans le discours, elle était dans le spectacle. Seulement, pour comprendre ces sentimens populaires, il faut se remettre sous les yeux la scène des funérailles. Nous osons dire qu'une oraison funèbre de Bossuet, fût-ce celle du grand Condé, qui n'avait pour théâtre qu'une église et pour auditoire qu'un public choisi, produisait un moindre effet que le simple discours d'un Romain parlant sur le Forum, du haut de la tribune, ayant pour auditoire tout le peuple attiré par la splendeur des funérailles patriciennes et pour témoins les images des ancêtres, on serait tenté de dire les ancêtres mêmes, quand on se rappelle ces curieux et presque incroyables détails que nous fournit l'histoire.

On sait que dans les grandes maisons on rangeait le long de l'atrium, en des armoires semblables à de petites chapelles, les portraits des personnages qui avaient illustré la famille, des bustes en cire, autrefois moulés, après leur mort, sur le visage même des héros, de vrais portraits, auxquels on ajoutait la couleur du teint, et parfois des yeux de verre, pour mieux représenter les apparences de la vie. Au-dessous de chaque buste, on lisait une inscription relatant les titres honorifiques, les hauts faits accomplis, une sorte d'histoire abrégée dont l'orateur, dans son oraison funèbre, ne manquait pas de faire usage. Le jour des funérailles d'un membre de la famille, on tirait tous les bustes de leur retraite vénérée; ils

faisaient partie du cortége, mais non pas, comme on croit souvent, portés sur des piques ou des javelines. Non, la figure de cire pouvait, grâce à un mécanisme commode, se détacher du buste même et, comme nos masques, s'appliquer sur un visage vivant. Des acteurs chargés de représenter chaque personnage s'affublaient avec noblesse de cette figure empruntée. De plus, chacun de ces acteurs devait imiter la démarche et les gestes traditionnellement connus du grand homme dont il jouait le rôle. C'était comme une sublime mascarade dont personne n'était tenté de sourire, et qui produisait, au moins sur ceux qui la voyaient pour la première fois, une extraordinaire impression. Tous ces acteurs portant chacun le costume qui convenait à la dignité de l'antique héros dont il était l'image, la robe de pourpre, si celui-ci avait été consul, la robe d'or s'il avait été un triomphateur, montaient chacun sur un char au milieu du plus magnifique appareil. Les consuls en effigie étaient précédés de leurs licteurs avec les faisceaux renversés, le triomphateur voyait devant lui la file des chars qui portaient aussi l'image du butin fait jadis sur les ennemis par lui vaincus. Il y eut six cents chars aux funérailles de Marcellus, à celles de Sylla six mille. Enfin venait, étendu sur un lit de parade, porté sur les épaules de ses fils ou de ses parens, le défunt couvert de ses vêtemens d'apparat, et, s'il était dans un cercueil fermé, au-dessus se trouvait son image en cire. Ici commence la scène oratoire qui nous occupe. Ce long cortége une fois arrivé au Forum, on plaçait le mort contre la tribune aux harangues, quelquefois couché, le plus souvent debout; les ancêtres, ces morts vivans, descendaient de leurs chars et allaient s'asseoir sur des chaises d'ivoire rangées en demi-cercle au pied de la tribune. Alors l'orateur, qui était un fils, un frère ou un parent du défunt, prononçait son discours devant ce sénat d'aïeux en présence desquels il semblait qu'il ne fût point permis de mentir. On comprend dès lors de quel noble intérêt pouvait être un pareil discours, si inculte qu'il fût, déclamé par un orateur ému de son propre deuil, qui, dans la revue des gloires de sa famille, promenait la main sur toutes ces têtes héroïques, les désignant du geste l'une après l'autre. La simple énumération des titres prenait une majesté pathétique quand on avait ainsi sous les yeux le héros qui les avait mérités. Combien aussi la vue de ce mort debout pouvait émouvoir, on le vit bien aux funérailles de Jules César, quand tout à coup son effigie, mue par un ressort caché, se mit à tourner lentement, montrant de tous côtés les vingt-trois coups de poignard et les blessures saignantes du grand homme. Le peuple, à cette vue, emporté par une pitié furieuse, courut aussitôt mettre le feu au palais où César avait reçu la mort.

Polybe, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, et qui, comme étranger, a été peut-être plus sensible à l'émouvante nouveauté de ces scènes, leur attribue un grand effet moral. C'est une bonne fortune pour nous, en pareil sujet, de pouvoir nous appuyer sur les paroles d'un témoin si véridique, de tous les historiens le moins déclamateur. Il fait part de ses impressions, et, comme s'il voulait répondre d'avance à toutes nos curiosités, il nous dit de point en point quels sentimens les différentes parties du discours funèbre éveillaient dans la foule. Pendant la première partie, consacrée aux vertus et aux actions du défunt : « Voyez ce qui arrive, dit-il, les assistans se rappellent, se remettent sous les yeux tout ce qu'il a fait, et non-seulement ceux qui ont pris part à ces actions, mais ceux-là même qui n'y ont point participé sont tellement émus, que le deuil d'une famille devient le deuil du peuple. » Dans la seconde partie, dans l'éloge des ancêtres : « Ainsi la renommée des citoyens vertueux se renouvelle sans cesse et devient immortelle ; ainsi se fait connaître à tous et passe de bouche en bouche, à travers les générations, la gloire de ceux qui ont bien servi la patrie. » Ce qui paraît avoir encore plus touché Polybe, c'est l'apparition des ancêtres : « Non, dit-il, il n'est pas de plus beau spectacle pour un jeune homme épris de la gloire. Voir la réunion de tous ces hommes célèbres par leur vertu, les voir en quelque sorte revivre et respirer dans leurs images, quel puissant aiguillon! Non, on n'imagine rien de plus beau. » Cet effet produit par les images sur la jeunesse romaine est constaté aussi par Salluste, non pas, il est vrai, sur la jeunesse de son temps, dont le cœur n'était plus ouvert à l'enthousiasme; Salluste parle non de ce qu'il a vu autour de lui, mais de ce qu'il a appris, et renvoie précisément au temps de Polybe : « J'ai souvent entendu dire que Q. Maximus, P. Scipion et les autres grands hommes de notre république avaient coutume de déclarer que la vue des images de leurs ancêtres allumait dans leur âme un ardent amour de la vertu. » Ces témoignages, surtout celui de Polybe, parlant de ce qu'il a vu, prouvent qu'il ne s'agit pas ici d'une fastueuse et vaine cérémonie faite uniquement pour es yeux.

La vue des ancêtres debout sur leurs chars avec l'appareil de leurs dignités, en exaltant les âmes d'élite, ne laissait pas indifférente la multitude même, qui, devant ce long cortége et ce défilé des siècles, se familiarisait avec les annales de Rome. On s'accoutumait à reconnaître les hommes illustres, à les distinguer les uns des autres, à mettre les noms sur les visages, on se les montrait du doigt : Celui-ci a vaincu Annibal! celui-là a détruit Carthage! On ne peut guère imaginer un meilleur cours populaire d'histoire ro-

maine. Quand par hasard, pour une cause ou une autre, une image manquait, la foule la cherchait des yeux. Ainsi, lorsque César, aux funérailles de sa tante Julie, qui avait été la femme de Marius, eut la hardiesse de faire reparaître l'image proscrite du grand proscrit, qu'on n'avait plus revue depuis la victoire de Sylla, on battit des mains, on applaudit le jeune audacieux « d'avoir en quelque sorte ramené des enfers les honneurs de Marius en la ville de Rome après un si long temps qu'on les avait tenus ensevelis. » Sous le règne de Tibère, aux obsèques de Junie, femme de Cassius et sœur de Brutus, parmi les nombreuses images de vingt familles illustres, le peuple sut bien remarquer l'absence des deux meurtriers de César, ce qui fait dire à Tacite « qu'ils brillaient entre tous par cela même qu'on ne les voyait pas. » Ces grands spectacles n'étaient donc pas perdus même pour le peuple. C'est ici le moment de remarquer avec quel sûr instinct de sa grandeur future Rome a tenu de bonne heure à faire connaître aux citoyens sa propre histoire. En un temps où l'écriture était à peine connue, ou du moins n'était pas vulgaire, les grands pontifes étaient déjà chargés d'inscrire sur un tableau blanc les principaux événemens de l'année et d'exposer ces annales dans leur maison ouverte, « pour que le public, dit Cicéron, pût toujours les consulter, *potestas ut esset populo cognoscendi.* » Avec les mêmes sentimens, les nobles familles laissaient voir dans la partie la plus accessible de leur demeure les bustes de leurs membres célèbres avec une instructive légende historique. Ensuite, qu'étaient les oraisons funèbres, sinon des biographies et des fragmens d'histoire romaine? Enfin ce cortége des ancêtres n'était-il pas en chair et en os une parlante évocation du passé? C'étaient là de belles institutions civiques en un temps où il n'y avait pas de livres. L'idée morale et patriotique y domine; on pensait que, pour produire des héros, le plus sûr moyen est de mettre l'héroïsme des pères sous les yeux des enfans; on le pensait et on le disait expressément, selon Valère Maxime : « Si on place à l'entrée des maisons les images des ancêtres avec leurs titres, c'est pour avertir les descendans, non-seulement de lire, mais d'imiter les vertus. » Que dans ce dessein les Romains aient parfois trop embelli leurs annales, qu'ils y aient glissé de glorieux mensonges, cela ne peut étonner chez un peuple qui mettait le patriotisme bien au-dessus de la vérité. Peut-être aujourd'hui sommes-nous tombés dans un excès contraire.

Sous prétexte de vérité stricte, nous avons trouvé un savant plaisir à diminuer nos gloires, allant, nous aussi, jusqu'à l'hyperbole, mais en sens inverse, à l'hyperbole du mépris; en vers, en prose, dans les livres, sur le théâtre, nous avons déchiré nos grands

hommes et usé de notre culture littéraire pour ravager consciencieusement le plus beau patrimoine de la patrie. D'autre part, pendant des siècles en France, on n'a pas même tenté d'apprendre au peuple sa propre histoire, et même on semble avoir voulu la lui cacher. Les grossiers Romains au temps des guerres puniques étaient mieux tenus au courant de leurs annales que nos multitudes dans les siècles les plus lettrés. Le plus pauvre quirite, sans ouvrir un livre, pouvait voir à de certains jours l'histoire romaine passer dans la rue. Tandis que nous ne pouvons donner à nos enfans d'élite que des livres illustrés de portraits, les jeunes Romains nobles avaient sous les yeux les images en relief des hommes illustres, empreintes fidèles de leur visage, avec leurs titres de gloire. Leur maison renfermait donc à la fois des annales et un musée historique, que de temps en temps un orateur expliquait dans une oraison funèbre, un musée vivant qui sortait quelquefois de son immobilité séculaire et marchait sur le Forum.

Il nous a semblé qu'un genre d'éloquence si antique, si national, si naturellement sorti des institutions d'un grand peuple, ne mérite pas le silence où les historiens de la littérature l'ont laissé, et qu'en prenant la peine d'ôter au sujet ses épines, en montrant quelles furent les infirmités et les grandeurs de cette éloquence, on pourrait en faire une assez lucide histoire qui ne manquerait pas d'un certain intérêt, sinon littéraire, du moins politique et moral; mais, pour faire cette histoire il faut accorder quelque chose à l'imagination et par elle décrire ce que des documens, certains sans doute, mais rares et incomplets, nous laissent seulement entrevoir. Il ne suffit pas en effet de recueillir comme des ossemens desséchés dans la poussière des âges les témoignages épars, les fragmens, les inscriptions, et de les ranger froidement en ordre, à leur date, en de méthodiques compartimens; ils ne prennent toute leur valeur que si à leur aide on recompose l'être moral dont ils sont comme les débris. Il faut donc par la pensée ranimer ces restes inertes, les replacer dans leur monde disparu, se représenter avec vraisemblance la vie dont nous n'avons plus sous les yeux que les vestiges éteints, deviner enfin les sentimens et les émotions d'un peuple depuis si longtemps enseveli, en recourant à une science assez incertaine, il est vrai, et qui n'a pas de nom, mais qu'on pourrait appeler l'archéologie des âmes.

CONSTANT MARTHA.

L'ÉRUDITION DANS LE ROMAN

Trois Contes, par M. Gustave Flaubert. Paris 1877.

Ce n'est peut-être pas toujours, dans les lettres, une bonne fortune que de débuter trop bruyamment, avec fracas, demi-scandale, et de s'imposer d'abord, de haute lutte, à l'attention publique. M. Flaubert en est un bon exemple. Voilà tantôt vingt ans qu'il a soulevé la plus vive mêlée de discussions autour de *Madame Bovary;* depuis lors c'est vainement qu'il a transporté ses lecteurs des herbages de la Normandie jusque sur les ruines de Carthage, qu'il les a ramenés de Carthage à Paris, et de Paris remmenés aux déserts de la Thébaïde; ils l'ont suivi, mais, pour eux comme pour tout le monde, il est resté l'auteur de *Madame Bovary*. Rien n'y a fait, ni *Salammbô*, ni l'*Éducation sentimentale*, — et quant à ce malheureux essai dramatique du *Candidat*, comme aussi pour cette composition bizarre, ennuyeuse, informe, de *la Tentation de saint Antoine*, ce qu'on en peut dire de moins sévère, c'est qu'il est étonnant que l'éclat de leur insuccès n'ait pas fait seulement pâlir la renommée de *Madame Bovary*. Et vraiment, si les pères pouvaient être envieux de leurs enfans, de la figure qu'ils font dans le monde, surtout si l'on ne gardait pas un souvenir à toujours flatteur des premiers murmures de la popularité naissante, nous croirions volontiers que M. Flaubert se fût plus d'une fois voulu mal d'avoir débuté par *Madame Bovary*.

Voyez en effet la différence; retournez la chronologie des œuvres et supposez que M. Flaubert eût commencé par *la Tentation de saint*

Antoine, continué par *Salammbô* : sans doute, sur la singularité de l'une et l'autre tentative, ce n'était qu'un seul cri; mais aussi ce n'était qu'un accord sur la rare puissance d'imaginer et de peindre dont elles portaient témoignage. Là-dessus, éclairé par la critique, averti de son originalité vraie, l'auteur s'avisait un jour qu'il faisait fausse route : en effet, ce n'est pas la peine de savoir calquer la réalité comme à la vitre, et de s'être étudié laborieusement à fixer d'un mot les moindres apparences des choses, les plus fugitives et les plus ondoyantes, si l'on n'applique enfin ce curieux talent qu'à décrire les jardins imaginaires d'Hamilcar et le temple conjectural de Tanit ou de Baal-Eschmoûn. N'est-ce pas bénévolement compromettre le profit littéraire de tant de travail et de persévérance obstinée, que d'ôter au public les moyens de constater, au doigt et à l'œil, l'exactitude et la minutie de l'imitation? Un peintre, s'il est capable de reproduire au vif quelque intérieur parisien ou normand, ne saurait s'attarder longtemps à représenter sur la toile des intérieurs étrusques ou carthaginois. M. Flaubert brisa donc avec l'érudition et l'archéologie : c'est alors qu'il essaya du théâtre, et ce fut sa dernière erreur. Le roman moderne, le roman de mœurs contemporaines était là, mal remis de la perte de Balzac, « tirant l'aile et traînant le pied; » M. Flaubert s'en empara vigoureusement et nous donna l'*Éducation sentimentale*. A la vérité, bien des défauts encore : les longueurs du récit, l'abondance excessive de la description, l'insignifiance des personnages, la vulgarité des aventures, la lenteur de l'intrigue, péniblement nouée, plus péniblement dénouée, choquaient et nuisaient surtout à cet intérêt de curiosité que nous cherchons toujours un peu dans le roman, que nous avons raison d'y chercher. Il restait à faire un dernier effort, M. Flaubert le fit. Il ne craignit pas de s'exiler en province; il fut du comice agricole, il entendit jouer *Lucie de Lammermoor* sur le théâtre de Rouen, il vit de ses yeux cette belle tête phrénologique à compartimens, qui devait orner plus tard le cabinet de l'officier de santé d'Yonville; même, il pratiqua le pharmacien Homais, son laboratoire et son capharnaüm, sa fille Athalie, son fils Napoléon; il fréquenta chez Tuvache, le maire, chez Binet, le percepteur, et de ce monde pesamment bourgeois, de ces mœurs de province, il tira son chef-d'œuvre, et le chef-d'œuvre peut-être du roman réaliste. Car on peut discuter le genre, on peut lui contester ses titres, n'y reconnaître qu'une descendance illégitime, une forme inférieure de l'art; on ne saurait nier ni la valeur de l'artiste, ni l'importance de l'œuvre, ni l'influence qu'elle exerce encore sur le roman contemporain. Oui! c'est bien ainsi qu'il semble, — à distance, — que les romans de M. Flaubert eussent dû se succéder, dans un bel ordre, chaque effort nouveau marquant un nouveau pas de l'auteur vers la perfection de son genre, et chaque œuvre nouvelle offrant à la critique une occasion nou-

velle de louer, de motiver ses éloges et d'y ajouter un éloge nouveau; mais la logique ne gouverne pas les hommes comme elle fait les idées; au contraire, c'est plaisir pour l'imagination que de mettre en défaut les plus solides raisonnemens du monde, et voilà pourquoi les trois nouvelles ou les trois *Contes* que vient de publier M. Flaubert : *un Cœur simple*, *Hérodias*, *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, sont certainement ce qu'il avait encore donné de plus faible.

Ce n'est pas, à la vérité, parce que le cadre est plus étroit : avouons cependant qu'il y a quelque surprise, dont on se défend mal, à voir un écrivain qui finit par où les autres commencent, ayant jadis commencé par où les autres finissent. Mais enfin ni le temps ni les dimensions ne font rien à l'affaire. Que M. Flaubert autrefois n'ait pas consacré moins de six ans à préparer *Salammbô*, certes, c'était une querelle d'Allemand, s'il en fut, que de lui tourner ce scrupule de perfection en reproche, et nous ne serions guère moins ridicule que jadis M. Fröhner, si nous nous étonnions par exemple qu'*Hérodias* ne remplit pas autant de pages que *Salammbô*. Sans doute il n'eût tenu qu'à l'auteur d'étendre les proportions de ses nouvelles ou de ses contes jusqu'au cadre du roman, et c'est un talent si rare de nos jours, une ambition si peu commune de vouloir et de savoir faire court qu'il faudrait plutôt remercier M. Flaubert, chef d'école, pour l'exemple et la leçon qu'il donne. Il suffit que, dans le temps où nous sommes, la sobriété ait cessé d'être une vertu littéraire; n'allons pas en faire un défaut, — et souvenons-nous que « c'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage. »

Ce n'est pas non plus que les qualités ordinaires de M. Flaubert soient moindres dans ces trois contes, ou ses défauts accoutumés plus choquans. Peut-être toutefois, comme on dirait que dans ces récits de courte haleine M. Flaubert se fût interdit résolûment de mettre un soupçon d'intérêt dramatique ou romanesque, défauts et qualités tranchent-ils avec plus de vigueur; mais en somme il entre dans le talent de M. Flaubert trop de volonté, trop de parti-pris et d'artifice pour qu'il se rencontre dans ses œuvres de ces brusques inégalités, de ces hauts où n'atteignent et de ces bas où ne tombent que les esprits mobiles, plus capables « *d'être agis* » que d'agir, et de recevoir l'impression des choses que d'imposer aux choses leur façon de les voir. On retrouvera donc dans *un Cœur simple* ce même accent d'irritation sourde contre la bêtise humaine et les vertus bourgeoises; ce même et profond mépris du romancier pour ses personnages et pour l'homme; cette même dérision, cette même rudesse et cette même brutalité comique dont les boutades soulèvent parfois un rire plus triste que les larmes, — comme dans *Hérodias* où retrouvera cet étalage d'érudition, ce déploiement de magnificence orientale, ces couleurs aveuglantes, ces lourds parfums asiatiques

et ces provocations de la chair qui sont, s'il était permis de joindre les deux expressions, la poésie du réalisme.

Dans la forme, ai-je besoin de dire que c'est toujours la même habileté d'exécution, — trop vantée d'ailleurs, — le même scrupule ou plutôt la même religion d'artiste, mais aussi la même préoccupation de l'effet, trop peu dissimulée, — la même tension du style, pénible, fatigante, importune, les mêmes procédés obstinément matérialistes? Les lecteurs de M. Flaubert n'auront pas de peine à reconnaître, dans *un Cœur simple*, les longues énumérations monotones : « Au matin, la ville se remplissait d'un bourdonnement de voix, où se mêlaient des hennissemens de chevaux, des bêlemens d'agneaux, des grognemens de cochons; » dans *la Légende de saint Julien l'Hospitalier* ces litanies interminables de noms et de costumes : « Il combattit des Scandinaves recouverts d'écailles de poissons, des nègres munis de rondaches en cuir d'hippopotame, des Indiens couleur d'or..., les Troglodytes et les anthropophages; » dans *Hérodias* ces comparaisons multipliées : « Elle dansa, comme les prêtresses des Indes, comme les Nubiennes des cataractes, comme les bacchantes de Lydie. » S'ils cherchent bien, ils reconnaîtront ces effets encore d'harmonie imitative : « Ses sabots, comme des marteaux, battaient l'herbe de la prairie, » qualifiés, comme on le sait, de vaine et puérile affectation chez les écrivains du temps jadis, admirables, à ce qu'il paraît, dans la prose de M. Flaubert. C'est que dans l'école moderne, quand on a pris une fois le parti d'admirer, l'admiration ne se divise pas, et l'on a contracté du même coup l'engagement de trouver tout admirable. Il est donc loisible à M. Flaubert d'appeler Vitellius « cette fleur des fanges de Caprée; » quels rires cependant si c'était dans Thomas qu'on découvrît cette étonnante périphrase, et comme on aurait raison!

Maintenant rien de tout cela ne nous est étranger : nous retrouvons M. Flaubert, mais nous le retrouvons tel que nous le connaissons de longtemps, et c'est précisément, c'est surtout de quoi nous nous plaignons. Certes si ces trois *Contes*, après tout, ne nous rappelaient qu'une manière d'artiste et des procédés de composition connus, bien loin qu'il y eût là prétexte seulement à critique, au contraire il faudrait louer une vigoureuse organisation qui, du premier effort ayant donné toute sa mesure, persiste résolûment dans ses qualités et dans ses défauts, parce que ses défauts eux-mêmes sont une part, — et quelquefois la meilleure part, — de son originalité. Malheureusement ce n'est pas une manière, ce sont des paysages, des scènes entières, des visages connus qu'ils nous rappellent, ces trois *Contes;* les mêmes dessins sur les mêmes fonds, les mêmes tableaux dans les mêmes cadres, et ceci c'est la marque d'une invention qui tarit. Comme un peintre qui, s'avisant un jour de mettre de l'ordre dans ses portefeuilles, y reprendrait les

études, les ébauches dont il s'est autrefois servi pour la préparation d'une grande toile, on dirait que M. Flaubert, ayant retrouvé les croquis, les notes, les fragmens qu'il avait jadis rassemblés pour composer *Salammbô* et *Madame Bovary*, leur a donné la dernière main pour en former ce mince volume.

Voici, par exemple, *un Cœur simple*. C'est l'histoire d'une pauvre fille dont les qualités domestiques sont la fortune de Mme Aubain, sa maîtresse, et le désespoir de « ces dames » de Pont-l'Évêque. « Félicité, comme une autre, avait eu son histoire d'amour » qui s'était dénouée par une trahison, Théodore, — car il n'est pas jusqu'aux noms qui ne soient les mêmes, — l'ayant abandonnée « pour épouser une vieille femme très riche, Mme Lehoussais, de Toucques. » Vous reconnaissez cette vieille femme très riche, elle s'appelait jadis Mme Dubuc, et ce fut la première femme de Charles Bovary. C'est à la suite de ce dénoûment que Félicité est entrée au service de Mme Aubain. Travaillée d'un besoin machinal d'affection et de dévoûment, — je dis *machinal*, mais M. Flaubert écrit *bestial*, — Félicité met toute sa tendresse en Virginie, la fille de la maison; quand le couvent la lui enlève, c'est un neveu, découvert par hasard à Trouville, qui remplace à demi l'absente dans son cœur. On demandera pourquoi Trouville? Parce qu'il manquait encore à la galerie de M. Flaubert quelques marines, un retour de la pêche, une marée basse, « des oursins, des godefiches et des méduses. » L'enfant grandit, il s'éloigne à son tour, le mousse devient marin et chacun de ses voyages renouvelle au cœur de Félicité de terribles angoisses. Quand il meurt en lointain pays, je conviens, si l'on veut, que c'est de main de maître que M. Flaubert nous peint en quelques lignes la douleur de la pauvre tante; mais pourquoi faut-il que nous connaissions si bien le paysage où le désespoir de Félicité s'encadre? « Les prairies étaient vides, le vent agitait la rivière, au fond de grandes herbes s'y penchaient comme des chevelures de cadavres flottant dans l'eau. » Mêmes images et mêmes mots que dans *Madame Bovary* : « La rivière coulait sans bruit..., de grandes herbes minces s'y courbaient ensemble et, comme des chevelures vertes abandonnées, s'étalaient dans sa limpidité. » Virginie disparaît emportée par une fluxion de poitrine, et, dans la maison vide d'enfans, il ne reste plus que la servante et la maîtresse unies d'une même douleur. Il y a ici dans le conte de M. Flaubert un mouvement d'émotion vraie; signalons-le; dans six volumes, c'est le premier, c'est le seul qu'on rencontre : « Un jour d'été, en inspectant les petites affaires de Virginie, elles retrouvèrent un petit chapeau de peluche, à longs poils, couleur marron... Félicité le réclama pour elle-même. *Leurs yeux se fixèrent l'une sur l'autre* et s'emplirent de larmes; enfin la maîtresse ouvrit les bras, la servante s'y jeta, et elles s'étreignirent, satisfaisant leur douleur dans un baiser qui les égalisait. »

Mais quoi! dans ces quelques lignes M. Flaubert ne trouve-t-il pas le moyen de nous apprendre « que le chapeau était tout rongé de vermine? » D'ailleurs, comme toujours, le récit va tourner à la caricature. Félicité, pour satisfaire son besoin de dévoûment, donne à boire aux soldats qui traversent la ville, elle soigne les cholériques, elle « protége les Polonais, » elle panse le père Colmiche, « un vieillard passant pour avoir fait des horreurs en 93, » jusqu'au jour où cette grande ardeur d'aimer se concentre enfin tout entière sur un perroquet qu'on lui donne. Dans une nouvelle de quatre-vingt-huit pages, les aventures du perroquet n'en occupent pas moins d'une douzaine, depuis son entrée dans la maison jusqu'à sa mort et son empaillement. C'était bien peu; aussi tient-il encore plus de place empaillé que vivant. « Les vers le dévorent, une de ses ailes se casse, l'étoupe lui sort du ventre, » il n'en est pas moins la dernière affection de Félicité. Elle trouve à son corps d'émeraude, à ses ailes de pourpre, une vague ressemblance avec l'image du Saint-Esprit. Sa dernière pensée de vieille fille est pour « Loulou, » et quand elle expire par un beau jour d'été, un jour de procession, humant sur son lit de mort les parfums de l'encens avec « une sensualité mystique, » elle croit voir « dans les cieux entr'ouverts un gigantesque perroquet planant au-dessus de sa tête. » C'est sur ce mot que finit *un Cœur simple;* des trois nouvelles, c'est de beaucoup la meilleure.

La Légende de saint Julien l'Hospitalier nous transporte au moyen âge. Elle mérite bien d'être analysée tout au long. Il manquait un vitrail à la collection réaliste, quelque chose de très laid et de très gothique.

Dans un vieux château, sur la pente d'une colline, habitent le père et la mère de Julien. A force de prier Dieu, un fils leur est venu, que de mystérieuses prédictions ont promis à de hautes et pieuses destinées. Sa mère l'élève donc dans la crainte du Seigneur, et son père dans le métier des armes, chacun nourrissant l'espoir intérieur de voir un jour l'enfant archevêque ou capitaine. Or Julien a le goût du sang : sa première victime est une souris blanche, puis ce sont les oisillons du jardin et les pigeons du colombier. En grandissant, il devient chasseur; il apprend à reconnaître « le cerf à ses fumées, le renard à ses empreintes, le loup à ses déchaussures; » plaisirs faciles d'ailleurs, qui ne lui suffisent pas longtemps, et le voilà battant les bois, « tuant des ours à coups de couteau, des taureaux avec la hache, des sangliers avec l'épieu. » Enfin un matin d'hiver, dans une forêt fantastique, et depuis les premières lueurs du jour assouvissant sa soif de sang et sa rage de tuerie, comme adossé contre un arbre, il contemple « *d'un œil béant* l'énormité du massacre, » un cerf se présente, suivi d'une biche et d'un faon. Julien bande son arbalète, abat le faon, la biche, et vise au cerf, qu'il atteint en plein front. Mais cet animal surprenant, « solennel

comme un patriarche et flamboyant comme un justicier, » s'avance sur le chasseur et lui dit par trois fois : « Maudit! maudit! maudit! un jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et ta mère. » Épouvanté de la prédiction, Julien renonce à la chasse; puis, un jour, comme il détachait une épée d'une panoplie, ayant par maladresse failli tuer son père, un autre jour ayant par mégarde cloué contre un mur, en tirant de la javeline, « le bonnet à longues barbes » de sa mère, il abandonne la maison paternelle et s'engage dans une troupe d'aventuriers qui passait.

Il devient bientôt fameux; on le recherchait : « Tour à tour il secourut le dauphin de France et le roi d'Angleterre, les templiers de Jérusalem, le suréna des Parthes, le négud d'Abyssinie et l'empereur de Calicut! » tant et si bien qu'ayant sauvé des musulmans espagnols l'empereur d'Occitanie, celui-ci donna sa fille à ce vaillant guerrier. Passons les descriptions de palais, de jardins, de chambres et de vêtemens. Au milieu de son nouveau bonheur, une inquiétude ronge le gendre de l'empereur d'Occitanie. Il voudrait chasser, et il n'ose. Cependant « un soir du mois d'août, il entendit le jappement d'un renard, puis des pas légers sous sa fenêtre, et il entrevit dans l'ombre des apparences d'animaux. La tentation était trop forte; il décrocha son carquois » et partit. Or ce même soir, tandis qu'il est en chasse, un vieil homme et une vieille femme frappent à la porte du château. Le père et la mère de Julien, car ce sont eux, sont accueillis par sa femme, qui les couche elle-même dans son propre lit,... et Julien avançait toujours à travers l'obscurité. Tout à coup derrière lui bondit un sanglier, puis un loup, puis des hyènes, puis un taureau, une fouine, une panthère, un choucas, et toutes ses victimes d'autrefois, toutes les bêtes de la création, désormais invulnérables à ses flèches comme à son « sabre, » formant autour de lui un monstrueux cortége, une sarabande infernale, mais pourtant joyeuse, où les singes le « pincent en grimaçant, » et l'ours « d'un revers de patte lui enlève son chapeau, » reconduisent au seuil de son palais le malheureux chasseur suffoqué d'une rage impuissante et d'une fureur d'halluciné. A la clarté de l'aube encore incertaine, en approchant du lit, comme il se baisse pour embrasser sa femme, « il sent contre sa bouche l'impression d'une barbe, » et c'est alors qu'éclatant de colère il dégaine, frappe, tue son père et sa mère : la prédiction est accomplie.

Comme il a quitté la maison paternelle, il fuit maintenant son palais, et s'en va « mendiant sa vie par le monde. » Il raconte son histoire, et les hommes, les bêtes même évitent son approche, et c'est en vain qu'il a « des élancemens d'amour pour les poulains dans les herbages. » Il arrive sur les bords d'un fleuve que nul n'ose plus traverser. Par dévoûment il devient passeur, il s'élève une misérable cabane, et quand, après avoir terminé son travail quotidien, il s'assoupit de lassitude, son sommeil est traversé de visions funèbres. Une nuit qu'il dormait, une

voix l'appelle : cette voix « avait l'intonation haute d'une cloche d'église. » Le vent souffle et les flots font rage : c'est un lépreux qui veut passer l'eau. Le lépreux entre dans la cabane. Il a faim, et Julien lui donne à manger; il a soif, Julien lui donne à boire; il a froid, Julien allume du feu; il veut dormir, et Julien le met dans son lit, il se couche à côté de lui, le réchauffant de son corps « et s'étalant dessus complétement, bouche contre bouche, poitrine contre poitrine. » Le lépreux, c'est Jésus-Christ, et le toit s'envole, et le firmament se déploie, et Julien « monte vers les espaces bleus. » — « Et voila l'histoire de saint Julien l'Hospitalier, telle à peu près qu'on la trouve, sur un vitrail d'église, dans mon pays. » Et voilà ce qu'on appelle aujourd'hui le dernier mot de l'art. Le moyen âge était un peu usé, il avait tant servi! Je doute que *la Légende de saint Julien l'Hospitalier* le rajeunisse et le remette en faveur. Il faut croire à l'histoire du *Bienheureux Labre* pour oser la raconter. Et vraiment, si M. Flaubert n'a pas voulu railler ou soutenir quelque gageure, c'est bien ici la plus singulière erreur d'artiste qu'il eût encore commise.

L'histoire d'*un Cœur simple* nous rappelait *Madame Bovary:* c'est à *Salammbô* que nous ramène *Hérodias,* fantaisie d'érudition sur un sujet bien connu des peintres, variations d'un très savant homme sur la décollation de saint Jean-Baptiste. Évidemment cette antiquité sémitique et ce monde oriental, ces Iaokanann et ces Schahabarim, les sysites de Carthage et les marins d'Éziongaber, ces oripeaux voyans et barbares, « les caleçons bleus étoilés d'argent » et les « caleçons noirs semés de mandragores; » ces régals carthaginois, « les langues de phénicoptères avec des graines de pavot assaisonnées au miel, » et cette cuisine juive, « les loirs, les rossignols, les hachis dans des feuilles de pampre, » tout cela, tout ce *bibelot,* comme l'appela Sainte-Beuve en un jour de justice, évidemment séduit, fascine et tient M. Flaubert en arrêt. Une fois peut-être cette ambition d'évoquer de leur cendre les civilisations éteintes et de faire revivre les races disparues pouvait tenter la curiosité d'un artiste et solliciter l'imagination d'un archéologue inventif; mais deux fois, mais trois fois, c'est passer la mesure. C'était assez de *Sa ammbô,* c'est trop d'*Hérodias.* Le galbanum et le cinnamome, les « vasques de porphyre » et les « colonnes en bois d'algumim » pouvaient une fois surprendre et amuser le lecteur : c'est lui supposer une patience à l'épreuve, un excès de complaisance et de naïveté, de croire qu'il y prendra deux et trois fois plaisir.

L'érudition n'est pas toujours et partout à sa place. Quelques détails d'une authenticité certaine et beaucoup de conjectures, d'ailleurs généralement probables, ne font pas après tout que les Hamilcar et les Salammbô, les Hérode et les Salomé aient meilleure figure dans les romans de M. Flaubert que les Cyrus et les Onésile ou les Intapherne et

les Anacrise dans les romans de Mlle de Scudéry; mais il y a lieu surtout de s'étonner que M. Flaubert ne veuille pas voir qu'en dépit de l'érudition la plus sûre, des recherches les plus patientes et des trouvailles les plus heureuses, portraits, tableaux et descriptions de ce genre seront toujours et nécessairement faux, pour cette simple raison qu'ils n'ont pas été vus par le peintre. Est-il donc si rare, même quand l'artiste ne prétend qu'à nous représenter ce que nous avons sous les yeux, qu'ayant noté les moindres détails avec la dernière précision, l'œuvre ne réussisse au total à produire qu'une impression confuse et ne nous donne enfin que le spectacle de ce qu'il y a peut-être de plus pénible à voir au monde, l'effort stérile d'un grand talent qui se fourvoie? Eh oui! quoi que M. Flaubert avance, quelque détail qu'il nous donne, on le sait, il a son texte et son autorité. Pline lui est garant qu'on arrosait de silphium les grenadiers de la campagne de Tunis et de telle croyance aux « escarboucles formées de l'urine des lynx. » Je le crois donc s'il nous dit que l'on mangeait à Carthage des oiseaux à la sauce verte; je le crois encore s'il nous affirme que la vaisselle d'Hamilcar était d'argile rouge, rehaussée de dessins noirs; je le crois toujours s'il lui plaît que dans cette vaisselle on mangeât ces oiseaux; mais je dis que ce rapprochement, ce placage de couleurs criardes : « on leur servit des oiseaux à la sauce *verte,* dans des assiettes d'argile *rouge,* rehaussées de dessins *noirs,* » pour avoir été réel, n'en est pas cependant plus vrai, ni surtout plus esthétique. C'est comme le latin de nos colléges: une brusque métaphore de Tacite y rencontre une belle, limpide et souvent verbeuse expression de Cicéron, Salluste y heurte Tite-Live, et c'est du Tite-Live, et du Salluste, et du Cicéron, et du Tacite, et cependant ce n'est pas du latin.

Ajoutez que si l'érudition de M. Flaubert est solide, l'usage qu'il en fait ne laisse pas de prêter souvent à la critique. Par exemple, cette érudition est quelquefois impertinente, et c'est un soin bien superflu, si l'on parle de faisceaux, d'ajouter en façon de commentaire : « Les faisceaux, des baguettes reliées par une courroie avec une hache dans le milieu. » Cette érudition a quelquefois le tort d'obscurcir ce qui serait de soi parfaitement clair, et sans autre utilité que de donner prétexte à M. Flaubert de placer une expression technique : « Les convives emplissaient la salle du festin. Elle avait trois nefs, comme une basilique. » Pourquoi « comme une basilique? » Elle avait trois nefs comme une salle qui a trois nefs, sans doute, et je ne vois pas bien ce que la comparaison ajoute au renseignement. Cette érudition est quelquefois incohérente. M. Flaubert nous montre Salomé qui danse : « Ses bras arrondis, nous dit-il, appelaient quelqu'un qui s'enfuyait toujours. Elle le poursuivait, plus légère qu'un papillon, comme une Psyché curieuse, comme une âme vagabonde. » Mais ce souvenir d'une *Psyché curieuse*

et d'une *âme vagabonde*, à l'esprit de qui donc peut-il bien revenir parmi ces spectateurs qui sont Vitellius, Hérode, « des montagnards du Liban, douze Thraces, un Gaulois, deux Germains, des chasseurs de gazelles, des pâtres de l'Idumée, le sultan de Palmyre et des marins d'Eziongaber? »

Ces observations de détail ont ici leur intérêt. S'il fallait en effet caractériser d'un mot la manière et le talent particulier de M. Flaubert, ce serait peu de lui reconnaître vingt autres qualités, il est avant tout et par-dessus tout un érudit dans le roman.

Et d'abord il a jusqu'à la manie le goût de l'information précise, de l'expression technique et il l'a jusque dans les choses les plus insignifiantes : il ne parlera d'art qu'en termes d'atelier, comme de chasse qu'en termes de vénerie. Mais ce n'est pas dans le détail seulement, c'est dans l'ensemble qu'il importe ses qualités et ses défauts d'érudit. Nouvelles, contes ou romans, il les compose comme on ferait un *Mémoire :* un plan très simple, facile à suivre; peu d'idées générales, ce qu'il en faut pour étayer une démonstration; peu d'épisodes, parce qu'il ne faut pas perdre le fil conducteur, beaucoup de digressions, parce que les digressions sont l'intérêt, souvent même l'objet d'un vrai *Mémoire*. Combien sont-ils en effet les *Mémoires* qui se réduisent à tenir la promesse de leur titre? L'interprétation d'un papyrus ou d'un simple cartouche hiéroglyphique devient une occasion de récrire l'histoire d'Égypte; et de la discussion d'un fragment de poterie, c'est plaisir de voir sortir toute une théorie de l'art et de la religion grecque. On a de ces surprises en lisant M. Flaubert. Au fond, je pense qu'il ne lui importe pas beaucoup que saint Antoine résiste ou succombe à la tentation, mais il nous aura longuement raconté l'histoire du dieu Crépitus, et, pourvu qu'il nous décrive à loisir le temple de Tanit, en dissertant savamment sur la cosmogonie phénicienne, il ne lui soucie guère qu'Hamilcar extermine les mercenaires et que Narr' Havas épouse Salammbô. C'est qu'il a de l'érudit et de l'antiquaire le mépris du présent et le dédain de l'action. Ce sont les choses mortes qui l'attirent comme une énigme, un problème à résoudre, et si parfois il prend aux choses vivantes un semblant d'intérêt, c'est qu'il y voit la matière de l'histoire et de l'archéologie de l'avenir.

Aussi son style, même quand il se colore, même quand il s'élève, rappelle-t-il toujours la sécheresse d'un document d'archives. L'émotion en est absente, comme d'ailleurs le drame est absent de ses romans. Il est remarquable que pas un romancier n'use et n'abuse comme lui du discours indirect : « Le Tétrarque était tombé aux genoux du proconsul, chagrin, disait-il, de n'avoir pas connu plus tôt la faveur de sa présence; il aurait ordonné... Vitellius répondit que le grand Hérode... » Ce n'est plus une entrevue, c'est le compte rendu, c'est la sténographie

d'une entrevue, procédé d'historien toujours et manière d'érudit. Bien plus, et même quand il traite le roman contemporain, M. Flaubert reste un érudit. A vrai dire, un roman comme l'*Éducation sentimentale* est en dehors de la critique littéraire; il n'a de valeur que comme témoignage sur l'époque de notre histoire contemporaine où M. Flaubert a placé son action. Si quelque curieux, dans cent ans, a par hasard l'occasion d'en parcourir quelques pages, il y trouvera tout faits cent tableaux qu'il serait autrement obligé de restituer d'une manière conjecturale et divinatoire, avec le secours de renseignemens dont ce serait un travail déjà fastidieux que de faire la critique et de déterminer l'emploi. Certainement le détail peut avoir un jour son prix de savoir que vers 1847, on se déguisait en Pritchard : on le retrouvera dans l'*Éducation sentimentale*. Il n'est pas jusqu'à *Madame Bovary* dont le mérite réel ne soit bien moins dans l'intérêt de curiosité que le roman soulève que dans l'abondance, dans la profusion de renseignemens qu'il contient. Le tableau est complet. Prenons-le pour ce qu'il est : une peinture des mœurs de province, tournée systématiquement au grotesque; rien n'y manque, et l'œuvre est achevée. Ce n'est pas une œuvre d'art : le choix, la mesure, les proportions, le charme y font défaut; est-ce même du roman? je n'oserais en répondre. En tout cas, c'est une œuvre forte, une de ces œuvres destinées à vivre comme l'expression d'un temps, d'une génération, de trente années d'histoire, et je crois que c'est tout ce que l'auteur a voulu. On l'a dit ici même, et mieux que nous ne saurions le redire : toutes les *Salammbô* du monde et les *Éducation sentimentale* ne prévaudront pas contre *Madame Bovary*. Bien mieux : elles vivront peut-être, elles aussi, pour servir de commentaire et d'explication à *Madame Bovary*. Comme on a mis en appendice le compte-rendu du procès intenté naguère à l'auteur, témoignage de l'innocence et de la pureté de ses intentions, on y mettra désormais *un Cœur simple*, qui dira quelles patientes études, quelles monographies laborieuses ont permis à M. Flaubert de donner ce relief et cette intensité de vie aux personnages de *Madame Bovary*. Allons! tout est bien qui finit bien; M. Flaubert n'aura pas à se repentir d'avoir débuté par son chef-d'œuvre et d'en avoir vécu!

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LA

POLITIQUE CONFESSIONNELLE

EN ALLEMAGNE ET EN FRANCE

Dans son *Introduction à la science sociale,* un éminent philosophe anglais, M. Herbert Spencer, a consacré quelques pages intéressantes à l'examen de ce qu'il appelle « le préjugé théologique; » il a signalé l'influence que ce préjugé exerce sur les actions humaines et sur la conduite des sociétés. Le préjugé théologique consiste à croire que la théologie possède tous les secrets de la vie présente aussi bien que de la vie future, à considérer le respect du dogme, la ferveur et la soumission dans la foi et la pratique de certaines observances comme une meilleure garantie du bonheur des peuples qu'un bon code civil, que de sains principes d'économie politique et même que l'obéissance aux lois de la morale universelle. M. Spencer rappelle à ce propos l'entretien qu'eut le célèbre voyageur Palgrave avec le wahabite Abd-el-Kareem, qui lui représentait qu'il y a de grands et de petits péchés, et que le premier des grands péchés est d'adorer un autre Dieu qu'Allah. « J'en conviens, lui répondit M. Palgrave, l'énormité d'un tel péché est incontestable; mais si c'est là le premier, il doit y en avoir un second. Quel est-il? — Fumer du tabac, répliqua-t-il sans hésitation. — Et le meurtre, l'adultère, le faux témoignage? — Dieu est clément et miséricordieux, repartit le wahabite; ce ne sont là que de petits péchés. » Il y a partout des Abd-el-Kareem; l'Arabie n'est pas le seul pays où les théologiens se plaisent à raisonner savamment sur la distinction des grands et des petits péchés, et ce ne sont pas seulement les missionnaires wahabites qui enseignent que le libre examen est un crime, que les désobéissances de l'esprit perdent les peuples, mais qu'en revanche certaines peccadilles ne tirent pas à conséquence, pourvu

qu'en les commettant on ait soin d'épurer ses intentions. Il y a quelques années, dans le feu d'une controverse qui passionna nos voisins d'outre-Manche, on entendit des évêques anglicans déclarer que la prospérité du royaume-uni dépendait de son fidèle attachement au *credo* d'Athanase; ils assuraient, comme le tenant de la meilleure source, que tout irait bien, si l'état obligeait ses prêtres à menacer des peines éternelles quiconque se permettait d'argumenter contre le mystère de la sainte Trinité; ils affirmaient avec la même confiance que, si l'état se montrait coulant sur les points de doctrine et laissait se propager dans les veines du corps social le mortel virus de l'arianisme, c'en était fait de la Grande-Bretagne, de son commerce, de ses colonies et des consolidés.

M. Spencer, qui est un penseur sérieux, a l'habitude de faire le tour des questions qu'il étudie. Après avoir fait leur procès aux préjugés théologiques, il a signalé les inconvéniens d'un préjugé tout contraire qu'il appelle le préjugé antithéologique. Beaucoup de bons esprits, qui n'aiment guère la théologie et ne se défient pas assez de leurs illusions, s'imaginent volontiers que la religion n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de conscience ou de cœur ou d'habitude, et en quelque sorte une occupation purement domestique, mais que dans ce siècle de critique et de lumières les dogmes ne peuvent plus exercer aucun empire sur les combinaisons des hommes d'état ou sur le gouvernement des sociétés. Le XVIIIe siècle a été le siècle des grandes idées, des grandes réformes, des grandes espérances et des généreuses illusions; il rêvait pour le genre humain l'avénement d'un âge d'or, le règne universel de la tolérance et de la raison. C'est à son école que se sont instruits les libéraux de notre temps, et sur la foi de leurs maîtres ils se flattaient que dorénavant les controverses, les querelles dogmatiques ne dérangeraient plus le ménage des peuples, qu'il n'y aurait plus de croisades ni de conflits religieux, que les diverses confessions s'appliqueraient, chacune à sa manière, à édifier les âmes, et s'abstiendraient soigneusement de troubler les états, que les consciences se contenteraient de revendiquer leurs droits en renonçant au triste avantage de s'opprimer les unes les autres. Que les libéraux sont loin de compte, et quel cruel démenti donnent à leurs pronostics les événemens qui se passent! Voltaire n'était pas optimiste comme son siècle; le 14 août 1776, il écrivait à Diderot : « La saine philosophie gagne du terrain depuis Arckangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes gens que nous avons raison, et peut-être à rendre les mœurs plus douces. »

Oui, les mœurs sont devenues plus douces, mais le fanatisme est encore de ce monde, et rien n'est plus déraisonnable que de croire au règne universel de la raison. Il était écrit au livre des destins que, con-

trairement aux prédictions des philosophes, des libéraux, des économistes, nous assisterions à une recrudescence des passions religieuses, et que la théologie jouerait de nouveau un grand rôle dans les affaires de l'Europe. C'est une guerre sainte, c'est une croisade que fait aujourd'hui la Russie sur les bords du Danube; du moins elle nous défend d'en douter, elle n'admet pas que nous la soupçonnions de mêler des arrière-pensées de conquête au zèle qu'elle déploie pour ses coreligionnaires qui gémissent sous le joug du croissant et pour les intérêts de la sainte église orthodoxe. En Occident, grâce à Dieu, on ne se bat pas, mais on se dispute beaucoup. A Rome comme à Madrid, à Genève comme à Berlin, les questions ecclésiastiques sont sur le premier plan, et la politique européenne menace de revêtir un caractère confessionnel qu'elle n'avait pas eu depuis le XVIe siècle. Le fanatisme est un revenant, et ce revenant est parfois embarrassé de sa personne; il se sent désorienté, dépaysé dans une société renouvelée par les idées de 89, il se doute qu'il s'est trompé de siècle, qu'il a mal choisi son heure pour reparaître parmi les vivans; mais il ne laisse pas de payer d'audace, il soutient que la maison est à lui, que c'est à la révolution d'en sortir. C'est une erreur en politique de ne pas croire aux revenans, et c'est une imprudence de ne pas compter avec eux.

Le pape Pie IX disait l'autre jour aux pèlerins allemands qui étaient venus déposer à ses pieds leurs hommages et leurs présens : « Votre nation, mes très chers fils, a été autrefois sujette à de graves maladies morales que le monde connaît et que vous-mêmes vous détestez. » De quelle maladie morale voulait parler le saint-père? Apparemment il faisait allusion à cet esprit de tolérance qui, sous l'influence de la philosophie, s'était répandu de proche en proche dans toute l'Allemagne, contagion funeste dont les catholiques eux-mêmes n'avaient pas su se défendre. La tolérance est fille de la tiédeur, et elle produit l'indifférentisme, qu'un autre pape flétrissait jadis, en le traitant « d'opinion perverse d'après laquelle on pourrait acquérir le salut éternel par quelque profession de foi que ce fût, pourvu que les mœurs fussent droites et honnêtes. » Pie IX a expliqué aux pèlerins, qui ne demandaient qu'à l'en croire, que Dieu s'occupe toujours de guérir les nations malades, et que pour les sauver « il leur parle tantôt avec un accent plein de suavité qui pénètre dans le cœur, et tantôt comme un aquilon furieux; » puis, tournant le doigt vers Berlin et appelant l'ennemi par son nom, il ajoutait : — « J'ai entendu dire à d'honnêtes et bons catholiques prussiens qu'il était nécessaire que quelqu'un vînt pour réveiller les peuples trop abandonnés à l'inertie. Eh bien! Dieu s'est levé, et il a envoyé un fléau comme il avait fait il y a tant de siècles. Alors il fit paraître un Attila pour réveiller les peuples, et aujourd'hui c'est par le moyen d'un nouvel Attila qu'il a réveillé la généreuse nation germanique. Ce nouvel Attila, qui croyait détruire, a édifié; ce nouvel Attila, qui voulait par

tous les moyens voir détruire sur toute la terre la religion de Jésus-Christ, a donné une nouvelle vigueur à votre foi. » Qu'a pensé M. de Bismarck de ce hautain défi? La mansuétude, la longanimité, ne sont pas les traits dominans de son caractère; il n'est pas non plus dans ses habitudes de mépriser aucune attaque ni de dire en souriant : Je ne me sens pas atteint. Il a coutume de ressentir les insultes, de relever le gant qu'on lui jette, de rendre avec usure les coups qu'on lui donne. Ceux qui le croyaient disposé à négocier avec l'église, à revenir sur les lois de mai, à se relâcher de ses rigueurs à l'égard des évêques, doivent faire leur deuil de cette chimérique espérance. La guerre que l'empire germanique a déclarée au prisonnier volontaire du Vatican n'est pas sur le point de finir, elle va se poursuivre avec plus de violence que jamais. Cette lutte à outrance entre la première puissance militaire du monde et un vieillard qui ne mesure plus ses paroles est un des faits les plus graves de la politique contemporaine; elle influera sûrement sur les destinées de l'Allemagne, et il est à désirer qu'elle n'ait pas de conséquences fâcheuses pour la sécurité de ses voisins.

Personne ne prévoyait en 1871 que le nouvel empire germanique ne tarderait pas à se brouiller avec la papauté, et qu'avant peu l'Allemagne serait en proie aux dissensions religieuses. Catholiques et protestans avaient rivalisé de zèle et d'ardeur pour combattre « l'ennemi héréditaire; » ils étaient revenus de leur heureuse campagne la main dans la main, remportant les plus riches dépouilles, couverts de la même gloire et du même sang; rien n'unit tant les hommes qu'une haine commune et qu'un butin à partager. Au surplus, ceux qui connaissaient ou se flattaient de connaître M. de Bismarck le jugeaient capable de tout, sauf de faire jamais de la politique confessionnelle. Plus d'un chrétien évangélique lui avait reproché sa tiédeur pour la bonne cause, son indifférence ironique pour les questions de catéchisme, son superbe scepticisme d'homme d'état qui plane dans la nue et n'attache pas plus d'importance à une querelle de sacristains qu'à une discussion dans une fourmilière. S'il n'avait consulté que ses traditions de famille, l'empereur Guillaume se serait imposé de grands sacrifices plutôt que d'attenter à la paix religieuse qui, depuis vingt ans, régnait dans ses états. La politique ecclésiastique qu'on y pratiquait s'appelait *le paritarisme :* c'était un système de respect également bienveillant pour tous les cultes; le gouvernement les protégeait, les patronnait et leur demandait en retour de l'aider à combattre le radicalisme, la démagogie, les passions révolutionnaires. La Prusse était un des pays du monde dont le saint-siége avait le plus à se louer; il entretenait avec Berlin les meilleures relations. Comme nous le disait naguère un ministre wurtembergeois, un souverain protestant, luthérien ou évangélique, est bien placé pour avoir de bons rapports avec Rome, car un souverain protestant a cet avantage qu'il ne peut être accusé d'être un mauvais catholique. A la

vérité, il y avait eu sous le règne de Frédéric-Guillaume III un grave conflit à propos des hermésiens, et de violentes discussions au sujet des mariages mixtes; l'archevêque de Cologne fut emprisonné, et le pape fulmina contre le roi. La bonne entente se rétablit à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, à qui les protestans reprochèrent plus d'une fois ses complaisances excessives pour le catholicisme. Dans la séance du 4 février 1874, M. de Bismarck disait aux catholiques de la chambre des députés : « Pendant une période de vingt années, vous avez eu la paix telle que vous l'entendez, telle que vous la désirez, c'est-à-dire qu'on vous a permis d'exercer la domination la plus absolue, et de placer vos avant-postes jusque dans le ministère même. » On ne s'attendait point à ce que cette paix fût troublée de sitôt. O vanité des conjectures humaines! Il y eut un moment, après la guerre franco-allemande, où la curie romaine s'imagina que le souverain hérétique qui venait d'être proclamé empereur d'Allemagne avait reçu du ciel la mission glorieuse de rendre à l'église, abandonnée ou trahie par les puissances catholiques, les plus éclatans, les plus précieux services. Dans les premiers mois de 1871, on caressait au Vatican l'espoir que Guillaume Ier allait prendre dans ses puissantes mains la cause du saint-siége, et qu'éclairé d'une lumière miraculeuse, il emploierait l'épée de Sadowa et de Sedan à restituer au pape son pouvoir temporel. En ce temps, on n'avait garde de le traiter d'Attila; on lui faisait des avances, on lui offrait de l'eau bénite; on voyait en lui le moderne Cyrus, suscité de Dieu pour délivrer de sa dure captivité le peuple d'Israël, pour le soustraire à la main pesante de Balthazar et le rétablir dans l'héritage de ses pères. On avait rêvé, on se réveilla; on s'était abusé grossièrement, on se plaignit d'avoir été trompé.

Les gens qui attribuent volontiers les grands effets à de petites causes ont expliqué la brouillerie entre Berlin et le saint-siége par des piques d'amour-propre, par de mesquines rancunes, par de petites influences occultes. On a dit que le chef du centre catholique, M. Windthorst, n'avait jamais eu le don de plaire au chancelier de l'empire, et que M. de Bismarck était parti en guerre contre le Vatican pour faire pièce à un homme qui lui inspire une insurmontable aversion. M. de Bismarck est sujet à prendre les gens en grippe, et ses antipathies personnelles ont influé quelquefois sur sa conduite; mais on nous persuadera difficilement qu'il se soit lancé dans une entreprise pleine de difficultés et même de périls par la seule raison que le visage de M. Windthorst ne lui revient pas. D'autres ont avancé qu'il avait cédé en cette occasion aux instances réitérées de quelques hommes marquans du parti libéral, tels que MM. de Bennigsen et Miquel. On a prétendu aussi qu'en ouvrant une campagne contre l'église, les coryphées du parti libéral avaient voulu faire une habile diversion et détourner l'attention publique de certaines aventures financières, de certains coups de bourse

compromettans où ils avaient eu la main. « Le *Culturkampf*, lisons-nous dans un livre récemment publié, est arrivé fort à propos pour occuper le peuple et lui cacher les exploits de pillards que méditait la sequelle libérale. Le *Culturkampf* est le paravent derrière lequel se sont embusqués les faiseurs. La preuve en est que toutes les feuilles qui faisaient les réclames les plus actives en faveur des entreprises de bourse sont celles qui ont le plus attisé la lutte religieuse (1). » On soupçonnait depuis longtemps quelques personnages politiques d'avoir été les complices des spéculateurs et des loups-cerviers les plus malfamés de Berlin. Le *Culturkampf* est un torrent aux eaux troubles, qui charrie beaucoup de limon. Dans notre siècle, la religion se commet trop souvent en mauvaise compagnie, plus d'un fanatique est doublé d'un courtier marron, et quand tel prêcheur de croisade a fini sa harangue, l'auditoire pensif secoue la tête en se disant : Il y a du tripotage dans cette affaire. Toutefois l'auteur du livre curieux que nous venons de citer déteste trop cordialement les libéraux de son pays, son langage est trop passionné pour que nous admettions sans réserve ses explications, qui nous paraissent un peu artificielles.

M. de Bismarck ne fait jamais rien d'inutile ; quoi qu'il entreprenne, il consulte et son propre avantage et l'intérêt de l'œuvre monumentale qu'il a fondée. Si après quelques hésitations il a engagé le combat contre l'église romaine, c'est qu'il y a vu le moyen de fortifier à la fois l'empire qu'il a créé et sa situation personnelle en Allemagne. Il se comparait un jour à un chasseur de canards sauvages qui s'avance avec précaution dans le marais et ne quitte l'îlot où il a pris terre qu'après avoir cherché du pied une motte de gazon, une souche capable de le porter. Quand il dut se détacher du parti conservateur, dont les préjugés et les regrets contrariaient ses vues sur l'organisation de l'Allemagne, il se chercha un autre point d'appui ; il ne pouvait le trouver que dans le parti libéral, dont il se gagna l'adhésion en épousant ses sympathies et ses antipathies confessionnelles. On peut admettre aussi qu'il démêla de bonne heure dans la coalition formée au sein du *Reichstag* par le centre catholique et les *patriotes* bavarois un esprit de défiance, d'opposition et des tendances particularistes qui excitèrent ses ombrages. Un autre motif plus puissant détermina sa conduite : il était fermement résolu à être maître dans sa maison. Le jour où l'évêque d'Ermeland révoqua un professeur ecclésiastique du lycée de Braunsberg, qui protestait contre le dogme de l'infaillibilité, il s'avisa qu'il y avait dans l'empire un étranger qui se permettait d'y parler haut et d'y donner des ordres, et sans doute il pensa au proverbe allemand qui dit : « Ayez deux femmes sous votre toit, une souris et deux chats, un os et deux chiens, et vous n'aurez pas une heure de repos. »

(1) *Politische Gründer und die Corruption in Deutschland*, von Dr Rudolph Meyer, Leipzig 1877.

Apparemment M. de Bismarck n'avait pas prévu dès le principe la longue durée et toutes les péripéties de la lutte dans laquelle il s'engageait. Il s'était proposé jadis d'appeler M. de Ketteler au siége archiépiscopal de Cologne et de lui conférer la dignité de prince-primat de l'église catholique, servant d'intermédiaire entre Berlin et le Vatican; il ne soupçonnait pas alors qu'avant peu il citerait devant ses tribunaux tous les évêques prussiens. Il espéra qu'il suffirait de quelques coups d'autorité pour désarmer tous les mauvais vouloirs, pour faire plier toutes les têtes rebelles. Un jour, dans une séance du parlement, le centre ultramontain lui causa par ses chicanes un vif mouvement d'irritation; les mouches ultramontaines s'entendent à piquer, et M. Windthorst est un taon d'une assez belle taille. L'un des confidens intimes du chancelier, M. de Keudell, aujourd'hui ambassadeur en Italie, crut devoir avertir charitablement un de ses amis catholiques en lui disant : « Prenez-y garde, ne poussez pas à bout le chancelier, vous ne vous doutez pas des mesures qu'il est capable de prendre contre vous. » Rome ne céda pas, et la vivacité de l'attaque s'accrut avec l'opiniâtreté de la résistance. L'étranger qui se permettait de donner des ordres dans la maison de M. de Bismarck avait fait depuis peu proclamer son infaillibilité par un concile. Rien n'est plus agaçant, rien n'est plus irritant qu'un ennemi qui a la prétention de ne pouvoir se tromper.

A ceux qui lui rappelaient qu'il avait été jadis un chaud partisan de la paix religieuse, M. de Bismarck répondait : « Il est possible que j'aie changé, mais je n'ai jamais eu honte de modifier mes opinions chaque fois que les circonstances m'ont amené à reconnaître que les choses ne peuvent pas aller comme je le voudrais. Il serait injuste d'exiger de moi pendant un quart de siècle une opinion absolument invariable. Depuis que je suis ministre, j'ai appris à subordonner aux besoins de l'état mes convictions personnelles. » Il ajoutait que, si sa politique ecclésiastique avait changé, c'était la conséquence du changement qui s'était fait dans l'église elle-même, depuis qu'elle avait adopté un nouveau dogme qui modifiait profondément ses relations avec la puissance civile. Dès le 14 mai 1872, il avait écrit dans une dépêche confidentielle adressée au comte Arnim que les décisions du dernier concile avaient eu pour effet de substituer partout le pouvoir pontifical à la juridiction épiscopale, que les évêques n'étaient plus que des instrumens, des agens sans responsabilité propre, qu'ils étaient devenus à l'égard des gouvernemens « les fonctionnaires d'un souverain étranger et d'un souverain qui, en vertu de son infaillibilité, est un monarque absolu, plus absolu qu'aucun autre monarque de la terre. » Le 17 décembre 1873, il disait à la chambre des députés : « C'est une situation fort grave que nous a faite le concile du Vatican. Désormais nous ne pouvons édicter aucune loi sans qu'elle ait reçu l'approbation du pape, ou tout au moins on nous conteste le droit d'édicter une loi que le pape a condamnée.

Cette situation n'est possible que dans l'état clérical, et on se propose d'étendre le système de l'état clérical à l'univers entier, c'est-à-dire à tout pays où réside seulement un catholique. » Au surplus, il se défendait toujours d'avoir voulu, de gaîté de cœur, susciter un conflit confessionnel. « Si le conflit a éclaté, avait-il dit précédemment, prenez-vous-en à l'action, non de l'église catholique, mais du parti qui gouverne aujourd'hui cette église et qui prétend soumettre la société moderne à sa domination. Ce parti a inauguré une politique attentatoire aux droits de l'état, et je ne pouvais, comme ministre, assumer la responsabilité d'une plus longue patience. » Après cela, il se déclarait prêt à faire la paix, mais il entendait en dicter les conditions. L'église ne les a point acceptées; ni les amendes, ni les séquestrations de biens, ni les suspensions de traitemens n'ont pu vaincre sa résistance. M. de Bismarck espérait la réduire en l'affamant; elle n'est jamais plus riche que dans ses détresses, elle convertit le cuivre en argent et l'argent en or, l'abondance des aumônes lui refait un trésor, et elle dit à ceux qui la nourrissent : — Ne vous effrayez point, Attila voulait détruire, il a édifié.

Que l'abolition du pouvoir temporel ait été un grand bien pour les Romains, trop longtemps soumis à un détestable gouvernement, et pour l'Italie, qui avait besoin d'une capitale il n'est pas permis d'en douter; mais il est certain aussi que cette révolution, la plus importante, la plus définitive du siècle, a causé beaucoup d'embarras aux gouvernemens étrangers et compliqué leurs relations avec le Vatican. Lorsque le pape était un souverain temporel, il était lié par une étroite communauté d'intérêts à la cause des rois et des empereurs; dans tous les pays, la politique conservatrice trouvait en lui un allié, et le souci qu'il avait de conserver son patrimoine était un frein efficace contre l'abus qu'il aurait pu faire de son autorité spirituelle. En 1869, l'impératrice Eugénie disait à une personne de son entourage gagnée à la cause italienne : « C'est dans notre intérêt plus encore que dans celui du souverain pontife que nous ne permettons pas aux Italiens d'aller à Rome, car il nous importe que le souverain pontife soit des nôtres. » Depuis qu'il a perdu ses états, le pape n'est plus occupé que de sa mission apostolique, et les considérations d'une politique vulgaire ne le gênent plus dans l'expression de sa pensée. Il possède désormais l'absolue liberté de la parole et de l'anathème. Lamennais écrivait jadis : « Le vicaire de Jésus-Christ se trouve, dans l'exercice de ses fonctions divines, dépendant des relations et des intérêts du prince temporel. A cause de sa faiblesse relative dans l'ordre purement politique, obligé de ménager les plus dangereux ennemis de l'église, malgré lui il est entraîné dans un système de concessions qui s'élargit sans cesse. Il tend les mains, et un autre le ceint et le conduit où il ne voudrait pas aller. » Ce temps n'est plus; réduit à sa puissance spirituelle, le pape a pu s'affranchir de toutes les précautions diplomatiques, il n'est plus solidaire des pouvoirs établis, et n'ayant

plus rien à perdre, il n'a plus rien à ménager. Il y a désormais au Vatican un tribun infaillible, lequel cite à sa barre tous les gouvernemens; en vain surveille-t-on ses lèvres, il en tombe des paroles enflammées qui allumeraient des incendies, si nous vivions dans un âge de foi.

Ce tribun infaillible est d'autant plus libre que la loi des garanties, votée par les chambres italiennes, lui a attribué le privilége de l'exterritorialité; il n'est le sujet de personne, et il ne répond de rien qu'à lui-même. Lorsque cette loi fut promulguée, Pie IX se plaignit que ses ennemis l'avaient traité comme le Christ, qu'ils l'avaient revêtu des insignes d'une souveraineté dérisoire, qu'ils lui avaient mis sur les épaules un manteau d'écarlate et dans la main un roseau en guise de sceptre. Il sait bien lui-même tout ce que vaut ce roseau, et il a prouvé plus d'une fois qu'il savait s'en servir pour frapper ses ennemis au visage et pour parer tous les coups qu'ils essayaient de lui porter. En vertu de la loi des garanties, le Vatican est un lieu clos et sacré, un refuge inviolable. Si, comme on le dit, le pape est en prison, il est maître absolu dans sa prison, et le gouvernement italien n'oserait pas frapper à sa porte pour lui transmettre les réclamations d'Attila, qui se déclare offensé par ses invectives. A plusieurs reprises, M. de Bismarck a protesté contre la loi des garanties; il a insinué au gouvernement italien qu'il serait bon d'en modifier les clauses et de garantir à leur tour les puissances étrangères contre les provocations pontificales. Le gouvernement italien a fait la sourde oreille; sa politique ecclésiastique est bien différente de celle qu'on pratique à Berlin. L'Italien n'est pas jeune, et il n'a aucun des défauts de la jeunesse; il se défie des mesures précipitées et violentes, il est peu disposé à se servir d'un sabre pour résoudre une question délicate. Son bon sens un peu sceptique prend son parti de bien des choses, et juge que les affaires humaines ont bien des faces, que la patience est le meilleur remède aux situations embrouillées, qu'il faut savoir tirer les négociations en longueur, que tout finit par s'arranger; le temps, c'est de l'espérance pour tout le monde. L'Italien a le génie des transactions, des compromis, et sa première qualité est qu'il sait attendre. Un diplomate français, qui se piquait de sang-froid, avait une femme vive, acariâtre, avec laquelle il se prenait quelquefois de querelle; honteux de s'être fâché, il s'écriait avec dépit : « Ce qui est insupportable, madame, c'est que vous m'obligez à élever la voix et à forcer ma pensée. » Quelque déplaisir que puissent causer au gouvernement italien les véhémentes sorties du saint-père, il ne perd jamais son sang-froid, il n'a garde d'élever la voix ni de forcer sa pensée; il secoue ses oreilles, il attend, et il dit à M. de Bismarck : Prenez patience comme nous. Mais le chancelier de l'empire a un tout autre tempérament, et la longanimité transalpine lui agrée peu; il a le goût des moyens rapides, des mesures expéditives, des solutions sommaires. Feu le marquis Gino Capponi nous racontait jadis que, Massimo d'Azeglio

se trouvant à Florence au moment d'une révolution, on fit appel à ses bons services et qu'il répondit : « Je ne demande pas mieux que de vous aider, pourvu que ce soit à cheval. » Comme Azeglio, M. de Bismarck a toujours le pied à l'étrier, il est toujours prêt à monter sur ses grands chevaux, il n'en a pas de petits.

Comment finira la lutte à outrance engagée entre l'empire germanique et le Vatican, personne ne le sait; mais il n'est pas besoin d'être un prophète pour pressentir les dangers qu'amasserait sur sa tête l'imprudent qui s'aviserait de prendre parti dans cette querelle. M. de Bismarck se plaint d'avoir affaire à un ennemi insaisissable, sur lequel il n'a pas de prise. Le jour où le Vatican aurait conclu un traité avec une des puissances catholiques, qui lui fournirait un général et des soldats, M. de Bismarck saurait à qui s'en prendre; il crierait joyeusement à l'Allemagne : La bête est lancée! et il sonnerait l'hallali. Le malheur est que la curie romaine ne se contente pas de remplir le monde de ses protestations; elle cherche autour d'elle un champion qui épouse son malheur, en lui sacrifiant généreusement ses intérêts et sa sûreté, elle cherche une épée dévouée et soumise, à laquelle elle donnera sa bénédiction et qui en retour s'engagera à ne rentrer dans le fourreau qu'après avoir combattu jusqu'au bout le saint combat et avoir remis le saint-père en possession de son trône. Peut-être se flatte-t-on au Vatican que cette épée sera celle de la France. Le Vatican s'abuse; la France a pu commettre de grandes fautes, mais elle n'a pas encore montré qu'elle eût le goût du suicide.

Ce qui vient de se passer confirmera peut-être dans leurs illusions les têtes exaltées de la curie romaine; elles oublient la France de 89 pour ne plus songer qu'à la fille aînée de l'église, et elles s'imaginent que la république septénaire leur appartient corps et âme, qu'elles en peuvent disposer comme de leur bien. Une parole tombée des lèvres du saint-père a décidé du sort d'un cabinet. Saint Pierre n'eut qu'à dire un mot à Ananias, Ananias tomba à la renverse et rendit l'esprit; quelques jeunes gens le prirent, l'emportèrent et l'ensevelirent, ce qui inspira une grande crainte à tous ceux qui furent témoins de ce miracle. Il a suffi au pape Pie IX de se plaindre en présence de quelques pèlerins que M. Jules Simon lui avait donné un démenti, et M. Jules Simon est tombé; on l'a pris, on l'a emporté, on l'a enseveli. M. Jules Simon a été complice de sa mauvaise destinée, il a péri par où il avait péché. En plus d'une rencontre, il avait coqueté avec l'église, il s'était plu à lui prodiguer les témoignages d'admiration et de dévoûment; les coquetteries mènent plus loin qu'on ne pense, l'église les considère comme des engagemens. Une légende du moyen âge raconte qu'un jeune chevalier jouait un jour à la paume dans une villa près de Rome. Comme son anneau le gênait, il l'ôta et fit la mauvaise plaisanterie de le passer au doigt d'une statue, qui représentait je ne sais quelle sainte; puis il se

remit à lancer la balle. Quand il revint à la statue pour lui reprendre son anneau, il s'aperçut avec terreur qu'elle avait recourbé son doigt et qu'elle entendait garder à jamais l'alliance qu'il lui avait donnée. Ces sortes de légendes ont toujours un fâcheux dénoûment, le héros finit toujours mal; M. Jules Simon a mal fini.

Il ne faudrait pas toutefois exagérer l'importance de cet incident, ni en tirer des conclusions excessives et hasardeuses. Il y a en France un monde bien étrange, où l'on professe des opinions bien étonnantes. Les habitués de ce monde ou de cette coterie, beaucoup plus bruyante que nombreuse, qui, par un concours de circonstances particulières, se trouve exercer quelque influence sur les affaires publiques, avaient frémi d'horreur et d'indignation en entendant le président du conseil déclarer à la tribune que le saint-père est peut-être moins malheureux et moins prisonnier qu'il ne le prétend. Un grand sacrilége avait été commis, une malédiction planait sur la France, un acte expiatoire était nécessaire pour conjurer la vengeance céleste. L'acte expiatoire a été accompli, la chambre des députés a été prorogée, la salle de ses séances a été fermée, on la purifiera par des aspersions. Du même coup le cabinet a été changé; on n'a pas détruit la république, mais, selon le mot d'un diplomate, on tâchera d'avoir « la république de Charles X. » La coterie mystique dont nous parlons demanderait volontiers à la France de sacrifier la meilleure part de son sang et, s'il le faut, de doubler sa dette, pour rétablir le pouvoir temporel. Sans doute ceux qui rêvent ces grandes choses n'ignorent point que le peuple qui se fera le champion du cléricalisme aura contre lui non-seulement les armées de l'Allemagne et de l'Italie, mais toutes les idées du siècle et les répulsions de toute l'Europe. L'isolement auquel ils condamneraient leur pays, les antipathies et les armées de l'Europe ne sont point pour les effrayer; ils estiment que la bénédiction du saint-père suffit à tout, et ils comptent sur un miracle du ciel pour mener à bonne fin leur croisade.

Les salons où l'on agite ces beaux projets ne décideront pas des destinées du pays. En vain les ennemis de la France affectent de voir en elle le suppôt de l'ultramontanisme et de répéter tous les jours qu'elle est prête à partir pour la guerre sainte; ils la connaissent peu ou, pour mieux dire, ils ne veulent pas la connaître. Quelque besoin que le ministère du 17 mai puisse avoir du secours des cléricaux, quelques marques de bienveillance qu'il soit disposé à leur donner, il ne les consultera point dans les questions de politique étrangère. Le président du nouveau cabinet est un homme d'état beaucoup trop sérieux pour régler sa conduite sur des cailletages de dévotes ou sur les rêveries apocalyptiques de quelques énergumènes. Il sait que la France est affamée de paix, qu'elle a pris en horreur les aventures et les aventuriers; il sait surtout que, si son gouvernement lui proposait de faire une guerre de religion, elle le considérerait comme le pire de ses ennemis. Le

nouveau cabinet a déclaré qu'il ne changerait rien à la politique étrangère suivie jusqu'ici; peut-on s'en étonner? C'est la seule possible. Il sera même tenu de faire à l'Allemagne et à l'Italie plus d'avances que ses prédécesseurs; il s'attachera à dissiper les préventions qu'il inspire, à se défendre du mauvais et injuste renom qu'il s'est acquis; il multipliera les assurances, il aura toujours peur qu'on ne le croie pas sur parole. Pourquoi ne le croirait-on pas? Le 17 mai est un bien autre gage de paix que l'Exposition universelle annoncée pour l'an prochain. En provoquant une crise dont il n'a pu méconnaître l'inquiétante gravité, M. le maréchal de Mac-Mahon s'est condamné à dépenser à l'intérieur toute la force de son gouvernement, et il s'est mis dans l'impossibilité d'exercer au dehors aucune action ni même aucune influence. Pouvait-il donner une meilleure garantie de ses dispositions pacifiques qu'en se réduisant volontairement à l'impuissance?

En 1871, l'Autriche eut un ministère clérical présidé par le comte de Hohenwarth, et un journaliste de Vienne écrivait en ce temps : « Le nouveau ministère ne fait pas de bruit, il ne s'agite pas, il ne s'échauffe pas, il ne se blesse de rien, il ne se plaint de rien, il n'exige rien, il ne demande rien. Quand on lui parle, il répond, mais pour vous renvoyer à l'avenir qui se chargera de vous donner les explications que vous désirez. Quand vous lui dites qu'il n'a pas votre confiance, il vous représente d'un ton tranquille qu'il trouve cela tout naturel, mais qu'il s'en remet à sa bonne conduite du soin de vous faire changer d'avis. Il n'aspire qu'à exister, là se bornent ses prétentions. » Telle sera, selon toute apparence, la conduite du ministère du 17 mai en tout ce qui concerne ses relations avec les puissances étrangères; sa politique sera peut-être embarrassée, elle ne sera embarrassante pour personne, il réservera toute son action pour l'intérieur. M. Geffcken, auteur d'un savant livre sur les rapports de l'église et de l'état, affirme, comme le tenant d'un diplomate qui prétendait lui-même le savoir d'original, que, le comte Pozzo di Borgo s'étant rendu auprès de Charles X pour lui représenter que la signature des ordonnances mettrait sa couronne en danger, le roi lui repartit : « Ne craignez rien, hier encore la sainte Vierge est apparue à Polignac. » Sur quoi l'ambassadeur russe se prit à dire : « Quand les ministres ont des apparitions, les rois sont perdus. » On peut se rassurer, ni les ministres du 17 mai, ni leurs préfets, ni leurs sous-préfets, n'auront des apparitions, et tel évêque aura beau les en prier, ils ne feront pas de la politique mystique.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1877.

C'est donc une fatalité ! La France est donc condamnée à vivre dans de continuelles et brusques oscillations, allant d'une crise à une autre crise, d'un pôle à l'autre pôle de la politique, sans pouvoir se fixer un instant ! Vainement sa situation, ses malheurs, les intérêts de son avenir, l'état du monde, lui font du repos, du recueillement attentif une nécessité : elle est rejetée violemment et à l'improviste dans le tourbillon. L'autre jour, au moment où l'on ne s'y attendait guère, la bourrasque a soufflé, et en quelques heures, du soir au matin, avant même que le parlement, Paris, la province, aient pu savoir réellement de quoi il s'agissait, tout a changé encore une fois dans nos affaires, le nouveau coup de théâtre s'est trouvé accompli. Un ministère a été emporté; à la politique de transaction suivie depuis un an a succédé une politique de résistance et de lutte; les chambres, à peine réunies, ont été ajournées au milieu d'une émotion universelle, et depuis quinze jours on est à s'interroger sur l'origine et les péripéties intimes, sur la signification et les conséquences de ce qui gardera désormais dans l'histoire de nos tristes agitations intérieures le nom de l'acte du 16 mai.

Tout en vérité a été conduit assez militairement dans cet imbroglio, qui, sans être absolument inexplicable, n'est pas le moins étrange de tous ceux que nous avons vus se succéder depuis quelques années. C'est le 16 au matin que M. Jules Simon, président du conseil et ministre de l'intérieur, recevait de M. le maréchal de Mac-Mahon une de ces lettres qui ne laissent pas à un chef de cabinet le choix d'une décision, et ici, dès ce point de départ, une première question pourrait s'élever. Comment cette lettre par laquelle M. le président de la république reprochait sans ménagement à M. Jules Simon son attitude devant la chambre des députés, sa faiblesse dans des discussions récentes sur l'abrogation de la loi de la presse, sur la loi municipale, comment cette lettre impatiente, presque emportée, s'est-elle trouvée aussitôt livrée à une

agence de publicité pour être répandue sans plus de retard dans Paris? Cette divulgation prématurée était dans tous les cas une aggravation; elle dénotait, ou que M. le maréchal de Mac-Mahon avait autour de lui des amis décidés à lui rendre toute retraite impossible, ou que M. le président de la république, de son propre mouvement, avait pris son parti sans retour, même en présence de l'opposition qui ne pouvait manquer de se manifester, qui éclatait en quelque sorte instantanément dans la chambre des députés.

Dès ce moment, la crise apparaissait dans ce qu'elle avait de décisif et d'irréparable. Vainement, sous le coup qui les atteignait et qu'ils auraient dû peut-être un peu mieux prévoir, les différens groupes de la majorité républicaine essayaient-ils de se réunir pour opposer une sorte d'ordre du jour préventif de défiance à tout ministère qui se formerait en dehors des conditions strictement parlementaires : M. le président de la république était visiblement résolu à ne pas rester en chemin, il ne s'arrêtait même pas à un semblant de négociation, à quelque combinaison nouvelle de transaction. S'il faisait appeler M. le duc d'Audiffret-Pasquier, c'était lorsqu'il avait déjà donné son congé à M. Jules Simon; s'il témoignait le désir de voir M. Dufaure, c'était pour la forme, et M. Dufaure ne voyait aucune nécessité de se prêter à des conversations inutiles. A dire vrai, M. le maréchal de Mac-Mahon avait probablement dès la première heure son ministère tout prêt, tel qu'il s'est trouvé constitué avec M. le duc de Broglie comme président du conseil et garde des sceaux, avec M. de Fourtou comme ministre de l'intérieur, avec un sénateur bonapartiste, M. Brunet, comme ministre de l'instruction publique, avec M. le vicomte de Meaux, M. Caillaux, M. Paris; M. le duc Decazes et M. le général Berthaut sont restés comme des survivans du dernier cabinet dans la combinaison nouvelle. La transition ne pouvait assurément être plus soudaine et plus complète. En quelques heures, sans préparation, sans raison apparente, tout se trouvait déplacé, interverti dans la direction de la politique intérieure de la France. Il y avait un ministère de la gauche modérée, il y a aujourd'hui un ministère de la droite arrivant au pouvoir avec la pensée évidente de réagir énergiquement contre tout ce qui s'est fait depuis un an, réduit dès sa naissance à éviter un conflit immédiat par une prorogation parlementaire, portant avec lui les chances d'une dissolution de la chambre des députés, c'est-à-dire d'une inévitable agitation. Voilà les faits : la lutte est désormais engagée, elle n'était certainement pas désirée. L'erreur, l'imprudence de cet acte du 16 mai qui a éclaté si inopinément, dont les conséquences échappent maintenant à tous les calculs, c'est d'avoir tout remis en question sous prétexte de tout raffermir et d'avoir dépassé, par une sorte d'impatience irritée, le but qu'une prévoyance conservatrice fort avouable pouvait se proposer.

C'était bien évident : la situation telle qu'elle a été faite par les partis depuis un an, depuis les élections dernières, cette situation n'offrait pas toutes les garanties possibles; elle était de nature à inquiéter ceux qui la regardaient avec un peu de sang-froid, et les gauches, qui protestent aujourd'hui si vivement, qui laissent éclater leur surprise, devraient se demander si elles n'ont pas contribué elles-mêmes à ce qui leur arrive. On n'a cessé de le leur dire; on n'a cessé de leur répéter qu'un jour ou l'autre ces emportemens, ces représailles de partis victorieux, ces incohérences, ces puérilités, ces propositions décousues, ces fantaisies agitatrices qui se multipliaient, deviendraient autant de prétextes qu'on exagérerait, dont on se ferait une arme contre la majorité républicaine, contre l'autorité de la chambre. C'était bien simple à prévoir, et les habiles de la gauche ne l'ont pas prévu. Ce n'est point assurément que cette chambre ait fait tout ce qu'on lui reproche. Elle est arrivée à Versailles toute chaude encore d'une lutte ardente, avec les illusions et l'inexpérience d'une assemblée nouvelle; elle avait, si l'on veut, la jactance de la victoire, l'impatience de se montrer, de déployer son activité républicaine, et en définitive, à voir les choses de près, elle a été généralement plus modérée qu'on ne le croyait. Elle n'a pas consenti à couvrir d'une amnistie les crimes de la commune; elle ne s'est pas laissé entraîner dans les aventures financières. Lorsqu'on a voulu l'engager dans un conflit avec le sénat au sujet des prérogatives des deux assemblées sur le budget, elle a résisté, elle a évité le conflit. Quand on lui a présenté une proposition qui touchait aux institutions militaires, à la loi de recrutement, elle s'est arrêtée une première fois, et, quand cette proposition a été renouvelée, elle a rencontré sur son chemin la patriotique expérience de M. Thiers, qui ne la laisserait pas passer, qui, hors du pouvoir comme au pouvoir, est toujours le gardien vigilant des intérêts de l'armée. Non sans doute, en réalité, la chambre n'a rien fait de sérieusement menaçant. Elle a fait une chose qui n'est peut-être pas moins dangereuse pour une assemblée : elle a passé son temps à se donner de mauvaises apparences. Sans aboutir le plus souvent à rien d'utile, elle a eu l'air de toucher à tout, de vouloir tout ébranler, et justement à propos de cette loi sur la presse qui a un rôle assez imprévu dans la crise du moment, dont M. le maréchal de Mac-Mahon a cru devoir parler, elle a procédé avec un tel décousu qu'on finit par ne plus se reconnaître dans ce gâchis de propositions, de contre-propositions ou d'abrogations. Le malheur de la chambre a été de ne pas trouver en elle-même les élémens d'un sérieux parti de gouvernement et de ne rien négliger au contraire pour rendre le gouvernement impossible à tous les ministères. C'est là tout ce qu'a produit cette union des gauches qui n'a jamais été qu'une combinaison de circonstance au profit de quelques meneurs ou le masque de l'anarchie dans la majorité.

Et quand on s'indigne aujourd'hui contre ceux qui ont profité d'une faute incessamment commise depuis que la chambre existe, lorsqu'on s'élève avec amertume contre cette assertion que les derniers ministères n'auraient pas trouvé « une majorité solide acquise à leurs propres idées, » ce n'est plus qu'une protestation inutile, une vaine récrimination. Mieux vaudrait reconnaître, ne fût-ce que pour s'éclairer de l'expérience, que cette inconsistance d'une majorité mal pondérée est justement ce qui a rendu plus facile la dernière révolution ministérielle. Nous nous souvenons d'un temps où des républicains croyaient servir la république par l'élection Barodet à Paris; ils prétendaient plus ou moins naïvement donner de la force à M. Thiers contre les royalistes de l'assemblée. Le lendemain éclatait le 24 mai 1873, et les victorieux de la veille, en protestant contre la conséquence de leur étrange victoire, convenaient tout bas, mais un peu tard, qu'avec plus de modération ils auraient peut-être mieux réussi à servir la république et à fortifier M. Thiers. C'est l'éternelle histoire des partis. Il n'y a pas eu de vote contre le dernier ministère, dira-t-on, la majorité ne lui a pas refusé son appui, la chambre ne lui a jamais manqué dans les occasions décisives. Un vote matériel marchandé, accordé avec toute sorte d'arrière-pensées ou d'équivoques ne suffit pas. Ce qui aurait eu une efficacité bien plus réelle, c'eût été une majorité vraie, éclairée, comprenant la situation, se prêtant à toutes les transactions nécessaires dans un intérêt supérieur. Cette majorité n'a jamais existé ni pour le dernier cabinet ni pour celui qui l'a précédé, c'est de toute évidence.

S'il y avait un homme qu'on dût désirer maintenir au pouvoir, une fois la constitution mise en mouvement et consacrée par les élections, c'était M. Dufaure. Celui-là offrait la garantie de son intégrité, d'un nom honoré : il était et il aurait pu rester le porte-respect du régime nouveau; il avait de plus l'avantage d'inspirer toute confiance au chef de l'état. Qui ne se souvient des mille difficultés qui lui ont été créées, des tracasseries dont il a été harcelé, le plus souvent pour des puérilités véritables, pour des détails de crédits? M. Dufaure a été réduit un instant à s'épuiser dans de misérables querelles, jusqu'au jour où, fatigué, il a rejeté le fardeau du pouvoir, et il y a des républicains intelligens qui se sont sentis soulagés : ils avaient renversé M. Dufaure, c'était quelque chose! Lorsque M. Jules Simon était à son tour appelé au ministère le 12 décembre 1876, on aurait dû tout au moins se souvenir de l'expérience de la veille et donner au nouveau président du conseil toute la force morale dont il avait besoin pour dominer les difficultés intimes du gouvernement, puisqu'on parlait toujours de ces difficultés; on aurait dû lui ouvrir un crédit illimité de confiance dans la mission délicate qu'il avait à remplir; on devait songer enfin que la présence de M. Jules Simon au pouvoir compensait et au-delà les concessions que les cir-

constances devaient lui imposer. M. Jules Simon n'y a peut-être pas mis toute l'habileté possible; mais, sauf au début, où on lui a épargné le péril d'un conflit avec le sénat, on ne lui a sûrement pas facilité sa tâche. Que parle-t-on aujourd'hui de concours de la majorité, de votes qui n'ont pas été refusés? Est-ce que M. Gambetta se préoccupait de soutenir le président du conseil lorsqu'il le traitait avec une si singulière hauteur dans la discussion sur les « menées ultramontaines, » lorsqu'il lui reprochait la mesure de son langage, l'oubli de son passé et de ses idées libérales, lorsqu'il semblait se moquer des marques de respect du ministre pour les choses religieuses? Est-ce qu'on fortifiait le chef du cabinet en le plaçant entre sa modération de la veille et la nécessité de subir, pour éviter un échec, un ordre du jour qui devait être un embarras? est-ce que dans cette dernière affaire de la loi de la presse, au lieu d'aller étourdiment se jeter sur un écueil, on n'aurait pas dû comprendre ce qu'il y avait de délicat à paraître émousser la répression en matière d'injures contre les souverains étrangers? Est-ce qu'un président du conseil garde toute son autorité au milieu des complications intimes qui peuvent l'assaillir, lorsqu'on le sait obligé de compter chaque jour, incessamment, avec M. Gambetta ou avec tout autre chef de groupe, lorsqu'on le voit réduit à louvoyer, à éluder une discussion, à laisser passer dans la chambre des députés des choses qu'il se réserve de faire échouer ou d'abandonner dans le sénat? Il est tout simplement exposé à ce qu'on lui demande un jour ou l'autre « s'il a conservé sur la chambre toute l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues, » et ce jour-là les meneurs d'une majorité incohérente sont exposés eux-mêmes à être pris dans leurs propres piéges.

La vérité est que les partis se croient tout permis pour satisfaire leurs passions ou leurs fantaisies, et que ce qui leur manque le plus, c'est le sentiment de la responsabilité. Ils se font un jeu d'affaiblir des ministères, même quand ces ministères représentent leurs opinions. Ils laissent à M. Dufaure le temps de franchir son étape, ils ne lui accordent pas un jour de plus. Il y a d'habiles diplomates républicains qui ne cachaient pas qu'ils entendaient se servir de M. Jules Simon pour les élections des conseils généraux et des conseils municipaux, — en se réservant une session supplémentaire pour le renverser. Les partis se figurent qu'ils peuvent impunément commettre toutes les fautes, et puis voilà ce qui arrive : l'événement trompe tous les calculs, un ministère tombe, une révolution de pouvoir s'accomplit, et on proteste. Le mal n'est pas moins fait. Eh bien! soit, nous en convenons, il y a eu depuis un an des méprises nombreuses dont le cabinet de M. Jules Simon a été la victime. La majorité de la chambre, par inexpérience, par entraînement ou faute de direction, ne s'est pas montrée à la hauteur de son rôle de parti de gouvernement dans l'intérêt de la seule république possible, d'une ré-

publique sérieusement conservatrice. Nous admettrons tout; mais en fin de compte il n'y avait rien de perdu. Ni la paix intérieure ni la paix extérieure n'étaient menacées; les grandes institutions du pays ne risquaient pas de rester sans défenseurs même dans la chambre, et si tant est qu'il y eût une situation confuse, indécise, à rectifier ou à raffermir, le meilleur moyen n'était pas certainement de recourir à une sorte de révolution, à des actes d'omnipotence personnelle, à des combinaisons ou à des procédés dont le principal inconvénient est de laisser tout craindre, parce qu'ils dépassent toute mesure. On a voulu combattre un danger et on a créé un autre danger; à des difficultés qui n'avaient rien d'insoluble, dont on aurait eu raison avec un peu de patience et de fermeté, on a opposé un expédient de politique qui devient une menace moins par lui-même que par les cons équences imprévues auxquelles il peut conduire : voilà la vérité!

Non, sans doute, cet acte du 16 mai, qui a éclaté si brusquement, n'est ni une révolution véritable, ni un coup d'état. Il n'est pas, il ne peut pas être la victoire d'une politique de cléricalisme, qui conduirait fatalement à des complications extérieures visibles pour tout le monde. Il n'est point par lui-même une violation de la légalité. Ni M. le président de la république, ni les nouveaux ministres, ne peuvent avoir la pensée de constituer une dictature dont ils seraient les premiers accablés, et ce n'est point probablement sans intention que M. le maréchal de Mac-Mahon a tenu à dire dans le message par lequel il a annoncé la prorogation aux chambres : « Je n'en reste pas moins, aujourd'hui comme hier, fermement résolu à respecter et à maintenir les institutions qui sont l'œuvre de l'assemblée de qui je tiens le pouvoir et qui ont constitué la république. Jusqu'en 1880, je suis le seul qui pourrait proposer un changement, je ne médite rien de ce genre; tous mes conseillers sont, comme moi, décidés à pratiquer loyalement les institutions, et incapables d'y porter aucune atteinte. » Ainsi le gouvernement entend ne porter aucune atteinte aux institutions qui ont organisé la république, il n'en médite même pas la révision régulière. Le gouvernement ne veut pas se laisser entraîner et compromettre par les manifestations cléricales, M. le maréchal de Mac-Mahon a fait déclarer, dès le premier jour, qu'il les réprimerait énergiquement. Le gouvernement d'aujourd'hui n'a pas d'autre politique extérieure que celle du gouvernement d'hier. « Sur ce point, aucune différence d'opinion ne s'élève entre les partis. Ils veulent tous le même but par le même moyen. Le nouveau ministère pense exactement comme l'ancien, et, pour attester cette conformité de sentimens, la direction de la politique étrangère est restée dans les mêmes mains. » Il n'y a rien de changé, ni dans la politique extérieure, ni dans les institutions, il n'y a qu'un ministère conservateur de plus; ce qu'on veut, c'est arrêter au passage un programme de

radicalisme auquel on prétend ne s'associer « ni de près, ni de loin, » ni pour aujourd'hui, ni pour demain. —Rien de plus net assurément. M. le maréchal de Mac-Mahon précise sa pensée dans son message, M. le duc de Broglie la confirme dans une circulaire aux procureurs-généraux. L'intention ne va pas au-delà de la légalité; mais c'est là précisément ce qui fait que l'acte du 16 mai et les combinaisons qui s'y rattachent semblent d'autant plus démesurés; c'est parce qu'ils sont démesurés qu'ils ont excité l'inquiétude, qu'ils ont réveillé partout le sentiment des luttes et des périls qui naissent de la triste et implacable logique des situations violentes.

On s'est malheureusement donné du premier coup toutes les apparences du défi, de la menace, et ici, on nous permettra de le dire avec une simple et respectueuse liberté, M. le président de la république a cédé à un dangereux emportement, il s'est trompé. Accoutumé à parler en soldat plus qu'en politique, il ne s'est pas rendu compte visiblement de ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cette lettre qu'il a cru devoir adresser le matin du 16 mai à M. Jules Simon, qui a imprimé aussitôt son caractère à la crise. Si M. le maréchal de Mac-Mahon croyait avoir à se plaindre de la manière dont ses conseillers responsables représentaient le gouvernement devant les chambres, rien n'était plus simple : il pouvait réunir ses ministres, s'expliquer ou réclamer des explications dans l'intimité du conseil. Il restait libre après cela de changer son cabinet, même de choisir un ministère de combat décidé comme lui à courir les chances d'une dissolution de la chambre. Il n'y avait dans tous les cas aucune raison sérieuse pour recourir en toute hâte à cette sorte de procédé sommaire d'exécution qui vient d'être employé probablement pour la première fois dans les relations d'un chef d'état avec un président du conseil en présence d'un parlement. La lettre du 16 mai a pu sembler d'autant plus étrange que peu de jours auparavant M. Jules Simon, ayant à combattre ceux qui voulaient introduire le nom du chef de l'état dans les débats parlementaires, avait tenu ce langage : « Je ne puis m'empêcher de dire à la chambre que le respect profond que, malgré les dissentimens politiques, j'ai de tout temps professé pour le caractère de M. le maréchal président de la république, n'a cessé de s'accroître depuis que j'ai l'honneur de le voir de plus près, et je suis heureux de cette occasion qui m'est offerte de dire quelle respectueuse admiration m'inspire de jour en jour davantage sa conduite politique... »

Franchement le congé du 16 mai était une réponse singulière, il aurait pu tout au moins être donné sous une autre forme, ne fût-ce qu'en souvenir d'une collaboration de cinq mois dans le gouvernement du pays. On n'agit pas ainsi, et s'il y a une chose à regretter, c'est que M. le duc de Broglie, pour la dignité de la vie parlementaire, pour la

dignité même des fonctions dont il recueillait l'héritage, n'ait pas cru devoir intervenir dès le premier moment pour atténuer ce qu'il y avait eu de par trop militaire dans cet éclat. La franchise de M. le président de la république s'y serait prêtée sans nul doute, et M. le duc de Broglie se serait fait honneur; il aurait peut-être adouci ou simplifié une situation où M. le président de la république a eu un peu trop l'air d'un homme qui retrouve sa liberté, qui éprouve un certain plaisir à pouvoir dire avec de nouveaux ministres : Ma politique, mon gouvernement, etc. Tout cela, qu'on y prenne garde, n'est pas sans gravité. Il en résulte une complication qu'on n'avait peut-être pas prévue, qui se mêle désormais à toutes les autres complications. Jusqu'ici, par une sorte d'accord universellement accepté, M. le maréchal de Mac-Mahon restait au-dessus de tous les débats et de toutes les luttes de partis; il était peut-être le chef de gouvernement le plus respecté, le plus incontesté qu'il y ait eu en France. Maintenant il s'est jeté de lui-même dans la lutte avec ses couleurs, avec un drapeau de gouvernement personnel qu'on ne sait trop comment définir au milieu de tous les drapeaux qu'on promène devant nos yeux. C'est là un premier danger de cet acte du 16 mai, et le ministère nouveau, par la manière dont il s'est constitué, par la nature de ses alliances, par la fatalité de ses engagemens et de ses entraînemens, n'est peut-être pas fait pour atténuer ce danger. C'est la lutte avec ses conséquences qui de toute façon, dans tous les cas, peuvent dépasser singulièrement la volonté même des auteurs de la journée du 16 mai.

Le nouveau ministère ne peut s'y tromper : M. le duc de Broglie est assurément un esprit éminent et délié, M. de Fourtou peut être un homme habile et résolu; ni l'un ni l'autre ne peuvent changer les conditions dans lesquelles ils ont accepté le pouvoir. Ils sont pris dans une crise à laquelle ils se sont associés, qu'ils ont appelée, favorisée, et dont le dénoûment appartient à l'imprévu. Si parfaitement légale que soit d'une certaine manière son origine, le ministère n'est pas moins né dans des conditions irrégulières, en dehors de toutes les règles parlementaires, ayant dès ce moment la certitude d'une majorité absolument hostile dans la chambre des députés et ne sachant pas même s'il trouvera d'un autre côté, dans le sénat, une petite majorité pour le suivre jusqu'au bout de ses desseins. Voilà la situation créée par l'acte du 16 mai! Et sur quoi peut s'appuyer le ministère pour sortir de là, pour vaincre les difficultés de toute sorte qui se dressent devant lui? Toute sa force est dans une coalition artificielle, violente, discordante, qui est elle-même un péril. Il s'agit de faire vivre ensemble légitimistes, bonapartistes, cléricaux, constitutionnels peu difficiles, en obtenant le vote des uns et des autres, sans leur demander, bien entendu, d'abdiquer leurs espérances et leurs ambitions. M. Thiers disait

un jour en 1872 qu'il passait sa vie à empêcher les partis de se dévorer. Les partis peuvent oublier un instant de se dévorer quand ils y sont intéressés; ils reviennent vite à leur naturel implacable, ils ne pardonnent pas à qui ne fait pas leurs affaires. M. le duc de Broglie l'a éprouvé une première fois au 16 mai 1874 en tombant du pouvoir victime de la défection d'une de ces majorités d'artifice. Il est aujourd'hui dans la même situation, aux prises avec les mêmes difficultés, soutenu ou compromis par les mêmes alliés, et naturellement ce que les bonapartistes ont à lui demander pour prix de leur concours, c'est d'en finir au plus vite, de ne pas s'arrêter à de vulgaires détails de légalité, de déblayer en un mot le terrain pour la résurrection de l'empire; ce que les légitimistes réclament à leur tour, c'est qu'on sache tirer parti de ce qu'on a fait, qu'on ouvre la porte à la « fortune de la France, » et la fortune de la France, c'est la royauté légitime, c'est M. le comte de Chambord. Les uns et les autres veulent des gages, des garanties, des places de sûreté, et au premier refus ils ne laissent pas de devenir hargneux; déjà ils commencent à gronder et à menacer. M. Jules Simon était accusé récemment d'être le prisonnier de M. Gambetta et des radicaux, parce qu'il y a des radicaux dans la majorité; M. le duc de Broglie est-il bien sûr de n'être pas le prisonnier de ses alliés bonapartistes ou légitimistes, avec cette différence que ceux-ci ne sont qu'une minorité dans le parlement?

Chose étrange, c'est pour la sauvegarde des intérêts conservateurs, a-t-on dit, que le 16 mai a été fait : on veut être un gouvernement conservateur; on veut en même temps rester dans la légalité, ce qui au premier abord semble assez simple pour des conservateurs, et, par la plus bizarre des anomalies, on ne vit que par l'alliance de ceux qui méditent tout haut la ruine de la légalité et des institutions, qui demandent chaque jour à grands cris quand on en finira avec la république! On prétend apaiser, rassurer le pays en prenant pour auxiliaires tous ceux qui sans se cacher cherchent la réalisation de leurs espérances à travers des crises et des révolutions nouvelles! Étonnez-vous donc que l'opinion, agitée, émue de tant de reviremens et de combinaisons qui la surprennent, ait de la peine à se reconnaître dans ces confusions, qu'elle reste ébranlée et peu confiante même après le premier moment passé, qu'elle se demande enfin avec une évidente anxiété depuis quinze jours ce qu'on veut faire, où l'on veut décidément en venir!

C'est, nous le savons bien, la fatalité du ministère de n'être pas complétement maître de ses résolutions, d'être réduit à ne décourager aucune espérance parmi ses alliés de la première heure. Il s'est placé dans cette condition. Il a gagné un mois par la prorogation; il n'a plus maintenant que quinze jours avant le retour des chambres, et il a nécessairement un parti à prendre. Il ne semble pas disposé à recourir à cet

expédient d'une prorogation nouvelle, bien qu'à la rigueur il restât encore dans la loi, dans la constitution, en prorogeant de nouveau le parlement pour un mois. La question se poserait donc dans toute sa gravité entre le gouvernement et les partis dès la rentrée des chambres, aussitôt après le 16 juin, et, dans la situation créée par l'acte du 16 mai, cette question ne peut être que celle de la dissolution, sur laquelle le sénat aurait tout d'abord à se prononcer. C'est le sénat qui dira le mot décisif. Qu'arriverait-il cependant si, après un examen sérieux, après la discussion approfondie qui ne pourra manquer de s'engager, le sénat se décidait à ne point sanctionner une proposition de dissolution? Ce serait, dès le premier pas, le désaveu des changemens du 16 mai. Le gouvernement n'en est pas sans doute à prévoir cette éventualité; il a dû tout calculer, et s'il va jusqu'à proposer la dissolution, c'est qu'il sera, ou il se croira évidemment, en mesure d'avoir une majorité dans la première chambre. S'il y a une raison qui puisse sérieusement peser sur la détermination du sénat, c'est cette considération qu'au point où en sont les choses il ne reste plus qu'un arbitre pour trancher ce dangereux différend, le suffrage universel. C'est le seul moyen de sortir d'une crise inextricable, — voilà vraisemblablement ce que signifiera le vote du sénat.

La dissolution est donc prononcée, nous le supposons, ces préliminaires sont franchis; mais c'est ici que la vraie question se pose, que tout se complique. En réalité, c'est une lutte engagée entre tous les groupes formant aujourd'hui la majorité républicaine de la chambre des députés et tous les partis plus ou moins conservateurs, impérialistes, légitimistes, etc., appuyés par toutes les influences administratives concentrées autour du scrutin. Deux cas peuvent se présenter. Si ce sont les candidats de la majorité républicaine actuelle qui l'emportent, qui sont réélus, on ne peut se dissimuler que la situation deviendrait singulièrement grave non-seulement pour le ministère qui aurait tenté l'aventure, qui n'aurait plus qu'à disparaître assez piteusement, mais pour M. le président de la république lui-même, qui a été engagé dans ces conflits plus qu'il ne l'aurait fallu et par ses propres déclarations et par les défis imprudens de beaucoup de ses amis. Si c'est le gouvernement qui triomphe aux élections, il se trouvera dans une position qui ne sera pas moins singulière et qui ne sera certes pas des plus rassurantes. Dans tous les cas, d'après les calculs les plus plausibles, il ne pourrait avoir qu'une majorité dont la partie la plus considérable serait bonapartiste. Un ministère présidé par M. le duc de Broglie aurait fourni des recrues à l'empire! Il ne faut pas regarder si loin, dira-t-on : ce serait une majorité conservatrice, et, les bonapartistes fussent-ils plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui, ils n'auraient pas la puissance d'enlever une solution; ils seraient neu-

tralisés par les autres partis conservateurs. Ce ne serait rien de plus que la situation actuelle prolongée avec la constitution telle qu'elle a été faite, de sorte qu'en définitive la république, après être née de l'impuissance des partis monarchiques, continuerait à vivre de cette impuissance. Fort bien! Ainsi c'est pour arriver à ce résultat, à cette constatation nouvelle de l'impuissance des partis monarchistes et de la nécessité de la république, c'est pour en revenir là qu'on aurait remué le pays, réveillé toutes les inquiétudes, engagé le chef de l'état lui-même dans une crise peut-être sans issue et ouvert des luttes où toutes les passions extrêmes vont se trouver aux prises pour se disputer une fois de plus notre malheureux pays! Avouons-le, il y a pour les esprits sensés et patriotiques un insupportable supplice dans ces conflits à outrance que les partis se plaisent sans cesse à raviver au moment où ils seraient le moins opportuns. On a toujours la prétention d'en imposer, de dompter la raison publique avec ces dilemmes qui ne sont après tout que des jeux de polémique : la réaction conservatrice au risque d'aller jusqu'à l'empire ou le radicalisme avec tout ce qu'il entraîne. Eh bien! non, tous ceux qui se sentent quelque fierté doivent refuser de courber leur raison devant ces dilemmes prétentieux. Aujourd'hui comme hier, entre le radicalisme et la réaction au nom d'un intérêt conservateur mal compris, il y a la politique modérée, libérale, patiente, celle qui aurait pu faire vivre la monarchie constitutionnelle, si les royalistes ne l'avaient tuée d'avance, celle qui peut continuer à faire vivre la république, si les républicains veulent bien s'éclairer de l'expérience récente, éviter les fautes qu'ils ont commises et se plier aux conditions d'un gouvernement sérieux. Il y a en un mot la politique du pays paisible, sensé et laborieux.

Qu'on en finisse une bonne fois avec les fantômes et les déclamations! Mais dans tous les cas, c'est bien assez de nous débattre entre nous, sans faire intervenir l'étranger dans nos querelles intérieures. Franchement l'étranger joue un trop grand rôle dans les polémiques depuis quelques jours. Qu'on doive avoir toujours l'œil fixé sur certains points extérieurs, tenir compte de ce qu'on dit, de ce qu'on pense au dehors, ce serait une puérilité de l'oublier; mais, quel que soit notre gouvernement, c'est notre affaire, c'est à nous de le rectifier ou de le remplacer. C'est bien le moins que dans des intérêts de partis on ne donne pas soi-même des alimens aux suspicions étrangères. C'est bien assez se servir de l'Allemagne et de l'Italie. On a bientôt compris à Rome que la crise qui venait d'éclater en France pouvait avoir sa gravité, qu'elle était digne d'attention, mais qu'elle ne devait pas conduire à des complications dont aucun gouvernement français ne pourrait avoir aujourd'hui la pensée. M. Depretis, M. Melegari, l'ont dit dans le parlement italien. Une lettre du roi Victor-Emmanuel à M. le maréchal de

Mac-Mahon ne laisserait, dit-on, aucun doute sur la cordialité des rapports entre la France et l'Italie. Qu'on tire simplement de tout ceci une moralité, c'est qu'au lieu de s'épuiser en querelles stériles on ferait mieux de travailler à donner à la France le gouvernement libéral et modéré dont elle a besoin pour n'inspirer que de la confiance à ses alliés dans les affaires du monde.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE CLIMAT DE LA NORVÉGE.

La Végétation dans les hautes latitudes, par M. Eug. Tisserand, inspecteur-général de l'agriculture. Paris 1876.

Les régions boréales de l'Europe sont, sous le rapport du climat, bien moins déshéritées qu'on ne le croit communément. L'énorme bloc de granit qui s'appelle la Norvége est sans cesse réchauffé par le *gulf-stream*, dont les flots tièdes baignent les côtes scandinaves jusqu'au cap Nord; à Christiania, sous une latitude qui est celle de la pointe méridionale du Groënland (60 degrés), la température moyenne de l'année est encore de 5 degrés. D'un autre côté, la longueur des jours, pendant l'été, compense jusqu'à un certain point la faible élévation du soleil; la somme de rayons que reçoit le sol scandinave en un jour solsticial, quand le soleil reste vingt heures au-dessus de l'horizon, est en définitive plus considérable que la radiation que nous envoie, à la même époque, un soleil plus élevé. C'est ce qui permet à la Norvége de cultiver des arbres fruitiers et de nombreuses essences forestières, — de produire du froment jusqu'au 64e degré de latitude (c'est-à-dire à la hauteur du détroit de Hudson), de l'avoine jusqu'au 69e parallèle, du seigle encore plus loin, et de l'orge au-delà du cercle polaire. Mais la végétation sous les hautes latitudes offre en outre des particularités fort curieuses qui dépendent évidemment des conditions climatologiques spéciales à ces contrées et qui ont été récemment étudiées et signalées par M. Schübeler, professeur à l'université de Christiania. M. E. Tisserand les a constatées à son tour dans un voyage à travers la Norvége, et le savant inspecteur-général de l'agriculture en a fait l'objet d'un mé-

moire auquel nous allons emprunter quelques détails qui méritent d'être connus.

Les principaux produits de la culture sont, en Norvége, le froment d'été, le seigle, l'orge, l'avoine et les pommes de terre. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la précocité des graminées indigènes et la courte durée de leur période de végétation. Les semailles de blé d'été se font ordinairement dans la dernière semaine de mai, et la moisson a lieu vers la fin du mois d'août; mais toutes les variétés semées à la même époque n'arrivent pas à maturité en même temps. D'après M. Schübeler, la durée moyenne de la végétation est de 90 jours pour le blé indigène, de 97 jours pour le blé de Victoria, de 105 jours pour le blé de Toscane. Dans les années les plus hâtives, le blé indigène, semé le 24 mai, a pu être moissonné mûr le 6 août, — après 74 jours seulement de végétation; les deux autres variétés ont exigé, dans les mêmes conditions, 77 et 100 jours respectivement. Or, d'après M. Boussingault, le blé de mars exige, pour mûrir en Alsace, 131 jours, avec une température moyenne sensiblement plus élevée; à la ferme de Fouilleuse, près de Paris, on a trouvé en moyenne 139 jours, et à Alger M. Tisserand a constaté que le même blé demandait 142 jours pour mûrir.

Pour l'orge, la durée de la végétation varie, à Christiania, entre 77 et 105 jours, la moyenne est de 90 jours; mais des semences importées d'Alten (70° latitude nord) et mises en terre à Christiania ont donné des épis mûrs 55 jours après la semaille. Cette précocité extraordinaire disparaît, il est vrai, après trois ou quatre générations : la graine perd peu à peu l'avance qu'elle avait pendant les premières années, et la moisson n'arrive pas plus tôt que pour l'orge ordinaire. Les semences d'orge venues des contrées méridionales présentent un phénomène inverse : elles exigent beaucoup plus de temps que l'orge du pays pour mûrir, mais elles gagnent peu à peu, et au bout de trois ou quatre générations elles sont *entraînées*, elles arrivent aussi vite à maturité que l'orge indigène. A la ferme de Fouilleuse, la durée moyenne de la végétation est, pour l'orge, de 120 jours; à Alger, elle est de 135 jours. A Vincennes, M. Tisserand a trouvé 109 jours pour l'orge ordinaire et 72 jours seulement pour l'orge importée d'Alten, qui, semée le 7 avril, a pu être récoltée le 18 juin : elle était en avance sur l'orge indigène de 37 jours.

Des expériences instituées par M. Schübeler, au jardin botanique de Christiania, sur du maïs, de l'avoine, des pois, des haricots, des graminées de prairie, ont donné des résultats de tout point semblables. Le fait est donc désormais hors de contestation : la durée absolue de la végétation des plantes cultivées diminue à mesure qu'on remonte vers le pôle; les semences venues de l'extrême nord fournissent des variétés précoces qui ne perdent leur avance qu'au bout de plusieurs généra-

tions ; les semences importées du midi donnent d'abord des moissons tardives, mais les plantes sont acclimatées au bout de trois ou quatre générations, et elles arrivent alors à maturité en même temps que leurs congénères.

Ces faits d'ailleurs ne ressortent pas seulement d'expériences continuées pendant un certain nombre d'années par M. Schübeler et des collaborateurs qu'il a su intéresser à ses recherches, ils sont confirmés par la pratique courante. On sait que l'instruction est très répandue en Norvége; il n'est pas rare de trouver, dans les fermes des paysans, des livres tenus avec soin et contenant, pour chaque année, les comptes de recettes et de dépenses de l'exploitation rurale, avec de nombreux détails sur les rendemens, les circonstances météorologiques, l'époque des semailles et des moissons, etc. Il existe des domaines qui ont ainsi trente et quarante années d'observations régulières. M. Schübeler a pu notamment compulser les précieux registres d'observations de quatre fermes échelonnées entre le 60e et le 70e parallèle de latitude nord : ce sont les fermes de Halsnö, de l'école d'agriculture de Bodö, de Strand et de Skibotten. Il a constaté que la durée de végétation diminue à mesure qu'on remonte vers le nord; ainsi, par exemple, l'orge à quatre rangs exige 117 jours pour mûrir à Halsnö, 102 à Bodö, 98 à Strand, 93 seulement à Skibotten (69° 1/2 latitude nord). Les féveroles demandent 157 jours à Halsnö, 127 seulement à Bodö, et ainsi de suite. Le phénomène est donc général, l'influence de la latitude très marquée.

Cependant il ne faut pas oublier que, dans les régions les plus septentrionales, le climat devient déjà rigoureux; la culture régulière n'y existe plus qu'exceptionnellement, dans les localités les mieux abritées, comme le district d'Alten, qui est situé par 70° de latitude, au fond d'un beau fiord. A Alten, l'orge, semée du 15 au 20 juin, arrive à maturité en 80 jours; on en a même récolté une fois 55 jours après la semaille. De même, à peine débarrassée de son manteau de neige, la prairie est déjà verte, et au bout de 60 ou 70 jours, l'herbe est bonne à être fauchée. Cette précocité des végétaux du nord est mise à profit par les agriculteurs suédois et norvégiens. Gagner quelques jours sur l'époque habituelle de la moisson est en effet une grosse affaire dans ces pays, où le climat est rude, où les gelées arrivent dès le mois de septembre et empêchent parfois les grains de mûrir; une semence qui donne plus vite ses épis y suffit pour assurer la récolte. « Aussi, dit M. Tisserand, les céréales des hautes latitudes et surtout les orges d'Alten sont-elles très recherchées dans toute la Norvége pour les semailles. Avec elles, la moisson se fait, la première année, à Christiania, de vingt à trente jours plus tôt qu'on ne l'obtiendrait avec les grains du pays; pendant les années suivantes, l'avance va en diminuant, et au bout de trois ou quatre ans il faut renouveler la semence. » Sur la côte méridionale du Groën-

land (sous le 60e parallèle), on emploie aussi des semences d'Alten; les orges venues de contrées situées au-dessous du 68e degré ne conviennent plus; elles donnent des épis, mais les froids arrivent avant la maturité, et on ne récolte que de la paille gelée. Les cultivateurs islandais tirent également leurs semences des parages d'Alten ou du littoral de la Mer-Blanche. Les districts les plus septentrionaux de la Norvége sont donc les grands fournisseurs de semences pour d'autres pays froids situés sous des latitudes moins élevées, et notamment pour les provinces méridionales du royaume scandinave, qui en échange les approvisionnent de leurs céréales pour les besoins de la consommation. Une mauvaise récolte dans le nord est considérée comme une calamité, parce qu'elle compromet la reconstitution des semences; celles de Christiania, semées à Alten, donnent des plantes qui n'arrivent pas à maturité, et ce n'est que par une sélection répétée qu'on parvient à en retirer du blé hâtif, mûrissant dans le temps normal que le climat offre pour le développement de la plante. On se sert pour cela de semences prises aussi près que possible du cercle polaire, et, si on n'en trouve pas, on essaie d'acclimater des semences plus méridionales en opérant par étapes de 4 ou 5 degrés de latitude; à chaque station, la plante gagne une avance de plusieurs jours, et elle arrive finalement à destination avec les qualités requises pour donner du bon grain dans un temps très court.

Le développement hâtif des plantes n'est pas le seul symptôme d'une influence spéciale due aux conditions particulières du climat boréal; M. Schübeler a encore constaté que les graines qu'il obtenait de semences venues du sud augmentaient de poids et de grosseur; au contraire, quand des graines venues du nord sont semées dans une contrée plus méridionale, on en voit diminuer le volume et le poids. Les semences du Danemark, de l'Allemagne ou de France ont toujours donné des graines plus grosses et plus lourdes qu'elles-mêmes à Christiania, et l'accroissement a été encore plus sensible sous une latitude plus élevée, tandis que les semences de Christiania, semées à Breslau, ont fourni des graines beaucoup plus petites; pour l'orge par exemple, le poids moyen du grain est tombé de 33 à 25 milligrammes.

Ce sont les hydrates de carbone qui se forment avec le plus d'abondance dans les tissus des végétaux en Norvége; ces principes s'y développent beaucoup plus que les matières azotées. C'est donc surtout la réduction de l'acide carbonique par les feuilles qui paraît s'accélérer sous les hautes latitudes, et comme elle s'accomplit sous l'influence de la lumière, il est naturel d'attribuer l'activité extraordinaire de la végétation boréale à la persistance de la radiation solaire pendant les longs jours de l'été.

D'autres remarques confirment cette conclusion. Plus on avance vers

le nord, plus les feuilles des végétaux grandissent, comme pour absorber une plus forte proportion de rayons solaires. M. Grisebach, dans son livre sur *la Végétation du globe,* rapporte que, pendant un voyage en Norvége, il a pu constater que la majorité des arbres à feuillage avaient déjà sous le 60e degré de latitude des feuilles plus grandes qu'en Allemagne; celles du peuplier-tremble atteignaient généralement une largeur de 5 centimètres. M. Ch. Martins a fait une observation analogue sur les légumes cultivés en Laponie. A Alten, les feuilles des pois avaient près de 30 centimètres de longueur, celles des betteraves 52 centimètres. D'un autre côté, M. Grisebach s'est assuré que l'accélération de la croissance des graminées sous l'influence du climat scandinave porte exclusivement sur la période comprise entre la germination et la formation de la fleur, que par conséquent elle s'applique aux organes verts, tandis que la phase comprise entre la floraison et la maturation du grain a la même durée en Norvége et en Saxe. Dans les Alpes, d'après Tschudi, cette dernière phase s'allonge même à mesure que la station est plus élevée. C'est qu'en effet la chaleur joue aussi son rôle dans le développement du végétal, surtout pendant la dernière période, où s'achève le travail organique commencé sous l'action instigatrice des rayons lumineux. C'est pour cela que, sur le littoral norvégien, une distance assez faible de la mer suffit à produire une différence sensible dans la durée de la période de végétation.

Là où l'action de la lumière se manifeste d'une manière bien visible, c'est dans le coloris général de la végétation. A mesure qu'on remonte vers le nord, la couleur des grains devient plus foncée sous le climat de la Norvége. Les blés blancs à teint clair brunissent; après quatre années de culture, les grains du midi ressemblent aux grains du pays. Même changement pour les haricots : les variétés blanches deviennent jaunes, brunes ou vertes; les graines blanches, avec un tout petit point noir, importées d'Allemagne, deviennent complétement noires ou brunes sous le 66e parallèle. Le musée de l'université de Christiania possède une collection d'échantillons de graines qui montrent ces changemens successifs. De même dans le nord la coloration verte du tissu est plus intense : arbres, arbrisseaux, légumes, tout est plus foncé. La couleur des fleurs se fonce également; les fleurs qui sont blanches ou jaunes sous nos climats prennent en Norvége des teintes rouges ou dorées. Il y a là une analogie évidente avec la flore alpine, qui se distingue aussi par la vivacité du coloris, et la cause est la même : c'est toujours le soleil. Sur les Alpes, il est plus ardent, parce que ses rayons traversent un air moins épais; mais dans les contrées boréales il est plus persistant, grâce à la longue durée des jours. Dans les deux cas, la somme de rayons que reçoivent les champs pendant les mois les plus chauds de l'année est supérieure à la moyenne qui est le partage de nos cli-

mats, et il en résulte une végétation plus active et une plus chaude coloration.

M. Tisserand constate encore que les principes aromatiques des plantes se développent d'une manière remarquable dans les hautes latitudes. Les légumes, — le céleri, le raifort, l'ail, le persil, le cerfeuil, l'oignon, etc., — ont une saveur d'autant plus forte qu'on s'avance davantage dans le nord, et le voyageur a d'abord quelque peine à s'y habituer. Les cuisiniers de France ou d'Allemagne qui s'établissent à Stockholm ou à Christiania sont obligés de changer totalement leurs habitudes pour tenir compte de ces différences. C'est dans le district d'Alten que se récoltent les graines de cumin les plus odorantes : il s'en exporte plus de 250,000 kilogrammes par an. La lavande et la menthe poivrée de Throntiem sont plus riches en essence que ne le sont les mêmes plantes en Angleterre. Le tabac de Norvége est exceptionnellement fort. On sait que la flore des Alpes est également renommée pour la richesse du parfum; « elle possède, dit M. de Tschudi, comparée à celle de la plaine, une proportion plus forte de plantes aromatiques, depuis l'auricule jusqu'à la mousse des rochers à odeur de violette. » Toutes ces analogies si frappantes entre la flore alpine et la flore scandinave trouvent leur explication, nous l'avons déjà dit, dans les conditions physiques qui, sur les montagnes comme sous les hautes latitudes, augmentent la somme de lumière que les plantes reçoivent pendant l'été.

Il est certain que, même pour nos climats tempérés, une étude approfondie de l'influence que les variations de la lumière exercent sur les récoltes offrirait un très grand intérêt. On a commencé en France des recherches dirigées dans ce sens, et les résultats obtenus jusqu'à présent n'ont fait que confirmer l'importance du rôle que joue la lumière dans les questions climatologiques.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

nauds
lantes
tudes.
, l'oi-
e da-
à s'y
ent à
leurs
strict
s'en
enthu
nt les
nelle-
pour
rée à
ques,
te. »
scan-
ondi-
udes,
ndant

le ap-
t sur
rance
squ'à
nière